



Le duel américain

■ A la veille du scrutin, le républicain George W. Bush et le démocrate Al Gore sont au coude-à-coude

■ « Le Monde » publie les programmes des deux candidats

■ Notre récit d'une campagne sans précédent

■ A Harlem, l'ultime appel de Bill Clinton

Lire pages 2-3 et notre éditorial page 19

Gauche : les Français doutent

- Avant le sommet de la gauche « plurielle », un sondage CSA pour « Le Monde »
- Pour 55 % des Français, le gouvernement Jospin s'essouffle et manque de dynamisme
- Une majorité d'entre eux demandent une politique plus sociale et une baisse des impôts

À LA VEILLE de la réunion des cinq chefs de parti de la gauche « plurielle », mardi 7 novembre, à Paris, un sondage de l'institut CSA pour *Le Monde* montre que 55 % des Français reprochent au gouvernement de Lionel Jospin de « s'essouffler » et de « manquer de dynamisme », tandis que 36 % d'entre eux estiment qu'il « poursuit son œuvre de réforme ». Dans leur jugement global sur le gouvernement, les Français dans leur ensemble se disent avant tout indifférents (36 %), et les déçus (29 %) l'emportent sur les satisfaits (22 %). Les sympathisants de la majorité sont plus nombreux à se déclarer satisfaits (35 %), mais ils sont aussi indifférents (34 %) ou déçus (26 %).

Les réformes qui paraissent les plus importantes aux Français sont, dans l'ordre, la revalorisation du SMIC, les 35 heures, les emplois-jeunes et la couverture maladie universelle, les partisans de gauche préférant placer en tête la réduction du temps de travail. L'importance donnée au SMIC témoigne surtout des



attentes des Français pour l'avenir : 55 % d'entre eux souhaitent, en effet, une politique plus sociale et 65 % demandent une redistribution en faveur des ménages les plus modestes, qui passe à leurs yeux par la baisse des impôts, privilégiée par 44 % de l'ensemble et par 41 % des sympathisants de la gauche. Conscientes que les socialistes déterminent pour l'essentiel le choix du gouvernement, les personnes interrogées aimeraient que les Verts pressent davantage sur les décisions prises.

Le sommet de mardi devrait adopter des « engagements communs » pour les dix mois à venir. Outre des désaccords durables, comme celui de Jean-Pierre Chevènement et du MDC sur la Corse, des divergences restaient à réduire, lundi matin, notamment sur l'augmentation des minima sociaux et sur la représentation des chômeurs, réclamées par les Verts et les communistes.

Lire pages 8 et 9 et les points de vue pages 21 et 22



XAVIÈRE TIBERI

Procès en appel

Le procès en appel de Xavière Tiberi (photo), qui commence lundi à Paris, devait s'ouvrir dans un climat alourdi par l'affrontement entre le maire de Paris et le RPR. Un an après l'annulation des poursuites contre l'épouse de Jean Tiberi, la révélation du témoignage posthume de Jean-Claude Méry et l'exclusion du maire de Paris par le parti gaulliste ont accru l'inquiétude de l'Élysée. L'entourage du président redoute les réactions d'un homme qui « n'a plus rien à perdre ». p. 12

Proche-Orient, le dialogue ?

LE PRÉSIDENT américain Bill Clinton ne désarme pas. Il recevra, jeudi 9 novembre à Washington, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, puis, dimanche 12, le premier ministre israélien, Ehoud Barak. Il aura avec l'un et l'autre des entretiens séparés à la Maison Blanche. Cette nouvelle initiative diplomatique intervient alors que les émeutes continuent dans les enclaves palestiniennes même si elles ont baissé d'intensité. Deux Palestiniens ont été tués dimanche. La révolte palestinienne n'a pas été sans répercussion en France. Notre enquête à Strasbourg montre une communauté juive rassemblée derrière Israël.

Lire page 4 et notre enquête page 17

Un célèbre archéologue japonais se révèle un faussaire amateur

TOKYO de notre correspondant

On disait de lui qu'il avait la « main divine ». Mais ce célèbre archéologue japonais, dont on vantait les découvertes, a admis, dimanche 5 novembre, avoir fabriqué de toutes pièces des traces d'habitation de l'époque paléolithique dont la découverte avait été annoncée avec éclat il y a une dizaine de jours. « J'ai été victime de la tentation. Je ne sais que dire pour m'excuser », a déclaré Shinichi Fujimura au cours d'une conférence de presse retransmise par toutes les chaînes de télévision. Contrit, la tête basse et les yeux rivés à la table devant laquelle il parlait, l'archéologue a reconnu avoir entré des pièces de sa collection personnelle, puis les avoir présentées comme des « découvertes » témoignant d'un habitat vieux de plus de 600 000 ans. L'affaire fait grand bruit : selon le quotidien *Asahi*, elle « remet en cause la fiabilité de l'archéologie japonaise », et ses conséquences « ne se limitent pas à l'archipel mais affectent aussi les recherches en Europe et aux Etats-Unis sur l'origine de l'homme ».

Directeur adjoint de l'Institut paléolithique de Tohoku (nord de Honshu), Shinichi Fujimura a

en effet participé aux fouilles sur la dizaine de sites de la première période du paléolithique existant au Japon. C'est sous sa direction qu'ont récemment été découverts plusieurs puits de 15 à 20 centimètres sur le site de Kamitakamori, près de Sendai (300 kilomètres au nord de Tokyo), qui auraient pu servir à soutenir des structures de forme conique. La présence d'objets de pierre indiquait que le site aurait pu servir à des rites religieux. Or, sur les trente et une pièces « détériorées », Shinichi Fujimura en aurait falsifiées vingt-neuf. C'est la publication par le quotidien *Mainichi* de trois photographies montrant l'archéologue en train de creuser le sol à l'aube pour entrer des objets lui appartenant qui a contraint celui-ci à avouer. Selon le même journal, il aurait en outre fabriqué vingt-neuf éléments « découverts » en septembre sur le site Soshinfudozaka en Hokkaido.

Au départ archéologue amateur, Shinichi Fujimura s'était taillé une réputation internationale grâce à une série de découvertes dans les années 80. L'une de ses grandes trouvailles fut un site dans la région de Chichibu (nord de Tokyo), considéré comme l'un des plus anciens de l'archi-

pel. Bien qu'il ait déclaré n'avoir falsifié ses découvertes que deux fois, les soupçons s'étendent désormais à l'ensemble des recherches paléolithiques au Japon, au moment même où elles commencent à attirer l'attention des chercheurs occidentaux.

Dès les années 20, le Japon a pris en main sa recherche archéologique, et celle-ci est aujourd'hui avancée. Il s'est doté en outre, dans les années 70, d'une législation qui permet de faire prendre en charge les recherches par des aménageurs publics ou privés du territoire. Le travail archéologique est si intense dans l'archipel que le problème est moins la fouille que la valorisation des découvertes. L'archéologie y est très populaire, et les musées, en cherchant à donner aux sites un caractère ludique, attirent des visiteurs de tous âges. Répondant enfin à une quête des origines qui tenaille la plupart des Japonais, elle est aussi porteuse d'un enjeu politique : ses découvertes mettent à mal la construction d'une identité nationale nipponne fondée sur le mythe de l'homogénéité raciale et culturelle.

Philippe Pons



FOOTBALL

L'OM rêve de Tapie

Sa défaite face à Rennes (1-0), samedi 4 novembre, place l'Olympique de Marseille sous la menace d'une relégation en Division 2 (photo). De quoi aggraver encore la crise d'un club dont les supporters se disent orphelins de Bernard Tapie. Egalement en pages « Sports » : la défaite du XV de France, le report du départ du Vendée Globe, un drame dans le cricket, etc. p. 31-35

Contre la musique gratuite

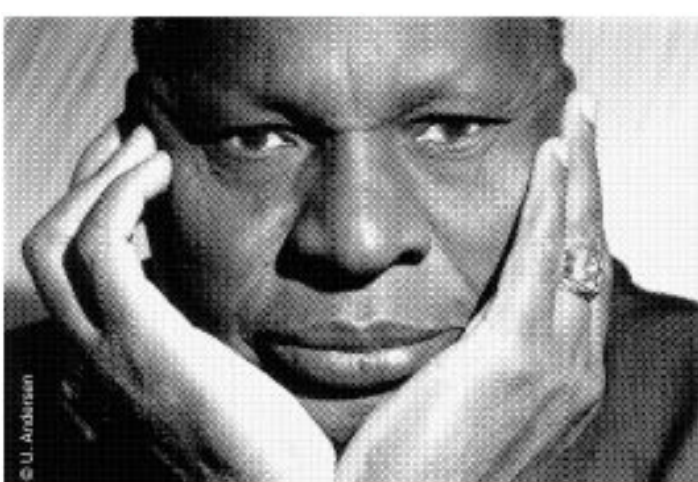


THOMAS MIDDELHOFF

EN S'ALLIANT au site de musique en ligne Napster, le président du directoire de Bertelsmann, Thomas Middelhoff, veut faire payer les services de la start-up accusée de violer les droits d'auteur. Mais les internautes trouveront des solutions pour continuer à écouter gratuitement de la musique.

Lire page 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



PRIX RENAUDOT
Ahmadou Kourouma
ALLAH N'EST PAS OBLIGÉ

www.seuil.com
Editions du Seuil

M. Jospin doit-il changer de cap économique ?

QUELQUES grands indicateurs, comme ceux de l'inflation, des prélèvements obligatoires, des déficits publics ou du commerce extérieur, rythment périodiquement les débats publics et jalonnent l'histoire de la politique économique française. D'autres, en revanche, comme ceux des goulets de production ou des taux d'utilisation des capacités productives, ne retiennent l'attention que des spécialistes et ne prêtent que très rarement à controverse. C'était vrai en tout cas jusqu'à l'enquête trimestrielle dans l'industrie que l'Insee vient de publier (*Le Monde* daté 5-6 novembre) et qui risque, elle, de faire grand bruit. Car, au travers des chiffres qu'elle livre, attestant que le taux d'utilisation des capacités productives a atteint en octobre un niveau sans précédent (88,2 %) et que les goulets de production n'ont jamais été aussi nombreux (41 % des entreprises industrielles), elle ouvre une controverse de première importance : faut-il infléchir la politique économique du gouvernement ?

Pour comprendre les termes de ce débat, il faut se souvenir que la gauche, lorsqu'elle était dans l'opposition, a longtemps reproché à la droite - au gouvernement

d'Edouard Balladur d'abord, à celui d'Alain Juppé ensuite - de conduire une politique totalement erronée en favorisant l'« offre », c'est-à-dire la compétitivité des entreprises, et en pénalisant la « demande », notamment en majorant les prélèvements sur les ménages. Des années durant, au lendemain de la récession de 1993, le PS a fait valoir que les entreprises manquaient de clients, et non pas de fonds propres, et que la bonne politique économique commandait de soutenir le pouvoir d'achat des ménages.

A cette époque, les repères du débat économique étaient donc assez simples : la droite était pour une « politique de l'offre » et la gauche, derrière Lionel Jospin, pour une « politique de la demande ». Or, depuis quelque temps, la discussion s'est passablement embrouillée, et la ligne de fracture traverse la gauche elle-même. C'est Dominique Strauss-Kahn, le premier dans son camp, qui a jeté un pavé dans la mare en défendant l'idée que l'économie française souffrait d'un problème d'offre.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 19



ZIZI JEANMAIRE

Son truc en plumes

Dans une mise en scène de Roland Petit, son compagnon de toujours, Zizi Jeanmaire revient en chansons sur les planches parisiennes, pour neuf représentations à l'Opéra-Bastille. Trente-neuf ans après l'avoir créé, celle qui a su imposer un nouveau style de music-hall dansera avec ses boys son *Truc en plumes*. p. 37

International.....	2	Aujourd'hui.....	31
France.....	8	Météorologie.....	36
Société.....	12	Jeux.....	36
Régions.....	14	Culture.....	37
Carnet.....	16	Guide culturel.....	39
Horizons.....	17	Immobilier, annonces.....	40
Entreprises.....	24	Kiosque.....	42
Communication.....	27	Abonnements.....	42
Tableau de bord.....	28	Radio-Télévision.....	43

AMÉRIQUES Les Etats-Unis votent, mardi 7 novembre, pour désigner leur président. L'élection s'annonce comme la plus disputée depuis la bataille Nixon-Kennedy de 1960. ● LE GOUVERNEUR RÉ-

PUBLICAIN du Texas, George W. Bush, est en tête, selon les sondages. ● LE VICE-PRÉSIDENT DÉMOCRATE, Al Gore, a prévu de se rendre dans 15 villes et 11 Etats entre lundi et l'ouverture des bureaux de



vote. ● LE SCRUTIN INDIRECT accroît les incertitudes. Le vainqueur en voix n'est pas nécessairement celui qui ira à la Maison Blanche. Les programmes placent les électeurs devant un vrai choix : M. Bush

dans la prise en charge individuelle dans la redistribution des surplus. M. Gore veut donner à l'Etat la mission de limiter les inégalités. (Lire aussi notre éditorial page 19.)

L'élection du président des Etats-Unis la plus disputée depuis 1960

Les Américains sont confrontés, mardi 7 novembre, à un choix décisif sur l'orientation de la politique économique de leur pays. George W. Bush propose de rendre directement aux contribuables une partie du surplus, tandis qu'Al Gore insiste sur l'équité de la redistribution

NEW YORK

de notre correspondant

« Cette bataille ne serait pas si serrée si les gens se rappelaient où nous en étions il y a huit ans, s'ils faisaient la comparaison avec où nous en sommes aujourd'hui, et s'ils comprenaient où nous allons. » A trois jours d'une élection qui décidera qui, de son vice-président Al Gore ou du fils de son prédécesseur républicain George Bush, lui succédera à la Maison Blanche, Bill Clinton tente un plaidoyer désespéré, en plein cœur de Harlem, en faveur d'une nouvelle équipe démocrate à la tête du pays.

Les sondages sont toujours aussi indécis, George W. Bush conserve une avance de 2 à 5 points mais Al Gore garde une chance sérieuse de remporter les quelques Etats-clés qui font la différence : le président le sait, la mobilisation de l'électorat traditionnel démocrate sera déterminante le 7 novembre, et Al Gore ne peut pas se passer du vote noir.

Harlem accueille Bill Clinton comme l'un des siens ce samedi 4 novembre et cette affection de la communauté noire pour « ce qui se rapproche le plus d'un président

noir » n'en fait que mieux ressortir le point faible d'Al Gore, sa difficulté à susciter autant d'enthousiasme que M. Clinton en 1992 parmi les fidèles. « Il y a cette chose que l'on appelle l'âme d'un vice-président, avance Jerry Hagstrom, expert électoral au *National Journal* : huit ans dans l'ombre d'un président, c'est beaucoup. Gore, c'est vrai, a un mal fou à se vendre. » Mais en réalité à Harlem, le président Clinton met le doigt sur un problème plus profond du Parti démocrate dans cette campagne 2000 : l'électorat ne répond plus. Vingt-deux millions d'emplois créés, une prospérité sans précédent, une nation de boursicoteurs, la paix à l'extérieur, le calme à l'intérieur... et un vice-président à la traîne dans les sondages. Quelle ingratitude !

C'est le grand paradoxe de cette campagne : l'équipe sortante n'a pas réussi à capitaliser sur la réussite économique des années 90. Alors qu'on avait beaucoup attribué à la mauvaise situation de l'économie la défaite du président Bush en 1992, Al Gore a tout le mal du monde, cette année, à convaincre les électeurs de l'élire à

la Maison Blanche sur la seule foi du bilan économique de l'administration qu'il a codirigée.

Diverses explications ont cours. M. Gore n'a simplement pas eu le talent politique nécessaire pour convaincre ses compatriotes que la prospérité, c'était lui.

Au cours de la campagne, les clivages idéologiques ont volé en éclats

C'est ce qu'implique Ralph Nader, le candidat du Parti Vert, lorsqu'il s'exclame : « si Gore n'est pas capable de battre ce petit gouverneur du Texas au bilan cauchemardesque, alors à quoi est-il bon ? » Une autre explication, en vogue chez certains démocrates, veut que M. Gore paie là le prix de sa rupture avec Bill Clinton, dont il a tellement voulu se dissocier pendant cette campagne que cela l'a

empêché de revendiquer ouvertement le bilan économique de huit ans de clintonisme.

Mais une troisième raison possible touche à l'état d'esprit actuel des Américains : l'économie leur paraît si robuste, ils sont devenus si confiants, on leur a tellement expliqué que ce cycle de croissance ne ressemblait à aucun autre et que grâce aux nouvelles technologies et à une prodigieuse hausse de la productivité il n'avait pas de raison de s'interrompre, que le choix du prochain occupant de la Maison Blanche leur paraît secondaire à cet égard. Seul à être spontanément crédité des succès de l'économie, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, n'est malheureusement pas candidat, mais il est acquis que ni un président Gore ni un président Bush ne commettrait l'erreur de le remercier.

La relation entre l'économie et le politique n'est pas le seul élément à ne plus répondre aux critères classiques des campagnes électorales. Cette campagne a été totalement dépourvue d'attaques sur la vie privée des candidats ; la révélation, en fin de campagne, de

l'interpellation de George W. Bush en 1976 pour conduite en état d'ébriété a sans doute gêné le candidat républicain car elle a momentanément détourné son énergie de l'effort final qu'il avait à fournir, mais elle ne semble pas avoir eu d'impact profond sur l'électorat.

Les clivages idéologiques tels qu'ils avaient marqué les dernières campagnes électorales présidentielles ont, eux aussi, volé en éclats. La droite religieuse n'a pas été un acteur de cette campagne 2000 : sommée de rester sur le bas-côté pour ne pas mettre en péril les chances du parti républicain de reconquérir la Maison Blanche, elle est si bien restée sur le bas-côté qu'il paraît douteux qu'elle puisse retrouver une position dominante en cas de victoire de M. Bush. L'homme qui avait déstabilisé le président Bush sur sa droite à la convention républicaine de 1992, Pat Buchanan, est, cette année, candidat du petit parti de la réforme et, dans les sondages, ne dépasse pas 1 % des intentions de vote. A gauche, le désenchantement est si grand qu'il a grossi les rangs à la fois de

Ralph Nader et des abstentionnistes.

En politique étrangère, les rôles sont inversés : ceux qui étaient contre l'intervention au Vietnam, comme Al Gore, sont aujourd'hui « interventionnistes » à l'extérieur, et vice-versa.

Le rédacteur en chef du magazine *Governing*, Alan Ehrenhalt, offrait dimanche dans le *New York Times* sa propre interprétation : la campagne de l'an 2000 symbolise la fin d'une ère politique ouverte à la fin des années 60. De la fin des années 60 au début des années 90, dit-il, la vie politique américaine a été dominée par un « *backlash culturel* » contre la criminalité, la drogue, la permissivité des mœurs, accompagné d'une remise en cause de l'Etat providence. La tendance a commencé à s'inverser avec l'arrivée du centriste Bill Clinton et huit ans après, la droite se retrouve sur la défensive. Il n'y a plus qu'à attendre, maintenant, la nouvelle échelle de valeurs politique que devrait générer dans la décennie à venir la révolution des technologies de l'information.

Sylvie Kauffmann

Le programme démocrate privilégie la protection sociale

EDUCATION

Le candidat démocrate Al Gore promet de recruter massivement des enseignants, de rendre l'école maternelle accessible à tous, de multiplier les programmes d'enseignement fédéraux. Il est opposé aux « *vouchers* » (lire ci-contre dans « Le programme républicain »).

IMPÔTS

Il n'offre qu'une baisse de 500 milliards de dollars des impôts sur dix ans. Il privilégie le remboursement de la dette publique fédérale pour l'éliminer d'ici à 2012. Les réductions d'impôts seraient surtout dirigées vers les classes moyennes (480 milliards échelonnés sur dix ans). Il maintient les tranches actuelles d'imposition mais offre des crédits d'impôt pour encourager les 42 millions d'Américains sans couverture sociale à s'assurer. Il souhaite profiter des excédents budgétaires pour constituer une cagnotte de 300 milliards de dollars, afin de faire face à un éventuel retournement de l'économie.

SANTÉ ET RETRAITES

Al Gore a présenté un plan de financement de 253 milliards de dollars étalé sur dix ans pour permettre à toutes les personnes âgées



AL GORE

Candidat démocrate, 52 ans.

de bénéficier de la prise en charge de leurs médicaments. Il ne touchera pas à l'actuel système de retraite, mais s'engage à garantir sa solvabilité jusqu'en 2054.

FINANCEMENT ÉLECTORAL

Il ferait de la réforme du mode de financement des campagnes électorales sa toute première initiative législative.

ENVIRONNEMENT

Al Gore promet de créer un fonds de 150 milliards pour encourager les industriels à ne pas polluer en leur proposant des allègements fiscaux pour « *bonne conduite* ». Il estime que l'environnement est une source d'emploi du futur et que les Etats-Unis devraient être à la pointe pour « *construire de nouveaux camions, voitures, chaudières, avec des*

technologies pour arrêter la pollution ». Il s'oppose aux forages dans une réserve naturelle de l'Alaska. Favorable à la ratification de l'accord de Kyoto sur le réchauffement de la planète.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DÉFENSE

La politique étrangère américaine doit être inspirée par « *un sens d'une mission* » pour exporter les valeurs américaines. Il défend globalement une vision plus interventionniste que son adversaire. Est favorable à un déploiement limité du système NMD. Compte demander au Sénat de ratifier le traité sur les interdictions des essais nucléaires (CTBT).

COMMERCE INTERNATIONAL

Il demanderait au Congrès une clause garantissant la protection des normes du travail et de l'environnement dans la conclusion des accords internationaux.

AVORTEMENT

Pour. Il choisirait des juges à la Cour suprême susceptibles de maintenir le respect actuel du droit des femmes à choisir.

PEINE DE MORT

Pour. Mais il faciliterait le recours aux tests ADN pour éviter les erreurs judiciaires.

Le programme républicain propose de réduire les impôts

EDUCATION

Le candidat républicain George Bush souhaite une évaluation standardisée des élèves. Les écoles publiques avec un faible taux de réussite auraient trois ans pour améliorer leurs performances. Faute de quoi, les parents recevraient un coupon (*voucher*) de 1 500 dollars par an pour financer la scolarité de l'enfant dans le privé.

IMPÔTS

Propose de réduire massivement les impôts pour tous les contribuables, à concurrence de 1 300 milliards de dollars, c'est-à-dire de « *redistribuer un quart de l'excédent* » budgétaire. Propose d'abaisser les tranches actuelles d'imposition de 15 %, 28 %, 31 %, 36 % et 39 % pour les remplacer par quatre taux, 10 %, 15 %, 25 % et 33 %. Cela favoriserait six millions de foyers démunis mais réduirait singulièrement, soulignent les démocrates, la taxation des plus riches.

SANTÉ ET RETRAITES

George Bush promet d'investir 158 milliards de dollars sur dix ans, dont 110 milliards destinés à réformer le programme Medicare, la



GEORGE BUSH

Candidat républicain, 54 ans.

couverture maladie minimale destinée aux personnes âgées. Il propose une privatisation partielle du système de retraites : les assurés pourraient placer eux-mêmes une partie de leurs cotisations sur le marché boursier. Il n'a pas exclu de devoir élever l'âge de la retraite.

FINANCEMENT ÉLECTORAL

Aucune proposition concrète.

ENVIRONNEMENT

Souhaite augmenter l'exploration et la production de pétrole et de gaz naturel aux Etats-Unis pour rendre le pays moins dépendant en matière énergétique. N'a pas exclu des forages dans une réserve naturelle dans l'Alaska.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DÉFENSE

Estime que les Etats-Unis sont trop présents dans le monde et ne

doivent pas être la « *police-se-cours* » de la planète. Favorable à une nouvelle division du travail avec les Européens dans les Balkans.

Ardent défenseur d'un vaste bouclier national antimissile, baptisé NMD (National Missile Defense), qui serait destiné à protéger les Etats-Unis, ainsi que leurs alliés, contre d'éventuelles attaques de missiles intercontinentaux. Veut également « *re-construire une armée* » américaine, en déclin selon lui.

COMMERCE INTERNATIONAL

Demanderait au Congrès de lui accorder une autorité dite *fast track* pour négocier sans contrainte des accords commerciaux, sans y inclure les normes sociales et de l'environnement.

AVORTEMENT

Opposé à l'avortement, sauf en cas de viol, inceste ou de danger pour la mère. S'est engagé toutefois à ne pas en faire un critère rédhibitoire dans le choix de juges à la Cour suprême.

PEINE DE MORT

Pour. Depuis qu'il est gouverneur, 146 détenus ont été exécutés au Texas.

Les principaux candidats

● **George Walker Bush**, cinquante-quatre ans, républicain, diplômé de Yale et Harvard. Fils du 41^e président des Etats-Unis, George Herbert Bush (1989-1993). « W » a servi comme pilote dans la garde nationale du Texas, sans aller au Vietnam. Il a fondé une société pétrolière (Bush Exploration) puis dirigé l'équipe de base-ball des Texas Rangers. Depuis 1994, il est gouverneur du Texas. Marié à Laura

Bush, père de deux jumelles âgées de dix-huit ans. Méthodiste.

● **Albert Arnold Gore**, cinquante-deux ans, démocrate, diplômé de Harvard. Fils d'un sénateur démocrate du Tennessee, Al Gore Sr. Il a servi six mois au Vietnam dans le service de presse des forces américaines. Journaliste, puis homme politique, il est élu pour la première fois en 1976 à la Chambre des représentants. En 1994 au Sénat. Vice-président depuis 1993. Marié, père de trois filles et un fils. Baptiste.

● **Patrick J. Buchanan**, soixante-deux ans, Parti de la Réforme, diplômé de Georgetown University. Pas de service militaire. Ancien conseiller de Richard Nixon et Ronald Reagan.

Ultraconservateur, a quitté le Parti républicain jugé trop mou en octobre 1999. Commentateur à CNN. Catholique.

● **Ralph Nader**, soixante-six ans, Parti des Verts, diplômé de Princeton et Harvard. Avocat, auteur, défenseur des consommateurs et de l'environnement, antimondialisation. Il s'était présenté en 1996 et n'avait obtenu qu'à peine 1 % des voix. Célibataire. On compte en outre une **demi-douzaine d'autres candidats** à la présidence qui ne sont pas représentés dans tous les Etats.

Dans l'Amérique des stock-options et des Caffé Latte, on attend George Bush

MADISON (New Jersey)

de notre envoyée spéciale

Il est 18 heures et, comme les grandes stars de rock, George W. Bush se fait attendre. Contrairement au public des grandes stars de rock, heureusement, ses supporters sont patients et disciplinés : à l'heure à laquelle le meeting était censé commencer dans le gymnase de Drew University, samedi 4 novembre, une file interminable serpente à travers le campus de l'université, dans la nuit sombre et humide, attendant sagement d'entrer. Les premiers, prévoyants, sont arrivés vers 16 heures ; le candidat républicain n'a pas mis les pieds au New Jersey depuis quatre mois et personne n'espérait l'y voir à trois jours de l'élection présidentielle.

Mais cette campagne n'est pas comme les autres, et lorsque, jeudi 2 novembre, le gouverneur du New Jersey, Christine Todd Whitman, une républicaine centriste, prend connaissance d'un sondage révélant une nette progression de M. Bush dans cet Etat en principe acquis au démocrate Al Gore, elle suggère à l'équipe de « W » un détour par le New Jersey. En hâte, la visite est donc ajoutée au programme du candidat samedi, à la fin d'une journée qui commence dans le Michigan, le même en deux endroits différents de Pennsylvanie, et se termine, très tard, en Floride où il faut être à pied d'œuvre tôt dimanche matin. C'est la petite ville de Madison qui est choisie, au cœur d'une enclave républicaine dans cet Etat démocrate, cité-dortoir quatre étoiles à une heure de train de New York, paradis des

classes moyennes blanches, des enfants bien élevés aux joues rebondies et des galeries commerciales immaculées. Il y a beaucoup d'églises à Madison, bien entretenues et visiblement fréquentées, et Drew University qui accueille ce soir George W. Bush est une université protestante méthodiste.

DES DÉBATS PAS TRÈS POLITIQUES

Ils sont donc là quelque cinq mille, vieux et jeunes, enfants, bébés, grands-parents, à avancer pas à pas. Dans la file, on a des conversations d'électeurs républicains du New Jersey de l'an 2000, pas politiques pour un sou – « *ça y est, vous avez ratissé votre pelouse ?* » (corvée annuelle des feuilles d'automne) –. C'est l'Amérique heureuse et confiante, celle des stock-options et des Caffé Latte géants que l'on boit au volant de son van. Sur les coups de 19 heures, justement, la faim tenaille, mais dans le pays de l'opulence où l'on ne passe pas une demi-heure sans être sollicité par un distributeur de quelque chose, ce soir, rien n'est en vue. « *Si seulement j'avais mon Palm Pilot, je ferais Sauerkraut.com et je commanderais un casse-croûte* », fantasme un monsieur.

Plus loin, dans la file, s'élevaient des applaudissements. « *C'est la bouffe !* », rêve notre voisin. Non, ce sont deux transfuges du Parti démocrate, armés d'un panneau « *Démocrates pour Bush* ». Des brochures circulent. « *C'est le menu !* » insiste l'affamé. Non, ce sont des tracts de la Christian Coalition, avec les consignes de vote pour mardi.

Les services de sécurité abandonnent le por-

tique et la fouille des sacs : trop de monde, on n'en finira jamais. La file s'accélère, le gymnase se remplit, 20 heures, toujours pas de « W », mais de la musique plein les oreilles pour patienter. Ricky Martin chante *Livin' la Vida Loca* et la foule se réchauffe. « *We want Bush !* », s'enhardissent les uns, « *No More Gore !* », répondent les autres. Mais quand, vers 20 h 30, la sono passe à *Shake Your Booty*, on fatigue nettement : « *No More Music !* ». Ça tombe bien, George W. Bush arrive enfin, escorté de sa femme, Laura, « *la prochaine First Lady* », toujours silencieusement souriante dont, annonce-t-elle, c'est l'anniversaire, du gouverneur Christine Todd Whitman, pas peu fière de lui servir une foule aussi motivée, et du candidat au Sénat Bob Franks qui se présente « *contre un distributeur de billets* », le millionnaire démocrate Jon Corzine.

Le micro à la main, voûté comme un boxeur fatigué, le gouverneur du Texas fait son quatrième discours de la journée, compensant en punch ce qui manque en densité, sur le thème du leadership. Lui, promet-il, saura être un vrai leader. « *Notre priorité, c'est notre foi, notre famille, notre pays, le plus grand pays sur terre*. » Lui saura être un rassembleur. « *J'irai à Washington non pas avec un parti en tête mais avec le peuple en tête*. » Lui rétablira « *honneur et dignité* » à la Maison Blanche. Et pour « W » comme pour ses supporters, ça ne fait plus l'ombre d'un doute : le 20 janvier, c'est lui qui s'y installera.

S. K.

O I S E

Formation linguistique

L'anglais à Oxford Bristol Dublin Cambridge Londres Boston Sydney

L'allemand à Heidelberg

L'espagnol à Madrid

Chaque école OISE est spécialisée soit pour adultes, étudiants, jeunes ou enfants.

☎ 0825 00 10 70

www.oise.net

Plus de 141 millions d'électeurs inscrits

LE PROCESSUS ÉLECTORAL

7 NOVEMBRE 2000

L'ÉLECTEUR

• vote pour élire les 538 "grands électeurs" Selon le système du « winner take all » le candidat recueillant le plus de suffrages dans un Etat obtient tous les votes de grands électeurs de cet Etat.

• vote pour renouveler la Chambre des représentants
435 sièges ; mandat de deux ans

Dans certains Etats :

• Election d'un sénateur

34 sièges sont en jeu pour un mandat de 6 ans

• Election d'un gouverneur

11 sièges sont en jeu pour un mandat de 2 ou 4 ans

18 DÉCEMBRE 2000

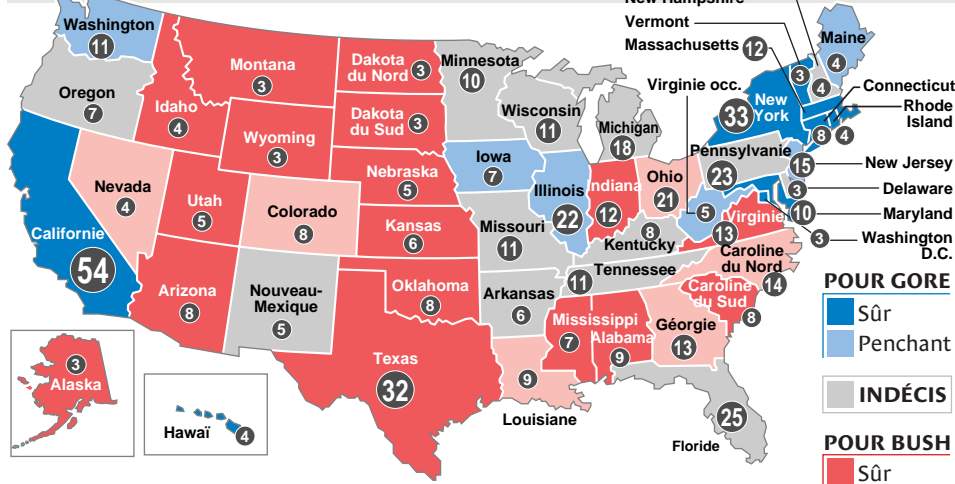
LES « GRANDS ÉLECTEURS »

• 538 personnes votent pour élire le futur président (majorité requise : 270 voix)

20 JANVIER 2001

PRESTATION, SERMENT ET ENTRÉE EN FONCTION

LES INTENTIONS DE VOTE PAR ÉTAT



4 NOMBRE DE GRANDS ÉLECTEURS (270 SONT NÉCESSAIRES POUR ÊTRE ÉLU)

Le 7 novembre, les Américains sont appelés :

- à désigner leur président
- à renouveler les 435 membres de la Chambre des représentants
- à renouveler un tiers du Sénat (deux sièges par État).
- à élire leurs gouverneurs dans 11 États.

Sur ces 11 postes à renouveler :

- 7 sont détenus par des démocrates (Delaware, Indiana, Missouri, Caroline du Nord, New Hampshire, Vermont et Washington)
 - 4 par des républicains (Montana, Dakota du Nord, Utah et Virginie occidentale).
- Par ailleurs, plus de 200 référendums locaux sont organisés sur des sujets variés.

Plus de 200 référendums associés à la présidentielle

WASHINGTON

de notre correspondant

Les électeurs de Caroline du Sud se prononceront mardi sur la création d'une loterie destinée à financer l'éducation de leurs enfants. Le gouverneur, démocrate, avait été élu en 1998 sur ce programme qui permettrait de fournir des moyens adéquats aux écoles. Il a pris exemple sur la Géorgie, arguant du fait que ceux qui veulent acheter des billets de loterie vont le faire dans l'Etat voisin. Les églises, en particulier noires, font campagne contre cette proposition « immorale ». Un référendum sur ce sujet a eu lieu récemment en Alabama et le « non » l'a emporté.

Dans l'Etat de Washington, sur la côte Ouest, trois initiatives sont sur les bulletins de vote : la 713 veut interdire les pièges cruels contre les animaux sauvages, la 722 plafonner à 2 % la hausse de l'impôt sur les immeubles, et la 745 obliger l'Etat à dépenser 90 % de son budget des transports pour les routes ; le *Seattle Times*, qui y est opposé, dit qu'elle a été financée par les épandeurs de pointes pour les référendums, 8 propositions sont soumises aux électeurs, dont la 36 prévoyant de soigner et non d'incarcérer les toxicomanes et qui, selon la sénatrice démocrate Diane Feinstein, aboutirait en fait à légaliser la drogue, la 37 réduisant le contrôle des entreprises polluantes ou la 38 autorisant un certain financement public d'écoles privées.

D'autres Etats organisent des référendums, comme le Massachusetts où gouverneur républicain et syndicats s'opposent sur la question 4, qui prévoit une baisse d'impôts de 1,2 milliard de dollars. Le spéculateur milliardaire George Soros a dépensé 1 million pour commanditer la question 8, similaire à la proposition 36 en Californie. Il existe aussi de multiples consultations au niveau lo-

cal. Ainsi les résidents de Houston (Texas) devront dire s'ils sont favorables à ce que leur ville soit candidate aux Jeux olympiques de 2012. La métropole, soumise à la pression de l'équipe de basket des Rockets et de la NBA, qui menacent de quitter la ville s'ils n'obtiennent pas un stade tout neuf en 1998 sur ce programme qui permettrait de fournir des moyens adéquats aux écoles. A Saint-Paul (Minnesota), plusieurs districts scolaires organisent un référendum, afin d'obtenir plus d'argent pour les matières technologiques et, dans le Park District (Illinois), on attend une forte participation sur la transformation de Fischer Farm en musée vivant...

« CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE »

Les Etats-Unis ne sont pas la Suisse, mais chaque élection apporte son lot de référendums, quelque 200 cette année. La tradition n'est pas très ancienne, même si la première législation en ce sens a été adoptée par le Dakota du Sud en 1898. Elle remonte à une poussée réformatrice il y a environ soixante-dix ans dont l'objectif était, selon *The American Heritage Encyclopedia of American History*, d'instaurer un contrôle démocratique sur le pouvoir du gouvernement.

L'ancien représentant devenu politologue, Bill Frenzel, explique que, dans son Etat du Minnesota, le référendum n'existe pas : « Les républicains ont en vain tenté de faire passer une législation en ce sens. Bien que je sois républicain, je m'y suis opposé. Les gens pensent qu'il appartient aux élus de prendre les décisions et que, si les électeurs ne sont pas contents, ils n'ont qu'à voter contre eux la prochaine fois. C'est la même chose dans la plupart des Etats de l'Est où l'on estime que le référendum n'est pas une bonne chose et qu'élire ses représentants suffit ».

P. de B.

Le vainqueur aux voix peut perdre la Maison Blanche

WASHINGTON

de notre correspondant

Pour les électeurs américains qui se rendront mardi 7 novembre aux urnes, le vote ressemblera à un QCM (questionnaire à choix multiples) : il leur faudra cocher sur leur bulletin, ou presser le bouton de la machine à voter pour le président, leur représentant à la Chambre de Washington, peut-être un sénateur et leurs élus au Congrès de leur Etat, sans compter les maires, shérifs, juges ou commissions scolaires et parfois des référendums locaux.

Ce sera cependant le scrutin présidentiel qui attirera le plus l'attention. Les Américains ne votent pas directement mardi pour leur futur président mais pour les délégués de chacun des cinquante Etats et du district de Columbia à un collège électoral qui se réunira « le premier lundi suivant le second mercredi de décembre ». Leur nombre est égal à celui des deux sénateurs

et des représentants de chaque Etat, soit 3 pour les 7 Etats les moins peuplés contre 54 pour le gros lot, la Californie. Soit un total de 538, ce qui signifie qu'il faut 270 voix pour l'emporter. Le vainqueur empochera tous les délégués en vertu du principe du « Winner take all » (le gagnant remporte tout) dans chaque Etat, sauf le Maine et le Nebraska.

UN SYSTÈME VIEUX DE 200 ANS

En temps normal, cela ne change pas grand-chose et le choix du collègue – dont les délégués ont été choisis par les partis – reflète généralement celui des urnes. Même lors d'élections très serrées comme en 1960 entre Kennedy et Nixon, ou en 1976 entre Carter et Ford, les grands électeurs ont accordé au gagnant une marge plus confortable que les urnes : JFK n'avait que 118 550 voix d'avance mais le Collège électoral lui a donné 303 voix contre 219. La volonté po-

culaire n'a été désavouée que trois fois.

La dernière, ce fut en 1888 quand le président sortant, Grover Cleveland, qui avait obtenu 90 000 voix de plus que Benjamin Harrison, ne fut soutenu que par 168 délégués contre 233 ; il prendra sa revanche quatre ans plus tard. Samuel Tilden avait connu la même mésaventure en 1876 – pour un seul délégué – après avoir devancé Rutherford Hayes de 250 000 voix. En 1824, le général Andrew Jackson avait aussi perdu d'une voix après avoir écrasé John Quincy Adams au suffrage universel. Il n'accédera à la Maison Blanche qu'en 1829.

Dans son cas comme dans celui de Jefferson en 1800, il aura fallu aller jusqu'au Congrès, le collège n'ayant pu départager les candidats. S'il en est ainsi, la Chambre élit le président – chaque Etat n'ayant qu'une seule voix – et le Sénat le vice-président.

Pourquoi conserver un système

si complexe adopté il y a plus de deux siècles par des Pères fondateurs qui ne voulaient pas que le Congrès élise le président mais n'avaient guère confiance dans le corps électoral ? L'ex-Congressman républicain Bill Frenzel, qui le qualifie « d'anachronique, une négation d'un système électoral démocratique » explique qu'il a survécu en vertu du principe américain selon lequel « si ce n'est pas cassé, ce n'est pas la peine de le réparer ».

Est-il bien nécessaire de réviser la Constitution pour un accroc en cent douze ans ? Sans doute pas, sauf si le candidat qui l'emportera mardi devait être recalé par le collège électoral. Ce serait tout à fait légal mais le vaincu, et peut-être aussi l'opinion et ces élus qui demandent depuis longtemps un scrutin direct, pourraient réclamer que l'on démocratise enfin le système.

Patrice de Beer

Millionnaire recrute sans-abri pour campagne électorale

NEW YORK

de notre correspondante

Non content d'avoir déjà dépensé la somme record de 60 millions de dollars pour sa campagne électorale, Jon Corzine, candidat démocrate au siège de sénateur du New Jersey, prépare une autre innovation pour le jour du scrutin : le recrutement de sans-abri dans l'Etat voisin de Pennsylvanie qui, pour 75 dollars la journée, viendront mettre un peu d'animation, agiter des panneaux électoraux dans les rues et tenter d'encourager les électeurs du New Jersey à se rendre au bureau de vote.

L'un de ces sans-abri, Albert Hawkins, âgé de cinquante-cinq ans, qui vit dans un foyer des quartiers nord de Philadelphie et prend le car tous les jours pour aller « faire campagne » pour Jon Corzine, a déclaré au *New York Times* avoir déjà gagné plus de 1 000 dollars depuis le mois de septembre grâce à cet emploi temporaire. « Corzine, c'est l'argent, déclare-t-il, admiratif. Il est pour les gens. Il investit son argent dans les gens, et ça se voit. » Certains des foyers pour sans-abri de Philadelphie prévoient d'envoyer, mardi 7 novembre, la quasi-totalité de leurs pensionnaires participer à la campagne électorale du New Jersey.

Dans la seule journée de mardi, M. Corzine, qui a fait fortune à Wall Street lorsqu'il y était l'un des responsables de la banque d'affaires Goldman Sachs, a l'intention de dépenser 3 millions de dollars. Deux mille étudiants de l'université Rutgers du New Jersey ont été recrutés pour aller frapper aux portes des électeurs, coller des affiches, brandir des panneaux aux intersections routières. Chaque électeur démocrate recevra au moins un coup de téléphone ce jour-là lui rappelant qu'il doit aller voter : les élec-

teurs noirs entendront un message enregistré du président Clinton, les hispaniques un message de Bob Menendez, élu du New Jersey au Congrès américain et originaire de Cuba, les retraités auront droit à un appel du candidat Jon Corzine lui-même. Ce devrait être le plus gros effort de mobilisation des électeurs jamais entrepris dans le New Jersey. M. Corzine craint en effet que, dans la mesure où l'Etat du New Jersey est déjà largement acquis à Al Gore pour la succession de Bill Clinton, les électeurs ne prennent pas la peine de se déplacer pour aller voter et donc ne votent pas pour lui non plus.

MOYENS FINANCIERS SANS COMMUNE MESURE

L'ampleur des moyens financiers dégagés par Jon Corzine, en grande partie de sa propre poche, pour cette campagne électorale – sa première – inquiète non seulement son adversaire, le républicain Bob Franks, mais aussi de nombreux démocrates qui se demandent jusqu'où cela peut aller. Le gouverneur du New Jersey, Christine Todd Whitman, une républicaine modérée, a estimé vendredi que le financement du duel Corzine-Franks avait atteint de telles proportions qu'il faudrait débattre de ce problème après l'élection et « placer le débat au niveau national ».

L'arrogance avec laquelle M. Corzine distribue de l'argent dans cette campagne a, en outre, poussé le *New York Times* à appeler ses lecteurs du New Jersey à voter pour le républicain Bob Franks pour l'élection au Sénat, alors que le quotidien a plutôt tendance à accorder son soutien aux candidats démocrates.

S. K.

Le précédent Nixon-Kennedy de 1960

WASHINGTON

de notre correspondant

L'élection du 7 novembre sera-t-elle aussi serrée que celle de 1960 ? Les spécialistes électoraux ne l'excluent guère, les sondages montrant les deux candidats, George W. Bush et Al Gore, au coude à coude. En 1960, le sénateur du Massachusetts, John Fitzgerald Kennedy, l'avait emporté sur le vice-président républicain, Richard Nixon, par 118 550 voix sur 68,3 millions, à l'issue d'une campagne marquée par les premiers débats télévisés. La marge était infime, 49,7 % contre 49,6 %. Il avait fallu attendre tard dans la nuit pour que les suffrages de l'Illinois – étroitement contrôlés par le maire de Chicago – apportent à JFK les suffrages qui avaient fait pencher la balance en sa faveur.

Mais une analyse plus fine du collège électoral – qui avait donné l'avantage à Kennedy par 303 voix contre 219 – montre qu'il s'en était fallu d'un rien pour que Nixon succède à Eisenhower à la Maison Blanche. Selon la League of Women Voters, il aurait suffi que 13 000 électeurs votent différemment dans cinq Etats car il ne lui avait manqué que 5 000 voix dans l'Illinois et le Missouri, 1 300 au Nevada, 1 200 au Nouveau-Mexique et 200 à peine à Hawaï. Quatre autres élections se sont aussi jouées dans un mouchoir de poche, entre 2 000 et 42 000 votes, dont celle de 1976 entre Jimmy Carter et le président sortant, Gerald Ford. Le rôle du Collège peut donc être crucial et, comme l'écrit le *Christian Science Monitor*, « Oubliez les résultats du scrutin, seul

compte celui du Collège électoral ! »

Bill Clinton, Jimmy Carter et Kennedy ne sont pas les seuls présidents à avoir été élus avec moins de 50 % des suffrages : douze autres élections ont été gagnées à la majorité relative. Y compris, en 1860, celle qui envoya Lincoln à la Maison Blanche et déclencha la guerre de Sécession. La majorité absolue est souvent difficile à obtenir en raison de la présence de candidatures multiples et, parfois, d'une troisième voie qui draine de nombreux votes : Ross Perot en 1992 et 1996 ou Theodore Roosevelt en 1912, qui avait quitté les républicains pour fonder le Parti de l'original (une sorte d'élan). Le Vert Ralph Nader n'est pas un exemple unique.

P. de B.



« Un dandy sur les boulevards, il y flâne à loisir jusqu'à ce que la Breguet, vigilante, lui rappelle l'heure de midi. »

Alexandre Pouchkine, « Eugène Onéguine », 1829

Breguet. La passion laisse des traces.

Montre "Grande Complication" en or jaune 18 carats avec tourbillon. Mouvement à remontage manuel, gravé à la main. Réserve de marche et indication 24 heures. Petite seconde sur l'axe du tourbillon. Spiral Breguet autocompensateur. Cadran en or argenté, guilloché à la main. Fond saphir.

Breguet
Depuis 1775

Boutique Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, téléphone 01 47 03 65 00.

Pour M. Hajdenberg, Paris est hors jeu au Proche-Orient

Au dîner du CRIF, M. Jospin a demandé « des gestes significatifs » aux Israéliens et aux Palestiniens

LIONEL JOSPIN était « attentif », samedi soir 4 novembre, au dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Moins de deux semaines après le soutien apporté par la France à une résolution des Nations unies dénonçant « l'usage excessif de la force » par Israël dans la répression des émeutes palestiniennes, le premier ministre a été courtoisement mais fermement sommé par le président du CRIF, Henri Hajdenberg, de s'expliquer.

« Vous avez contribué personnellement à un rééquilibrage de la position française lors de votre visite à Jérusalem en février. Aussi pouvions-nous espérer de la France une autre politique que celle consistant à faire condamner Israël dans les instances internationales et à le désigner comme seul coupable des affrontements avec les émeutiers palestiniens, comme si ces révoltes s'étaient déclenchées spontanément, et comme si Yasser Arafat n'avait pas de responsabilités dans le refus des négociations de paix et les affrontements », s'est étonné M. Hajdenberg. Il ne s'agit d'une politique ni d'une diplomatie équilibrées. Sortant d'une position balancée, la France s'est mise à nouveau hors jeu. »

« VIOLENCES INADMISSIBLES »

Le président du CRIF s'était efforcé auparavant de démontrer la responsabilité du chef de l'Autorité palestinienne, soupçonné de préférer à la négociation « une guérilla longue, une sorte de lutte de libération nationale, à caractère mythique, au risque de faire échouer certaines revendications, il faut le dire pourtant légitimes des Palestiniens ». Revenant à la charge et dénonçant sans le nommer explicitement Jacques Chirac, « l'homme d'Etat (...) sensible aux images » qui « se laisse vaincre par l'émotion » devant les affrontements opposant les jeunes Palestiniens à l'armée israélienne, M. Hajdenberg s'est efforcé de pousser M. Jospin, jugé plus sensible aux thèses israéliennes, dans ses retranchements.

Il a mis en cause « cette période subtile de cohabitation dans laquelle nous savons que vous ne voulez pas laisser entrevoir des différences d'appréciation sur les positions de la France ». « Cette attitude respectable, a encore dit M. Hajdenberg, a pour effet de stériliser tout débat de fond concernant la politique de la France au Proche-Orient (...), à moins que vous ne nous en disiez plus. »

Mais M. Jospin s'est gardé de répondre à l'invitation. « La France qui est, vous le savez, l'amie d'Israël, continue à soutenir qu'il n'y a pas pour les deux peuples d'autre chemin possible que celui du dialogue et de la recherche de la paix », a affirmé le premier ministre qui a demandé « des gestes significatifs dans le sens de l'apaisement » aux deux parties.

Soucieux de la « détresse du peuple israélien qui désespère de la paix », il a aussitôt indiqué que « du côté du peuple palestinien, la violence exprime souvent le désespoir de ceux qui ont le sentiment que le temps passe sans que l'Etat espéré, dans des conditions de dignité et de liberté, voie le jour ».

M. Jospin savait qu'il ne pourrait pas convaincre son auditoire de la pertinence de cet « équilibre ». Il a donc évoqué plus longuement des sujets plus consensuels : la dénonciation des « violences inadmissibles » perpétrées à l'encontre de la communauté juive tout d'abord, le « dialogue et le rapprochement » des

Eli Barnavi nommé nouvel ambassadeur d'Israël en France

Le gouvernement israélien a approuvé dimanche 5 novembre la nomination d'Eli Barnavi au poste d'ambassadeur d'Israël en France. Historien, politologue, professeur au département d'histoire de l'université de Tel Aviv, celui-ci occupait depuis deux ans le poste de directeur du comité scientifique du Musée de l'Europe à Bruxelles. Ce médiéviste ne s'est jamais coupé des combats de l'actualité. Il fait partie de ces hommes de la gauche israélienne qui défendent le droit des Palestiniens à disposer d'un Etat aux côtés d'Israël. Il s'en est expliqué dans de nombreux articles – en particulier dans *Le Monde* et *Le Nouvel Observateur* – et ouvrages. Il est l'auteur, notamment, d'*Israël au XX^e siècle* (Flammarion), de *Lettre de l'ami israélien à l'ami palestinien* (Flammarion), d'une *Histoire universelle des Juifs* (ouvrage collectif, Hachette) et a patronné avec Saul Friedländer *Les Juifs et le XX^e Siècle*, dictionnaire critique (ouvrage collectif, Calmann-Lévy).

diverses communautés religieuses célébrés auparavant par M. Hajdenberg ensuite, le travail effectué par la commission présidée par Jean Mattéoli sur la spoliation des biens juifs.

Après avoir indiqué qu'il avait proposé à Simone Veil de prendre la présidence de la future Fondation de la mémoire de la Shoah, M. Jospin s'est félicité du « travail de vérité » effectué en la matière et souhaité que « d'autres moments sombres de notre histoire nationale » et plus précisément la guerre d'Algérie « fassent l'objet du même effort » (lire aussi page 10).

Gilles Paris

Yasser Arafat et Ehoud Barak vont s'entretenir à Washington avec le président Bill Clinton

Les accrochages israélo-palestiniens ont baissé d'intensité

Pour contribuer à un retour définitif au calme et éventuellement à la reprise des négociations de paix, le président Bill Clinton doit recevoir, jeudi

9 novembre, le président palestinien, Yasser Arafat, avant de s'entretenir, dimanche, avec le premier ministre israélien, Ehoud Barak. Les af-

frontements entre Israéliens et Palestiniens ont baissé d'intensité. Deux Palestiniens ont été tués dimanche 5 novembre.

L'ARMÉE ISRAËLIENNE a tué deux Palestiniens, dimanche 5 novembre, dans la bande de Gaza au cours d'une journée marquée par des affrontements sporadiques, mais la diplomatie commençait à reprendre ses droits à l'approche des rencontres que le président Bill Clinton aura à Washington avec Yasser Arafat et Ehoud Barak.

Un porte-parole de la Maison Blanche a annoncé que M. Clinton recevrait, jeudi, le président palestinien et, dimanche, le premier ministre israélien. Un haut responsable israélien, qui a requis l'anonymat, a indiqué à l'AFP qu'Israël souhaiterait reprendre les négociations « là où elles avaient été interrompues à Camp David », en référence au sommet israélo-palestinien de juillet, qui s'était soldé par un échec. « Ce que nous voulons, c'est un Camp David amélioré » par l'inclusion de garanties en matière de sécurité pour Israël, a-t-il expliqué.

Sur le terrain, malgré les deux décès de dimanche – qui ont porté le bilan de la révolte palestinienne à 179 morts, en quasi-totalité palestiniens, depuis le 28 septembre –, la tendance à une baisse du nombre et de l'intensité des affrontements s'est confirmée dimanche. Cinquante-quatre Palestiniens ont néanmoins été blessés, la plupart par balles caoutchoutées, dans la bande de Gaza, où la



maison d'un citoyen palestinien a été visée, selon lui, par des tirs de roquettes de l'armée israélienne. Quelque 4 000 Palestiniens se sont par ailleurs rassemblés dans le centre-ville, en présence de M. Arafat, pour commémorer les morts des affrontements.

En Cisjordanie, 23 Palestiniens ont été blessés dans des affrontements avec l'armée israélienne. D'après l'armée israélienne, deux colons israéliens ont également

été légèrement blessés par des tirs de Palestiniens alors qu'ils circulaient à bord de leur véhicule dans le nord de la Cisjordanie.

HOMMAGE APPUYÉ

Les responsables israéliens ont toutefois reconnu que M. Arafat avait donné des ordres pour réduire la violence, à la suite de l'accord sur l'arrêt des hostilités qu'il a conclu dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre à Gaza avec le mi-

La Jordanie entre soutien à l'Intifada et crainte de débordements

AMMAN

de notre envoyé spécial

De mémoire de Jordanien, on n'avait plus vu une telle foule depuis la mort de Gamal Abdel Nasser, en 1970. Entre 20 000 et 50 000 personnes, selon les estimations, dans un pays où une manifestation « de masse » en rassemble au maximum 5 000, voilà qui a démontré, le 24 octobre, l'ampleur de la solidarité de la population du royaume avec ses « frères » palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. Mais ce grand rassemblement a aussi constitué un exemple grandeur nature des difficultés et des ambiguïtés dans lesquelles se débat aujourd'hui la monarchie hachémite.

Plusieurs semaines auparavant, les syndicats – dont beaucoup sous influence islamiste – avaient appelé à une manifestation nationale de soutien au « droit au retour » des Palestiniens. La population était appelée à converger vers Chouneh, dernier bourg situé avant le pont Allenby, qui enjambe le Jourdain, point d'entrée par la route vers les territoires occupés par Israël. Le gouvernement avait, dans un premier temps, autorisé la manifestation. Trois jours avant la marche, il

l'interdisait. La veille du jour J, non seulement il l'autorisait de nouveau, mais on annonçait la présence de plusieurs ministres dans le cortège, au point que de nombreux militants palestiniens, dénonçant la « récupération » par le régime, décidaient de ne pas y participer. En même temps, le pouvoir demandait aux autorités locales de veiller à ce que le nombre de véhicules se rendant sur les lieux soit aussi limité que possible.

Résultat : une énorme manifestation à l'issue de laquelle des participants, débordant les barrages militaires et policiers, tentaient de se rendre au pont. Bilan officiel : dix-huit blessés. Mais Amman bruit de rumeurs, la garde aurait tiré et il y aurait eu un mort et 300 blessés.

Publiquement, le régime soutient la lutte du peuple palestinien. Le roi Abdallah II a été donner son sang et toute la presse a titré : « Du sang hachémite pour les blessés de Palestine ». En réalité, le palais est inquiet. « Le roi est en harmonie totale avec son peuple. La situation n'est pas dangereuse, mais nous sommes prêts à toute éventualité », dit Taleb El Rifai, ministre de l'information et étoile montante de la tendance « moderniste » de la monarchie. La

pire de ces éventualités serait évidemment un effet ricochet des affrontements en cours sur l'autre rive du Jourdain, qui mettrait en péril la monarchie. « Nous sommes l'immédiate arrière-cour de la Palestine, les premiers affectés par ce qui s'y passe, émotionnellement, démographiquement et géopolitiquement », dit encore M. Rifai.

« Notre principal problème est démographique. Notre régime ne survivrait pas à un nouveau transfert de population palestinienne »

La Jordanie compte 4,5 millions d'habitants, dont plus de 60 % de Palestiniens, parmi lesquels 1,5 million de réfugiés de 1948-1949 recensés par l'agence onusienne UNRWA et 400 000 déplacés de la guerre de 1967. Ces Palestiniens sont, de fait, des citoyens de seconde zone, largement exclus des fonctions administratives et militaires importantes – mais très présents dans l'économie. En temps habituel, une vraie tension existe entre eux et les Transjordaniens de souche. Le problème, c'est que toute la population, quelle que soit son origine, prend fait et cause pour les Palestiniens. « Et, plus les Israéliens frappent fort, plus les gens sont convaincus que c'est un signe de faiblesse », juge la sociologue Anna Jabber.

Si des élections libres avaient lieu dans le pays, on estime que les islamistes, toutes tendances confondues, recueilleraient 80 % des suffrages. « Le roi, dit un diplomate occidental, fait le grand écart entre son opinion et une stratégie définitive d'ancrage occidental et de maintien de la paix avec Israël », paix que son pays est le seul, avec l'Égypte, à avoir signée dans la région.

Taleb El Rifai n'a pas de mots assez durs pour dénoncer « l'arrogance d'Israël, son incapacité à comprendre le monde arabe, qui risque d'amener toute cette région à l'explosion ». « Tirer sur des manifestants désarmés sur l'esplanade des Mosquées, ce n'est pas seulement croire que la force prévaut toujours, c'est du racisme pur. » Pourtant, il

ministre israélien de la coopération régionale, Shimon Pérès. Ce dernier a rendu un hommage appuyé aux « efforts sincères pour réduire l'ampleur des émeutes » déployés par M. Arafat, en soulignant que « cela prendra plusieurs jours ». De son côté, le ministre des affaires étrangères, Shlomo Ben Ami, a admis que M. Arafat avait « des difficultés réelles pour contrôler totalement la situation ». Le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Shaoul Mofaz, a toutefois averti, dimanche, que l'armée israélienne « saura riposter avec force » si les violences continuent.

Par ailleurs, des soldats israéliens ont ouvert le feu sur des manifestants, dimanche, à la frontière israélo-libanaise, mais il n'y a pas eu de blessés, ont rapporté des témoins. Selon ces derniers, les Israéliens ont tiré en direction de manifestants armés de pierres à l'ancien point de passage de la Porte de Fatma, où une centaine de manifestants s'étaient rassemblés pour brûler des drapeaux israéliens et américains et scander des slogans anti-israéliens. L'Etat hébreu a mis en garde le Liban et la Syrie contre tout débordement frontalier, en les engageant à empêcher des manifestants d'attaquer des soldats cantonnés du côté israélien de la frontière. – (AFP, Reuters.)



Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Polo Pack Clim.

NOUVEAU PRIX
A partir de
71 900 F

10 961⁰⁰ €
1 000 000 TTC



Climatisation, système audio Volkswagen, double airbag, direction assistée, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, verrouillage centralisé, vitres avant électriques...

Nouvelle Polo Pack Clim 

Offre valable sur les véhicules équipés du Pack Clim (comprenant air conditionné manuel et autoradio cassette Béta).
Pack Clim non disponible sur modèle SDI.

La « culture de la haine » gangrène les campus de la Côte d'Ivoire

A Abidjan, des étudiants témoignent de pressions et d'exactions

La rentrée universitaire, prévue d'abord en octobre à Abidjan, a été reportée à une date indéterminée. Ce report est lié principalement à un mouvement

de grève des professeurs, mécontents de leurs salaires. Les événements politiques de ces derniers mois ont provoqué de violents affrontements au

sein de la Fédération estudiantine et scolaire de la Côte d'Ivoire (Fesci), qui a longtemps incarné la lutte pour la démocratie.

ABIDJAN

de notre envoyée spéciale

Cité Mermoz, dans le quartier de Cocody, plusieurs centaines d'étudiants ivoiriens attendent, comme dans les autres cités-U d'Abidjan, la rentrée universitaire.

REPORTAGE

Claver et Philippe portent les traces des violences qui ont secoué l'université

Celle-ci, prévue fin octobre, a été repoussée sine die, non pas tant à cause des « événements » qui ont marqué les lendemains de l'élection présidentielle du 22 octobre qu'en raison d'une grève des enseignants, réclamant le paiement des heures complémentaires et de meilleurs salaires. En ce début novembre, ce n'est pourtant pas cela qui préoccupe le plus Dominique, Darus ou Claver.

Etudiant en première année, Darus, vingt-cinq ans, natif de la région de Man, dans l'ouest du pays, est le seul, parmi ses copains, à avoir voté pour Laurent Gbagbo. Les autres ont voté blanc ou ne sont pas allés aux urnes. Dominique avoue avoir voté pour l'ex-chef de la junte, le général Robert Gueï, grand perdant du scrutin. « Je suis content que Gbagbo ait gagné, bien sûr ! », s'exclame Darus, pour qui la victoire du dirigeant du Front populaire ivoirien (FPI) est un gage de progrès.

« C'est pour l'avenir du syndicat que je ne suis pas optimiste », ajoute-t-il. Sur ce point, toute la bande est d'accord. De la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (Fesci), le célèbre syndicat créé en avril 1990, au moment de l'ouverture au pluralisme, il ne reste aujourd'hui que des « lambeaux », commente, dans le mensuel *Sentiers* d'octobre, l'universitaire Théophile Kouï, qui dénonce la « culture de la haine et du désordre », à laquelle les jeunes

syndicalistes ont, selon lui, cédé. La Fesci, qui « incarnait la combativité des étudiants dans la lutte du peuple pour la démocratie, a sombré dans la violence, en instaurant le dialogue des machettes en son sein », souligne-t-il.

Cette « culture de la haine », Claver, vingt et un ans, en porte encore les traces. Il baisse la tête, pour qu'on voie bien le dessus de son crâne : quatre points de suture y sont encore visibles. C'est le 14 mai que les militaires sont venus l'arrêter, ainsi qu'une dizaine d'autres étudiants de la cité Mermoz. Les forces de l'ordre ont-elles agi, comme l'affirment les étudiants, à la suite de dénonciations ? Embarqués au camp militaire d'Akouédo, les jeunes syndicalistes seront copieusement bastonnés, avant d'être jetés dans des cellules. Ils y resteront une semaine. Leur crime ? « Les militaires nous accusaient d'être "vendus" à Ouattara et d'avoir reçu 100 millions » du chef de file du Rassemblement des républicains (RDR) – lequel sera finalement écarté de la course présidentielle, au nom de « l'ivoirité ».

Ni Claver ni Dominique ne sont membres, pourtant, du RDR. Mais ils ont eu le malheur, admettent-ils, de rallier la cause des syndicalistes dissidents, emmenés par un étudiant nordiste, Dombia Major. Ce dernier s'est publiquement

opposé à l'actuelle direction de la Fesci. A la mi-mai, huit responsables de sections vont jusqu'à exiger, dans une lettre commune, la démission du Bureau exécutif national (BEN) du syndicat, soupçonné de « rouler » pour le régime militaire du général Gueï et ses alliés du FPI. Cela suffit pour faire d'eux des parias.

MACHETTES ET GOURDINS

Secrétaire général de la section Fesci de la cité universitaire de Williamsville, à Abidjan, Philippe Hien, vingt-six ans, n'a pas mis les pieds au campus depuis la fin mai. Lui aussi a été arrêté et bastonné par les militaires. Lui aussi a signé la demande de démission des membres du BEN. Sauf qu'en prime, raconte-t-il, il a failli y laisser sa vie. Le 25 mai, quelques jours après sa libération du camp d'Akouédo, le jeune syndicaliste et plusieurs de ses amis ont, en effet, été victimes, au restaurant universitaire du campus de Cocody, d'un « commando » d'une soixantaine de membres, armés « de machettes, de marteaux et de gourdins ». Philippe Hien et deux de ses camarades sont grièvement blessés.

Le jeune homme porte encore, toutes fraîches, sur le crâne et dans le cou, les cicatrices des coups de machette. « J'ai tout de suite déposé plainte contre le secré-

taire général de la Fesci, Charles Blé Goudé, et contre les quatre membres du BEN qui encadraient le commando. Depuis lors, je n'ai aucune nouvelle du dossier », explique-t-il, en montrant des photos de l'hôpital. Il y a passé plus d'un mois, emmailloté sous les bandages. Pas question, jure-t-il, de retourner dans un amphithéâtre : « Ceux qui m'ont découpé, qui m'ont frappé à coups de machette, ils ont pignon sur rue ! Tant qu'ils seront là, je ne pourrai pas remettre les pieds à la fac. » Philippe Hien dit qu'il a peur. Il n'a pas oublié, pas plus que Dominique, Darus ou Claver, comment sont morts, le 28 septembre, deux étudiants nordistes, Memassa Bakayoto, militant du RDR, et Yves Konan, tous deux défenestrés dans des conditions mystérieuses.

Doyen de la faculté de droit à l'université d'Abidjan-Cocody, le professeur Ouraga Obou, membre de la commission nationale de médiation, constate que « c'est la première fois, en Côte d'Ivoire, que des étudiants se comportent de manière aussi brutale et désolante ». Il n'est pas le dernier à déplorer les « méthodes violentes, anarchistes, et même un peu mafieuses » des membres de la Fesci, dont certains, assure-t-il, sont « d'ex-étudiants sans emploi ».

Soumise aux pressions des partis politiques, la Fesci, après avoir longtemps réussi à rester unie, n'a pas résisté, en décembre 1999, à l'éclatement du Front républicain, ce fragile attelage réunissant les opposants du FPI et du RDR. « La junte militaire du général Gueï a utilisé la Fesci contre le RDR, ce qui a précipité l'éclatement du syndicat », résume un enseignant. La direction de la Fesci ne s'en est pas moins félicitée, vendredi 3 novembre, lors d'une conférence de presse, de la victoire du FPI et du « premier président de la II^e République », Laurent Gbagbo, pour lequel elle avait appelé à voter.

Catherine Simon

« Les Ivoiriens savent désormais que le feu brûle »

La campagne en vue des élections législatives, prévues le 10 décembre, risque-t-elle de relancer la violence estudiantine ? Rien n'est moins sûr. Les autorités ont multiplié, en tout cas, ces derniers temps, les gestes d'apaisement. Bien que certains, visiblement, d'un côté comme de l'autre, rêvent d'en découdre, l'immense majorité des étudiants ne semble pas pressée de voir le campus s'embraser. A l'image de la Côte d'Ivoire ? « Maintenant que les Ivoiriens ont touché le feu de très près, ils savent qu'il brûle, ils savent que la Côte d'Ivoire peut devenir le Rwanda, le Burundi, la Somalie, le Libéria, la Sierra Leone, le République démocratique du Congo, le Congo-Brazzaville, l'Angola, la Yougoslavie... », estimait, vendredi 3 novembre, dans les colonnes du quotidien *Le Jour*, le journaliste Diégou Bailly, redoutant que le décompte des morts ne serve qu'à « approfondir le fossé de la haine et de la division entre les vivants ». – (Corresp.)

Les plans d'allégement de la dette des pays pauvres prennent du retard

Les Etats-Unis autorisent le FMI à vendre de l'or

LE CAMEROUN vient de devenir le onzième pays à bénéficier du programme de réduction de sa dette mené par la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI), après le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal, la Tanzanie, l'Ouganda, le Honduras, le Mozambique et la Bolivie. Ce programme, intitulé HIPC (Highly Indebted Poor Countries : pays pauvres hautement endettés), a été lancé en 1996 par la BM et le FMI et renforcé par les grandes puissances lors du sommet de Cologne en 1999. Sous la pression des organisations non gouvernementales et notamment du mouvement chrétien Jubilee 2000, l'annulation partielle de la dette des pays pauvres est devenue une des priorités affichées du G 7 dans le cadre plus vaste de la lutte contre la pauvreté.

Sur les trente-deux pays susceptibles d'être éligibles à cette initiative, sous le poids d'une dette qui les empêche de décoller économiquement, la communauté internationale s'est engagée à examiner 20 d'entre eux avant la fin 2000. A deux mois du troisième millénaire, cet objectif est loin d'être atteint. Les 50 milliards de dollars nécessaires à sa mise en œuvre, notamment en provenance des Etats-Unis, ne sont pas encore réunis. Certes, le 25 octobre, le Congrès américain a autorisé le FMI (dont les Etats-Unis sont les premiers actionnaires) à vendre une partie de son or pour payer sa contribution à ce programme. Mais il n'a toujours pas donné son feu vert à l'administration américaine pour débloquer les 435 millions de dollars qui correspondent à la quote-part américaine du plan international.

PARCOURS DU COMBATTANT

Quant à la mise en œuvre, elle tient du parcours du combattant. Pour être qualifiés, les pays concernés doivent eux-mêmes présenter un programme de réduction de la pauvreté, comprenant notamment l'amélioration des services de santé, l'éducation et la lutte contre la pandémie du sida. Ces programmes mettent du temps à être élaborés. Cette lenteur est accentuée par l'instabilité politique et les conflits anciens ou nouveaux, notamment en Afrique, où les trois-quarts des pays retenus sont situés. De plus, certains souscrivent à des engagements qu'ils se refusent ensuite à respecter.

Le Cameroun a franchi les étapes au prix d'un sévère redressement de son économie. Cependant, le programme – dit « intérimaire » – de réduction de la pauvreté qu'il a proposé aux institutions financières internationales ne lui donne droit, pour l'instant, qu'à un rééchelonnement de sa dette due au Club de

Paris. Ce n'est qu'à l'issue d'une période de trois ans au plus – et au vu des progrès constatés dans sa mise en œuvre – que le plan de réduction de la dette prendra tout son effet.

D'ores et déjà, l'accord au sein du Club de Paris a pour effet de libérer environ 100 millions de dollars par an, a déclaré, dès l'annonce de son agrément, le président Biya. « Ce succès historique est autant le résultat de la politique de redressement mise en œuvre avec détermination par le gouvernement au cours des deux dernières années que le fruit des sacrifices consentis par le peuple camerounais, qui a su faire preuve de courage et de patriotisme pendant les moments difficiles », a déclaré M. Biya.

NOMBREUX ALÉAS

Outre l'effacement de 2 milliards de dollars en valeur nominale (1,26 milliard de dollars en valeur actuelle), soit 27 % de l'encours total de sa dette – ce qui ramènera la part des recettes publiques consacrée au service de la dette de plus de 23 % actuellement à 12 % en 2001 et à moins de 10 % en 2008 –, le Cameroun obtient du FMI un prêt de 23,3 millions de dollars dans le cadre d'un programme de réduction de la pauvreté (FRPC/PGRF) de trois ans. Le total des versements au titre de ce programme atteint désormais 209,3 millions de dollars.

Pour ce qui est des autres candidats, leur passage d'ici à la fin de l'année est soumis à de nombreux aléas : l'examen de la Guinée-Bissau, prévu, a été reporté pour cause de conflit. Des « difficultés » sont apparues sur les programmes de la Guyana, du Nicaragua, de la Zambie. Le Rwanda est techniquement prêt, mais des interrogations subsistent sur sa participation à des actions militaires. L'étude du cas du Malawi a été repoussé du troisième au quatrième trimestre, à la même période que le Tchad. Quant à la Côte d'Ivoire, elle faisait déjà l'objet de désaccords sur le programme de surveillance de ses engagements avant même les élections et les événements tragiques qui s'ensuivent. Madagascar, le Niger, Sao-Tome-et-Principe, ainsi que l'Ethiopie, sont en liste d'attente. Le Ghana et le Laos, dont le poids de la dette justifierait un effacement, ne souhaitent pas participer au programme pour ne pas discréditer leur signature vis-à-vis des marchés.

Au total, ce sont quelque 90 milliards de dollars qui seront annulés lorsque le programme sera totalement bouclé. Pour que le calendrier soit respecté, il faudrait que, d'ici à la fin de l'année, la communauté internationale ait effacé 17 milliards de dollars.

Babette Stern

Le bilan officiel des tueries est sans doute sous-évalué

ABIDJAN

de notre envoyée spéciale

Le bilan officiel des tueries qui viennent d'ensanglanter la Côte d'Ivoire est-il « très en deçà de la réalité », comme l'affirme le président du Mouvement ivoirien des droits humains, Zoro Epiphane Ballo, ou seulement « partiel et provisoire », comme l'indique le professeur Ouraga Obou, doyen de la faculté de droit et membre de la commission nationale de médiation, qui devrait tenir sa première réunion prochainement ? Selon le gouvernement, il y aurait eu 171 morts, au total, dont 164 dans la seule ville d'Abidjan, et plus de 350 blessés.

Les premières violences ont éclaté mardi 24 et mercredi 25 octobre, lorsque les militaires ont tiré sur les manifestants, appelés à saluer la victoire à la présidentielle du dirigeant du Front populaire ivoirien (FPI), Laurent Gbag-

bo. Parmi ces marcheurs, se trouvaient une majorité de militants ou de sympathisants du FPI, « mais aussi des gens du Rassemblement des républicains (RDR), du Parti démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI), tous ceux, en fait, qui en avaient assez du régime militaire », assure Ouraga Obou.

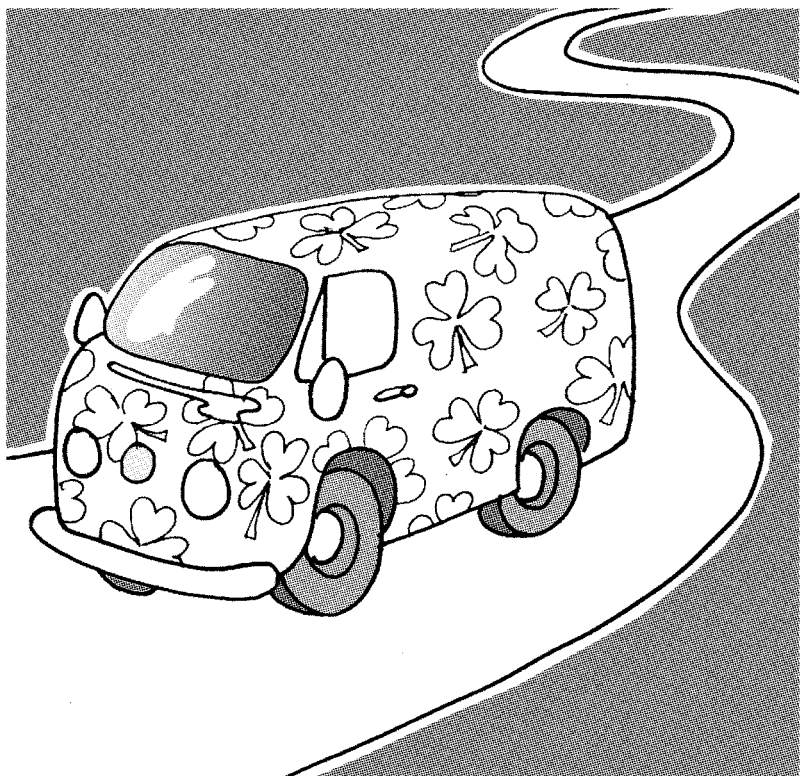
« LA COLÈRE EST LÀ, TAPIE »

La deuxième vague des tueries a commencé le jeudi 26 octobre, quand des manifestants du RDR, le parti d'Alassane Ouattara, sont à leur tour descendus dans la rue, pour demander l'organisation d'un nouveau scrutin. Une église du quartier de Cocody aurait alors été la cible des militants du RDR. Les forces armées, là encore, ont tiré. Mais elles n'ont pas été les seules à participer au carnage. Des contre-manifestants chrétiens y ont pris part et plusieurs mos-

quées ont été attaquées. Les victimes de cette deuxième vague de violences – dont les 57 hommes du charnier découvert, le 27 octobre, près du quartier de Yopougon – sont toutes originaires du nord.

« La colère est là, tapie. Il suffirait d'un rien pour que le feu reprenne », ajoute le doyen de la faculté de droit, qui veut croire, néanmoins, aux efforts d'apaisement. Il cite en exemple les réunions entre militants du RDR et du FPI, organisées, ces derniers jours, à Yopougon et à Anyama, près d'Abidjan. Pour qu'une « paix durable » s'instaure, « il faudra que l'on sache ce qui s'est réellement passé : l'objectif de notre commission nationale, ce n'est pas de juger ou de condamner, mais de faire la lumière et créer les conditions du dialogue et du rapprochement ».

C. S.



L'Irlande en toute liberté avec un forfait avion/voiture.

Découvrez la campagne Irlandaise pour seulement par jour.

à partir de Pour de plus de détails ou d'informations sur nos tarifs Paris/Dublin contactez Aer Lingus tél: Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn.) ou votre agence de voyages.

Les autorités marocaines ont expulsé le chef du bureau de l'Agence France-Presse à Rabat

Une mesure qui intervient dans un contexte de reprise en main de l'information

Les autorités marocaines ont donné quarante-huit heures au chef du bureau de l'Agence France-Presse (AFP) à Rabat pour quitter le

royaume. Elles reprochent à Claude Juvénal de s'être « écarté de la déontologie » en publiant des informations « à caractère hos-

tile ». Cette mesure constitue une « atteinte flagrante au droit d'informer », a indiqué la direction de l'AFP.

LE CHEF du bureau de l'Agence France-Presse (AFP) à Rabat, Claude Juvénal, a été prié de quitter le Maroc, lundi soir 6 novembre au plus tard, à la demande des autorités du royaume qui lui avaient annoncé, vendredi, le retrait de son accréditation. Aucune explication précise n'a été avancée par les autorités pour justifier leur geste. Citant une « source autorisée au ministère de la culture et de la communication », la MAP, l'agence de presse officielle, se contente d'expliquer que M. Juvénal « s'est écarté de l'éthique et de la déontologie de la profession en prenant des initiatives à caractère hostile au Maroc et à ses institutions ». Les dépêches d'agence signées par le directeur du bureau de l'AFP « étaient rarement motivées par le souci d'informer mais plus souvent inspirées par la volonté de nuire en suscitant confusion, ambiguïté et parfois conflits au sein de la communauté internationale », ajoute l'agence.

De son côté, le quotidien officieux du royaume, *Le Matin du Sahara*, écrivait dans son édition de dimanche que « depuis plusieurs années, M. Juvénal n'avait de cesse de mettre en doute, de critiquer, voire surtout de dénaturer – avec une mauvaise foi caractérisée –, toutes les initiatives et réformes entreprises par le Maroc ».

Pour la direction générale de l'AFP, les deux décisions prises à l'encontre de M. Juvénal sont « très graves et tout à fait inhabituelles ». « En l'absence de motif les justifiant, elles ne peuvent être interprétées que comme une atteinte flagrante au droit d'infor-

plupart des organes de presse du royaume sont abonnés aux services de l'agence française. Rabat était d'ailleurs intervenu auprès de la direction de l'AFP pour demander le remplacement de M. Juvénal.

La crise a commencé en août

Le Quai d'Orsay « regrette »

Interrogé, lundi matin 6 novembre par *Le Monde*, le porte-parole du ministère français des affaires étrangères, François Rivasseau, a fait le bref commentaire suivant : « Nous sommes attachés à la liberté de la presse partout dans le monde et donc, bien sûr, au Maroc. S'agissant de la mesure concernant M. Juvénal, nous regrettons qu'on en soit arrivé là. » Aucun autre commentaire du Quai d'Orsay n'est prévu.

Sous le règne de Hassan II, deux autres correspondants de l'Agence France-Presse à Rabat, Pierre Doublet et Jean-Marie Wetzlel, avaient été expulsés. Une mesure identique devait frapper, en février 1983, un journaliste du *Monde*. Correspondant de notre journal au Maroc, Roland Delcour fut expulsé pour avoir mis en doute la version officielle de la mort du général Dlimi, le directeur des aides du camp du roi Hassan II, dans un banal accident de la circulation. Roland Delcour avait évoqué l'hypothèse d'un assassinat politique du général sur ordre de Hassan II.

mer », poursuit un texte publié, samedi, à Paris. Même si les autorités n'indiquent pas de façon précise les raisons de l'expulsion de Claude Juvénal, il ne fait guère de doute que, depuis près d'une année, celles-ci étaient fort mécontentes de la « couverture » du Maroc par l'AFP. Or, la

1999 lorsque l'AFP, en se basant sur « de très bonnes sources », avait fait état de l'utilisation ponctuelle du Maroc comme base arrière par des islamistes algériens. L'information, officiellement démentie, avait contribué à dégrader des relations algéro-marocaines déjà passable-

ment tendues. La couverture exhaustive du procès de Mustapha Adib – un capitaine qui, pour la première fois, avait dénoncé, dans les colonnes du *Monde*, la corruption dans l'armée – n'a fait qu'envenimer les choses. Fin octobre, à l'occasion du « pèlerinage » au bain de Tazmamart, le bureau de l'AFP avait repris un communiqué de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH) qui mettait en cause pour leur activité pendant « les années noires » Hosni Benslimane, le chef de la gendarmerie royale, et Hamidou Laâgniri, le patron de la Direction de la surveillance du territoire (DST), deux hommes très influents.

Pour l'association Reporters sans frontières (RSF), l'expulsion de M. Juvénal démontre « l'intolérance croissante dont font preuve les autorités marocaines [et] rappelle des pratiques autoritaires en vigueur sous le règne d'Hassan II que l'on croyait disparues ». Elle ajoute que, depuis le début de l'année, sept journaux ont été interdits et trois journalistes assignés à résidence. RSF déplore que « le Maroc ne tienne pas ses promesses alors que tant de signes encourageant avaient été donnés depuis l'accession de Mohammed VI au trône ».

Jean-Pierre Tuquoï

Le sud et le centre de l'Angleterre victimes de graves inondations

LONDRES

de notre correspondant

Les pluies torrentielles et les inondations qui sévissent depuis plus d'une semaine dans le sud et le centre de l'Angleterre n'ont jamais eu d'équivalence depuis 1947, ni en violence ni en dégâts infligés. Des vents venus de l'Atlantique dont la vitesse dépassait parfois les 160 km/h et des précipitations supérieures à 30 millimètres ont balayé, dans la nuit de dimanche à lundi, d'abord le pays de Galles et la Cornouailles, avant de frapper les comtés du Yorkshire, Gloucester, Kent, Sussex et Cambridgeshire. En Cornouailles, les précipitations ont atteint 34 millimètres. L'Agence de l'environnement, responsable du dispositif de lutte contre les inondations, a publié douze bulletins d'alerte prévoyant de graves crues et cent vingt-six autres « points chauds » potentiels.

Dans le Yorkshire, déjà en proie à de graves inondations la semaine dernière, les rivières Ouse et Derwent ont atteint leur plus haut niveau depuis 1625. La Severn dans les Midlands, l'Uke dans le Sussex et la Dee au pays de Galles sont à nouveau affectées par la montée des eaux. Le village de Sandhurst a été évacué en raison de possibles

fuites toxiques provenant d'une usine chimique, située dans une zone inondée qui avait été incendiée, fin octobre, à la suite d'un violent orage. Des centaines de soldats ont été mobilisés pour venir en aide aux services d'urgence débordés. Les compagnies d'assurances estiment que les dégâts dépassent déjà les 200 millions de livres (2,2 milliards de francs). Selon la météo, le mauvais temps devrait se poursuivre au moins jusqu'au 9 novembre.

D'UN EXTRÊME À L'AUTRE

« C'est une goutte dans l'océan de ce qui est nécessaire pour empêcher un nouveau désastre », s'est plaint David Rogers, le chef du conseil de l'East Sussex, l'une des régions les plus touchées par les intempéries, à propos de la rallonge budgétaire de 51 millions de livres sur quatre ans promise par le gouvernement pour aider les autorités locales à renforcer les mesures de prévention des inondations. Mais, pour le vice-premier ministre, John Prescott, ces intempéries sont d'abord le résultat d'une terre surchauffée par l'effet de serre, avec le climat oscillant d'un extrême à l'autre. Cette explication climatique a l'avantage de justifier le refus

du chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, de diminuer les taxes sur le prix de l'essence à la pompe (les plus élevées en Europe) dans le budget préliminaire devant être présenté le 8 novembre. Le gouvernement est confronté à l'ultimatum des routiers et des paysans qui avaient paralysé le pays en septembre.

John Prescott a, par ailleurs, critiqué ce qu'il considère comme la politique laxiste des autorités locales en matière de planification de l'habitat. Les municipalités touchées par les inondations sont accusées d'avoir délibérément ignoré les avertissements de l'Agence de l'environnement quant aux dangers de la construction de nouveaux lotissements près de rivières. Les inondations de ces derniers jours pourraient remettre en question la construction prévue de plus de 40 000 logements par an dans des zones rurales du Sud-Est anglais pour faire face à l'augmentation de la population dans la région la plus riche du pays. Les promoteurs immobiliers, par exemple, pourraient être contraints à participer financièrement à la construction de défenses contre les crues.

Marc Roche

Le mal-être de Brigitte Sauzay à la chancellerie allemande...

La conseillère de M. Schröder pour les relations avec la France est de plus en plus marginalisée

BERLIN

de notre correspondant

L'auteur du *Retour à Berlin* va-t-elle rentrer à Paris ? Brigitte Sauzay, conseillère pour les relations franco-allemandes de Gerhard Schröder, est de plus en plus marginalisée à la chancellerie à Berlin. Depuis l'été, la Française, qui fut l'interprète des

présidents Pompidou, Giscard d'Estaing et surtout de François Mitterrand, qu'elle conseilla beaucoup sur l'Allemagne, a des difficultés grandissantes à voir aboutir les propositions qu'elle fait au chancelier. « On ne la voit plus à aucune réunion », commente un fonctionnaire de la chancellerie. « Brigitte doit retourner à Paris », lâche un autre. L'intéressée, qui fait beaucoup la navette entre Berlin et Paris, où sa famille est restée, s'est elle-même rendue en octobre au Quai d'Orsay, dont elle est en congé, pour discuter d'un retour honorable après les élections allemandes de 2002, estimant qu'elle a beaucoup fait pour les relations franco-allemandes.

Gerhard Schröder ne semble pas envisager de se séparer d'elle avant ce terme, ce qui serait un aveu d'échec et pourrait être mal compris en France. Mais il aurait fait part à des députés sociaux-démocrates de sa déception sur les résultats obtenus par M^{me} Sauzay pour faciliter les relations politiques avec la France, en particulier avec le premier ministre Lionel Jospin. Ses interventions publiques sont moins souhaitées. Début octobre, le chancelier s'était agacé d'apprendre que sa conseillère avait accepté d'aller sur un plateau de télévision parler, à l'occasion du dixième anniversaire de la réunification, du sujet délicat des relations Kohl-Mitterrand.

M^{me} Sauzay, cofondatrice avec l'historien Rudolf von Thadden de l'institut franco-allemand de Genshagen, près de Berlin, avait rejoint

au printemps 1998 l'équipe de campagne du candidat Schröder : réputé eurosceptique et anglophile, ce dernier avait fait un « coup » politique pour montrer qu'il prenait au sérieux les relations franco-allemandes et n'avait rien à envier au grand européen Helmut Kohl. M^{me} Sauzay a constitué après les élections une équipe de cinq personnes à la chancellerie. Mais elle s'est vite heurtée aux fonctionnaires allemands, en particulier à Michael Steiner, conseiller diplomatique de M. Schröder, qui avaient du mal à accepter que cette Française, sans compétences techniques, empîète sur leurs prérogatives. A Paris non plus, diplomates et énarques ne lui ont pas facilité la tâche, beaucoup ne cachant pas leur méfiance à l'encontre d'une « intruse » qu'ils qualifient souvent d'« ancienne inter-prète ». « Nous avons le sentiment qu'elle n'est pas considérée par le côté français comme le souhaiterait le chancelier. On essaie de la court-circuiter », explique le député social-démocrate (SPD) Gemot Erler.

UN « TRAVAIL NOVATEUR »

Ancienne des réseaux mitterrandiens, M^{me} Sauzay est sans doute moins introduite à Matignon et au Parti socialiste que ne le croyait le chancelier. « François Hollande ne l'a jamais reçue », ricane un de ses détracteurs à Berlin. Grande dame française devisant philosophie pour les Allemands, intellectuelle jouant les diplomates pour les Français, M^{me} Sauzay, qui a voulu être au-

dessus de la mêlée, s'est trouvée prise dans la tourmente des difficiles relations franco-allemandes.

Elle a sans doute commis l'erreur au début de vouloir « survivre » M. Schröder dans les salons de la gauche parisienne. Sans grand succès, Paris voyant au début plus en lui le provincial de Basse-Saxe que celui qui permettrait à son pays de commencer à se moderniser. Observatrice privilégiée de l'Allemagne, elle avait pourtant vu avant beaucoup les dérives conservatrices du système Kohl, le raidissement de la société allemande, mais elle n'a pas toujours été entendue, car à l'époque, il fallait imposer l'euro et M. Kohl était sacré. In fine, M^{me} Sauzay a une vision originale, sortant des poncifs politiquement corrects sur l'Allemagne.

Pour éviter des coups dont la méchanceté surprend, elle s'est concentrée sur des sujets originaux, plus sociologiques ou culturels que diplomatiques. L'intéressée défend son bilan, affirmant que « grâce à la confiance que veut bien me témoigner le chancelier Gerhard Schröder, je suis en mesure d'effectuer un travail novateur, parfois un peu en dehors des schémas classiques, au confluent des relations politiques et des contacts entre les sociétés civiles des deux pays ». C'est ce qu'elle fait notamment avec succès à l'institut de Genshagen. Mais est-il indispensable pour cela d'être conseillère du chancelier allemand ?

Arnaud Leparmentier

La Russie réimplique l'OTAN dans le naufrage du « Kursk »

SEVEROMORSK. La marine russe a renouvelé ses accusations, dimanche 5 novembre, contre l'OTAN, en se disant assurée qu'un sous-marin d'un pays de l'Alliance atlantique avait causé le naufrage du *Kursk*, le 12 août, en mer de Barents. « Le commandement de la marine russe est désormais certain que la perte du *Kursk* est due à une collision avec un sous-marin étranger », a indiqué le commandement de la flotte du Nord à l'agence Interfax. « Il n'y a qu'un problème, c'est d'établir à 100 % auquel des pays membres de l'OTAN il appartient », a-t-il ajouté. A bord du *Kursk*, les explosions ont effacé « la plupart des traces » du choc, mais « mais pas toutes ». La Russie est engagée dans l'identification du sous-marin. Dès le naufrage, Moscou avait désigné les Etats-Unis et le Royaume-Uni. – (AFP)

Pétition d'intellectuels français en faveur de grévistes de la faim tunisiens

PARIS/TUNIS. M^{re} Jacques Gaillot, François Gèze, directeur des éditions La Découverte, le professeur Albert Jacquard, Olivier Mongin, directeur de la revue *Esprit*, le professeur Léon Schwartzberg ainsi que Robert Verdier, président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme, viennent d'adresser une lettre ouverte au président Ben Ali pour lui faire part de leur très vive préoccupation quant au sort d'un certain nombre de détenus tunisiens, islamistes présumés, actuellement en grève de la faim. Certains observent leur mouvement depuis plus de 65 jours et seraient dans un état désespéré. Parmi eux : Abdellatif Bouhijla qui a entamé son action le 28 août, et Abdallah Drissa, le 10 septembre. Ramzi Khalsi et plusieurs autres grévistes auraient interrompu leur mouvement le week-end, mais plusieurs d'entre eux risquent de souffrir de séquelles définitives dues à leur jeûne prolongé.

DÉPÊCHES

■ PHILIPPINES : la Chambre des représentants doit engager cette semaine la procédure en destitution du président Joseph Estrada, impliqué dans une affaire de corruption. L'opposition affirme avoir recueilli plus du tiers des voix nécessaires à la saisine du Sénat qui serait alors chargé de juger le chef de l'Etat. Parallèlement, une négociation en vue d'une démission à l'amiable d'Estrada s'est amorcée entre l'ancienne présidente Cory Aquino et le secrétaire aux finances José Pardo. – (Corresp.)

■ ETATS-UNIS / CORÉE DU NORD : le président Bill Clinton n'ira pas à Pyongyang à la suite de sa tournée en Asie, milieu novembre, au cours de laquelle il doit se rendre à Brunei pour le sommet du Forum économique Asie-Pacifique (APEC) puis au Vietnam, a annoncé, samedi 4 novembre, la Maison Blanche. La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, en visite à Pyongyang du 23 au 25 octobre, avait retiré l'impression que le dirigeant nord-coréen Kim Jong Il était prêt à faire des concessions sur son programme de production et d'exportation de missiles. – (Corresp.)

■ ETHIOPIE : le dernier empereur d'Ethiopie, Haïlé Sélassié, a été enterré, dimanche 5 novembre, à Addis Abeba, en présence de la famille impériale, d'officiers de la garde en grand uniforme, d'anciens combattants en tenue traditionnelle et de dignitaires de l'Eglise orthodoxe. Seuls, quelques milliers d'habitants de la capitale s'étaient déplacés pour assister à la cérémonie. Les restes de l'empereur étaient conservés depuis 1992 après avoir été inhumés dans une fosse où ils avaient été jetés par les dirigeants de la Révolution de 1974. – (AFP)

■ IRAK : les vols intérieurs ont repris, dimanche 5 novembre, pour la première fois depuis la guerre du Golfe en 1991. Deux avions d'Iraqi Airways ont décollé de l'aéroport international de Bagdad pour Bassorah (sud) et Mossoul (nord). Par ailleurs, Bagdad a accordé l'asile politique à deux Saoudiens qui avaient détourné, le 15 octobre, un avion saoudien sur l'Irak, a annoncé le ministre irakien des affaires étrangères. L'Arabie saoudite avait demandé à deux reprises l'extradition des deux Saoudiens. – (AFP)

■ DANEMARK : le gouvernement de centre gauche, minoritaire au Parlement, a conclu, dimanche 5 novembre, un accord sur le budget 2001, qui sera excédentaire — avec des partis d'extrême gauche et une petite formation centriste. Les pourparlers avec la droite traditionnelle ont échoué, donnant au prochain budget une tonalité plus sociale : 2,5 milliards de couronnes (335 millions d'euros) supplémentaires seront consacrés, en particulier, aux plus défavorisés. – (Corresp.)

La leçon de morale politique

de Jean Paul II

VATICAN. Quelque 2 500 hommes politiques, venus de 90 pays, ont participé, samedi 4 et dimanche 5 novembre, au Jubilé des gouvernants et parlementaires. Parmi eux, Mikhaïl Gorbatchev, et douze députés et sénateurs français. Le pape leur a demandé de vivre « l'engagement politique comme un service, qui exige une grande compétence dans l'accomplissement de son devoir et une moralité à toute épreuve dans l'exercice désintéressé et transparent du pouvoir ». Il a ajouté que la politique n'était pas réductible « à une pure médiation d'intérêts ou à une question de démagogie ou de calculs électoralistes. » – (AFP, Reuters.)

(Publicité)

Appel à Monsieur Zine El Abidine Ben ALI Président de la République tunisienne

Depuis deux années, M. Kamel Hamzaoui, 56 ans,
• membre du Comité central du RCD ;
• Maire de Foussana pendant 15 ans ;
• Président de l'Avenir Sportif de Kasserine pendant 15 ans.

Croute en prison pour purger une peine de 13 ans prononcée à la suite d'un procès expéditif où il a été jugé sans la moindre garantie censée être octroyée à tout justiciable.

Monsieur le Président,

La Tunisie de l'ère nouvelle, fidèle aux choix et aux valeurs fondamentales du changement, est plus que jamais attachée à la dignité de l'être humain et à sa liberté partout dans le monde. Vous avez accordé aux droits de l'homme et à leur dimension universelle et globale, une place prépondérante dans vos préoccupations, et cela depuis le changement. Vous vous êtes assidûment employé à promouvoir les droits de l'homme à la lumière de ces principes, avec une foi et une détermination inflexibles. Vous avez ordonné de nombreuses mesures dans le sens de la consolidation des droits de l'homme. Vous vous êtes également attaché à promouvoir les moyens de défense des droits des justiciables de manière à sauvegarder leurs intérêts, à concrétiser les valeurs de l'Etat de droit et à réaliser la justice et l'équité.

Aussi avons-nous décidé, Monsieur le Président, de vous saisir par le canal de la presse internationale en espérant vivement que vous mettiez un terme à cette affaire, la presse locale ("El Bayani", "Akhar Echabab", "Adhwa", "Echourouk", "El Arab", "El Jomhouria", "Les Annonces", "La Liberté" et "Essarih") nous ayant interdit toute publication. De même, malgré nos nombreuses lettres et les 40 faxes adressés à votre Excellence, vous semblez ne pas être au fait de cette affaire qui tient à cœur pour la famille de Kamel Hamzaoui ainsi que pour ses nombreux amis dans la région de Kasserine. C'est donc à vous, Monsieur le Président, qui êtes le garant des institutions, que nous adressons aujourd'hui cet appel pressant, avec le souhait que la famille Kamel Hamzaoui obtienne une audience avec vous et l'espoir de sa prochaine libération.

Veuillez, Monsieur le Président de la République, trouver l'expression de notre haute considération.

Le comité pour la libération de Kamel Hamzaoui

REUSSIR LES ADMISSIONS PARALLÈLES

► Sur DEUG, DUT, BTS :

• Concours "Profils"
"Tremplin", "Passerelle"

► Sur Licence :

• Sciences Po (Attention : examen courant mars)
• Ecoles de journalisme
• HEC-ESCP EM Lyon, concours "Tremplin", "Profils", "Passerelle",

► Sur Maîtrise :

• ESSEC,
• CRFPA-ENM,
• DECF-DESCF

IPESUP

18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

MAJORITÉ A la veille du sommet de la gauche « plurielle », qui doit se réunir mardi 7 novembre, un sondage de l'institut CSA pour *Le Monde* montre que le jugement des

Français sur le bilan de presque trois ans et demi de gouvernement est mitigé. L'opinion n'est pas hostile, mais se déclare avant tout indifférente (36 %), et la proportion des

déçus est de 29 %. La satisfaction l'emporte chez les sympathisants de la gauche, mais de peu (35 %) devant l'indifférence (34 %). ● LES ATTENTES portent essentiellement sur

une politique économique et sociale plus redistributive en faveur des ménages modestes, cela devant passer avant tout par la baisse des impôts. ● AU SEIN de la gauche « plu-

rielle », les Verts sont la formation qui suscite le plus fort souhait d'un renforcement de son influence, afin d'équilibrer un Parti socialiste perçu comme hégémonique (*lire page 9*).

Les Français reprochent au gouvernement de manquer de dynamisme

Interrogées sur leur évaluation du bilan de la gauche au pouvoir et sur leurs attentes pour les mois à venir, les personnes sondées par CSA pour « Le Monde » expriment une opinion mitigée. Les hommes et les cadres sont plus satisfaits que les femmes, les ouvriers et les employés

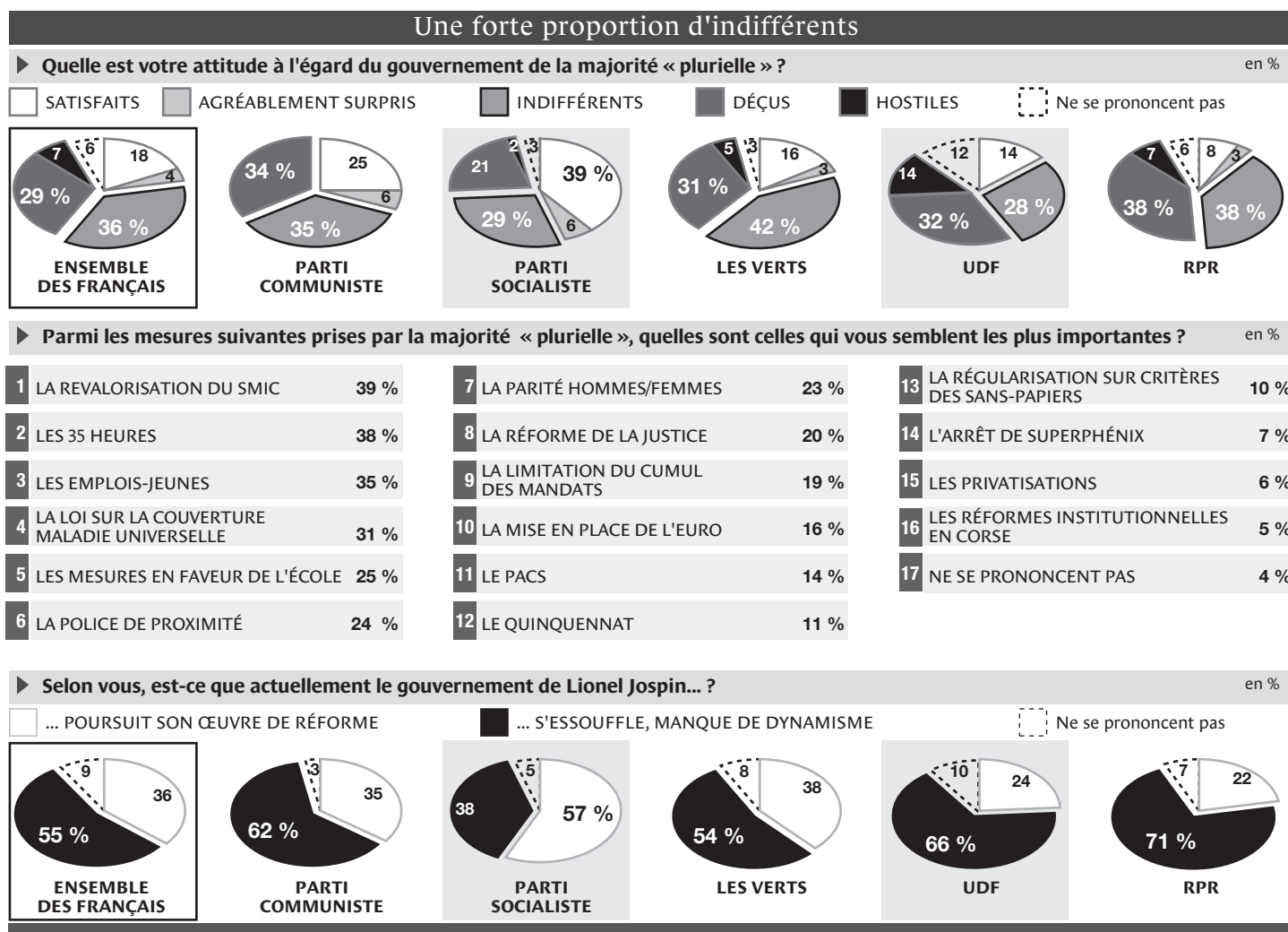
APRÈS le coup de colère de l'opinion, en septembre, contre le premier ministre, tout semble rentré dans l'ordre : Lionel Jospin a regagné, en deux mois, la vingtaine de points de confiance qu'il avait perdus et a retrouvé le niveau de popularité - exceptionnel - dont il bénéficie depuis son arrivée à Matignon. Au-delà de ce brusque trou d'air, cependant, l'enquête réalisée par CSA pour *Le Monde* démontre que l'élan des trois premières années de la législature, sans être brisé, est sérieusement ralenti. Non seulement les grandes réformes de cette première période sont tenues pour acquises, mais les attentes des Français ont progressivement changé.

L'attitude des personnes interrogées par CSA à l'égard du gouvernement et de la majorité « plurielle » est désormais mitigée. Certes, le premier ministre pourra se rassurer de constater qu'après un bail déjà long, 18 % des Français se déclarent satisfaits, contre 7 % hostiles (et 12 % seulement parmi les sympathisants de droite). Toutefois, 29 % des sondés se disent déçus et, surtout, 36 % indifférents. Si l'indifférence peut être jugée par un gouvernement préférable à la déception ou à l'hostilité, elle témoigne d'un doute d'autant plus gênant qu'il est aussi répandu à gauche (34 %) qu'à droite (33 %).

L'électorat de gauche, lui-même, est partagé. Les sympathisants socialistes sont, logiquement, les plus nombreux à se dire satisfaits (39 %) ou agréablement surpris (6 %), mais un sur cinq (21 %) affiche sa déception et plus d'un sur quatre (29 %) avoue son indifférence. C'est chez les partenaires du PS que le trouble est le plus sensible : les sympathisants communistes ont un peu plus nombreux à témoigner leur déception (34 %) ou leur indifférence (35 %) que leur satisfaction (31 %) ; plus encore, chez les Verts, les déçus ou hostiles (36 %) et les indifférents (42 %) sont beaucoup plus nombreux que les satisfaits (19 %). A la veille du sommet de la gauche et quelques jours avant le congrès du parti de Dominique Voynet, un tel constat ne peut que nourrir les forces centrifuges dans cette composante de la majorité.

CONTENTEMENT DES CADRES

Sociologiquement, enfin, l'attitude à l'égard du gouvernement soulève de nombreuses questions. En dépit des réformes engagées, comme la parité en politique, et malgré la reconnaissance par l'opinion de la place déterminante des femmes ministres dans l'équipe de M. Jospin, le taux de satisfaction chez les femmes interrogées par CSA est beaucoup plus faible (17 % satisfaites ou agréablement surprises) que chez les hommes (28 %). De même, plus d'un jeune de moins de trente-cinq ans sur deux se déclare indifférent. Enfin, ce sont de



loin les cadres (28 %) et les détenteurs de revenus supérieurs à 15 000 francs (30 %) qui sont les plus satisfaits du gouvernement, contre 24 % chez les ouvriers et seulement 15 % chez les employés. Le constat en a été fait régulièrement depuis trois ans mais il se confirme : la gauche « plurielle » a plus de mal

à convaincre les catégories populaires que les couches aisées de la population.

C'est d'ailleurs dans le domaine de l'action en faveur des catégories populaires que le bilan est le plus négatif : 63 % des personnes interrogées (et jusqu'à 79 % des sympathisants communistes) estiment

que le gouvernement ne s'est « pas suffisamment occupé des classes populaires, employés et ouvriers » ; ils sont moins nombreux (57 %) à juger qu'il ne s'est pas assez occupé « des exclus, des chômeurs et des précarisés » alors que, il y a un an, c'était encore l'action en faveur des chômeurs qui était jugée déficiente.

Le constat le plus marquant, cependant, est celui que, pour une nette majorité de sondés (55 %), le gouvernement « actuellement s'essouffle, manque de dynamisme », contre 36 % qui jugent qu'il « poursuit son œuvre de réforme ». Les participants au sommet de la gauche, au premier rang desquels le premier

secrétaire du parti socialiste, François Hollande, seront d'autant plus attentifs à ce jugement qu'il témoigne, chez les communistes comme chez les Verts, d'une réelle impatience : alors que les socialistes sont 38 % - ce qui n'est déjà pas rien - à juger que le gouvernement s'essouffle, plus d'un sympathisant des Verts sur deux (54 %) partage ce sentiment, de même que près de deux communistes sur trois (62 %).

L'« IMPORTANCE » DES 35 HEURES

En dépit de ces frustrations, il est indéniable que le gouvernement a construit, depuis trois ans, un ensemble de réformes parfaitement identifiées et qui lestent son bilan. Ainsi, 38 % des sondés estiment que les 35 heures sont la mesure « la plus importante » prise par le gouvernement ; ils sont même 49 % à le penser chez les sympathisants de la gauche « plurielle » et 51 % chez les ouvriers. De même, les emplois-jeunes (35 %) et la couverture maladie universelle (31 %) sont mentionnées par le tiers des sondés. En dehors de ces trois réformes emblématiques, plusieurs autres ont été clairement mémorisées : les mesures en faveur de l'école, malgré les turbulences provoquées par Claude Allègre (25 %) ; la police de proximité (24 %) ; la parité hommes-femmes (23 %) ; la réforme de la justice (20 %) et la limitation du cumul des mandats (19 %).

Dans ce palmarès de l'action gouvernementale, toutefois, la mesure la plus fréquemment citée (39 %) n'est pas une grande réforme, mais la revalorisation du SMIC, pourtant modeste depuis trois ans. Cette réponse est moins significative d'un jugement sur le passé que d'une attente pour le présent.

Gérard Courtois

55 % des sondés attendent de la gauche une politique « plus sociale »

AU-DELÀ du jugement porté par l'opinion sur le bilan du gouvernement, les attentes exprimées par les Français pour les mois à venir sont également embarrassantes pour Lionel Jospin. C'est, en effet, une sérieuse correction de trajectoire que souhaitent les personnes interrogées par CSA. Ainsi, une nette majorité (55 %) attendent du gouvernement qu'il conduise une politique plus « sociale », contre 24 % qui appellent de leurs vœux une politique plus « libérale » et 16 % seulement qui estiment que l'action du gouvernement doit « continuer comme aujourd'hui ».

De façon encore plus significative, ce sont les gros bataillons de la gauche qui souhaitent cette inflexion « sociale » : 63 % des employés et des ouvriers, 63 % des sympathisants des Verts, 65 % des

socialistes et 67 % des communistes. De même, il n'y a guère d'ambiguïté sur la manière dont les Français souhaitent que le gouvernement utilise les fruits de la croissance retrouvée : deux sur trois (65 %) prônent « la redistribution sociale vers les ménages les plus modestes pour accroître la consommation », contre 30 % seulement qui souhaitent « la mise en place de réformes structurelles pour adapter l'économie et les entreprises à la mondialisation ». A l'exception des sympathisants de l'UDF et de Démocratie libérale, toutes les catégories politiques se prononcent en faveur de la redistribution : les communistes (89 %), les socialistes (77 %), les Verts (73 %), mais aussi les sympathisants du RPR (59 %).

L'attente d'une politique plus sociale et redistributive est confir-

mée par les priorités que les Français souhaitent voir mises en œuvre par le gouvernement. En tête, toutes catégories, c'est la baisse des impôts qui est souhaitée par 44 % des sondés (et 41 % des sympathisants de gauche). La garantie des retraites - épineux dossier mis sous le boisseau par le gouvernement - arrive en deuxième position (41 %), et l'emploi en troisième position seulement (36 %), ce qui témoigne indéniablement de la déteinte sur le front du chômage puisque, il y a encore deux ans, l'emploi était, de très loin, la première préoccupation des Français.

Derrière ces trois priorités majeures, cinq domaines d'action suscitent de fortes attentes : la sécurité (28 %, mais 24 % à gauche), l'éducation (27 %, et 29 % à

gauche), le pouvoir d'achat (23 %, et 20 % à gauche), puis la lutte contre la précarité et l'environnement (chacun 21 %, mais 25 % à gauche). La lutte contre le racisme est également largement citée à gauche (24 %, contre 19 % pour l'ensemble des sondés), tandis que la lutte contre la corruption (18 %) et l'égalité hommes-femmes (16 %) ne provoquent pas de clivage droite-gauche significatif. A noter, enfin, que la modernisation des institutions n'est une priorité que pour 7 % des Français et les réformes en Corse que pour 2 %.

TENDANCES « PLURIELLES »

A l'intérieur même de la majorité, le positionnement des trois principaux partis par rapport aux priorités souhaitées souligne nettement les nuances, voire les diver-

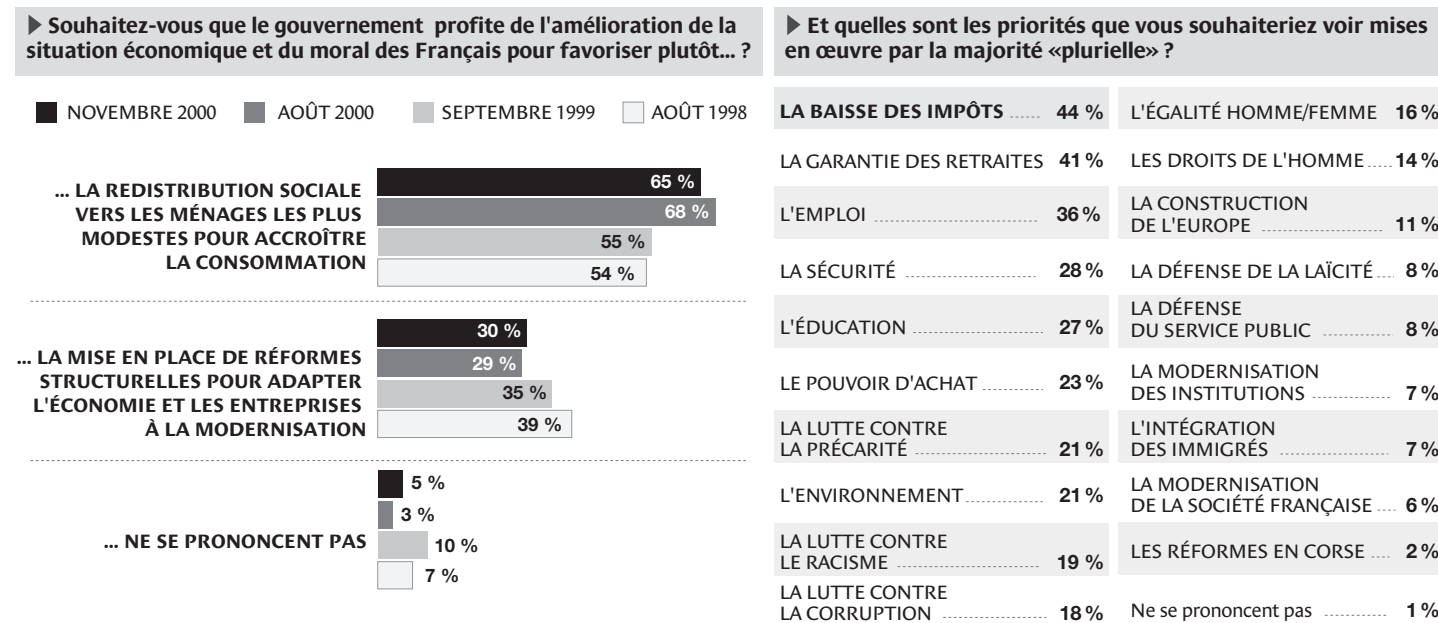
gences qui se sont exprimées au cours des dernières semaines. Ainsi, la fibre sociale des sympathisants communistes est très sensible : ils sont 51 % à juger que la priorité numéro un est l'emploi (contre 43 % chez les socialistes et 31 % chez les écologistes) et 39 % à être attachés à la lutte contre la précarité (contre 26 % et 24 % respectivement chez les socialistes et les Verts). Mais les communistes sont également les plus nombreux à gauche à recommander un effort de baisse des impôts (45 %, contre 42 % au PS et 38 % chez les Verts).

Les priorités des Verts ne sont pas moins significatives. Outre leurs attentes prévisibles en matière d'environnement (39 %), les sympathisants écologistes sont, de très loin, les plus nombreux à gauche à attendre un effort plus marqué en faveur de l'éducation (34 %, contre 29 % chez les socialistes et 17 % chez les communistes). De même, ils jugent en nombre que la lutte contre la corruption est prioritaire (23 %, contre 16 % chez les socialistes et 5 % chez les communistes) ou que la défense des droits de l'homme devrait être une priorité (22 %, contre 17 % chez les communistes et 14 % chez les socialistes). Enfin, 13 % des écologistes (contre 7 % des socialistes) souhaitent un effort en faveur de l'intégration des immigrés.

Quant aux socialistes, ils offrent un profil plus médian et équilibré. Installés à égale distance des communistes et des Verts selon les différentes priorités évoquées, ils ne se distinguent nettement que sur deux points : la garantie des retraites, prioritaire pour 42 % d'entre eux (contre 37 % chez les écologistes et 30 % chez les communistes), et la défense de la laïcité, mentionnée par 14 % d'entre eux, contre 6 % par les Verts et 5 % par les communistes.

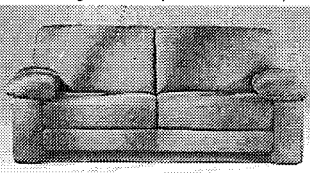
G. C.

Plus de redistribution, moins d'impôts



• Ce sondage de CSA pour *Le Monde* a été réalisé par téléphone, les 2 et 3 novembre, auprès d'un échantillon national représentatif de 1 012 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille), après stratification par région et catégorie d'agglomération.

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...

5500 m2 d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe

• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie

01.42.08.71.00
7 jours sur 7

L'appréciation des composantes de la gauche «plurielle»

► Pour chacune des formations suivantes, dites-moi si vous êtes plutôt satisfait ou plutôt mécontent de son apport à la majorité «plurielle» ?

	Plutôt satisfaits	Plutôt mécontents	Ne se prononcent pas
LE PARTI SOCIALISTE	48 %	38 %	14 %
LES VERTS	42 %	45 %	13 %
LE MOUVEMENT DES CITOYENS	35 %	37 %	28 %
LE PARTI COMMUNISTE	29 %	48 %	23 %
LE PARTI RADICAL DE GAUCHE	25 %	47 %	28 %

► Et parmi les formations politiques de la majorité «plurielle», y en a-t-il dont vous souhaiteriez qu'elles pèsent plus sur le gouvernement ?

	Ensemble des Français	Parti communiste	Parti socialiste	les Verts
LES VERTS	45 %	19 %	48 %	83 %
LE PARTI SOCIALISTE	26 %	21 %	46 %	14 %
LE MOUVEMENT DES CITOYENS	21 %	22 %	14 %	17 %
LE PARTI COMMUNISTE	15 %	78 %	20 %	13 %
LE PARTI RADICAL DE GAUCHE	10 %	18 %	9 %	8 %
Ne se prononcent pas	20 %	2 %	9 %	10 %

en % de personnes sondées

Les Verts offensifs face à un PS dominant

PILIER CENTRAL de la majorité, le Parti socialiste a bien résisté à l'exercice du pouvoir. Des cinq partis qui gouvernent ensemble depuis trois ans, il est le seul qui continue à susciter, majoritairement, l'approbation des Français interrogés par CSA : 48 % disent être « satisfaits de son apport à la majorité "plurielle" », contre 38 % de mécontents. Ce taux de satisfaction atteint 59 % chez les moins de vingt-cinq ans et 55 % chez les cadres, tandis que le mécontentement ne l'emporte, outre les sympathisants de droite, que chez les patrons de l'industrie et du commerce, les femmes au foyer et les catholiques pratiquants.

Le PS est nettement perçu comme le moteur de la majorité, celui qui « détermine les choix du gouvernement » (50 %), alors que 38 % seulement des sondés jugent que « chaque composante peut se faire entendre du gouvernement ». A l'autre bout du spectre, une nette majorité se montre plutôt mécontente de l'apport du Parti radical de gauche à la gauche « plurielle » (47 % contre 25 %) et de celui du Parti communiste (48 % contre 29 %). Quant au Mouvement des citoyens, son apport est jugé plutôt satisfaisant par 35 % des sondés contre 37 %.

Autour des socialistes, les Verts sont la composante la plus dynamique. En effet, 42 % des personnes interrogées se déclarent plutôt satisfaites de leur apport à la majorité, contre 45 % plutôt mécontentes. La satis-

faction à leur égard est particulièrement marquée chez les moins de vingt-cinq ans (57 %) et les plus diplômés (51 %), tandis qu'ils suscitent un mécontentement plus marqué (49 %) dans le monde rural. Surtout, les Verts sont, de loin, le parti dont les Français souhaitent qu'il « pèse plus sur le gouvernement » : 45 % des sondés expriment ce vœu, contre 26 % qui mentionnent le PS, 21 % le MDC, seulement 15 % le PCF et 10 % le PRG. Les sympathisants socialistes, eux-mêmes, souhaitent majoritairement le renforcement du poids des Verts dans la majorité (48 %, contre 46 % qui citent le PS).

LES PARISIENS POUR LES VERTS

Cette attente à l'égard des Verts – et de ce qu'ils peuvent représenter de nouveau et de différent dans le paysage de la gauche – est particulièrement forte chez les jeunes de moins de vingt-cinq ans (64 %), chez les cadres (57 %) et surtout chez les employés (62 %), catégorie où les socialistes peinent à convaincre.

Les Parisiens sont nombreux (50 %) à souhaiter le renforcement de l'influence des écologistes à gauche. Ces indications ne sont pas de nature, bien au contraire, à dissuader les Verts de faire entendre leur différence dans le concert majoritaire.

G. C.

Des divergences subsistent à gauche sur les minima sociaux et la défense des chômeurs

CHACUN viendra avec son os. Jean-Pierre Chevènement, dont c'est le retour, en tant que chef de parti, à une réunion des formations qui composent la majorité « plurielle », aura à cœur d'évoquer la Corse. Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts, mandaté par 60 % de ses adhérents sur le sujet, revendiquera inmanquablement l'introduction d'une dose de proportionnelle dans le mode d'élection des députés. Robert Hue, secrétaire national du PCF, fait « une affaire de principe » d'une hausse « rapide » du SMIC. De même, Jean-Michel Baylet, président du Parti radical de gauche (PRG), demande à être plus et mieux écouté. Malgré ces divergences, le sommet de la gauche « plurielle » – que l'on préfère, notamment au PS, appeler réunion ou rencontre entre chefs des partis de la majorité puisqu'il est proposé que ce dialogue s'intensifie et se régularise dans les mois qui viennent – devrait déboucher sur une déclaration définissant des « engagements communs ».

Avant la rencontre au sommet des cinq chefs de file de la gauche, prévue, mardi 7 novembre, à 10 heures, à Paris, une ultime réunion de mise au point du texte final était prévue, lundi, au siège du PS. Des synthèses sur les cinq groupes de travail mis en place (institutions, Europe, transports et

énergie, croissance et emploi, jeunes), celle qui est consacrée à la redistribution des fruits de la croissance continuait, lundi matin, de poser le plus de difficultés. Dans la version que les négociateurs du PS ont remise, le 3 novembre, à leurs partenaires, « l'augmentation d'ici à la fin de l'année des minima sociaux qui permettrait de rattraper le niveau de seuil de pauvreté » était reportée « au début de l'année 2001 ». De même, le principe d'une « représentation des chômeurs » dans les organismes qui les concernent était devenu « une meilleure prise en compte des demandes de chômeurs ».

« TROP VERS LE CENTRE »

Malgré ces divergences notables, le texte de la déclaration commune devrait comprendre un préambule évoquant « le bilan » de la majorité, « les orientations jusqu'en 2002 » et « la méthode de travail pour les mois et l'année à venir ». Il sera accompagné, sur les cinq thèmes, d'une liste des points d'accord et de divergence. Parmi les « engagements communs » devraient figurer la pérennisation des emplois-jeunes, l'aide à la diversification énergétique, le soutien au ferroutage, l'interdiction des farines animales, le maintien du moratoire sur les OGM, l'élection au suffrage universel des futurs élus intercommunautaires. Font en re-

vanche partie des points de désaccord, outre la Corse et la proportionnelle, l'inversion du calendrier électoral de 2002 et le nucléaire.

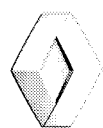
La pression qui s'exerce aujourd'hui ne vient pas seulement des alliés du PS, mais aussi de l'intérieur de ce parti. Dans un entretien publié lundi par *Sud-Ouest*, Henri Emmanuelli, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, regrette que « le PS penche trop vers le centre ». Conscients peut-être d'avoir laissé les coudées trop franches au PS, depuis la réunion de travail du 31 octobre, les quatre autres partis ont multiplié, depuis, les admonestations. Dans un communiqué rendu public le 3 novembre, le PRG a ainsi indiqué que le sommet « ne doit pas décevoir dans son contenu politique ». Sur Europe 1, le même jour, M. Hue avait rappelé qu'« il n'y a pas de majorité sans le Parti communiste », avant d'estimer qu'« il n'y a pas d'homme providentiel de la gauche "plurielle" mais une démarche générale de gauche qui permet qu'un gouvernement et une majorité mettent en œuvre une politique de gauche ».

Invité, dimanche, du « Forum de Radio J », M. Bennahmias a indiqué qu'il reste « encore un an et demi pour prouver que la majorité "plurielle" a été utile ». Il faut que « la majorité "plurielle" dans son ensemble fasse des propositions précises », averti le secrétaire national des Verts. Au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI » (lire page 18), M. Chevènement s'est montré plus résigné, estimant qu'« à partir du moment où Lionel Jospin a pris une orientation, le Parti socialiste l'épouse ». François Hollande, premier secrétaire du PS, aura pour tâche de rappeler à ses homologues que le contenu des discussions entre partis de la gauche ne peut pas être confondu avec ce qui relève de la politique du gouvernement.

Alain Beuve-Méry

Les 35 heures en « souplesse » de M. Fabius

Inlassablement, le ministre de l'économie réclame davantage de souplesse pour l'application des 35 heures dans les PME. Pas un jour, ou presque, ne s'écoule sans que Laurent Fabius évoque le sujet. « Souplesse, souplesse, souplesse, cela doit être le mot d'ordre », a-t-il déclaré, lundi 6 novembre, sur France 2. « On a voté les 35 heures, il n'est pas question de revenir sur ces lois. Mais en même temps, il faut que cela se passe bien, que ce soit positif pour les salariés, positif pour les entreprises, pour la croissance, donc pour l'emploi », a-t-il ajouté. « Il y a certainement des souplesses à introduire, en particulier pour les PME », a insisté M. Fabius en suggérant notamment que, dans les petites et moyennes entreprises, les dépassements d'heures supplémentaires puissent être affectés à des comptes d'épargne-temps.



RENAULT Clio *Ludo*

SÉRIE LIMITÉE CLIO LUDO :
Rien de tel pour rester en forme



Clio Ludo 1.2 RTE 3 portes
69 500 francs

- ABS
- 4 airbags
- Toit ouvrant en verre électrique
- Radio K7 RDS 2x15 W
- Double optique et antibrouillard
- Direction assistée
- Condamnation des portes à distance
- Lève-vitres électriques
- Cadres blancs
- Bouclier ton caisse
- Recyclage de l'air

On devrait tous s'offrir
une Cliothérapie.

www.renault.fr

D A N S T O U T L E R É S E A U R E N A U L T

La gauche ne parvient pas à s'unir pour reconquérir Vitrolles

Le Parti socialiste et le Parti communiste se disputent la tête de liste aux élections municipales dans cette ville de la périphérie de Marseille, gérée depuis trois ans par l'extrême droite

MARSEILLE

de notre correspondant

Deux listes à gauche, peut-être trois... La gauche « plurielle » semble vouloir renoncer à s'unir dès le premier tour des élections municipales à Vitrolles, où la municipalité d'extrême droite donne des signes d'affaiblissement. Le candidat du PS, Dominique Tichadou, conseiller général, et celui du PCF, Alain Hayot, conseiller régional, ne se sont jamais rencontrés et communiquent par fax. Chacun assure néanmoins que la porte reste ouverte à l'autre.

Ce dialogue de sourds préoccupe les états-majors. Guy Bono, premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, juge ces primaires « tout à fait regrettables », mais il défend l'idée que seul M. Tichadou peut légitimement conduire le combat contre le MNR de Bruno Mégret. M. Bono souhaite convaincre le premier secrétaire du PS, François Hollande, de mener une dernière tentative de conciliation. Jean-Marc Coppola, secrétaire fédéral du PCF, lui aussi navré de cette situation, s'y déclare prêt, car, dit-il, « si on part désunis, on fait la part belle à une extrême droite en déconfiture ». Les communistes soutiennent M. Hayot en dénonçant l'attitude de leur allié socialiste, qui revendique la tête de liste dans les quatre villes gérées par l'extrême droite (Toulon, Maignane, Vitrolles et Orange).

A Vitrolles, plus grand monde n' imagine que M. Tichadou et M. Hayot puissent un jour figurer sur une même liste. « On ne peut pas passer son temps à essayer de se rassembler », explique le candidat socialiste, qui fonde sa revendication sur sa victoire aux cantonales

de 1998, la commune recoupant le périmètre du canton. Au premier tour, il avait devancé son challenger communiste de 12 points. Ce médecin, qui a scellé l'union avec les Verts, le PRG et le MDC, avait été chargé par le PS de remonter la section de Vitrolles, dissoute, en 1997, au lendemain de la défaite de Jean-Jacques Anglade, maire sortant éclaboussé par les affaires et rejeté par bon nombre de Vitrollois, puis battu par Catherine Mégret au second tour.

« Il faut s'interroger sur les raisons de la perte de Vitrolles par la gauche, plaide M. Hayot. Les Vitrollois ont sanctionné, en 1997, un certain type de gestion de la ville, autoritaire, antidémocratique, clientéliste et dominée par une démarche partisane, qui faisait de la ville la propriété d'un homme et d'un parti. »

VERS UNE TROISIÈME LISTE

Le conseiller régional communiste a préféré obtenir l'investiture en son « nom propre » auprès d'assises citoyennes qui, le 21 octobre, ont réuni des associations vitrolloises. De son côté, le groupe Résister pourrait annoncer une troisième liste à gauche. Selon René Agarrat, conseiller municipal d'opposition et porte-parole de ce mouvement, prêt à signer une alliance avec la LCR, il s'agirait ainsi de sonner le tocsin.

Cette désunion fait l'affaire de la droite. « Ils tirent les marrons du feu pour moi », se réjouit Christian Rossi (RPR), qui espère profiter de la situation à gauche et du « délitement » politique et administratif de la municipalité MNR. Investi par DL, Génération Ecologie et l'UDF, M. Rossi pourra se présenter comme le chef de file d'une droite

fédérée, une fois obtenu le soutien du RPF. Pour cela, il devra composer avec Jean-Christian Tarelli, responsable du parti de Charles Pasqua dans la circonscription après avoir appartenu au Front national et exercé les fonctions de premier adjoint au maire de Maignane.

Pendant ce temps, à la mairie, des directeurs de service sont partis, et les piliers politiques de l'équipe initiale feront défaut durant la campagne. Le premier adjoint, Hubert Fayard, sera tête de liste dans le premier secteur de Marseille, et Gilles Lacroix dans la commune voisine de Rognac. André Nouar, présenté comme la « matière grise » de la municipalité, a rendu sa délégation aux finances et s'est installé au conseil régional, où l'emploi le groupe MNR. « Sur les six ou sept adjoints de 1997, il n'en reste plus qu'un en place », observe M. Rossi.

Bruno Mégret parle de « réorganisation naturelle de la municipalité » et de « stratégie d'essaimage ». « Si tous étaient restés à Vitrolles, on aurait parlé de repli dans le bunker, justifie le président du MNR. Des personnes de la société civile figurent sur notre liste dans une démarche d'ouverture. »

L'opposition conteste le bilan de M^{me} Mégret, les mesures sécuritaires mises en place n'ayant pas permis d'enregistrer dans cette ville une diminution de la délinquance, à l'inverse de la tendance que connaît le département. Les opposants présentent Vitrolles comme une ville « morte », où l'action socioculturelle a été abandonnée et qui est tenue à l'écart des grands projets d'aménagement.

Luc Leroux

M. Jospin soutient l'appel pour condamner la torture lors de la guerre d'Algérie

Plaidoyer du premier ministre en faveur du devoir de « mémoire »

Lors du dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), samedi 4 novembre, Lionel Jospin a apporté son soutien à l'appel de douze

intellectuels sur la reconnaissance et la condamnation de l'utilisation de la torture en Algérie, publié par L'Humanité (lire aussi page 4).

UN TABOU est levé. Samedi 4 novembre, Lionel Jospin a apporté le soutien du gouvernement à l'appel de douze intellectuels sur la reconnaissance et la condamnation de l'utilisation de la torture en Algérie, publié mardi 31 octobre dans le quotidien L'Humanité. Le premier ministre a saisi l'occasion du dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) pour évoquer le nécessaire « travail de vérité » que doit poursuivre, selon lui, la communauté nationale (lire également page 4). « La France a sans doute mis du temps et éprouvé quelque difficulté à regarder sa propre histoire avec lucidité - la lucidité, ce courage de l'intelligence. Regarder vers le passé, c'était se souvenir qu'en des heures sombres, les institutions de notre pays avaient failli », a observé M. Jospin.

Rendant hommage au discours prononcé le 16 juillet 1995 par Jacques Chirac sur le site de l'ancien Vel' d'Hiv, puis à l'installation de la commission sur la spoliation des biens juifs, présidée par Jean Matteoli, le premier ministre a affirmé que ces deux initiatives avaient « permis de faire œuvre de lucidité et, partant, œuvre de mémoire ».

Soulignant qu'« en ce domaine, la volonté politique peut beaucoup », le premier ministre a poursuivi : « Aussi nous appartiendra-t-il sans doute demain de veiller à ce que d'autres moments sombres de notre histoire nationale fassent l'objet du même effort. Mon gouvernement l'a entrepris en ce qui concerne les événements tragiques du 17 octobre 1961, qui ont provoqué la mort à Paris de dizaines d'Algériens. La France devra continuer de le faire, avec la même exigence », a-t-il dit, en évoquant l'appel des douze intellec-

tuels. « Je suis convaincu que ce travail de vérité n'affaiblit pas la communauté nationale. Au contraire, il la renforce en lui permettant de mieux tirer les leçons de son passé, pour construire son avenir », a affirmé M. Jospin.

Après Vichy et la reconnaissance par Jacques Chirac de la responsabilité de la France dans les persécutions des juifs entre 1940 et 1944, c'est donc à la guerre d'Algérie d'être à son tour revisitée au nom du devoir de mémoire et de « vérité ».

RECONNAISSANCE IMPLICITE

Un premier signe avait été adressé par le président de la République, le 11 novembre 1996. En acceptant d'inaugurer, en ce jour de commémoration nationale, un monument dédié aux « victimes et combattants morts en Afrique du Nord, 1952-1962 », square de la Butte-du-Chapeau-Rouge à Paris, M. Chirac avait inscrit pour la première fois les combattants d'Algérie, cette « troisième génération du feu », dans la lignée des soldats de 14-18 et de 39-45, reconnaissant ainsi implicitement qu'il s'agissait bien d'une « guerre » et non pas d'une opération de maintien de l'ordre, selon la terminologie officielle.

Il avait alors évoqué ces dix années « qui troublèrent les consciences, déchirèrent notre peuple et contraignirent des centaines de milliers de nos concitoyens à aban-

donner une terre où ils étaient nés, à laquelle ils étaient profondément attachés ». « Les uns et les autres ont mérité les honneurs de la mémoire », avait déclaré le chef de l'Etat.

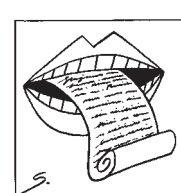
En octobre 1997, le procès Papon avait ouvert une autre brèche en évoquant la responsabilité de l'ancien préfet de police dans la répression de la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris. Alors ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann avait annoncé l'ouverture des archives concernant ces événements de Charonne, en sa qualité d'autorité de tutelle des archives nationales.

Le premier ministre s'était pour sa part engagé, le 20 juillet 1997, à « faire modifier la loi du 3 janvier 1979 sur les archives afin que l'accès à celles-ci pour les travaux d'intérêt historique soit facilité ». Le projet, qui vise à raccourcir les délais de consultation, est toujours en arbitrage à Matignon. Face à la mobilisation des historiens, qui peinent toujours à obtenir l'accès aux archives « sensibles » de certains ministères tels la défense ou l'intérieur, M. Jospin a renouvelé, le 5 mai, l'engagement du gouvernement à « faciliter les recherches historiques sur la manifestation organisée par le FLN le 17 octobre 1961 et plus généralement sur les faits commis à l'encontre des Français musulmans d'Algérie durant l'année 1961 ».

Pascale Robert-Diard

L'appel des 12 intellectuels

VOICI les principaux extraits de l'appel lancé pour la reconnaissance et la condamnation de la torture lors de la guerre d'Algérie, publié mardi 31 octobre par



VERBATIM

L'Humanité : « Des deux côtés de la Méditerranée, la mémoire française et la mémoire algérienne resteront hantées par les horreurs qui ont marqué la guerre d'Algérie tant que la vérité n'aura pas été dite et reconnue.

Ce travail de mémoire appartient à chacun des deux peuples et aux communautés, de quelque origine que ce soit, qui ont cruellement souffert de cette tragédie dont les autorités françaises portent la responsabilité essentielle en raison de leur obstination à refuser aux Algériens leur émancipation. Aujourd'hui, il est possible de promouvoir une démarche de vérité qui ne laisse rien dans l'ombre. En France, le nouveau témoignage d'une Algérienne, publié dans la presse, qui met en accusation la torture, ne peut rester sans suite ni sanction. Le silence officiel serait ajouter au crime de l'époque une faute d'aujourd'hui.

En Algérie se dessine la mise en cause de pratiques condamnables, datant de la guerre et surtout lui ayant survécu, commises au nom de situations où « tout serait permis ». Il reste que la torture, mal absolu, pratiquée de façon systématique par une « armée de la République » et couverte en haut lieu à Paris, a été le fruit empoisonné de la colonisation et de la guerre, l'expression de la volonté du dominateur de réduire par tous les moyens la résistance du dominé.

Avec cette mise à jour, il ne s'agit pas seulement de vérité historique, mais aussi de l'avenir des générations issues des diverses commu-

nautés qui vivent avec ce poids, cette culpabilité et ce non-dit.

Pour nous (...), qui avons combattu la torture sans être aveugles aux autres pratiques, il revient à la France, eu égard à ses responsabilités, de condamner la torture qui a été entreprise en son nom durant la guerre d'Algérie. Il en va du devoir de mémoire auquel la France se dit justement attachée et qui ne devrait connaître aucune discrimination d'époque et de lieu. Dans cet esprit, et dans cet esprit seulement, tourné vers un rapprochement des personnes et des communautés et non vers l'exacerbation de leurs antagonismes, nous demandons à Jacques Chirac, président de la République, et à Lionel Jospin, premier ministre, de condamner ces pratiques par une déclaration publique. Et nous invitons les témoins, les citoyens à s'exprimer sur cette question qui met en jeu leur humanité. »

LES SIGNATAIRES

Ce texte a été signé par Henri Alleg, ancien directeur d'Alger républicain, auteur de La Question ; Josseline Audin, épouse de Maurice Audin, assassiné par ses tortionnaires ; Simone de Bollardière, veuve du général Paris de Bollardière, opposé à la torture et condamné à deux mois de détention ; Nicole Dreyfus, avocate de Baya Hocine et de Djoher Akrou ; Noël Favrelière, rappelé, déserteur ; Gisèle Halimi, avocate de Djamilia Boupacha ; Alban Liechi, rappelé, insoumis ; Madeleine Reberieux, historienne, secrétaire du Comité Audin ; Laurent Schwartz, mathématicien, président du Comité Audin ; Germaine Tillion, ethnographe, résistante, auteur de L'Afrique bascule vers l'avenir ; Jean-Pierre Vernant, historien, résistant ; Pierre Vidal-Naquet, historien, auteur de La Torture dans la République.

Une journée contre le PARE organisée par les associations de chômeurs

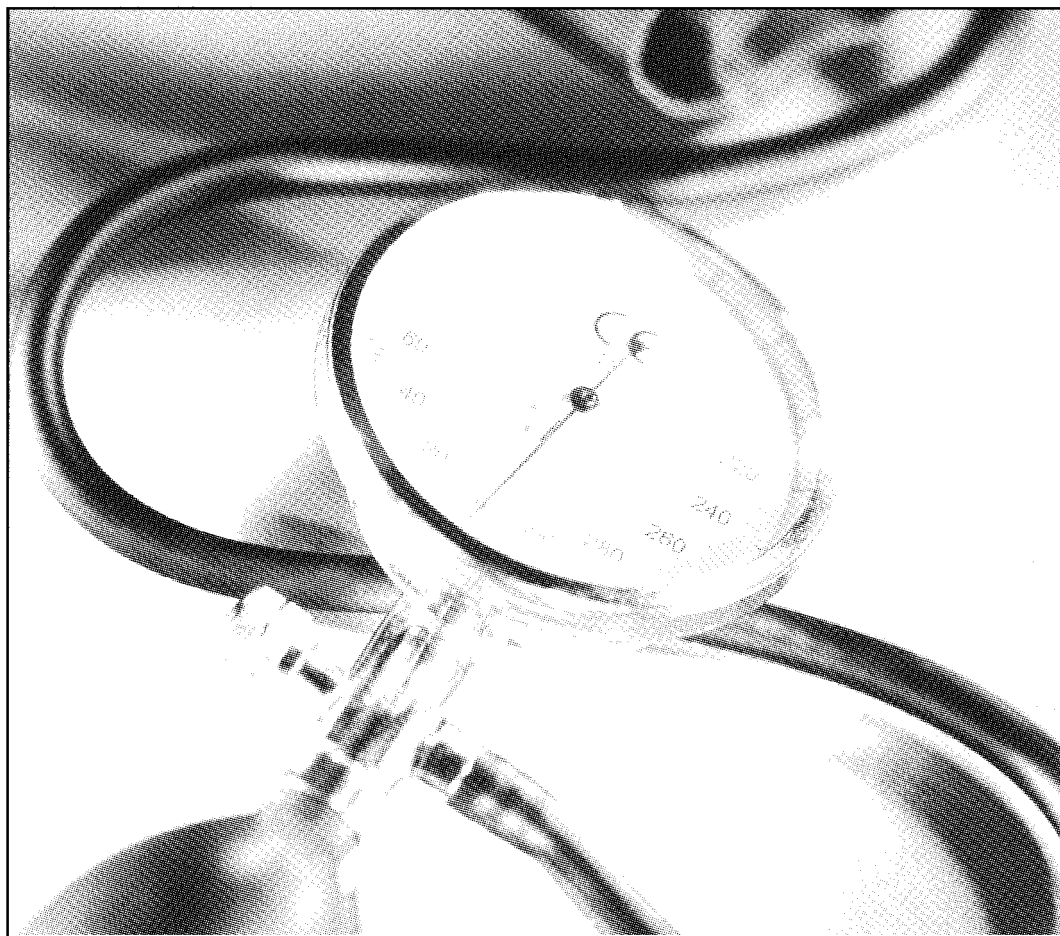
LES ASSOCIATIONS de chômeurs AC1, APEIS, MNCP et la CGT-chômeurs appellent à manifester jeudi 9 novembre, à Paris, contre la nouvelle convention Unedic. Dans un communiqué publié samedi 4 novembre et intitulé « Jospin ne doit pas agréer le PARE (plan d'aide au retour à l'emploi), les quatre organisations demandent que « 100 % des 100 milliards d'excédents économisés [par l'Unedic] sur les droits à l'indemnisation des salariés soient consacrés à l'indemnisation des chômeurs et des précaires ».

Elles réclament également « un système unifié pour l'indemnisation de tous les chômeurs et précaires, à travers une charte de service public ». La CGT, de son côté, a appelé à une journée d'action le 9 novembre sur les salaires et l'Unedic, à laquelle s'est déjà associé le SNU-ANPE (ex CFDT-ANPE). La procédure d'agrément de la convention d'assurance-chômage, signée par le patronat et trois syndicats (CFDT, CFTC et CGC) mais rejetée par la CGT et FO, a été lancée par le ministère de l'emploi.

DÉPÊCHES

■ PARIS : Philippe Séguin devrait rendre publics, mercredi 8 novembre, les noms des candidats qui conduiront ses listes, dans les vingt arrondissements de Paris, aux municipales de mars 2001. Des incertitudes demeurent sur le choix des têtes de listes dans certains arrondissements comme ceux du centre ou le 18^e, mais un accord général a été trouvé avec le président de Démocratie libérale, Alain Madelin. Onze têtes de listes iraient au RPR, trois à DL, trois à l'UDF et trois à des personnalités issues de la société civile.

■ GUYANE : Air Guyane, seule compagnie qui assure les liaisons aériennes vers les communes de l'intérieur, a interrompu ses vols, depuis vendredi 3 novembre, estimant que « trop d'incertitudes pèsent sur le renouvellement de la convention de service public » qui la lie à la région et l'Etat.



Les cadres ne s'y trompent pas, la vie des entreprises bat plus fort sur le site de l'Apec. Outre les 11 000 offres et les opérations de recrutement, plus de 450 entreprises y présentent leurs métiers, leurs besoins en compétences, leurs politiques ressources humaines. L'occasion pour vous de saisir de nouvelles opportunités.

Apec

ÉT V DES NOVEMBRE 2000

Elections américaines et religions

Alan WOLFE

Origine et diversité des hommes

Alain FROMENT

60 F - 144 pages - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48
http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/

JUSTICE Un an après l'annulation de la procédure relative à l'emploi de chargée de mission de Xavière Tiberi au conseil général de l'Essonne, la cour d'appel de Paris doit

réexaminer, cette semaine, toutes les peines prononcées le 14 décembre 1999 par le tribunal d'Evry. ● DEPUIS un an, le climat politique s'est fortement alourdi : le 12 octo-

bre, le RPR a exclu Jean Tiberi et le témoignage posthume de Jean-Claude Méry, publié dans *Le Monde* des 22 et 23 septembre, a jeté le trouble. ● LES RELATIONS entre Jac-

ques Chirac et le maire de Paris n'ont, par ailleurs, pas cessé de se dégrader. L'entourage du chef de l'Etat redoute les réactions d'un homme qui, désormais, « n'a plus

rien à perdre ». ● UNE POLÉMIQUE sur la « promotion » du procureur adjoint Hubert Dujardin, proposée par le ministre de la justice, agite le parquet d'Evry.

Xavière Tiberi rejugée en appel sur fond de tensions avec le RPR

Un an après l'annulation de la procédure relative à son emploi de chargée de mission au conseil général de l'Essonne, l'épouse du maire de Paris devait comparaître, lundi 6 novembre, devant la cour d'appel, au moment où les relations du couple avec le parti gaulliste sont plus tendues que jamais

L'ÉPOUSE du maire de Paris était ressortie du tribunal d'Evry (Essonne) sans peine, mais sans triomphalisme. Un an après, Xavière Tiberi devait comparaître devant la cour d'appel de Paris, lundi 6 novembre, sans enthousiasme, certes, mais sans crainte excessive – du moins en apparence. Avant cet énième épisode du feuilleton judiciaire qui les mobilise depuis plus de quatre ans, Jean Tiberi et sa femme se sont rendus, la semaine dernière, dans un centre de thalassothérapie à Port-Croesty (Morbihan), d'où Xavière Tiberi n'est rentrée que vendredi soir pour préparer le procès avec ses avocats. « Une étape comme une autre », disait avec fatalisme l'un des conseillers du maire.

Le 14 décembre 1999, le tribunal correctionnel d'Evry avait épargné M^{me} Tiberi, au terme d'une série d'audiences contrastées, au cours desquelles la réalité de sa mission pour le conseil général de l'Essonne, en 1994 – qui avait donné lieu à la rédaction de son célèbre « rapport » sur la francophonie – avait été très nettement battue en brèche. Les magistrats avaient suivi les conclusions de ses défenseurs, estimant que la relance de l'enquête, après une première annulation de la procédure en 1997, était irrégulière dès lors qu'elle était intervenue

avant même que le pourvoi d'une partie civile ait été écarté par la Cour de cassation. Sur ce fondement, le tribunal avait déclaré l'annulation de toute la partie du dossier relative à l'emploi de M^{me} Tiberi, à la rémunération qu'elle avait perçue (environ 200 000 francs), ainsi qu'à l'implication de l'ancien président (RPR) du conseil général, Xavier Dugoin, dans la signature de son contrat (*Le Monde* du 16 décembre 1999). « La nullité de ces actes, dont la citation la concernant, n'a pas pour conséquence la relaxe de Mme Tiberi, précisait toutefois le jugement. [...] La nullité de la procédure à son égard empêchant le tribunal de se prononcer sur le fond. »

Fort de ce succès, les défenseurs de M^{me} Tiberi – M^{es} Thierry Herzog, Marie-Hélène Antonini et Gaetan Di Marino – devaient à nouveau solliciter, devant la cour d'appel, l'annulation de la procédure et exiger d'emblée, la disjonction du cas de Xavière Tiberi de celui des autres prévenus : outre M. Dugoin, qui s'était vu infliger 18 mois de prison ferme et trois ans d'inéligibilité, l'ancien vice-président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine Alain Aubert et le journaliste-humoriste Bruno Tellenne, ex-collaborateur de Charles Pasqua, avaient également été condamnés à des peines d'emprisonnement ferme.

Si les débats devant la juridiction d'appel s'annonçaient conformes à ce qu'ils avaient été devant le tribunal, le contexte – politique et judiciaire – a sensiblement évolué,

accroissant le climat de menace qui pèse désormais autour de chaque nouvelle mise en cause du couple Tiberi. En une année, le fossé s'est creusé entre le maire de Paris et l'Elysée. Suspendu en mars de son poste de secrétaire départemental du RPR, M. Tiberi a été exclu du mouvement gaulliste, le 12 octobre, après de longs mois de tergiversations. Entre-temps, le paysage judiciaire a aussi été bouleversé par l'irruption du témoignage posthume de Jean-Claude Méry. Dans un long « testament » filmé avant sa mort, ce dernier avait décrit le financement occulte du RPR organisé autour des marchés publics de la capitale à l'époque où Jacques Chirac en était le maire. Mis en examen pour « complicité de trafic d'influence » dans l'instruction du juge Eric Halphen en sa qualité de président de l'Office HLM de Paris, M. Tiberi a pu constater sans déplaisir que la cassette de M. Méry, si elle met gravement en cause M. Chirac, l'exclut pour sa part de toute responsabilité dans le « système » dénoncé.

« UNE LOGIQUE DE VÉRITÉ »

Le nom de l'actuel maire de Paris n'est cité qu'une fois dans le document, en termes particulièrement vagues : « Je vous passe sur les détails d'entente et mécontentement avec Jean Tiberi, expliquait le promoteur devant la caméra, parce que Tiberi se prenait pour le seul maître à penser du RPR au logement. Bon, passons là-dessus... » (*Le Monde* du



22 septembre). Depuis l'annulation, le 10 octobre, des poursuites engagées par le juge Halphen contre les anciens ministres (RPR) Michel Roussin et Robert Pandraud, M. Tiberi reste pourtant le seul politique mis en examen dans cette procédure. Le dépit que lui cause cette situation, qu'il qualifie volontiers d'« injustice », pourrait « augmenter son amertume », suggèrent certains de ses proches à la veille du procès en appel.

A ce message implicite au chef de l'Etat s'est ajoutée la parution, dans le *Canard enchaîné* du 1^{er} novem-

bre, d'un article invoquant la responsabilité de M. Chirac lui-même dans l'attribution de la « mission » de M^{me} Tiberi au conseil général de l'Essonne. Citant d'« anciens collaborateurs de M. Chirac à la mairie », l'hebdomadaire relatait une scène remontant à 1993, au cours de laquelle le futur président aurait ordonné à son chef de cabinet de « faire quelque chose » pour que M^{me} Tiberi obtienne un salaire. L'entourage de M. Chirac a aussitôt attribué à son successeur à l'Hôtel de ville la responsabilité de cet article – d'ailleurs intitulé « Tiberi

menace d'impliquer Chirac ». A quoi les conseillers de M. Tiberi répondaient, ces derniers jours, qu'il n'était « pas celui à qui ce type d'écho profite le plus », suggérant d'orienter les recherches vers MM. Séguin et Balladur...

Devant le tribunal d'Evry, le 19 octobre 1999, Xavier Dugoin avait affirmé, revendiquant une « logique de vérité », que le recrutement de M^{me} Tiberi avait été « une affaire entre [lui] et M. Tiberi », évoquant « un accord sur des bases militantes et politiques ». Déjà condamné pour avoir fait rémunérer son épouse et leur employée de maison par le département, M. Dugoin est encore sénateur et maire de Mennecey, mais en attente de la déchéance de ses mandats depuis le rejet, le 18 octobre, de son pourvoi en cassation.

« M. Dugoin n'a aucune raison de ne pas redire ce qu'il a déjà dit devant le tribunal », a indiqué au *Monde* son défenseur, M^{me} Rodolphe Bosselut, concédant que le scénario avancé par *Le Canard enchaîné* ne coïncidait pas avec la version de l'ancien président du conseil général de l'Essonne. M^{me} Tiberi, elle, pourrait refuser de répondre à de nouvelles questions sur son fameux « rapport », dont elle avait, l'année dernière, revendiqué la rédaction. « J'avais souhaité travailler, avait-elle assuré, car je faisais du terrain et je voulais me montrer à moi-même que je pouvais faire autre chose. »

Hervé Gattegno

Au parquet d'Evry, la « promotion » controversée du procureur Dujardin

QUATRE ANS après, l'« affaire Tiberi » continue de hanter le tribunal d'Evry (Essonne) comme une vieille malédiction. Le procureur de la République, Laurent Davenas, et son adjoint, Hubert Dujardin, qui s'étaient publiquement opposés sur le traitement de ce dossier, sont à couteaux tirés. Dans un rapport daté du mois de janvier 1999, l'inspection générale des services judiciaires (IGSJ) a stigmatisé les « relations conflictuelles qui existent entre [les deux magistrats], estimant qu'elles « perturbent sensiblement la bonne marche du service » au parquet d'Evry. Pour trouver une issue, la chancellerie a décidé la mutation des deux hommes – avec un avancement à la clé pour chacun d'eux. Mais M. Dujardin refuse par avance sa promotion comme avocat général à la cour d'appel de Versailles (Yvelines) – si elle devait être approuvée par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) – et s'oppose désormais au cabinet de la garde des sceaux.

L'origine de ce différend remonte au 6 novembre 1996. Profitant des vacances du procureur Davenas, son adjoint avait délibérément contrevenu à ses instructions en ouvrant une information judiciaire contre « Xavière Tiberi et tous autres » au sujet du fameux « rapport » de l'épouse du maire de Paris. Cette initiative avait provoqué la panique au sommet de l'Etat : le ministre de la justice de l'époque, Jacques Toubon (RPR), était allé jusqu'à affréter – en vain – un hélicoptère dans l'Himalaya, où se trouvait M. Davenas, pour que celui-ci puisse rapporter la décision de son collaborateur.

L'épisode a laissé des traces : les poursuites engagées contre M^{me} Tiberi ont été par deux fois annulées pour vice de forme, en juillet 1997 puis en décembre 1999. Furieux d'avoir été trahi par son adjoint – et de passer, implicitement, pour un « étouffeur » d'affaires – M. Davenas a retiré une bonne partie de ses compétences à

M. Dujardin, quitte à entraver le fonctionnement d'un parquet pourtant surchargé. Ces dysfonctionnements ayant conduit Elisabeth Guigou à dépêcher l'IGSJ au tribunal d'Evry, les inspecteurs ont conclu que « le principe hiérarchique au sein du parquet » était « gravement mis en cause ». Considérant que M. Dujardin avait manqué « aux devoirs de son état de magistrat », ils lui reprochaient, pêle-mêle, des « atteintes au principe hiérarchique », un « manque de délicatesse », un défaut de loyauté et une violation du secret professionnel. « Le comportement de M. Dujardin paraît devoir être soumis à l'appréciation du Conseil supérieur de la magistrature », concluait le rapport.

PAS DE POURSUITES DISCIPLINAIRES

Ignorant cette recommandation, l'ancienne ministre de la justice n'avait engagé aucune poursuite disciplinaire. A quelques jours de son départ de la Place Vendôme, elle a, au contraire, proposé

Laurent Davenas au poste qu'il brigait – avocat général à la Cour de cassation – et Hubert Dujardin à celui d'avocat général à la cour d'appel de Versailles. Ces deux propositions, qui s'apparentent à des « mutations dans l'intérêt du service », doivent recueillir l'assentiment du CSM.

Sans attendre, M. Dujardin a toutefois protesté contre ce qu'il qualifie de « sanction disciplinaire déguisée » et a obtenu le soutien du Syndicat de la magistrature (SM, gauche) qui, invoquant l'épisode de l'hélicoptère, a déploré, dans un communiqué daté du 18 octobre, que M^{me} Guigou « achève les basses œuvres entamées par son prédécesseur Jacques Toubon et place le respect de la hiérarchie au-dessus des exigences d'une justice impartiale ».

M. Dujardin a indiqué au *Monde* qu'« à deux ans de la retraite », il n'avait « plus rien à perdre ni à gagner ». Le procureur adjoint persiste à refuser toute promotion « tant que la chancellerie ne se sera pas engagée, par écrit, à ne pas [le] poursuivre disciplinairement ». « Depuis que le gouvernement s'est engagé à ne plus donner d'instructions individuelles aux parquets, la chancellerie menace régulièrement les magistrats de poursuites disciplinaires », assure M. Dujardin, demandant au ministère de « clarifier sa position, en précisant si oui ou non, [son] dossier relève de la discipline ».

Au ministère de la justice, l'arrivée de Marylise Lebranchu n'a pas fait varier l'analyse du dossier. La promotion offerte au procureur adjoint récalcitrant atteste que ce dernier n'est pas menacé de poursuites, expliquent les conseillers de la ministre, écartant l'hypothèse d'un « engagement écrit » tel que l'exige M. Dujardin. L'entourage de la nouvelle ministre ne cache pas son agacement face à l'attitude du magistrat et se dit décidé à « faire en sorte que le parquet d'Evry retrouve sa sérénité ». Si M. Dujardin refuse de rejoindre le poste auquel il pourrait être nommé, rappelle-t-on Place Vendôme, il s'exposera, cette fois, à de probables sanctions disciplinaires.

Cécile Prieur

L'Elysée redoute les réactions d'un homme qui « n'a plus rien à perdre »

LONGTEMPS, Jacques Chirac a cru pouvoir arranger les choses. A ses proches, à ses conseillers, à tous ceux qui voulaient en finir au plus vite avec les Tiberi, organiser le lâchage politique du couple et éloigner ainsi le spectre des affaires de la mairie de Paris, le président n'opposait qu'un seul souci : « Il ne faut pas humilier Jean. » Le chef de l'Etat a donc accompli ces petits gestes psychologiques censés contenir la colère d'un maire qui n'a jamais cessé de faire savoir qu'il n'accepterait pas de payer pour les fautes des autres. « Jean » a donc eu droit aux rendez-vous du dimanche à l'Elysée, aux coups de fil personnels, aux apartés devant les photographes.

Puis, il n'a plus eu droit à rien du tout. Le président s'est lassé des allusions de Xavière, et ses proches l'ont convaincu qu'il avait tout à perdre à paraître protéger les Tiberi. Claude Chirac, soucieuse de l'image présidentielle, a éliminé peu à peu toutes les occasions d'apparître aux côtés du couple. Le secrétaire général, Dominique de Villepin, s'est chargé de balayer d'un revers de main, auprès de la presse notamment, toutes les menaces distillées par les proches du maire sur les conséquences, pour M. Chirac, d'un abandon politique et judiciaire de son successeur à la mairie de Paris : « Si Tiberi avait quelque chose à dire sur les affaires, cela se saurait ! », disait-il.

Seulement les Tiberi sont toujours là. Et l'équipe présidentielle ne sait plus trop quelle stratégie adopter. Pris entre les dirigeants du RPR, agitant la menace d'un échec de la droite à Paris, et sa volonté de ne pas pousser « Jean » dans un combat vengeur, M. Chirac a hésité, tenté de convaincre le RPR de ne pas exclure M. Tiberi puis, finalement, laissé faire. Entendant « l'exclu » assurer sur tous les médias qu'il n'accepterait pas d'être un « bouc émissaire », il lui a cependant envoyé son conseiller, Jérôme Monod. Celui-ci a reçu M. Tiberi, le 24 octobre, à son domicile pour s'enquérir de son état d'esprit et l'assurer de l'estime que lui garde le chef de l'Etat. « Mais on n'a plus besoin de calinothérapie », assure Jean-François Probst, conseiller politique du maire.

Du coup, chaque signe, ou pire, chaque absence de signe, vient dégrader un peu plus la relation entre M. Chirac et M. Tiberi. Le chef de l'Etat était invité, dimanche 5 novembre, par M. Tiberi, à l'inauguration du parc « Yitzak Rabin », à Bercy, en présence de Shimon Pérès ? Il n'y a envoyé, au dernier moment, que son directeur de cabinet, Bertrand Landrieu, à la grande exaspération du maire. M. Tiberi a réclamé un rendez-vous à l'Elysée ? Il n'a pas encore obtenu de réponse, c'est-à-dire dans l'état d'esprit le plus dangereux », reconnaît un très proche de M. Chirac. Les Tiberistes font d'ailleurs savoir que si « Jean » n'obtient pas de rendez-vous à l'Elysée, alors « Jean » téléphonera lui-même au président, avant la fin de la semaine. Et si « on ne le prend pas au téléphone », alors « Jean » publiera une lettre ouverte dans laquelle « il expliquera pourquoi il ne veut pas porter le chapeau des affaires d'HLM et d'emplois fictifs ». Dès cette semaine, les deux hommes doivent se rencontrer lors de l'inauguration, jeudi, de la statue du général de Gaulle, au bas des Champs-Élysées.

MENACE DE LETTRE OUVERTE

Il paraît difficile, pourtant, d'en rester là. Car M. Tiberi est aujourd'hui dans l'état d'esprit de celui qui « n'a plus rien à perdre, c'est-à-dire dans l'état d'esprit le plus dangereux », reconnaît un très proche de M. Chirac. Les Tiberistes font d'ailleurs savoir que si « Jean » n'obtient pas de rendez-vous à l'Elysée, alors « Jean » téléphonera lui-même au président, avant la fin de la semaine. Et si « on ne le prend pas au téléphone », alors « Jean » publiera une lettre ouverte dans laquelle « il expliquera pourquoi il ne veut pas porter le chapeau des affaires d'HLM et d'emplois fictifs ». Dès cette semaine, les deux hommes doivent se rencontrer lors de l'inauguration, jeudi, de la statue du général de Gaulle, au bas des Champs-Élysées.

M. Tiberi est aussi résolu à faire parvenir à Pierre Lellouche, ancien conseiller international de M. Chirac à la mairie, une lettre lui réclamant le remboursement des aides matérielles dont il avait alors bénéficié. Michèle Alliot-Marie, qui utilisa aussi pendant quelques années – bien avant de devenir la présidente du RPR qui a exclu M. Tiberi – une voiture de la mairie, devrait également recevoir la même demande. Le maire, qui se révèle dans l'adversité bien plus coriace et politique que ses anciens amis avaient pu le croire, sait bien que l'Elysée verra là les avertissements d'un homme qui refuse de perdre seul.

Raphaëlle Bacqué

Vingt-trois ans après la disparition de l'héritière du Palais de la Méditerranée, l'enquête est relancée

L'alibi du principal suspect s'est effondré et la réouverture de la procédure criminelle a été requise

Depuis octobre 1977, Agnès Le Roux, fille de la propriétaire d'un important casino niçois, le Palais de la Méditerranée, a disparu. L'enquête

sur cette énigme criminelle vient d'être relancée par le parquet général d'Aix-en-Provence, qui a requis une réouverture de la procédure sur cette

disparition. Le rebondissement est consécutif au revirement d'un témoin essentiel qui fut, comme la disparue, la maîtresse d'un avocat niçois.

NICE

de notre envoyé spécial

« J'ai menti » : le 11 juin 1999, à Nice, dans le cabinet de la juge d'instruction Anne Vella, Françoise Lauseure, une femme élégante de cinquante-neuf ans, qui s'est présentée spontanément, avoue. Elle reconnaît avoir fourni un faux alibi à Jean-Maurice Agnelet, principal suspect dans la disparition d'Agnès Le Roux, cohéritière du Palais de la Méditerranée, que personne n'a revue depuis le week-end de la Toussaint 1977. Vingt-trois ans après les faits, cette déposition relance une affaire que beaucoup estimaient, et souhaitaient, être à jamais oubliée. Si bien que le parquet général d'Aix-en-Provence a dernièrement requis une réouverture de la procédure criminelle sur la disparition d'Agnès Le Roux.

Belle fille fantasque, née en septembre 1948, Agnès Le Roux a commencé à faire parler d'elle le 30 juin 1977 en votant contre sa mère, Renée Le Roux, lors d'une réunion du conseil d'administration du Palais de la Méditerranée, l'un des fleurons de la promenade des Anglais et un des plus beaux casinos du monde. En fait, elle a vendu son vote à Jean-Dominique Fraton, propriétaire du Ruhl, le casino concurrent, qui veut bâtir un empire des jeux afin, notamment, soupçonnait-on localement, de blanchir l'argent sale. L'intermédiaire est l'amant d'Agnès Le Roux, un séduisant avocat de trente-neuf ans, Jean-Maurice Agnelet, qui sera chargé de la transaction et, en fin de compte, subtilisera à sa maîtresse les 3 millions de francs (de l'époque) donnés par Fraton. M. Agnelet, radié du barreau de Nice, sera condamné, le 13 novembre 1986, à trente mois d'emprisonnement, dont six avec sursis, pour ce délit. De l'avis unanime, l'enquête diligentée pour mettre au jour les circuits financiers complexes de l'opération a été menée de main de maître.

On ne peut en dire autant de

l'autre enquête, destinée à faire la lumière sur la disparition d'Agnès Le Roux. Le 27 ou 28 octobre 1977, celle-ci quitte Nice au volant de sa Range Rover et ne réapparaîtra plus jamais. En mars 1978, une enquête est ouverte, sur plainte de Renée Le Roux, qui ne croit plus à une fugue de sa fille. Un rapport de l'inspecteur divisionnaire Christian Noguera, chargé de l'enquête policière, éliminera d'ailleurs très vite cette hypothèse, comme celles d'un « suicide réussi » ou d'une « machination permettant à Renée Le Roux ou à Jean-Dominique Fraton de conserver la direction du Palais de la Méditerranée ». Reste la quatrième solution : « l'élimination physique ». « Ce qui conduit tout naturellement vers le véritable bénéficiaire de cette disparition : Jean-Maurice Agnelet, qui s'est trouvé à la tête d'une fortune. » « Sans aller jusqu'à supposer qu'il ait pu supprimer sa maîtresse, poursuit le policier, il est permis de penser qu'il a favorisé sa fin ou qu'il y a assisté. »

ATTITUDE ÉTRANGE DE M. AGNELET

Les présomptions se multiplient. L'étrange attitude de M. Agnelet lors d'une tentative de suicide d'Agnès Le Roux en octobre 1977 est ainsi signalée par un arrêt, qui restera sans suite, de la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Averti, l'avocat, « après avoir fait montre d'un détachement manifeste, avisera néanmoins, mais tardivement, les sapeurs-pompiers, sans leur indiquer l'adresse exacte et sans préciser qu'il dispose d'un jeu de clefs, faisant perdre au secours des instants précieux ». Le 30 septembre 1985, après de multiples péripéties juridiques, le magistrat instructeur du tribunal de grande instance de Nice rend une ordonnance de non-lieu au bénéfice de Jean-Maurice Agnelet. « Il est en toute hypothèse acquis, écrit pourtant le juge, que seul Jean-Maurice Agnelet a, dès le début de novembre 1977, agi comme quelqu'un de vaincu du caractère définitif » de

l'absence d'Agnès Le Roux, absence dont, toujours selon le juge, « il était le seul à avoir intérêt » qu'elle se pérennise.

Mais M. Agnelet a un alibi : le week-end tragique, il était à Genève en compagnie de son autre maîtresse, Françoise Lauseure. Celle-ci persiste et signe. Les enquêteurs ne vérifient pas ses dires. Personne ne prend ainsi le temps de se rendre à Genève pour consulter le registre de l'Hôtel de la Paix, où les deux amants sont censés avoir passé la nuit. Bien des années plus tard, un détective privé, au service de Renée Le Roux, pourra constater que le nom d'Agnelet ne figure pas sur ce fameux registre. Les policiers sont maintenant accusés d'avoir saboté l'enquête. « Pas du tout, s'insurge Michel Laffargue, aujourd'hui commandant en retraite. L'affaire a été sabotée à l'instruction. » « Le premier juge d'instruction a traîné les pieds et le second a miné le dossier », ajoute-t-il.

A l'appui de ses dires, le policier détaille l'épisode suivant, relatif à une lettre d'adieu de la main d'Agnès Le Roux. L'original de ce document est d'abord saisi chez la jeune femme : « Désolée, mon chemin est fini, je m'arrête là. Agnès. Je veux que ce soit Maurice qui s'occupe de tout. » Puis une photocopie du courrier est découverte au bureau de l'avocat. « Lors d'une perquisition à son cabinet, nous tombons sur [ce] document particulièrement compromettant pour Agnelet, peut-être la pièce à conviction numéro un. Il chancelle, devient tout gris. Je me dis : « Ça y est, il s'écroule. » Nous lui demandons : « Qu'avez-vous fait d'Agnès Le Roux ? », il répond : « Je ne l'ai pas tuée. » Le bâtonnier de l'ordre des avocats, qui l'assistait, nous a alors interrompus et le juge d'instruction a obtempéré. Lorsque, plus tard, il a revu Agnelet, celui-ci s'était repris. »

« J'ai fait correctement mon travail. J'ai poussé Agnelet dans ses derniers retranchements », rétorque Richard Bouazis, chargé de l'instruc-

tion jusqu'en 1979. Interrogé récemment par *Nice-Matin*, il reconnaît toutefois qu'il a peut-être été victime de « pesanteurs sociologiques » : « S'il s'était agi d'un petit employé de bureau, je l'aurais peut-être placé sous mandat de dépôt. A l'époque, il était difficile d'incarner un avocat ayant pignon sur rue. » A propos d'Agnès Le Roux, il ajoute ce commentaire désarmant : « On sait désormais qu'elle a été assassinée. »

MACABRE MANIPULATION

Dans ses déclarations de 1999, Françoise Lauseure n'a pas seulement fait tomber l'alibi de M. Agnelet. Elle a aussi évoqué, le 11 juin 1999, devant le juge d'instruction, la possibilité d'une macabre manipulation, « un pacte de suicide, conclu entre Agnelet et Agnès Le Roux » – une hypothèse déjà évoquée par le juge d'instruction Richard Bouazis. « Ces juges, aurait dit à cette époque Agnelet à sa maîtresse, ils ont des idées qui pourraient tomber juste ! » Commentaire de Françoise Lauseure : « S'il y a eu pacte de suicide, je pense que c'était une trappe pour Agnès, qui avait déjà attenté à ses jours. En revanche, Agnelet était trop bien accroché à la vie pour que je puisse imaginer une seconde qu'il ait pu envisager de se suicider. »

Ces éléments sont-ils suffisants pour permettre la réouverture d'une instruction ? M^e Christian Boitel, l'avocat de Renée Le Roux, semble en être persuadé, même si les avis juridiques divergent, compte tenu notamment de la prescription. Du Panama, où il vit maintenant, M. Agnelet a fait savoir, par l'intermédiaire de son avocat, M^e François Saint-Pierre, qu'il répondrait à toute convocation du juge. Saisie par le parquet général, la cour d'appel d'Aix-en-Provence doit se prononcer dans les prochaines semaines sur la réouverture d'une affaire assoupie depuis près d'un quart de siècle.

José-Alain Fralon

Renée Le Roux, une mère acharnée à retrouver les traces de sa fille

NICE

de notre envoyé spécial

« Agnelet a développé contre elle une haine qui n'a d'égale que celle qu'elle a nourrie contre lui », dit Françoise Lauseure quand elle évoque les relations entre son ancien amant, Jean-Maurice Agnelet, et Renée Le Roux. Ces deux personnalités se sont croisées en 1968. Renée Le Roux, la cinquantaine élégante, a perdu son mari l'année précédente. D'origine basque, cet ancien mannequin-vedette de Balenciaga, virtuose de violon à ses heures, décide de reprendre les affaires familiales et se trouve ainsi à la tête du Palais de la Méditerranée.

Né en février 1938 à Monaco dans une famille de commerçants, Jean-Maurice Agnelet a eu, si l'on en croit Françoise Lauseure, « une enfance difficile, faite d'humiliations ». Il

devient avocat et, recommandé par un ami commun, rencontre donc Renée Le Roux. Elle l'engage comme avocat. « Très vite, ajoute-t-elle, j'ai compris qu'il avait des vues sur le Palais. Il m'a d'ailleurs officiellement demandé de l'engager à plein temps. J'ai refusé et il n'a pas du tout apprécié. »

OPPOSITION DE STYLES

« Jean-Maurice faisait la cour à M^{me} Le Roux dans l'intention de devenir directeur, a raconté récemment Françoise Lauseure à la juge d'instruction chargée du dossier, Anne Vella. Il s'est même posé la question d'engager avec elle une relation intime. » Il séduira la fille, Agnès. « Je le savais et je ne peux pas dire que j'en étais contente », commente Renée Le Roux. La disparition d'Agnès, fin octobre 1977, va exacerber leurs relations. Renée

Le Roux met toute son énergie – et elle en a –, tout son argent – elle en a encore – au service d'une seule question : « Qu'est devenue ma fille ? » Usant une bonne dizaine d'avocats, faisant appel aux services de détectives privés, engageant 15 600 fiches sur son ordinateur, elle ne baisse jamais les bras. « Renée, c'est Terminator », plaisante un de ses amis.

Jean-Maurice Agnelet a un tout autre style. Sa force, c'est d'abord sa capacité de séduire. « Agnelet ? un mélange de force mentale, de perversité et de séduction », affirme ainsi un avocat niçois. « Un serpent, avec des yeux de magnétiseur », ajoute un policier. Ce voyage au bout de la haine, ce duel commencé il y a près de trente ans, est-il en train de trouver son aboutissement ?

J.-A. F.

Faible mobilisation pour la manifestation en faveur des détenus

AUX CRIS de « Videz, videz les prisons » ou « Prisons, une seule solution, la démolition », quelques centaines de personnes – 350 selon la police – ont défilé, samedi 4 novembre à Paris, entre Sèvres-Babylone et Denfert-Rochereau. Emmenés par l'association Act-Up, qui revendique, notamment, la libération des détenus séropositifs, des militants du Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB), de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) ou de

l'association Ban public pour l'information sur les prisons brandissaient des pancartes réclamant « l'abolition des quartiers disciplinaires », « l'application du droit en prison » ou la fin de « la double peine », qui autorise l'expulsion des détenus étrangers à leur sortie de prison.

« C'est la première fois depuis trente ans qu'une manifestation est organisée pour les détenus, a expliqué Stany, qui milite à Act-Up. Depuis le début de l'année, il y a une forme d'ébullition sur la prison. Il fallait passer du débat à l'action, dans la rue, au plus proche des prisonniers. » « Il ne faut pas relâcher la pression sur les politiques, a renchéri Nicole, de Ras-les-Murs, une émission de Radio libertaire sur la prison. Dans leur rapport sur la prison, les parlementaires préconisent des solutions simples, comme l'abaissement du maximum de jours autorisés au mitard ou la télé gratuite. Il faut mettre tout cela en place rapidement, pour montrer aux détenus qu'il y a une réelle volonté de changer les choses. »

Ramon, qui est sorti de prison il y a quatre mois, après sept ans et

demi d'incarcération, est plus pessimiste. « Il y a beaucoup de paroles en l'air, et peu d'actes, rien de concret de la part des politiques. C'est la sensation qu'ont tous les détenus. »

« LES MINISTRES À LA SANTÉ »

A quelques mètres, Bernard ne dit pas autre chose. Il s'est confectionné une pancarte : « Les taulards à l'Élysée, les ministres à la Santé », parce que, explique-t-il avec humour, « ça m'a paru être un bon programme ». « Ce serait

très enrichissant pour les uns et les autres. Ça pourrait peut-être permettre aux politiques de prendre conscience que c'est toujours les mêmes qu'on trouve derrière les barreaux, les chômeurs et les RMistes. »

Dans le cortège, émergent çà et là des noms de personnes incarcérées : Yves Peyrat, détenu aux Baumettes, à Marseille, pour des dégradations sur des locaux du Front national, mais aussi Eric Minetto, incarcéré depuis vingt ans pour un braquage et deux meurtres. Ce détenu, qui demande en vain sa libération conditionnelle depuis cinq ans, est en grève de la faim depuis le 28 septembre. « Révoltée », sa femme, Jeanne-Marie, est venue manifester pour « ne pas attendre en silence que les politiques prennent des décisions ». « Cela ne sert à rien de garder mon mari plus longtemps en prison, si ce n'est pour le casser encore plus. Il avait vingt ans quand il a été arrêté, il en a quarante et aujourd'hui, il a payé : qu'on le laisse vivre, qu'on nous laisse vivre, enfin ! »

Cécile Prieur

Des chercheurs établissent un lien entre un pesticide et la maladie de Parkinson

Une étude expérimentale menée sur des rats

PRÉSENTÉS, lundi 6 novembre, lors d'une réunion de la société américaine des neurosciences organisée à La Nouvelle Orléans, les résultats d'une étude expérimentale menée chez le rat établissent un lien entre l'exposition à un pesticide très largement employé et les symptômes de la maladie de Parkinson. Ces travaux, menés par une équipe du département de neurologie de l'université Emory d'Atlanta, dirigée par le docteur J. Timothy Greenamyre, seront publiés dans le numéro de décembre du mensuel *Nature Neurosciences*. L'expérience a consisté à injecter à des rats, par voie intraveineuse et durant plusieurs semaines, un pesticide organique – la roténone – utilisé notamment en agriculture pour ses propriétés insecticides dans les vergers et sur certains animaux. La roténone est commercialisée sous de nombreuses marques comme Green Cross Warble Powder, Fish Tox ou Rotacide.

Les chercheurs américains expliquent avoir observé l'apparition chez ces rats de symptômes neurologiques similaires à ceux observés chez les personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Cette maladie neurodégénérative, qui touche plus de 1 % de la population âgée de plus de soixante ans, se caractérise par l'association de différents troubles (tremblements, rigidité, difficultés à effectuer certains mouvements). Elle est la conséquence de lésions spécifiques du système nerveux central dans une région cérébrale où les neurones sécrètent de la dopamine. Si l'on a réussi à comprendre certains des mécanismes physiopathologiques à l'origine des symptômes de cette maladie, on ne connaît toujours pas les raisons qui font que, chez les malades, cette région du cerveau baptisée locus niger (ou *substantia nigra*) voit apparaître une série de lésions dégénératives très spécifiques, avec perte de certains neurones (dits dopaminergiques). La maladie de Parkinson peut être soi-

gnée par voie médicamenteuse ou chirurgicale (*Le Monde* du 3 avril).

L'administration du pesticide chez les rats, expliquent les chercheurs américains, a justement provoqué une dégénérescence des neurones sécréteurs de dopamine, comme chez les malades. Les scientifiques ont également observé la formation de structures pathologiques (ou corps de Lewy) similaires à celles qui caractérisent la maladie humaine.

PERTURBATIONS ENZYMATIQUES

« Ces résultats montrent qu'une exposition chronique à un insecticide ordinaire peut reproduire les caractéristiques anatomiques, neurochimiques et neuropathologiques de la maladie », expliquent-ils. Cette expérience fait suite à l'observation, au début des années 80, de cas de Parkinson apparus brutalement chez des toxicomanes qui avaient utilisé par voie injectable de l'héroïne contaminée par une substance dénommée méthyl-phényl-tétrahydropyridine (MPTP). Il est aujourd'hui établi que les lésions dues au MPTP sont la conséquence directe d'une altération des mécanismes enzymatiques, organites intracellulaires indispensables à la production d'énergie.

La roténone, comme de nombreux autres pesticides, a pour propriété de provoquer les mêmes perturbations enzymatiques qui conduisent à l'accumulation de radicaux libres, composés hautement toxiques pour les cellules. Si elle ne permet pas de conclure que la maladie de Parkinson (ou les tableaux cliniques qui s'en rapprochent) sont directement dus à la roténone, cette étude soulève incontestablement une série de questions sur l'usage qui peut être fait de ce produit, ainsi, plus généralement, que sur les effets d'expositions faibles mais prolongées à ce type de substance sur l'organisme humain.

Jean-Yves Nau

DÉPÊCHES

■ « VACHE FOLLE » : la France doit se préparer au retrait des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage, selon Jean Glavany, ministre de l'agriculture, interrogé, dimanche 5 novembre, sur France 3. « Les Anglais l'ont fait, les Suisses y songent et nous y songeons, a-t-il indiqué. Interdire les farines animales nous simplifierait la vie. Même si ce n'est pas forcément une question de sécurité alimentaire, ça éliminera les fraudes. »

■ FAITS DIVERS : un randonneur à raquettes a trouvé la mort, dimanche 5 novembre, dans le massif du Pelvoux (Hautes-Alpes). La victime, âgée d'une cinquantaine d'années, redescendait du sommet de la Blanche lorsqu'elle a déclenché sur son passage une avalanche.

■ Un enfant d'une douzaine d'années, qui accompagnait son père à une battue de chasse, a été mortellement blessé d'un coup de fusil, samedi 4 novembre, à Ornon, près de Bourg-d'Oisans (Isère). L'auteur du coup de feu a été placé en garde à vue puis libéré samedi soir. Il devrait être convoqué ultérieurement devant la justice.

■ Un homme, âgé de vingt-cinq ans, a été tué de sept coups de couteau, dimanche 5 novembre, à la sortie d'une discothèque de Nîmes (Gard) pour avoir refusé de donner une cigarette. Un ami de la victime a aussi été blessé à la clavicle et a dû être hospitalisé. L'agresseur est parvenu à prendre la fuite.

■ Deux personnes sont mortes dans un accident d'hélicoptère, dimanche 5 novembre, dans le sud de l'île de la Réunion. L'appareil a explosé en vol après avoir heurté le câble d'un monte-charge.

■ Une prostituée a été grièvement blessée dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 novembre après avoir été jetée d'une voiture sur le boulevard périphérique de Paris, vers la porte de La Villette. Agée de vingt ans, la jeune femme, de nationalité sierra-léonaise, a sombré dans le coma. Son ou ses agresseurs n'ont pas été retrouvés.

■ JUSTICE : le tribunal correctionnel de Lyon a condamné, vendredi 3 novembre, à quatre mois de prison ferme un jeune homme de dix-neuf ans qui avait inscrit, le 11 octobre, des « tags » antisémites sur plusieurs bâtiments du 8^e arrondissement de la ville.

■ RELIGION : Louis-Marie Billé, président de la conférence des évêques, a estimé, samedi 4 novembre, en ouvrant l'assemblée annuelle des évêques à Lourdes, qu'une « sorte d'antichristianisme » se développait en France. L'archevêque de Lyon a souligné que « le christianisme en général, et (...) l'Eglise catholique en particulier », étaient de plus en plus vécus « comme une réalité sinon marginale, en tout cas de plus en plus incongrue ».

Le Cotentin face à la menace diffuse du « Ievoli-Sun »

Six jours après le naufrage du chimiquier, les traces de pollution sont faibles ou inexistantes, mais les conditions météo n'ont toujours pas permis d'intervenir sur l'épave. Troublées par les polémiques sur l'usine nucléaire de la Hague, les populations ont un nouveau sujet d'inquiétude

CHERBOURG

de notre envoyé spécial

Le *Ievoli-Sun* n'est pas le *Titanic*, et le premier film sous-marin tourné autour de l'épave du chimiquier italien qui coula le 31 octobre au large du Cotentin est loin de crever l'écran. Lumière glauque, images brouillées, si la vidéo présentée par la préfecture maritime de Cherbourg permet de déchiffrer avec certitude le nom du naufragé, il a fallu l'œil des experts pour affirmer que l'arrière du bâtiment et sa quille – les seules parties examinées jusqu'ici – sont « *intègres* ».

L'explication de la médiocrité du document est à la fois simple et double. D'une part, le Poisson autopropulsé (PAP) utilisé par le chasseur de mines *La Céphée* ne peut opérer qu'à une profondeur constante, et a pour mission habi-

tuelle de détecter des mines. D'autre part, la présence de hautes-sières, utilisées pour le remorquage, a empêché une reconnaissance de la proue, logiquement très endommagée.

La faillibilité du PAP fait enrager les militants de Greenpeace, qui ont présenté, samedi 4 novembre, le robot cinéaste dont ils disposent, qui ne coûte que 800 000 francs, et dont ils offrent le service aux autorités. Le *Remote Control Vessel* (ROV) pourrait se mouvoir horizontalement et verticalement autour de l'épave et enregistrer des images éclairantes. Seul inconvénient, reconnaît Bruno Rebelle, directeur exécutif de Greenpeace-France, le ROV doit être mis en œuvre à la verticale du site, depuis un bâtiment à positionnement dynamique – qui peut

faire du surplace. Or, pour l'heure, il n'est pas question d'approcher de trop près le lieu du naufrage, la rupture brutale des cuves pleines de styrène n'étant pas exclue. Ainsi, samedi après-midi, le patrouilleur *L'Iris*, avec à bord des personnels de la sécurité civile et trois militants de Greenpeace, est prudemment resté à 2 miles nautiques de la zone sensible pour effectuer des prélèvements, qui se sont révélés négatifs.

« COUP DE POIGNARD »

La faible odeur de styrène – elle ressemble à celle du vernis à bateau – perçue alors n'a rien d'inquiétant, puisqu'elle anticipe de très loin tout danger de toxicité. Cette même odeur écarte *a priori*, selon l'Agence française de sûreté sanitaire des aliments (Afssa), les

risques sanitaires sur les produits de la mer : des coquillages ou des poissons contaminés seraient pestilentiels.

L'implication, dans des conditions de courtoisie et de transparence, des militants écologistes aux côtés des affaires maritimes, avait d'avance fait grincer René Hébert, maire de Biville, petite commune proche de la Hague, qui considérait le possible partenariat des écologistes honnis comme « *un coup de poignard* ». En s'en remettant à la sagesse de la marine nationale pour déterminer si les moyens techniques de Greenpeace pouvaient être utilisés ou non, Lionel Jospin avait indiqué que, dans l'affirmative, il trouverait cette coopération « *excellente* » pour faire évoluer l'état d'esprit, accentuer la transparence et l'objectivité.

En réalité, c'est du matériel plus performant encore qui sera utilisé pour l'indispensable reconnaissance de l'épave, dès que les conditions météorologiques le permettront. En effet, l'amiral Laurent Mérier, préfet maritime, ayant adressé une mise en demeure à l'armateur italien Marnavi SPA – qui doit être reçu, mercredi, par Jean-Claude Gayssot – pour que « *l'épave et sa cargaison ne constituent pas un danger, avant le 23 novembre* », celui-ci a laissé le soin à la marine nationale de désigner un prestataire de service. Ainsi, c'est le *Northern-Prince*, appartenant à la société britannique Marr Vessel Management Limited, qui devrait, dès lundi, se tenir prêt à intervenir avec des moyens techniques appropriés. Il pourrait être secondé par le navire antipollution allemand *Neuwerk* (*Le Monde* daté 5-6 novembre), qui a mouillé dans la rade de Cherbourg dès dimanche après-midi.

oiseaux fraîchement mazoutés sur la plage d'Urville-Nacqueville, proche de Cherbourg. Le grand cormoran et le fou de Bassan, victimes de la folie des hommes, ne préfigurent cependant pas forcément une nouvelle hécatombe. De même, après quelques égarements, les navires qui empruntent les rail

Au Cross-Jobourg, les gardiens de la mer

A l'ouest de Cherbourg, sur la pointe de la Hague, au Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross-Jobourg), les hommes et les femmes, derrière leurs écrans-radars et leurs ordinateurs, font preuve d'une impressionnante sérénité. A leurs pieds, les falaises du Nez de Jobourg, les plus hautes d'Europe, les courants les plus forts du monde (après ceux du cap Horn) et un panorama à couper le souffle, que les grains cinglants et les brusques trouées de lumière métamorphosent d'une heure à l'autre. Les fantômes de Guernesey et de Jersey émergent à peine du lointain, mais l'on distingue jusqu'aux maisons de la petite île anglo-normande d'Aurigny – 5 kilomètres sur 2 et 2 300 habitants –, distante de quelque 6 kilomètres. Avec de puissantes jumelles de marine, on peut voir sur zone l'avisso *La Vallée*, qui a relevé le *Céphée* pour assurer la « *police de proximité* », et le navire britannique baliseur *Mermaid*.

des Casquets, momentanément déplacés, obtempèrent aux injonctions répétées et passent au large du point névralgique. Jusque-là, tout va bien...

Robert Belleret

« Horsain » du Cotentin, Gilles Perrault saisit l'angoisse des « gens d'ici »

SAINTE-MARIE-DU-MONT

de notre envoyé spécial

A Sainte-Marie-du-Mont, le naufrage du *Ievoli-Sun* navre des cœurs déjà bien esquinés par les fléaux de la modernité. « *Après le nucléaire et la vache folle, l'histoire du chimiquier, c'est la cerise sur le gâteau* », raconte Gilles Perrault, installé depuis quarante ans dans cette commune de huit cents habitants auxquels il a consacré un livre, *Les Gens d'ici* (Ramsay, 1981). En faction derrière sa fenêtre, couvrant du regard la place ronde du bourg, l'écrivain saisit les peurs et les rumeurs du bocage face aux « *forces maléfiques* » qui s'abattent sur ce coin perdu du Cotentin.

« *Prions, becquerels, et maintenant styrène... On entend brusquement des mots viraux, qu'on ignorait la veille et auxquels on ne comprend rien* », témoigne l'homme de lettres. A l'en croire, la presqu'île était encore arrimée dans les années 60 « *aux techniques et aux cultures du XIX^e siècle* ». Le traumatisme a été à l'échelle des calamités imposées de l'extérieur. « *On n'a aucune prise sur des phénomènes qui sont venus bouleverser nos existences. On a cessé d'être des sujets de notre propre histoire. Le moral est atteint* », observe celui qu'une patiente implica-

tion dans la vie locale n'empêche toujours pas d'être perçu comme un « *horsain* » (un homme venu de l'au-delà de la commune ou, pour les esprits larges, du canton) par les habitants du bourg.

Pour les gens d'ici, la méfiance paraît une seconde nature. Leur assure-t-on que la situation est contrôlée, que la pollution chimique semble écartée ? Ils en ont trop vu, trop entendu pour y croire. Ainsi, pour le nucléaire, « *la Cogema nous a pris pour des crétins pendant des décennies, avec sa culture du secret et du mépris* », commente Gilles Perrault. Depuis 1966, l'usine de la Hague retraite des combustibles radioactifs à une trentaine de kilomètres de Sainte-Marie-du-Mont. Mais chacun a trouvé « *bizarre* » que, certains jours, les bidons de lait des éleveurs du canton de la Hague fussent rachetés à très bon prix par la Cogema. Pour l'écrivain, cette dernière reste « *le marquis de Carabas* » du département, qui fournit nombre d'emplois, inonde d'argent les communes des environs et pratique un mécénat débridé auprès des clubs sportifs ou des associations culturelles. A la différence de leurs voisins bretons, les Normands n'ont pas eu leur Plogoff. Mais la création récente d'un col-

lectif local, *Les Mères en colère*, signale que l'inquiétude existe face au nucléaire et que des Cotentinois en ont assez de ne plus être « *sire de sei* », maîtres chez eux.

Puis vint la « *vache folle* ». Dans ce pays aux prairies vert humide, des troupeaux ont dû être abattus. « *Pendant les années 60, l'élevage était une civilisation qui faisait notre orgueil, se souvient Gilles Perrault. Là où le père s'ingéniait à améliorer son bétail inscrit au Herd Book par de savants croisements et une sélection des prairies, le fils reçoit d'une société étrangère des veaux parqués sous un hangar aux stalles étroites, puis doit les engraisser avec de la nourriture livrée par cette société* ». Sur sa vitrine, même le boucher du village a conscience des abus de la productivité. A la peinture blanche, il précise que la génisse proposée à la vente provient de tel éleveur réputé de la contrée. Les sujets d'inquiétude n'ont pas fini d'agiter le pays : deux des quatre titres barrant la une du magazine *La Manche libre* du 5 novembre – « *La Manche sacrifiée* » (pollution chimique) et « *Vache folle. Cri d'alarme* » – leur étaient consacrés.

Erich Inciyan

Le lieu du naufrage crée un écheveau juridique difficile à démêler

LES EXPERTS de la chancellerie et du Quai d'Orsay ont travaillé pendant le week-end à essayer de démêler l'écheveau juridique créé par le naufrage du *Ievoli-Sun* : le navire italien, chargé de produits appartenant à l'anglo-néerlandais Shell et à l'américain Exxon Mobil, a fait naufrage dans les eaux sous juridiction du Royaume-Uni, au large de l'île anglo-normande d'Aurigny, mais les autorités maritimes britanniques ont délégué la majeure partie de leurs compétences à la France, notamment pour traiter l'épave et lutter contre d'éventuelles pollutions. L'accident a eu lieu, en outre, en dehors de la zone économique exclusive française. Autour des îles anglo-normandes (qui bénéficient d'un statut spécial, en dehors de l'Union européenne), la démarcation des zones de pêche respectives donne lieu à des contentieux

interminables, jamais résolus, au fond, entre Paris, Londres et les autorités de Guernesey ou de Jersey, très sourcilieuses et sévères lorsque des chalutiers normands ou bretons empêtrent, même involontairement, sur les limites.

UN DÉRIVÉ D'HYDROCARBURE

Or, à ce jour, aucune pollution significative n'est venue souiller les eaux ou le littoral français. La question se pose donc de savoir sur quelles bases juridiques les parquets ou les victimes potentielles de pollutions pourront s'appuyer, avant de lancer des actions pénales ou civiles et réclamer réparation. On précise cependant dans l'entourage de Marylise Lebranchu que le styrène est officiellement considéré comme un dérivé d'hydrocarbure : par conséquent, les textes pénaux applicables aux dommages consé-

cutifs à des déversements de ces produits sont applicables, à supposer, bien sûr, qu'une pollution, même minime, apparaisse. La pollution pourrait aussi être le fait du fioul de propulsion ou du gazole de l'épave. Les parquets de Cherbourg, Coutances, Avranches, Saint-Malo ou Saint-Brieuc, selon l'endroit du dommage, seraient alors compétents.

Mais les procédures et l'instruction pourraient, par commodité, comme dans le cas de l'*Erika*, dont le naufrage avait eu lieu en haute mer, être centralisées au tribunal de grande instance de Paris. Les procédures civiles apparaissent encore plus difficiles à ouvrir, car il faut que soit constaté un préjudice, même indirect. Le fait que l'Etat ait dû mettre en œuvre des moyens navals importants peut être considéré, cependant, comme un préjudice, car la réputation de

la côte concernée et de ses ressources peut être entachée.

Au plan international, la France va essayer, d'ici à la fin de l'année, de pousser les feux pour faire adopter, par ses partenaires de l'UE et de la communauté internationale, des mesures de nature à renforcer la sécurité maritime, sur la base des trois mémorandums déposés par Paris en février et d'un « *paquet* » de propositions de la Commission en date du 21 mars. Il s'agit essentiellement du calendrier et des modalités d'élimination des pétroliers anciens à simple coque. Adoptés par les Quinze à l'unanimité, ils devraient pouvoir être analysés par le comité de la protection du milieu marin de l'Organisation maritime internationale (OMI) en avril 2001, pour entrer en vigueur en 2003.

Selon Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, « *cela per-*

mettrait de renouveler plus d'un tiers de la flotte mondiale de pétroliers d'ici à 2005 et deux tiers d'ici à 2010 ». Le signalement obligatoire des navires qui pénètrent dans le rail des Casquets, au large du Cotentin, sera effectif en juillet 2001, ce qui permettra un suivi précis de tous les bateaux qui circulent en Manche depuis le Pas-de-Calais jusqu'à Ouessant.

LA « FRILOSITÉ » DES ANGLAIS

En revanche, dans certains domaines pourtant essentiels, les choses traînent. Il en va ainsi du relèvement du plafond d'indemnisation du Fipol – de 1,2 milliard de francs aujourd'hui à 1,8 en 2003, mais la France demande 6 milliards –, de la responsabilité des opérateurs (affréteurs, compagnies pétrolières ou pétrochimiques, assureurs) et pas seulement des armateurs (mais on n'en

est qu'à la constitution de groupes de travail prévue en... juin 2001) ou de la qualification et des conditions de travail des marins. Présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, dans un entretien accordé au *Parisien Dimanche*, regrette aussi que, lors des discussions à Bruxelles, « *les Anglais manifestent presque automatiquement leur frilosité dès qu'ils entendent parler d'une réforme* » et que « *la puissance des armateurs grecs se ressent dans nos discussions* ».

Enfin, la France fait preuve de réticences sur deux questions importantes : la création d'une Agence européenne de sécurité maritime dotée de réels pouvoirs et la création d'un corps de gardes-côtes européen, à l'image des puissants *coast guards* américains.

François Grosrichard

ERIC BOMPARD

Collection Cachemire

même si l'hiver commence...



14, rue de Sévigné, Paris 4^{ème}
46, rue du Bac, Paris 7^{ème}
75, bld. Haussmann, Paris 8^{ème}
6, rue F. Ponsard, Paris 16^{ème}
81, rue Joffroy, Paris 17^{ème}
28, rue Montrosier, Neuilly

Pour comparer les assurances
vous pouvez aller voir
15 compagnies d'assurance

ou
cliquer ici

www.assurway.com

ASSURWAY.COM

Nous comparons, vous de choisir.



SEAT TOLEDO :
le TDI au prix de l'essence

soit 99 900 F*

AVEC EN SÉRIE :

- Climatisation
- ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV et freinage en courbe ESBS
- Airbags Seat conducteur, passager et latéraux avant
- Vitres électriques
- Verrouillage centralisé à télécommande
- Banquette arrière rabattable 2/3 et 1/3
- Antidémarrage électronique.

AUTOGIR, le nouveau concessionnaire
SEAT de l'Ouest Parisien

42, bd Gouvion St Cyr, Paris 17^e, Tél : 01 56 68 83 00

* Pour la Seat Toledo TDI 90 ch. Stella. Offre promotionnelle valable jusqu'au 31 octobre 2000. Calculée sur le prix tarif au 19/07/00. Aide de SEAT AUTOGIR déduite dans la limite des stocks disponibles. Pour une livraison avant le 31 décembre 2000.

DISPARITIONS

Bernard Kraysen

Un grand interprète de mélodies françaises

LE BARYTON néerlandais Bernard Kraysen est mort subitement, lundi 30 octobre, à son domicile de Ryswyk, aux Pays-Bas. Il était âgé de soixante-sept ans. Depuis peu, il avait dû ralentir les activités de chasse sous-marine auxquelles il tenait tant, à part presque égale avec la musique. Vainqueur de nombreux championnats, il adorait la plongée au point de réaliser des films subaquatiques et de construire lui-même ses équipements. Il avait décidé d'ailleurs d'illustrer la pochette d'un de ses disques consacré à Jean-Sébastien Bach par une photo de lui-même en tenue de plongée !

Né le 28 mars 1933 à Montreux (Suisse), Bernard Kraysen a passé une partie de sa jeunesse dans le sud de la France. Il devait en garder une connaissance intime de la langue française, qu'il adorait, parlait couramment et chantait sans accent, ainsi qu'en témoignent ses nombreux disques consacrés à la mélodie française. Même s'il a chanté à l'Opéra, sa réputation tenait surtout à ses concerts d'oratorio (aux Pays-Bas, il était reconnu comme un grand Christ des Passions de Bach) et à ses récitals. Dans ce dernier domaine, s'il chanta et enregistra aussi bien Franz Schubert, Robert Schumann que Modeste Moussorgsky, Bernard Kraysen demeure identifié au répertoire français, qu'il plaçait au-dessus de tout. Rien ne lui faisait plus plaisir que de prononcer son nom à la française – « Kraysen » plutôt que « Kreisen » – et que d'être assimilé à un chanteur français.

Après avoir étudié les arts graphiques – il était fils et petit-fils d'artistes-peintres, et l'un de ses fils est sculpteur –, Bernard Kraysen fait son apprentissage vocal aux Pays-Bas. Grâce à une bourse, il vient à Paris travailler avec

Pierre Bernac, le créateur de tant de mélodies de Francis Poulenc. Poulenc le considéra rapidement comme l'un des successeurs de Bernac, qui s'était alors retiré de l'estrade de concert, et accompagnera le jeune chanteur en récital, notamment au Festival de Menton, le 31 juillet 1962, dans des mélodies de Claude Debussy – concert enregistré alors par la radio nationale et dont une partie a été retranscrite sur disque compact. Bernard Kraysen sera aussi l'élève de Noémie Perugia, une interprète aujourd'hui oubliée, mais qui était fameuse aux Pays-Bas pour des concerts donnés en compagnie de la pianiste et compositrice Henriette Bosmans (1895-1952), laquelle a d'ailleurs écrit de nombreuses mélodies en français qu'a souvent chantées Kraysen.

En 1961, Bernard Kraysen remporte le Grand Prix du disque de l'Académie du disque français pour un enregistrement de mélodies de Claude Debussy, enregistrées en compagnie du pianiste Jean-Charles Richard. Beaucoup saluent chez le baryton la simplicité d'approche de ce répertoire, longtemps chanté de manière affectée et salonarde. Ces mêmes qualités s'appliqueront bientôt à un disque de mélodies de Francis Poulenc qu'Erato n'a malheureusement pas réédité sur disque-compact, pas plus que l'album Debussy. Au cours des années suivantes, avec le pianiste Noël Lee, Bernard Kraysen enregistre de nombreux disques pour Valois, le label de Michel Bernstein : Claudio Monteverdi, Robert Schumann, Gabriel Fauré, Maurice Ravel, Claude Debussy de nouveau et surtout une légendaire intégrale des mélodies d'Henri Duparc.

PRÉCISION ET ÉMOTION

Commentant dans *Le Figaro* un récital donné à Aix-en-Provence 1975, Bernard Gavoty rappelait : « *Il est peu de voix aussi intelligemment émouvantes que celle du baryton hollandais. Son enregistrement des treize Mélodies de Duparc est une pièce de collection. Jamais au monde je n'ai entendu Extase comme par lui. Ni très puissante ni très étendue, sa voix est parfois victime de défaillances imprévues ; il arrive qu'elle s'évanouisse pour renaître l'instant d'après.* »

Ces défaillances sont probablement dues au caractère entier, généreux et passionné de Bernard Kraysen, lequel ne s'« économisait » en rien ; très vite la voix perdait un peu de l'extraordinaire qualité de ses débuts : l'aigu sera moins assuré et l'émission aura tendance à être parfois un peu basse sur les nuances piano. Mais le timbre extraordinaire, le moelleux de la voix, la virilité du ton, la précision naturelle de la diction et l'émotion pudique de l'interprétation resteront pour beaucoup un modèle absolu dans le domaine de la mélodie française.

Renaud Machart

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Lyon. Paris. Rennes.
Bernard et Elisabeth Basset, François et Albine Arthaud, Claire Basset, ses enfants, Christophe et Stéphanie Basset, Raphaël Basset, Laurent, Régis, Philippe, Cyril et Céline, Corinne et Hélène Arthaud, ses petits-enfants, Auguste Basset, son arrière-petit-fils,

M. et M^{me} Antheleme Perrin, M^{me} Marc Millon, M^{me} Gabriel Perrin, son frère, sa sœur et ses belles-sœurs,

ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Charles BASSET,
née Catherine PERRIN,

endormie dans la paix du Seigneur, le 4 novembre 2000, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 novembre, à 14 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, à Caluire-et-Cuire (Rhône).

Albine et François Arthaud,
43, avenue Général-de-Gaulle,
69300 Caluire-et-Cuire.

– Saint-Maur-des-Fossés. Fournaudin (Yonne).

M^{me} Jacques Berlot,
son épouse,
Le docteur Nicole Berlot,
sa sœur,

Sa famille et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BERLOT,

survenu le 27 octobre 2000.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 31 octobre, en l'église de Fournaudin (Yonne).

99, rue Ledru-Rollin,
94100 Saint-Maur-des-Fossés,
11, rue du Port,
89320 Fournaudin.

– Avignon, le 29 octobre 2000.

L'Association Jean Vilar a la grande peine d'annoncer la mort de

Patrick CROS,

qui a, pendant vingt ans, voué son grand talent, sa créativité et son imagination à la scénographie des expositions de la Maison Jean-Vilar.

– M^{me} René-Albert Djeribi,
son épouse,
Najia,
sa fille,
Jean-Gérard,
son fils,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René-Albert DJERIBI,

survenu le 3 novembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques civiles auront lieu le mardi 7 novembre, à 14 heures, en la salle de cérémonie du centre funéraire intercommunal de La Tronche.

Ni fleurs ni plaques, des dons pourront être adressés à la recherche médicale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence Saint-Mury,
Le Condillac,
38240 Meylan.

– M^{me} Estelle Faingold,
son épouse,
Michel et Maryvonne Faingold,
Nadine Faingold,
Isabelle et Jean-Louis Duhamel,
ses enfants,
Anne et Stanislas Brachet, Charlotte,
Samuel, Laure, Stéphanie,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges FAINGOLD,
ingénieur E.C.P.,
officier des Palmes académiques,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,

survenu le 31 octobre 2000, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Il a fait don de son corps à la science.

37, boulevard Jean-Jaurès,
92100 Boulogne.

– Périgueux. Aix-en-Provence. Paris.

Gilberte Gascou,
sa grand-mère,
Jacques Gascou et Simone Klïnger,
ses parents,
Anne Gascou,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

François GASCOU,

à l'âge de trente-deux ans, après une courte et cruelle maladie.

Ses obsèques ont eu lieu au cimetière d'Aix-en-Provence.

– Henri Jacques-Félix,
son époux,
Muguette Jacques-Félix-Guedj,
sa fille,

Son gendre et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès
survenu le 3 novembre 2000, de

M^{me} Micheline JACQUES-FÉLIX,
née GODFROY,
docteur es sciences,
ancienne vice-présidente
de la Société mycologique de France.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Muguette Jacques-Félix-Guedj,
12, rue Pasteur,
94500 Champigny.

– Philippe Manin,
son fils,
Aleth Manin,
sa belle-fille,
Frédéric et Valéry,
ses petits-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Thérèse MANIN,

survenu le 3 novembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

17, rue de Babylone,
75007 Paris.

– M^{me} Jean Morel,
son épouse,
Nathalie Morel et Luc Koschnitzki,
Catherine et Patrick Coupé,
Sophie Carbonnier-Morel,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MOREL,

survenu le 4 novembre 2000, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques seront célébrées en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20^e, le mercredi 8 novembre, à 10 h 30.

62, avenue Aristide-Briand,
92120 Montrouge.

Louis-Jacques RONDELEUX,
chanteur classique,
professeur au Conservatoire national
d'art dramatique,

nous a quittés le jeudi 2 novembre 2000.

Une cérémonie religieuse aura lieu le mardi 7 novembre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 55, boulevard de Ménilmontant, 75011 Paris, métro Père-Lachaise.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

11, cité du Labyrinthe,
75020 Paris.

Anniversaires de décès

– « Pourquoi faut-il que le sens de la vie n'apparaisse jamais pendant la vie ? »

Le 7 novembre 1999,

Alexandra LOPEZ y LASO,
née LORIN de REURE,

disparaissait tragiquement avec sa deuxième fille,

Chloé,

qu'elle allait mettre au monde.

Ses très proches n'oublieront jamais.

Avis de messe

– Que tous ceux qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Jean GALLOT

soient ici remerciés.

Une messe sera célébrée en sa mémoire le mercredi 8 novembre, à 12 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7^e.

Conférences

– Les Jeunes Européens, branche jeune du Mouvement européen, vous invite, dans le cadre du dialogue sur l'Europe, organisé à l'initiative de la Commission européenne, à une conférence sur le thème : « Réformer l'Europe. »

Interviendront : Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes ; Michel Barnier, commissaire européen chargé de la politique régionale et *ad personam* de la conférence intergouvernementale ; Giorgio Napolitano, président de la commission des Affaires constitutionnelles du Parlement européen.

Mardi 7 novembre 2000, 18 h 30, grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, Paris-5^e. Entrée libre.

Alliance israélite universelle
CONFÉRENCE-DÉBAT
le mercredi 8 novembre 2000,
à 20 heures,

à l'établissement scolaire Georges-Leven, 30, boulevard Carnot, Paris-12^e
L'ADOLESCENCE :
CRISE OU RECONSTRUCTION ?
avec les docteurs Lechevalier et Vincent, psychiatres, psychanalystes, et le docteur Aldo Naouri, pédiatre,
spécialiste des relations intrafamiliales.
La conférence sera animée par M^{me} Hélène Trigano, psychologue.
Entrée libre.
Renseignements et réservation à l'établissement Georges-Leven, 30, boulevard Carnot, 75012 Paris.
Tél. : 01-44-73-80-60

LES CONFÉRENCES DU SALON
DE LA COPROPRÉTIÉ
Jeudi 16 novembre 2000

– Les comptes de la copropriété ;
– La copropriété de demain ;
– Sachez lire un contrat de syndic ;
– Le nouveau protocole ravalement élargi aux travaux d'entretien ;
– L'aggravation des charges par les impayés.

Pour obtenir une invitation gratuite aux conférences du Salon de la copropriété (du 16 au 18 novembre), Paris Expo, porte de Versailles, hall 4-3, adressez votre demande à :

SQUAD international,
17, rue de Choiseul,
75002 Paris.
Téléphonez au : 01-47-42-79-09.

España y Francia :
del Siglo de Oro al Grand Siècle.
(L'Espagne et la France :
du siècle d'Or au Grand Siècle).
Cycle de cinq conférences
du 13 novembre au 11 décembre 2000
à l'Instituto Cervantes,
dirigé par Bernard Vincent (EHESS)
et José Javier Ruiz
(université de Murcia).

● 13 novembre, à 19 h :
« Les Bourbons en Espagne et en France. Louis XIV fut-il un roi espagnol ? » (F). Jean-Frédéric Schaub (EHESS).

● 20 novembre, à 19 h :
« Sûbditos entre dos reyes : las fronteras entre la monarquía española y Francia » (E). José Javier Ruiz (Universidad de Murcia).

● 27 novembre, à 19 h :
« La France castillane : la littérature entre Espagne et France aux XVI^e et XVII^e siècles » (F). Roger Chartier (EHESS).

● 4 décembre, à 19 h :
« La imagen de España y los Españoles en Francia » (E). Ricardo García Cárcel (Universidad de Barcelona).

● 11 décembre, à 19 h :
« La práctica del gobierno. Guerra y arbitrios : enajenaciones del patrimonio real en España y Francia durante los siglos XVI y XVII » (E). Alberto Marcos Martín (Universidad de Valladolid).

Auditorium de l'Instituto Cervantes de Paris,
7, rue Quentin-Bauchart,
75008 Paris.
Tél. : 01-47-20-70-79.
Métro : George-V.
Entrée libre.

– Conférences de l'Etoile :
Sept questions pour le XXI^e siècle.

Sept conférences, sept jeudis de suite à 20 h 30, au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17^e. – Conférences introduites par le pasteur Alain Houziaux. Entrée libre. Libre participation aux frais.

● Demain, quelles nouvelles techniques ? Pour quel progrès ? Le 9 novembre, avec Jacques Attali, Thierry Gaudin, Nicolas Prantzos.

● Quel avenir pour le christianisme ? Le 16 novembre, avec Claude Geffré, Marcel Gauchet, Danièle Hervieu-Léger.

● Demain, pourrions-nous fabriquer la vie ? Le 23 novembre, avec Jean-Claude Guillebaud, Albert Jacquard, Axel Kahn.

● La mondialisation sera-t-elle forcément malheureuse ? Le 30 novembre, avec Michel Albert, Michel Camdessus, Jean-Luc Mouton.

● Demain, y aura-t-il une nouvelle guerre mondiale ? Le 7 décembre, avec Philippe Delmas, Philippe Engelhard, général Eric de la Maisonneuve.

● Demain, quels risques écologiques pour notre planète ? Le 14 décembre, avec Robert Barbault, Hubert Reeves, Paul Valadier.

● Quel avenir pour les idéaux démocratiques ? Le 21 décembre, avec Jean Bauberot, Alain Duhamel, Jean-François Kahn.

Communications diverses

– Mardi 7 novembre, à 20 h 30 : « La mort n'est pas un destin ; l'immortalité demain ? », table ronde avec Claude Cohen-Boulakia, docteur en philosophie, André Klarsfeld, neurobiologiste, chercheur au CNRS, Frédéric Revah, neurobiologiste, Institut Pasteur, Samuel Trigano, professeur à l'université Paris-X - Nanterre. P.A.F. Centre communautaire de Paris. Renseignements : 01-53-20-52-52, 119, rue La Fayette, Paris-10^e, métro Poissonnière.

Colloques

– La revue *Passages* et l'Association des amis de *Passages-ADAPes* organisent le 9 novembre 2000, à l'École normale supérieure, un colloque intitulé : « Freud et le génie européen. »

Intervenants : Dominique Lecourt, Fernando Arrabal, Geneviève Fraisse, Julia Kristeva, Jean-Pierre Faye, Maurice-Ruben Hayoun, Claude Dumézil, Jean Clair, Blandine Kriegel, Alain Prochiantz, Nicole-Maya Malet, Charles Melman, Hervé Le Bras, Antoine Culioli et Emile Malet.

Inscriptions obligatoires.
Tél. : 01-45-86-30-02.
Fax : 01-44-23-98-24.
e.mail : passages@club-internet.fr

– La revue *Passages* et l'Association des amis de *Passages-ADAPes* avec le soutien du Fonds d'action sociale (FAS), organisent le 14 novembre 2000, à la Maison de l'Amérique latine, un colloque intitulé : « L'apport démographique de l'immigration. »

Intervenants : Hélène d'Almeida Topor, Nadir Boumaza, Catherine Borrel, Shérif El Shoubaschy, François Heran, Stéphane Hessel, Hervé Le Bras, Claude Tapia, Catherine Wihtol de Wenden et Emile Malet.

Inscriptions obligatoires.
Tél. : 01-45-86-30-02.
Fax : 01-44-23-98-24.
e.mail : passages@club-internet.fr

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE

Conférence
Agnès Rouveret : « Problèmes de la couleur dans la peinture antique ».

16 novembre, 18 h 30-22 heures, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Séminaires

Maria-Letizia Cravetto : « Précarité et exclusion : éléments pour des conclusions provisoires ».

9 et 23 novembre, 7 et 21 décembre, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Antonia Soulez : « Le "voir" des philosophes ».

14 et 21 novembre, 12 décembre, 9 et 30 janvier, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jean-Godefroy Bidima : « Identités et altérité : réceptions et transformations de la philosophie africaine ».

14, 17, 21, 24 et 28 novembre, 1^{er} décembre, 20 h 30-22 heures, salle RC2, université Paris-VII - Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

Eric Lecerf : « La réduction du temps de travail. Entre droit et l'oisiveté et partage de la nécessité ».

8 et 22 novembre, 13 décembre, 17 janvier, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Pascal Michon : « Sujet et discours chez Michel Foucault ».

8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre, 17 janvier, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Dominique Flament et Jean-Jacques Szczeciniarz : « Mathématiques, physique, philosophie : les nombres complexes (II) ».

14 et 28 novembre, 12 décembre, 9 et 23 janvier, 18 heures-20 heures, salle 215, Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01.44.41.46.85. Autres renseignements : 01.44.41.46.80.

Cours

DÉCOUVREZ
L'INFORMATIQUE
À DOMICILE

ALDISA, premier organisme
de formation à domicile,

- Configure votre ordinateur,
- Vous aide dans sa prise en main,
- Vous forme sur les principaux logiciels,
- Vous initie à l'Internet.

Aldisa
Bureautique & Internet

PRÉSENT SUR TOUTE LA FRANCE
Pour convenir d'un rendez-vous
contactez vite le
01-46-67-18-90

Simplifiez-vous l'hébreu !
Institut Aleph : Tél. : 01-43-43-99-81.
(HTTP://members.spree.com/education/benaudis)

Soutenances de thèse

– Dorothee Kohler a soutenu, le 13 octobre 2000, à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne, sa thèse de doctorat en géographie intitulée : « La Stahlstadt. Les villes de l'acier en Allemagne : empreinte et matrice du triptyque Etat-sidéurgie-ville. L'exemple de Duisbourg et d'Eisenhüttenstadt ».

Le jury, composé du directeur de thèse J. Malézieux (université Paris-I) ; du président P. Veltz (ENPC) ; des rapporteurs M. Grésillon (université du Maine) et K.R. Kunzmann (université de Dortmund), et de F. Damette (université Paris-I) et J.-M. Holz (université de Perpignan), lui a décerné la mention Très Honorable avec félicitations à l'unanimité.

M Le Monde de l'éducation

Au sommaire du numéro de novembre

Dossier :
Le vrai prix de l'école
L'argent de l'éducation.

- Entretien avec Mireille Delmas-Marty.
- Exclusif : les familles dépensent plus pour les études des garçons.
- Financement des ZEP : le mensonge.
- La vache folle oubliée des programmes scolaires.
- Diwan : l'accord historique.
- Quels journaux lisent les enfants ?

Chez votre marchand de journaux
30F-45F

Le magazine des enseignants qui avancent

On a crié « Mort aux juifs » à Strasbourg

LE traumatisme remonte au 7 octobre. Liliane n'est pas près de l'oublier. Elle se promenait en ville, ce samedi, quand sa voiture s'est trouvée bloquée près du Conseil de l'Europe. « Il y avait des gens qui manifestaient. Je suis descendue de voiture pour voir ce qui se passait. Je ne comprenais pas leurs slogans, mais j'entendais le mot "juifs" qui revenait sans cesse. Plus tard, j'ai su qu'ils avaient crié "Mort aux juifs" pendant toute la manifestation. » Comme pour beaucoup d'autres juifs qui flânaient ce jour-là sur la place Kléber ou le long de l'allée de la Robertsau, le choc a été rude. « C'était la première fois depuis la guerre qu'on criait "Mort aux juifs" dans les rues de Strasbourg. Et personne n'a réagi. Moi-même, j'aurais dû aller chez les flics. Je n'ai rien fait, j'étais abasourdi. » Liliane a perdu onze membres de sa famille dans les camps d'extermination. « Comment a-t-on pu laisser faire ça ? », répète-t-elle sans comprendre.

La manifestation était organisée par un obscur Parti des musulmans de France, dirigé par Mohamed-Nasser Latreche. Dans les rangs, des barbus et des femmes voilées, des musulmans venus d'Allemagne, assure un témoin. Un détail revient sans cesse dans les récits : « Ils avaient placé les enfants et les femmes au premier rang. Exactement comme dans les territoires. »

Une phrase si souvent entendue et déclinée sur tous les tons : « Pourquoi mettent-ils les enfants devant ? » Elle est lancée par cette femme brune d'une soixantaine d'années qui vient chercher son petit-fils à la sortie du jardin d'enfants, au centre communautaire juif. Son mari la tire par la manche : « Viens, on rentre à la maison... - Laisse-moi. Il faut que les journalistes entendent la vérité. Les médias déforment les faits et prennent parti pour les Arabes. Vous savez, nous avons quitté l'Algérie en 1962 et nous avons tout perdu. Vous, vous n'avez pas vécu avec les Arabes, vous ne pouvez pas comprendre. Nous, on les connaît. C'est pour ça qu'on a peur. En Algérie, des gens se font égorger tous les jours. Personne n'en parle ! Nous, nous n'utilisons pas nos enfants comme boucliers humains ! »

Le centre communautaire jouxte la synagogue de la Paix. Une construction moderne et imposante, en lisière du parc du Contades. Inaugurée en 1958, elle symbolise à elle seule la renaissance du judaïsme alsacien, après la seconde guerre mondiale et la destruction de l'ancienne synagogue du quai Kléber par les nazis. Mais aujourd'hui, la synagogue de la Paix semble en état de guerre. Les enfants scolarisés au centre communautaire ne sortent plus en récréation sous les frondaisons du parc. « Par mesure de sécurité », disent les parents, qui viennent chercher leurs enfants sans s'attarder. « Pendant le cycle des fêtes juives, il y avait des policiers partout. » Des barrières sont encore installées devant le centre. Les entrées sont soigneusement filtrées. Le responsable de la radio communautaire, Radio Judaïca, n'est guère disposé à répondre aux questions des journalistes : « Seul le directeur du centre est habilité à parler à la presse. »

Non loin de là, l'école Aquiba est un établissement privé sous contrat, l'une des plus anciennes écoles juives de Strasbourg. Le directeur ne souhaite pas, lui non plus, qu'un journaliste visite l'école. « Il a peur parce que certains élèves sont un peu excités. Ils peuvent avoir des réactions imprévisibles », explique une enseignante, gênée. Et elle ajoute ingénument : « Vous savez, ils ne font que répéter ce qu'ils entendent à la maison ! »

Psychose ? « Aujourd'hui j'ai peur d'aller à la synagogue », affirme Sarah, une étudiante de vingt ans. « L'autre jour, je me suis fait traiter de "sale juive" sur l'avenue de la Forêt-Noire. C'était la première fois que ça m'arrivait. » Arrête !, coupe Nathalie, moi, je n'ai



Incendie, manifestation et graffitis antisémites à Strasbourg. Début octobre, la flambée de violence a traumatisé et rassemblé la communauté juive derrière Israël. Mais, en dehors des instances représentatives, le discours est un peu plus nuancé

pas peur d'aller à la synagogue. J'ai plus peur des fachos de la fac. » Nathalie, Sarah et Ilan sont membres de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF). Bousculant un peu les notables de la communauté, ils ont organisé un « rassemblement de soutien à Israël », le 10 octobre, devant la synagogue de la Paix. « Nous sommes la génération de la paix, disent-ils en chœur. Nos parents nous jugent parfois idéalistes, mais nous voulons la paix. A Strasbourg, les jeunes extrémistes sont rares : il y a tout juste cinq membres du Betar ! »

Nathalie a un tempérament de militante : elle est membre de l'UNEF-ID et adhérente au PS (« tendance gauche socialiste », pré-

cise-t-elle). Elle estime qu'« il ne faut surtout pas transposer ici ce qui se passe là-bas. L'antisémitisme a toujours existé en France. Et il vient d'être relancé par quelques individus. » Elle reconnaît que sa relation avec certains jeunes musulmans a changé : « Il faut s'expliquer. Un soupçon pèse sur nous, entretenus par les médias. » Mais crier « Israël assassin », est-ce de l'antisémitisme ? « Oui, répondent les trois jeunes sans hésitation. Dans une manifestation comme celle du 7 octobre, où l'on a promené des banderoles avec une étoile de David associée à une croix gammée, c'est une façon détournée de crier "sales juifs". »

Nathalie, Sarah et Ilan ont tous des parents et des amis en Israël. Gilbert Roos, le représentant local du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), fait ce constat : « Presque tous les juifs de Strasbourg ont de la famille là-bas. Le sentiment de base est une réaction d'anxiété pour les proches. Dès qu'un danger menace Israël, la solidarité joue à plein. »

ENTRE ici et là-bas, l'information circule en temps réel. On se téléphone tous les jours. On s'envoie des mails. On se refille l'adresse de sites Internet « contre la désinformation ». On se branche sur la radio israélienne. On se passe le témoignage d'un mystérieux « journaliste palestinien », qui « dit enfin la vérité, qui avoue que la Palestine n'a jamais existé, que la langue palestinienne n'a pas de réalité », etc.

Même Nicole Franck s'est mise à Internet, « pour avoir des informations de source sûre ». Cette dame respectable est une figure de la communauté juive de Strasbourg. On la décrit comme « très religieuse ». Pourtant, tout en elle rappelle l'institutrice façon III^e République. Elle reçoit dans un vaste salon au décor d'un autre âge, où les inscriptions en hébreu côtoient des gravures du siècle dernier avec des dames en crinoline. « Je suis une enfant de la laïque », dit-elle fièrement. Elle vient de prendre sa retraite, après avoir enseigné pendant plus de quarante ans la religion juive dans les écoles publiques, en vertu du régime des cultes propre à l'Alsace-Moselle. Selon ses estimations, 75 % des enfants juifs de Strasbourg fréquentent désormais les établissements confessionnels. Elle le déplore : « A la laïque, un petit juif est

obligé de s'affirmer. L'école publique permet aussi de jeter un pont entre les religions. Un enfant qui fréquente seulement l'école juive ne rencontrera pas un chrétien avant l'université. » Elle effleure des doigts un petit livre des psaumes en hébreu, posé sur la table. « Aujourd'hui, les jeunes, c'est tout ou rien, il n'y a plus de juste milieu. Presque tous ceux de ma famille sont partis en Israël. La plupart font leur alya [leur émigration en Israël] pour des raisons religieuses. »

Son regard se fait lointain. « On a crié "Mort aux juifs" dans les rues de Paris et de Strasbourg. J'ai eu mal au ventre, en tant que professeur d'histoire juive... Finalement, nous sommes plus proches des musulmans que des catholiques, ce

plus. Que voulez-vous, on s'embourgeoise tous ! » Quand il parle d'Israël, Arnaud Spielmann dit son « malaise », en tirant sur sa pipe. « J'ai toujours été favorable à un Etat palestinien. Mais je suis moins qu'avant sur une ligne "La paix maintenant". Ce que je crains par-dessus tout, c'est qu'on dresse des murs, des ghettos, ici et en Israël. »

CE chef d'entreprise n'appartient pas à la communauté. Il n'est « ni religieux, ni croyant » et sa femme n'est pas juive. « Je comprends que ceux qui ont vécu la Shoah puissent avoir un discours de protection. C'est normal. Je connais des gens qui vivent à Strasbourg et qui n'ont jamais eu la force de mettre les pieds en Allemagne, à

« Les juifs intégrés à la communauté n'ont pas de raisonnement.

On est pour Israël et, après, on discute.

Les choix politiques valent,

et c'est le sentiment d'appartenance

qui l'emporte »

Jacky Elharrar

sont nos cousins, des monothéistes purs... Mais tous ceux qui ont fait confiance aux Palestiniens dans le processus de paix se sont pris une gifle monumentale ! »

Arnaud Spielmann, lui, n'accepte pas « l'amalgame qui se crée entre la communauté juive et Israël ». Ce gynécologue-obstétricien, installé en plein centre de Strasbourg, se définit comme « juif athée de gauche ». Il paie sa cotisation à la communauté « par solidarité ». Son garçon fera sa bar-mitsva, mais c'est « une concession ». Le Dr Spielmann porte encore en lui la mémoire des juifs polonais. Ils sont arrivés entre les deux guerres, fuyant les pogroms. Les juifs alsaciens leur ont fait mauvais accueil : ils étaient les « Polaks », les « loqueteux ». Rejetés par la communauté, beaucoup se sont « assimilés ».

Les grands-pères baragouinaient le français ; les petits-enfants sont médecins, chirurgiens, avocats. « Mes parents étaient sionistes. J'étais programmé pour partir vivre au kibboutz. Aujourd'hui, je ne suis plus un intégriste du sionisme. Je me sens solidaire d'Israël, mais je ne m'identifie

cause de la guerre. Mais pas nous, les séfarades ! Nous devrions pousser à l'ouverture, au lieu de favoriser le communautarisme. »

Loin du centre-ville, le quartier de la Meinau a retrouvé son calme. Le 14 octobre, des inconnus ont incendié la boulangerie de M. Blum, au pied d'une tour HLM. Vers 2 heures du matin, ils ont poussé une voiture contre la vitrine, avant d'y mettre le feu. M. Blum n'est pas juif. Mais des graffitis antisémites ont été trouvés sur son magasin. La façade est désormais murée, les graffitis ont été effacés. « Ça devait arriver, déclare avec fatalisme une jeune fille du quartier. Le propriétaire refusait de laisser entrer les gamins dans sa boutique, à cause de la fauche. Ils ne pouvaient pas le sentir. »

Le rabbin de la petite synagogue de la Meinau n'ose plus sortir. Lui et sa famille ont été insultés par des jeunes et poursuivis jusqu'à leur domicile. En réaction à ces violences, les associations du quartier ont organisé le 23 octobre une manifestation, derrière une banderole « Vivons ensemble en paix à la Meinau. » Le cortège est parti du parvis de l'église, il est passé

Façade de la synagogue de la Paix, inaugurée en 1958, symbole de la communauté juive de Strasbourg.

devant la synagogue et s'est arrêté devant la boulangerie incendiée. La manifestation, qui devait avoir lieu le samedi, avait été repoussée au lundi à cause du shabbat. Mais le rabbin n'est pas venu. « Vous comprenez, il est âgé, il a peur », explique un responsable de la communauté.

Stella a grandi dans le quartier et milité à SOS-Racisme. Son père est un juif italo-tunisien, une « grande gueule » qui vote communiste et qui n'est « pas du tout religieux ». « Même au sein des familles juives, les divisions sont très grandes, explique-t-elle. Il y a eu des discussions très vives pendant les dernières fêtes. » Pour elle, les incidents de la Meinau « c'est le problème des banlieues et rien d'autre. C'est de la bêtise et de l'ignorance. Avant, on trouvait des inscriptions contre les arabes, aujourd'hui, c'est contre les juifs. Dans le conflit du Proche-Orient, je ne soutiens personne. L'important, c'est que les deux peuples puissent vivre ensemble là-bas comme ici. Mais il faut comprendre que, pour tout juif, Israël est un dernier recours. J'ai un frère qui vit là-bas : ma mère est accrochée au téléphone tous les jours. »

Près de la synagogue de la Paix, Gaston Schwab fait comme chaque après-midi sa partie de tarots dans un café, avec ses copains. « Nous ne sommes pas toujours d'accord entre nous. Le petit jeune que vous voyez là-bas est pour le Likoud. Moi je pense qu'on ne peut pas garder tout Jérusalem. Pour obtenir quelque chose, il faut donner. » Ce retraité parle avec l'accent du pays, un peu traînant avec des finales qui chantent. Comme beaucoup de juifs alsaciens, il peut retrouver trace de ces ancêtres dans la région au moins jusqu'au XVIII^e siècle. « L'antisémitisme a toujours existé ici. Si un Hitler revenait, il se répandrait comme une traînée de poudre. » Puis il ajoute, après réflexion : « Mais je crois que la haine contre les Arabes est plus forte en Alsace que celle contre les Juifs. »

Xavier Ternisien
Photo Olivier Roller
pour « Le Monde »

2000 UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS

Anne Cheng, sinologue

Le mythe d'une Chine confucianisée

Longtemps perçu comme un obstacle à la modernisation, le confucianisme est apparu, dans les années 80, comme le moteur d'un développement propre à l'Asie. En réalité, il sert surtout les fins des dirigeants autoritaires de Singapour, de Pékin ou de Séoul

Dans le cadre de l'Université de tous les savoirs organisée par la Mission 2000, Anne Cheng, professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), a présenté, lundi 30 octobre, une conférence sur le thème « Confucianisme, post-modernisme et valeurs asiatiques ». Cette communication, dont nous publions de larges extraits, prenait place dans un cycle consacré aux « perspectives sur un monde global et éclaté ».

La Chine a-t-elle quelque chose à dire dans ce monde d'aujourd'hui, qui est déjà celui de demain, à la fois « global et éclaté » ? Les opinions varient d'un extrême à l'autre, entre ceux qui voient en elle l'interlocuteur par excellence – quand ce n'est pas le seul possible – de l'Occident, et ceux qui, à l'inverse, comme Jean-François Billeter (*Chine trois fois muette*, Allia, 2000), formulent le constat d'une Chine « muette ». La question de ce qu'elle a à dire est en effet étroitement liée à celle de savoir si elle est en mesure de parler.

Qu'avons-nous entendu d'elle au cours de ce XX^e siècle ? Incontestablement, la voix de la révolution communiste, si elle n'a pas été la seule à se faire entendre, a couvert quelque peu les autres de son bruit et de sa fureur, et a, notamment dans sa version maoïste, enflammé toute une génération en Occident. Maintenant que le réveil s'est fait dans les matins qui déchantent, d'autres voix en profitent pour tenter d'occuper le devant de la scène. Nous assistons, depuis ces vingt dernières années, au surprenant retour d'une orchestration confucéenne qui, à défaut de dire grand-chose, en dit tout de même très long sur la situation de la Chine en cette fin de siècle et de millénaire.

Le terme de « confucianisme » est chargé de recouvrir toutes les complexités d'une réalité historique, intellectuelle, mais aussi sociale et institutionnelle, sur quelque 2 500 ans. Qu'il suffise pour l'instant de rappeler qu'il se réfère à l'enseignement originel dispensé par Confucius fin VI^e, début V^e siècle avant Jésus-Christ, que cet enseignement a inspiré et nourri des développements philosophiques d'une grande richesse pendant plus de deux millénaires, mais que le corpus textuel sur lequel il se fonde est devenu le sous-bassement idéologique de l'empire centralisé dès le II^e siècle avant Jésus-Christ, notamment en devenant matière obligatoire pour les futurs serviteurs de l'Etat.

Le dernier avatar en date de cette longue histoire, et l'un des plus spectaculaires, est le *revival* confucéen des années 80, qui apparaît

comme la combinaison de deux facteurs essentiels opérant sur des échelles historiques différentes : d'une part, un facteur de longue durée, culturaliste et identitaire, qui remonte au début du siècle ; d'autre part, un facteur conjoncturel, qui traduit une volonté d'intégration dans le nouvel ordre mondial (...).

Après l'établissement par les communistes, en 1949, de la République populaire et la fuite du gouvernement nationaliste à Taïwan, suivi par nombre d'intellectuels hostiles au marxisme, l'île apparaît comme un conservatoire vivant de la culture chinoise traditionnelle. Certains « nouveaux confucéens » se regroupent également à Hongkong pour fonder le New Asia College. En 1958, quatre d'entre eux, qui figurent parmi les intellectuels les plus en vue hors de Chine communiste, signent, à la « une » du journal de Hongkong, *La Tribune démocratique*, un « manifeste adressé au monde », dans lequel ils « supplient » leurs semblables de bien vouloir croire que la culture chinoise n'est pas morte et que la philosophie confucéenne est encore source vivante de valeurs.

Le ton pathétique de l'appel de 1958 traduit bien l'esprit de cette génération de l'exil, qui a pourtant formé les futures têtes pensantes du *revival* confucéen des vingt dernières années, à commencer par Tu Wei-ming (né en 1940), qui, avant de faire une brillante carrière universitaire aux Etats-Unis, à Berkeley et Harvard, fut d'abord disciple du philosophe Mou Zongsan à Taïwan. Alors que la course à la modernisation (d'abord sur le modèle soviétique, puis sur le modèle occidental) dans laquelle était lancée la Chine continentale communiste reléguait nos « nouveaux confucéens » à une position périphérique et marginale, il s'opère, à partir des années 80, un renversement spectaculaire. Du statut d'obstacle irréductible, le confucianisme passe, du jour au lendemain, à celui de moteur central de la modernisation.

Ce qui est à l'origine de ce renversement a peu à voir avec le confucianisme lui-même, mais bien plutôt avec une situation historique et économique inédite : après



DESSIN CHRISTOPHE BRUNCKWAGNES

les dix années de délire utopiste de la révolution culturelle et la mort de Mao, en 1976, le modèle communiste révolutionnaire est abandonné *de facto* en Chine même, pendant qu'à la périphérie on assiste à l'essor économique sans précédent, dans le sillage du Japon, des « quatre petits dragons » (Taïwan, Hongkong, Singapour, Corée du Sud). Du coup, ces « marges de l'empire », en même temps que les valeurs « asiatiques », notamment confucéennes, qu'elles revendiquent, se trouvent projetées dans une centralité exemplaire, et deviennent l'objet de toutes les attentions et de toutes les émulations, en particulier de la part des Occidentaux.

En effet, au moment où le communisme en Chine, mais aussi en Europe de l'Est, connaît une crise majeure, les sociétés occidentales capitalistes croient percevoir des signes de déclin dans leur propre développement. Dans ce contexte, les valeurs confucéennes, censées expliquer l'essor d'un capitalisme spécifiquement « asiatique », arrivent à point nommé pour préconiser le dépassement du modèle occidental de la modernité.

(...) Le facteur déclencheur du

renversement des années 80 est à rechercher dans la situation mondiale et son épice à repérer, non pas dans les sociétés chinoises à proprement parler, mais dans des milieux de Chinois occidentalisés et anglophones, aux Etats-Unis et à Singapour. Dès la fin des années 70, on voit le gouvernement singapourien de Lee Kwan Yew projeter « l'injection accrue de valeurs asiatiques dans le cursus scolaire comme moyen de contrer l'emprise culturelle de l'Occident sur les jeunes ». Le programme est ensuite mis en place sur le conseil d'universitaires sino-américains de renom, jusqu'à culminer, en 1983, dans l'établissement de l'*Institute of East Asian Philosophies*, dont l'objectif avéré est de « promouvoir et réinterpréter le confucianisme ». En l'espace d'à peine cinq ans, l'enclave singapourienne se retrouve transformée de toutes pièces en un paradis confucéen – et cela grâce à la médiation de l'anglais !

Au milieu des années 80, la contagion, qui n'épargne évidemment pas Taïwan, Hongkong, ni la Corée du Sud (à l'exception, remarquable mais somme toute explicable, du Japon), gagne la Chine populaire, qui, depuis la fin des années 70, est occupée à liquider l'héritage maoïste et voudrait bien se raccrocher aux wagons de l'asiatisme pour, si possible, en prendre la tête. Le confucianisme, vilipendé depuis deux générations et attaqué, voire physiquement détruit, avec un comble de violence pendant la révolution culturelle qui vient tout juste de se terminer, fait l'objet en 1978 d'un premier colloque visant à sa réhabilitation. A partir de cette date, il ne se passe pas une seule année sans la tenue d'au moins plusieurs colloques internationaux sur le confucianisme (...).

Si le confucianisme n'a, en réalité, pas grand-chose à voir avec le

développement économique, il sert les fins des dirigeants autoritaires de Singapour, de Pékin ou de Séoul, qui, confrontés à une accélération soudaine du développement économique que les structures sociopolitiques n'arrivent pas à suivre, trouvent commode de reprendre à leur compte des valeurs confucéennes garantes de stabilité, de discipline et d'ordre social, par opposition à un Occident-repoussoir dont le déclin s'expliquerait par son parti pris d'individualisme et d'hédonisme. A noter que dans ce néoautoritarisme se rejoignent les ex-idéologues marxistes et antimarxistes sur un point crucial : aux représentations utopiques d'un socialisme sans l'Occident, on substitue une aspiration à une modernité industrielle, toujours sans l'Occident, qui passe pour une « postmodernité » ou une « post-occidentalité » (...).

Cela nous amène au mythe, central dans le dispositif « postconfucéen », d'une Chine confucianisée. Il faut décidément prendre un parti résolument anhistorique pour faire croire à l'existence, à un moment quelconque, et *a fortiori* à la restauration possible d'une société chinoise unifiée sous la bannière de valeurs confucéennes communes, qui feraient primer le communautarisme, les comportements ritualisés garants de la cohésion et de l'ordre hiérarchique, et l'harmonie censée se propager dans le corps social à partir du noyau central qu'est la famille.

Or, dans sa réalité historique et institutionnelle, le confucianisme apparaît avant tout, comme l'écrit Yves Chevrier dans *L'Asie retrouvée* (sous la direction de Jean-Luc Domenach et David Camroux, Seuil, 1997) comme « une mise en forme des relations sociales venue d'en haut et transmise par une élite organisée dans un Etat ». Dans cette perspective, le *revival* confucianiste est sans doute en grande partie la revanche d'une élite lettrée qui a pendant deux millénaires assuré une fonction médiatrice indispensable et qui, durant tout le XX^e siècle, a eu le sentiment de perdre tout contrôle sur le destin de la Chine.

Pendant, le rêve post-confucéen ne se limite pas à la « reconfection » de la société chinoise, il pense pouvoir restaurer et élargir l'ancien processus de confucianisation qui avait porté sur des pays considérés comme satellites de l'empire chinois, et, à ce titre, « sinisés » (comme la Corée, le Vietnam ou le Japon). C'est ainsi qu'est lancé le concept d'une « Chine culturelle » que Tu Wei-ming se représente, exactement comme il le fait pour la société confucianisée, en cercles concentriques : le noyau central (autre dit : la famille) est composé de la Chine continentale (Hongkong compris), Taïwan et Singapour ; ensuite vient le cercle élargi des communautés chinoises de la diaspora mondiale ; et enfin le cer-

cle virtuel des individus de par le monde (intellectuels, journalistes, hommes d'affaires, etc.), qui s'efforcent de comprendre la Chine et qui sont chargés de répandre la bonne parole dans leurs propres communautés linguistiques.

Nous pouvons donc espérer avoir à terme une « Chine culturelle » qui donnera effectivement au confucianisme la dimension d'un système de valeurs « éthico-spirituel » universel, lequel pourra très bien se comparer et entrer en dialogue avec les autres grandes religions du monde (le christianisme, l'islam ou le bouddhisme). On trouve ici une trace encore vivace de la vision de Kang Youwei qui, à la fin du XIX^e siècle, persistait à envisager la Chine, non pas comme le centre du monde, mais tout simplement comme le monde. Le rêve d'une « Chine culturelle » est le signe qu'une certaine élite ne s'est toujours pas résignée à renoncer définitivement à cette image de l'universalité à la chinoise, mais c'est aussi un aveu d'impuissance : faute de pouvoir exister autrement, la Chine sera culturelle, ou ne sera pas.

Il est clair aussi que ce rêve d'un pan-confucianisme vient en doubler un autre, beaucoup plus explicitement hégémonique : celui de la Chine populaire qui prend en marche le train du discours « asiatiste » en essayant d'en prendre la tête, à la fois à travers le rêve de la « Grande Chine » et la prétention au leadership dans la région. Mais elle ne peut faire valoir sa prétention à une universalité autre que celle de l'Occident qu'en termes culturalistes, en brandissant la bannière des « valeurs asiatiques » (comprenez « confucéennes ») face aux droits de l'homme, dont les Occidentaux se font si volontiers les champions.

Anne Cheng

Le programme des conférences

Novembre. Le 6, Mireille Delmas-Marty, Droit et mondialisation. Le 7, Renée Kœring Joulain, La pénalisation et le droit international. Le 8, Bertrand Badie, Originalité et futur de la construction européenne. Le 9, Daniel Cohn-Bendit, Perspective sur les institutions de l'Europe : droit et construction européenne. Le 10, Antoine Compagnon, La culture, langue commune de l'Europe. Le 11, Violette Rey, Les Europes orientales, la force des différences. Le 12, Jacques Rupnik, L'Europe hors et dans l'Union européenne. Le 13, Cengiz Aktar, La Turquie.

Les conférences sont données au Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris, à 18 h 30 en semaine, à 11 heures les samedis et dimanches.



ANNE CHENG

■ Née le 11 juillet 1955 à Paris, ancienne élève de l'Ecole normale supérieure, docteur en chinois, Anne Cheng est depuis 1997 professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) après avoir été, de 1982 à 1997, chargée de recherche au CNRS. Elle est également chargée de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess). Spécialiste de l'histoire intellectuelle de la Chine, membre du comité de rédaction des revues *Etudes chinoises* et *Asies*, elle a notamment publié *Entretiens de Confucius* (1981), *Etude sur le confucianisme Han : l'élaboration d'une tradition exégétique sur les classiques* (1985), *Histoire de la pensée chinoise* (1997).

Jean-Pierre Chevènement, député (MDC) de Belfort, au « Grand Jury RTL- "Le Monde" - LCI »

« Faire précéder l'élection présidentielle par les élections législatives serait pérenniser la cohabitation »

« Les propos tenus en Corse par votre successeur au ministère de l'intérieur, Daniel Vaillant, ont rassuré les élus de l'île. Vous rassurent-ils aussi ?

– Daniel Vaillant, comme il était prévisible, a réitéré les engagements pris le 20 juillet par le gouvernement. Et de ce fait, comme l'a observé M. Rossi, il est revenu sur les interprétations restrictives qui avaient été données, dans le courant du mois d'août ou du mois de septembre, de ces accords dits de Matignon. J'ai toujours considéré, et je persiste à considérer, que nous sommes en présence d'un processus à mèche lente. Ou, si vous préférez, il y a un mécanisme, un minuteur qui est programmé sur 2004. C'est en 2004, en effet, qu'est prévue une révision constitutionnelle destinée à donner à la Corse un statut de territoire d'outre-mer, une collectivité unique, et à confier à l'Assemblée de Corse un pouvoir législatif. Par conséquent, il faut juger le processus dans son ensemble et bien percevoir que la première étape, qui sera

l'objet du projet de loi en cours de préparation, n'est qu'un moment dans ce processus.

– Cela veut-il dire que ce « moment »-là vous conviendrait s'il ne devait pas être suivi par d'autres ?

– Franchement, non. Pour une raison simple, c'est que les propositions que j'avais faites – qui allaient plus loin, à certains égards, que le projet de loi que confectionnera Daniel Vaillant – prévoyaient l'élection d'une assemblée unique avec un scrutin majoritaire. Autrement dit, ce n'était pas à cette assemblée-là, où les nationalistes forment la clef des majorités et où M. Rossi ne serait pas président s'il n'avait pas le soutien des élus indépendantistes, mais à une autre assemblée, que j'aurais confié des pouvoirs nouveaux.

– Vous ne condamnez donc pas la logique générale de cette démarche, consistant à donner davantage de pouvoirs à l'Assemblée de Corse afin de rapprocher les décisions de ceux qu'elle concerne ?

– Je condamne une démarche qui ne vise pas à responsabiliser les élus, mais qui commence par culpabiliser l'Etat, l'Etat républicain. Le processus souffre d'une double ambiguïté. Au départ, on accepte de traiter avec des élus indépendantistes, mais que chacun sait qu'ils sont les otages d'organisations armées clandestines et qu'ils ne répondent pas de leurs actes devant le suffrage universel, mais devant des groupes armés. Et on discute avec des gens qui ont refusé de condamner la violence.

Donc, on n'est pas d'accord sur la règle du jeu.

» La deuxième ambiguïté de ce processus, c'est que, sur sa finalité, on ne peut pas être d'accord. On ne peut pas être d'accord sur l'indépendance, et quand l'heure fatidique arrivera, c'est-à-dire 2004, on sera obligé de faire un référendum, parce qu'il n'y aura pas de majorité au Parlement pour réviser la Constitution.

– Cette divergence sur la Corse va-t-elle faire figurer à l'ordre du jour des discussions que vous

aurez, mardi 7 novembre, au sommet de la gauche « plurielle » ?

– Il y aura des convergences et il y aura des divergences. La Corse sera parmi les divergences. Il y a un désaccord sur le calendrier électoral. L'intérêt public commande qu'il soit inversé, car l'esprit des institutions, comme l'a d'ailleurs reconnu le premier ministre, veut qu'il y ait une élection directrice, c'est l'élection présidentielle. On a institué le quinquennat, il faut que cela serve à quelque chose. Et faire précéder l'élection présidentielle par les élections législatives serait, en quelque sorte, pérenniser la cohabitation avec tous ses fauxsemblants, ce jeu de bonneteau qui fait que la responsabilité se perd et qu'on ne sait plus très bien où elle est.

» Il faut que le premier ministre et le président de la République s'entendent pour faire des propositions visant à inverser le calendrier électoral. Il est très facile de prolonger de deux mois le mandat de l'Assemblée nationale.

– Avez-vous l'intention d'être

candidat à l'élection présidentielle ?

– Je n'ai pas pris cette décision. Je n'ai pas l'intention de vous l'annoncer ce soir. Il faut être en situation pour dire un certain nombre de choses qui touchent à l'essentiel : à la position de la France en Europe, à sa politique industrielle, à sa politique énergétique, par exemple ; à la conception que l'on se fait de la démocratie, de ce que signifie la citoyenneté, la loi égale pour tous. Il me semble que j'ai des choses à dire, mais d'autres, peut-être, sauront exprimer cela aussi bien que moi.

– En 1995, en 1997, vous aviez pensé que Lionel Jospin disait tout cela fort bien. En êtes-vous moins sûr pour 2002 ?

– Très sincèrement, j'ai pensé et, à un moment, j'ai pu croire que le discours que Lionel Jospin a fait le 19 juin 1997, après avoir été nommé premier ministre, pouvait correspondre à ce que je pensais moi-même. Je suis obligé de constater que cette ligne s'est infléchie.

– En dehors de la Corse, dans quels domaines ?

– On pourrait parler de la charte des langues et des cultures régionales. La non-ingérence dans les affaires des grands groupes, qu'on a vue à propos de l'affaire Michelin et qu'on voit aujourd'hui sur Alstom, c'est un véritable problème... Cela dit, le MDC soutient toujours le gouvernement de Lionel Jospin. Il a été, dans le passé, et il continue d'être un facteur de cohérence de la majorité « plurielle ».

» Je me suis chargé de dossiers très difficiles et je pense avoir rendu service au gouvernement Lionel Jospin sur des affaires aussi complexes et délicates que l'immigration ou la sécurité. Cependant, nous serons aussi un facteur d'exigence, c'est-à-dire que nous poserons la question de l'intérêt public, la question du long terme qui, dans notre système, est toujours évacuée. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Defrain, Anita Hausser et Patrick Jarreau

En Irlande du Nord, la paix contestée

EN IRLANDE du Nord plus qu'ailleurs, puisque aussi bien ici elle est réelle, sinon parfaite, la paix est un combat. Mené, chacun à sa manière, dans les étroites limites que leur imposent leurs mandats respectifs, par Gerry Adams, président du Sinn Féin, branche politique de l'IRA (Armée républicaine irlandaise), et par David Trimble, chef des protestants modérés du Parti unioniste d'Ulster (UUP), le combat pour la paix traverse une nouvelle et dangereuse passe.

Depuis une semaine, Londres et Dublin, sans l'exemplaire coopération desquels rien ne serait ni n'aurait été possible dans les six comtés britanniques du nord de « l'île d'émeraude », sont à nouveau fébrilement engagés dans un gros effort commun pour sauvegarder le processus de paix. Comme par hasard, les extrémistes des deux bords profitent de la tension politique ambiante entre modérés pour se faire entendre.

Mercredi dernier, une bombe déposée à l'entrée d'un commissariat de police par les dissidents républicains de l'IRA véritable a provoqué l'amputation d'une jambe d'un officier de réserve. Quelques semaines plus tôt, ce groupe clandestin, créé en 1997 par des dissidents républicains mécontents du processus en cours, avait réussi à tirer un obus de mortier sur le quartier général des services d'espionnage britanniques - le fameux MI 6 - en plein Londres. L'IRA véritable, qui collabore étroitement avec les dissidents d'un autre groupe plus ancien de « républicains du refus », l'IRA de la continuité, compterait tout au plus quelques dizaines d'activistes armés. Mais comme le sanglant attentat d'Omagh - 29 morts en août 1998 - l'a démontré, les dissidents, qui avaient revendiqué cette attaque, n'ont pas besoin d'être très nombreux pour être très dangereux.

A preuve le carnage qui se poursuit depuis des mois dans la province entre deux milices protestantes rivales qui se disputent le contrôle du racket et des trafics divers, drogue comprise, à l'intérieur de la communauté majoritaire d'Irlande du Nord. Le 31 octobre, Tommy English, l'un des leaders des Ulster Freedom Fighters (UFF), a été abattu sous les yeux de sa famille par un groupe d'hommes en armes.

Une douzaine d'heures plus tôt, c'est un membre de la milice rivale de l'Ulster Volunteer Force (UVF) qui avait été assassiné dans des circonstances similaires. Bilan : sept morts en quatre mois. Pour les pistoleros protestants aussi, la paix est une sorte de combat. Au moins leurs meurtrières querelles, unanimement condamnées par toutes les parties, ne remettent-elles pas

en cause la poursuite du processus politique.

La mesure punitive décidée le 25 octobre contre les deux seuls ministres républicains du Sinn Féin par David Trimble est autrement plus dangereuse. Le chef de la principale formation protestante, qui est aussi, à ce titre, le chef du gouvernement semi-autonome local, avait-il le droit d'interdire à ses deux ministres de participer en tant que tels à un « conseil des ministres nord-sud » avec leurs homologues de Dublin ? Une recherche juridique est en cours. Mais le dégât politique est fait, et des hommes de communautés rivales, censés gouverner ensemble, ont recommencé à s'invectiver comme avant les fameux accords d'avril 1998.

Pas plus le Sinn Féin que la République d'Irlande, pour lesquels les périodiques conseils « nord-sud » entre dirigeants des deux parties de l'île sont l'embryon d'une éventuelle et lointaine réunification, n'ont accepté le « diktat » de David Trimble. Une solution bancaire permettant à chaque partie de sauver la face dans cette affaire a finalement été trouvée : Barbara De Brun, ministre républicain de la santé publique à Belfast, a pu rencontrer son homologue de Dublin vendredi, mais, officiellement, en

dehors de la structure officielle des « conseils nord-sud ».

Au total, de quoi s'agit-il ? Rien moins que de la survie politique d'un délicat processus de réconciliation qui est encore très loin d'avoir abouti et qui, surtout, demeure extrêmement fragile puisque presque totalement dépendant de la survie politique d'un seul homme : David Trimble. Chacun le sait, derrière cet austère sexagénaire protestant, personne dans le camp unioniste n'est à l'heure actuelle prêt à reprendre le flambeau du processus de paix.

DIFFICILE RÉCONCILIATION

Les unionistes avaient naguère tous les pouvoirs ou presque ; l'histoire les contraint à en partager un nombre grandissant avec la minorité catholique, et beaucoup rechignent. A l'intérieur du parti unioniste modéré de l'UUP, les modérés authentiques font désormais pratiquement jeu égal avec leurs collègues de ce « front du refus » à l'irlandaise.

Menacé, pour la cinquième fois cette année, d'être renversé par ses dissidents, lesquels réclament à cor et à cri le retrait unioniste du gouvernement multiconfessionnel - ce qui provoquerait sa chute immédiate - tant que l'IRA n'aura pas commencé à se défaire de ses

armes, David Trimble, pour se sauver, a accepté d'augmenter la pression sur le Sinn Féin en punissant ses deux ministres. « Il me fallait faire quelque chose et j'ai fait le minimum », s'excusait-il mercredi. Que les armes des paramilitaires de l'IRA soient, comme ils le disent eux-mêmes, « silencieuses » depuis le cessez-le-feu de 1997 ne change rien à l'affaire. Que la meilleure manière de s'assurer que l'organisation clandestine républicaine ne désarmera pas consiste, pour les unionistes, à lui en intimier pratiquement l'ordre, non plus.

Au fond, l'objectif des « refusniks » protestants n'est pas la paix des armes, mais la mort politique du bradeur Trimble, puis celle d'un processus de réconciliation qui n'eût jamais l'heur de leur plaisir. En janvier, les instances dirigeantes de l'UUP se réuniront à nouveau pour examiner les progrès qui auront été ou non réalisés en termes de désarmement de l'IRA. Les dissidents unionistes appellent cela « la tactique du tourniquet ». A chaque réunion du parti, le chef contesté est contraint de leur lâcher un peu de lest pour sauver sa peau. Jusqu'à l'étranglement final.

Patrice Claude

Chronique américaine par Patrick Artinian



Stéphanie Moore est l'épouse du démocrate Denis Moore, représentant au Congrès de la circonscription de Lawrence depuis 1998. Ce jour-là, il devait être reçu par les membres du « Kiwanis Club », mais il n'a pu se libérer de ses obligations au Congrès à Washington, et c'est... sa femme qui s'y colle. Infirmière de son état, elle se débrouille plutôt bien et on sent qu'elle n'en est pas à son premier coup d'essai. Le « Kiwanis Club » est un club d'hommes, vieux en général, qui a décidé, dans un élan libéral, de n'accepter les femmes à ses assemblées que depuis deux ans.

Avec l'aide du quotidien Lawrence Journal World

M. Jospin doit-il changer de cap économique ?

Suite de la première page

Mais ce que l'ancien ministre des finances ne disait encore que *mezza voce* au début de 1999, son successeur, Laurent Fabius, en a fait, depuis quelques semaines, son principal cheval de bataille : il ne cesse de suggérer qu'il faut changer le cap de la politique économique française de telle sorte qu'elle vienne soutenir « l'offre ».

C'est dans *Libération*, le 16 octobre, que le nouveau patron de Bercy a livré le fond de sa pensée. Plaidant pour que des assouplissements à la loi sur les 35 heures soient trouvés en faveur des PME, il a émis le souhait que celles-ci « ne se heurtent pas à une impossibilité de produire davantage ». La formule a, au moins, le mérite de la clarté. Pour la première fois, le ministre des finances a clairement fait comprendre que, de son point de vue, il fallait cesser de donner la priorité à des mesures de soutien de la « demande » pour s'occuper enfin des problèmes des entreprises. On devine l'usage qu'il pourra faire des dernières statistiques fournies par l'Insee : si la croissance marque le pas, c'est non pas que le pouvoir d'achat est insuffisant, mais que les entreprises se trouvent souvent, en fait, dans l'incapacité de répondre à la demande. A preuve, le fameux taux d'utilisation

des capacités productives est à un niveau historique, tout comme les goulots de production. Logique avec lui-même, M. Fabius plaide actuellement, avec la dernière énergie, pour qu'aucun coup de pouce salarial ne soit consenti aux fonctionnaires.

Les statistiques de l'institut donnent soudainement du relief à une polémique qui n'était encore que feutrée. Le patronat, qui défend depuis longtemps une thèse proche de celle de M. Fabius, risque à son tour de donner de la voix. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, lui aussi, y trouvera prétexte pour poursuivre sa croisade pour une politique plus rigoureuse en faveur des entreprises. Les partisans d'une inflexion de la politique économique, qui viennent d'horizons divers, savent pourtant qu'ils n'auront pas la partie facile, pour plusieurs raisons.

D'abord, les enseignements qu'ils tireront des dernières statistiques de l'Insee peuvent être contestés. Pourquoi le gouvernement devrait-il se résoudre à réorienter sa politique et accepter qu'elle soit plus favorable au capital et un peu moins au travail ? De nombreuses mesures très favorables aux entreprises ont déjà été prises au cours de ces dernières années, comme la suppression progressive de la part salariale de la taxe professionnelle ou la suppression de la surtaxe à l'impôt sur les sociétés. De surcroît, la situation financière des entreprises est globalement florissante puisque les grands indicateurs dont on dispose, comme le taux de marge et le taux d'autofinancement, sont toujours à des niveaux historiquement très élevés.

Ceux qui mènent campagne pour la modération salariale craindraient-ils que l'économie française n'entre dans un cercle vicieux ? On devine le raisonnement : si les capacités de production sont proches d'un point de saturation, si des pénuries d'emploi qualifié commencent à apparaître, c'est que le risque de surchauffe n'est pas loin, et que des dérapages salariaux sont inévitables, avec en bout de chaîne, une relance prévisible de l'inflation. L'ennui, avec cette démonstration, c'est qu'elle est, pour l'heure, purement académique. Si l'on scrute les dernières statistiques, on ne relève, en effet, aucun dérapage salarial.

PRIORITÉ AUX SALAIRES

C'est même strictement l'inverse. Comme aime à le rappeler Jacques Chirac, la réforme des 35 heures a eu un fort impact restrictif sur la politique salariale des entreprises. Tant et si bien que le ministère des finances a dû lui-même admettre qu'en 2000 la hausse du pouvoir d'achat du salaire moyen (par tête) serait l'une des plus faibles (+ 0,6 %) de ces dernières années. Il y a donc des arguments solides dans les deux camps. Et les dernières statistiques de l'Insee ne tranchent pas le débat.

Elles peuvent d'autant moins le trancher que le contexte électoral conduit de nombreuses composantes de la majorité « plurielle » à demander, au contraire, des gages complémentaires de l'ancrage à gauche de la politique économique et sociale. Témoin le PCF et les Verts, qui, à la veille du sommet de la gauche du 7 novem-

bre, exigent des gestes forts en faveur du Smic ou des minima sociaux. Témoin encore le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli, qui, ayant décidé de présenter sa propre motion au prochain congrès du PS, a fait des salaires son principal cheval de bataille.

Bref, il est douteux que les statistiques de l'Insee, aussi spectaculaires soient-elles, convainquent le premier ministre d'infléchir son cap économique. C'est toute l'habileté - ou l'ambiguïté - de Lionel Jospin : même si, officiellement, la politique économique qu'il conduit trouve son inspiration dans la politique de la demande et non dans celle de l'offre, voilà longtemps qu'en réalité il essaie de panacher ces deux orientations. Alors, si le ministre des finances revendique un coup de barre à droite, cela ne peut que le servir : n'est-ce pas la preuve que la politique économique jospinienne, tout en étant raisonnable, est bel et bien de gauche ?

Laurent Mauduit

RECTIFICATIF

PIE XII

Lors de la « Nuit de cristal » de novembre 1938 à Berlin, Eugenio Pacelli n'était pas encore pape, contrairement à ce que nous avons laissé entendre dans le rapport historique sur l'Eglise et la Shoah (*Le Monde* du jeudi 26 octobre). Il était secrétaire d'Etat du pape Pie XI, auquel il succédera peu après, en mars 1939.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Gore plutôt que Bush

RIEN ne serait plus faux que de présenter les deux prétendants à l'élection présidentielle américaine de mardi 7 novembre comme deux braves centristes aux programmes sensiblement équivalents. Et rien ne serait plus erroné de croire que la décision des électeurs américains sera sans aucune conséquence pour l'Europe. Le poids économique, financier, militaire, politique et culturel de l'Amérique est tel que le choix de celui qui occupera la Maison Blanche en janvier prochain importe au reste du monde.

On dira que le vainqueur est ensuite l'otage de la fonction et que celle-ci est conditionnée par tant de paramètres intangibles que les promesses de campagne sont sans grande importance. Là encore, c'est, très largement, une erreur. Un candidat est toujours plus prisonnier de son discours qu'il ne l'imagine. C'est vrai dans la démocratie américaine, comme dans les autres. George Bush, le père, n'a pas réussi à être réélu, en 1991, au lendemain de sa victoire contre l'Irak, parce qu'il n'a pas tenu ses promesses de campagne. Il avait juré de ne pas augmenter les impôts. Il a dû le faire ; il a perdu.

Or son fils, George W. Bush, le candidat républicain, a placé au cœur de son programme une gigantesque réduction fiscale, 1 300 milliards de dollars sur dix ans, fondée sur une prévision de croissance des plus hypothétiques. Il entend utiliser l'essentiel des surplus budgétaires pour dimi-

ner les impôts, près de la moitié du cadeau fiscal profitant exclusivement aux Américains les plus

riches. Qu'il le veuille ou non, il sera tenu par une promesse qui risque fort de chambouler l'équilibre de la politique macroéconomique suivie par les Etats-Unis depuis le début des années 90 : le binôme rigueur budgétaire et taux d'intérêt contrôlés. C'est ce cocktail qui a assuré la croissance américaine - entraînant celle de l'Europe - et que menace George W. Bush.

Le vice-président Albert Gore entend, lui, assurer la continuité d'une politique économique qui a fait ses preuves. Plus responsable, il promet de consacrer les excédents budgétaires au remboursement de la dette américaine, à l'éducation, à la santé et au colmatage du régime des retraites. Dans ces domaines, où la situation n'est pas à la hauteur de la richesse de l'Amérique, George W. Bush n'avance comme solution qu'une privatisation partielle. Il abandonne son masque de centriste pour laisser apparaître celui de la droite la plus conservatrice sur la question de l'avortement, sur celles du contrôle des ventes d'armes, de l'environnement, et en garantissant d'ores et déjà de nommer à la Cour suprême des juges partageant les convictions de son camp. De même a-t-il manifesté en politique étrangère une propension à entendre les sirènes du repli des Etats-Unis sur eux-mêmes (un gros budget pour la défense, mais surtout pas d'intervention à l'extérieur), une manière d'indifférence de riche aux problèmes du reste du monde.

George W. Bush serait le président d'une Amérique, à l'intérieur, plus dure aux faibles et, à l'extérieur, plus égoïste.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonnet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction) ; Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenaires audiovisuels : Bertrand Denard
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Curieuse Ovalie

LA CARACTÉRISTIQUE du début du championnat de rugby, tel qu'il est conçu depuis quelques années, est qu'on n'y comprend rien. Le championnat de France de football a presque tout de suite un leader menacé par deux ou trois adversaires. C'est un peu comme le maillot jaune du Tour qui frappe tellement l'imagination des foules. Et même si un club ou un coureur cycliste doit, au bout d'un moment, rentrer dans le rang, du moins a-t-il fixé l'attention du public pendant un certain temps et, par conséquent, joué son rôle dans l'intérêt de la compétition.

Mais au rugby il n'y a rien à faire. Les meilleurs clubs de la saison passée sont soigneusement dispersés dans six poules différentes et ne pourront se rencontrer avant cinq mois. Ce début de championnat rappelle les monotones premiers tours de cendrée d'un

10 000 mètres en course à pied. En rugby aussi, il faut attendre. Et malheureusement une demi-heure ne suffit pas. Il reste bien la ressource de s'attacher à un club, de suivre pas à pas le moindre de ses faits et gestes.

C'est finalement ce que font tous ceux qui gardent intangible leur affection pour le ballon ovale. Mais c'est ce qui explique le chauvinisme du « public rugby » et la vue extrêmement courte dont il fait preuve lorsqu'on discute des intérêts de ce sport magnifique que des dirigeants sans scrupule sont en train d'étouffer comme un pigeon. On aimerait avoir une vue plus large, plus élevée, de cette bataille qui doit attendre les mois chauds de l'année pour connaître sa véritable grandeur.

Paul Haedens
(7 novembre 1950.)

Le Monde SUR TOUTS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les habits neufs de la gauche plurielle

par Jean-Christophe Cambadélis

PLUS de 800 000 chômeurs de moins en trois ans et demi, soit la plus forte baisse du chômage que notre pays ait connue depuis vingt-cinq ans. Voilà qui est peut-être la plus grande réforme qu'a réalisée le gouvernement de Lionel Jospin. Le gouvernement de la gauche plurielle n'a pas encore changé la France ; il l'a déjà transformée.

C'est pourquoi, au-delà des inévitables aléas de la conjoncture, le lien qu'entretiennent les Français avec le gouvernement est et devrait rester solide. En dépit de l'euro et de la multiplication des grandes concentrations économiques et financières qui s'opèrent à l'échelle du monde, les Français ont le sentiment que les choix politiques qui sont faits (conciliation du marché et de l'Etat, de l'efficacité économique et de la justice sociale, de l'ouverture et de l'identité) sont le fruit d'une recherche permanente, par le gouvernement, d'un équilibre entre la reconnaissance des aspirations des citoyens et la nécessité de maîtriser les rythmes du changement.

Encore fallait-il, pour que la gauche plurielle au pouvoir réussisse à concilier la fidélité aux engagements pris et le souci de l'intérêt du pays, que l'ensemble de ses composantes parviennent, sans fracture ni reniement, à mettre en œuvre dans la cohérence et la durée les réformes proposées. C'est ce à quoi nous avons travaillé, mois après mois, année après année, chacun dans nos formations politiques. C'est ce à quoi s'emploie, depuis juin 1997, le gouvernement de Lionel Jospin. Si bien qu'aujourd'hui, et pour la première fois dans son histoire, la totalité de la gauche est en passe de gouverner la totalité d'une législature.

Cette situation inédite, et qui appelle l'avenir, est d'abord le produit non de circonstances électorales mais d'un pari stratégique agréé par la gauche alors en miettes, au lendemain de la défaite écrasante subie

aux élections législatives de 1993. La gauche, qui assure tout le poids de l'action depuis maintenant trois ans et demi, n'est pas contrainte, cette fois, de faire une « pause » ou de négocier je ne sais quel « tournant ». D'abord parce que la gauche plurielle est, au départ, le fruit d'une conver-

Il nous faut combiner continuité, convergence et autonomie. Il ne me paraît pas hors de notre portée de travailler à un programme minimum, un contrat d'avenir qui soit un socle d'engagements communs

gence démocratique sur des objectifs maîtrisables de transformation sociale. Mais aussi, comme l'analyse le premier ministre, parce que, « à l'expérience des responsabilités partagées, chacune des forces de gauche, en participant à l'action gouvernementale et aux changements de société, se change elle-même ».

Bien entendu, il existe entre communistes, Verts, radicaux et membres du MDC des analyses et des approches qui peuvent rester divergentes. Mais, au contraire de l'union de la gauche, où les protagonistes de l'époque peinaient à dégager de fragiles compromis, la synthèse politique nouvelle qu'incarne aujourd'hui la gauche plurielle témoigne, comme

l'a indiqué Lionel Jospin dans son discours de La Rochelle, en août 1998, « d'une volonté commune de ses composantes en mutation à vouloir, dans le même temps et en un même mouvement, à la fois redéfinir leur identité et transformer la société ».

A partir du moment où le clivage entre réformisme et révolution a perdu sa pertinence, où la dichotomie entre croissance et qualité de la vie s'est estompée, où preuve est faite qu'on peut gouverner à gauche à l'heure de la mondialisation, et où la gauche française, rassemblée, a réaffirmé le primat du politique sur le centrisme gestionnaire d'un Tony Blair, il est plausible de soutenir que la gauche plurielle évolue désormais dans un cadre de pensée convergent.

Au sein de la gauche plurielle, les divergences sont devenues plus techniques que stratégiques ; la concurrence entre ses différents acteurs ne relève plus d'une compétition entre lignes alternatives mais d'une discussion sur le choix des moyens à mettre en œuvre à partir d'objectifs communs : transformer la société, refuser la société de marché, promouvoir une modernité partagée. Il paraît donc possible de confédérer durablement la gauche plurielle.

La société française est en mutation rapide. La gauche plurielle aussi, qui est passée d'une culture de l'identité faite de clivages à une culture de coalition faite de compromis majoritaires librement consentis. Le temps me semble venu d'ouvrir un nouveau cycle d'élaboration politique entre toutes les composantes de la gauche plurielle : celui d'une coalition durable.

L'objectif de la période à venir est, à mes yeux, de favoriser une alliance entre des groupes sociaux différents qui, s'ils ont des intérêts spécifiques, voire divergents, se retrouvent sur des préoccupations communes : réduction du chômage, recul de la précarité, amélioration du système éducatif, consolidation de la protection sociale, rénovation du milieu

urbain... Le temps où nos formations politiques visaient principalement à la défense des intérêts de classes sociales caractérisées, dont elles se disputaient d'ailleurs la représentation, est aujourd'hui révolu. Elles cherchent maintenant, chacune selon ses différences et ses nuances, à être en phase avec une base sociale dont les intérêts sont bien plus larges que ceux de telle ou telle catégorie.

C'est dans cette perspective que la visée de la gauche plurielle est de trouver des compromis entre ce qui est bon à la fois pour la société dans son ensemble et pour les différents groupes sociaux dans leurs spécificités relatives. Elle est, en vue des échéances politiques à venir, d'élaborer un projet qui s'appuie davantage sur un pragmatisme éclairé par des principes que sur une doctrine ficelée de bout en bout.

Déjà, à l'occasion des élections régionales de 1998, la gauche plurielle, assise sur des programmes communs régionaux, a conquis, en listes d'union, sept nouvelles régions et

AU COURRIER DU « MONDE »

L'ACCORD D'ÉVIAN

Dans la chronique nécrologique du général Edouard Mathon (*Le Monde* du 18 octobre), une erreur habituelle est répétée. Il n'y a pas eu « des » accords, à Evian, le 18 mars 1962, mais un seul accord, celui sur le cessez-le-feu. Les autres documents étaient des « déclarations gouvernementales », dont on a vite su le peu d'importance qui leur était accordée.

J. Gartner
Saint-Clément (Hérault)

LES « GRANDS » TRIBUNAUX

Vous avez relaté les conditions dans lesquelles les avocats de Robert Hue ou du Gifco ont obtenu in extremis la récusation de M^{me} Portier, présidente du tribu-

renforcé aussi la représentation de chacune de ses composantes. La gauche est de même invitée à adopter une démarche similaire aux élections municipales de 2001, conformément à la tradition d'unité qui est la sienne à ce scrutin.

Comment envisager de manière cohérente et efficace les élections législatives de 2002 ? On pourrait difficilement comprendre qu'après avoir été unis sur l'essentiel pendant cinq ans les gauches et les écologistes s'affrontent pour s'unir à nouveau au lendemain de celles-ci. Il n'est pas plus soutenable, actuellement, que, membres de formations différentes, nous présentions une unité organique électorale sur un programme commun. Le PCF ne le souhaite pas, les écologistes revendiquent leur autonomie, les radicaux et le MDC tiennent à leur physionomie. Pourtant, il n'est pas plus opérant d'imaginer reproduire une alliance à la carte dont le PS serait le seul dénominateur commun. Ce serait pour nos partenaires une

façon paradoxale d'entériner une prétendue hégémonie du PS qu'ils nous disent refuser. Le simple accord électoral de second tour n'a pas plus de sens : il ajouterait la confusion à la désunion.

Alors, il nous faut combiner continuité, convergence et autonomie. Il ne me paraît pas hors de notre portée de travailler à un programme minimum, un contrat d'avenir qui soit un socle d'engagements communs. La gauche plurielle indiquerait ainsi la base de son unité tout en laissant à chaque formation « le choix des armes » pour manifester son autonomie. Configuration politique moderne, jalosée à droite, réputée en Europe et au-delà comme un possible modèle politique où chacun apporte à l'autre et réciproquement, elle est notre socle commun et notre bien le plus précieux.

Jean-Christophe Cambadélis
est député (PS) de la 20^e circonscription de Paris.

inquiète ni ne s'en émeut... J'ai entendu cette semaine un président de tribunal correctionnel expliquer calmement à un prévenu contre lequel était requise une peine de trois années d'emprisonnement, « qu'il le connaissait bien » pour l'avoir vu dans de précédents dossiers ou comme juge de l'application des peines. Je suis, en toute hypothèse, certain de la loyauté et de l'honnêteté de ce magistrat. Mais quel avocat oserait, dans nos tribunaux, récuser un magistrat pour une telle cause, au risque de désorganiser totalement le fonctionnement d'une juridiction ? Mais il est vrai, nous ne sommes pas à Paris. A moins que, comme l'écrivait M. de La Fontaine, « selon que vous serez puissant ou misérable... »

Yves-Marie Lehmann
Dole (Jura)

Qui sont les visionnaires de l'éducation ? L'école, le vrai contrat politique

par Monique Vuailat

J'EXERCE « Le » métier que j'ai choisi, professeur, dans un lycée technique à Grenoble. Loin des tumultes médiatiques suscités par un ex-ministre qui n'a pu faire sa rentrée, professeurs et équipes d'établissement sont au travail pour répondre au mieux aux questions des élèves, les motiver, les écouter, les intéresser, les mettre en activité. Cela autorise à dire quelques vérités.

Du temps a passé depuis les années 70, où notre profession, dans sa majorité, ne se résignait pas au collège à filières qui, dès l'âge de onze ans, « traitent » les élèves dans trois voies très cloisonnées. Les plus nombreux étaient alors condamnés soit à des sorties rapides vers la vie professionnelle, soit à des formations courtes. A cette époque, 20 % d'une classe d'âge préparait un baccalauréat et les enseignements techniques n'avaient pas encore conquis leurs lettres de noblesse.

Nous étions alors bien peu nombreux à nous élever contre de telles discriminations. L'idée qu'on était doué ou pas pour les études n'était guère discutée. Et pourtant nous avons à l'époque pris notre bâton de pèlerin – deux films, réalisés par le Syndicat national des enseignants de second degré (SNES), sous le bras ! *Le Goût d'apprendre* et *Le Temps d'enseigner* – pour convaincre les parents d'élèves et l'opinion que leur enfant pouvait, devait avoir un autre avenir. Cinq ans plus tard, après bien des grèves et bien des résistances des pouvoirs publics de l'époque, le principe d'un collège pour tous était reconnu et l'on faisait créer des baccalauréats de techniciens, qui allaient devenir dix ans plus tard des baccalauréats à part entière.

Au collège, c'était un bouleversement. Les classes devenaient hétérogènes et accueillait des élèves en difficulté. Les débats ont été nombreux, parfois houleux parmi

nous, mais le défi a été relevé. Même si aujourd'hui les conditions sont différentes, puisque le collège scolarise tous les élèves, nous sommes encore loin d'avoir trouvé toutes les bonnes réponses pour qu'il donne la culture commune à tous, valorise la diversité des centres d'intérêt de chacun et résorbe la grande difficulté scolaire avec ses caractéristiques scolaires et sociales nouvelles.

Au début des années 80, pour toute réponse à notre détermination à ouvrir les lycées au plus grand nombre, les « experts » chargés de construire le dixième plan nous expliquaient qu'il fallait développer les qualifications de niveau CAP et BEP plutôt que celles de niveaux Bac et plus. On a pris du retard dans les constructions de lycées. La vie a corrigé cette erreur. Mais, depuis 1995, le nombre de bacheliers stagne : allons-nous, faute d'ambition, être les pilliers des qualifications acquises par les étudiants des pays en voie de développement ?

En 1992, le ministère de l'époque s'inspirait de la Grande-Bretagne pour réformer les lycées : les jeunes devaient se construire leur parcours de formation en se composant un « menu » disciplinaire. Liberté bien illusoire qui laissait libre cours aux inégalités sociales ! L'expérience des lycées techniques, terrain d'une démocratisation active, nous a beaucoup servis pour convaincre que des formations structurées, cohérentes, construites autour de dominantes très diversifiées, étaient une meilleure façon d'ouvrir les lycées tout en conservant un enseignement de culture et de spécialités. C'est finalement ce choix qui a été fait. Aujourd'hui, 62 % d'une génération obtient des baccalauréats divers qui ont conservé leur valeur culturelle, formatrice et sociale. Pas de quoi rougir ! Mais nous ne pouvons en rester là.

C'est aussi cette confrontation concrète du métier avec des réali-

tés complexes qui stimule au quotidien nos pratiques pédagogiques. Nous tâtonnons souvent, faute d'un recul suffisant, mais avec de tels changements d'échelle, l'immobilisme pédagogique est impossible, et s'il n'y a pas de vérités absolues quand on travaille avec l'humain, qu'on nous fasse au moins le crédit de penser que ce qui nous motive, c'est l'intérêt que nous portons à nos élèves. Avec ses qualités et ses défauts, notre profession s'honore de faire très majoritairement le pari de la qualité pour tous. Elle est

Aucun corps social n'est parfait, mais si nous nous étions préoccupés de notre confort, nous aurions pu préférer continuer à n'enseigner qu'à l'élite qui nous donne aujourd'hui des leçons

aujourd'hui conscients que le métier doit encore évoluer et intégrer des formes nouvelles d'enseignement, l'usage des technologies de l'information, le travail d'équipe et l'investissement dans la vie des établissements.

C'est bien une révolution qui s'est produite dans les enseignements de second degré, dans le même temps où les inégalités sociales se sont accrues. D'autres évolutions sont nécessaires, comme par exemple celles qui doivent permettre de donner de véritables

perspectives concrètes de poursuite d'études aux baccalauréats professionnels, ce qui n'est toujours pas le cas, vingt ans après la création de ce diplôme. Le système devrait mieux prendre en compte l'indécision des jeunes, la possibilité pour eux de changer d'orientation. Quant à la formation des enseignants, elle mérite d'être réformée. Si le niveau de recrutement des professeurs d'école a été porté à la licence depuis 1989, à notre demande, celui des personnels du second degré n'a pas bougé depuis soixante ans, hormis l'arrêt d'un recrutement à BAC + 2 que nous avons imposé en 1989. Est-ce normal ? Une élévation du niveau de recrutement de tous est nécessaire, une maîtrise devrait être l'objectif pour tous.

Il faut se préparer à la situation que va créer le départ à la retraite de la moitié des enseignants dans les dix ans qui viennent, pour repenser la préparation aux métiers en évolution rapide et réformer les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), pour en faire de véritables centres de formation universitaires et de recherche pédagogique. Or une nouvelle crise de recrutement s'annonce et le risque existe d'une cécité du type de celle que nous avons connue entre 1975 et 1985, période durant laquelle les pouvoirs publics n'ont rien voulu faire. D'où l'importance que nous attachons à la programmation pluriannuelle des recrutements, de façon que tous les jeunes aient des personnels qualifiés. C'est d'ailleurs parce que nous prenons en compte l'inégalité de développement des enseignements supérieurs dans les régions que nous pensons qu'il faut maintenir un recrutement national des personnels dans le second degré.

Aucun corps social n'est parfait, mais si nous nous étions préoccupés de notre confort, nous aurions pu préférer continuer à n'enseigner qu'à l'élite qui nous donne aujourd'hui des leçons. Ce n'est pas ce choix qui a été fait par la majorité de ceux qui exercent ce métier et c'est une chance. Nous avons la conviction qu'il faut encore démocratiser, consacrer plus d'efforts et de ressources pour réduire l'échec scolaire et donner plus de chances à chacun, faire plus encore pour ceux de nos élèves qui sont les plus démunis socialement et culturellement, lutter contre l'homogénéisation sociale des établissements, passer au crible les contenus et les pratiques dans ces perspectives. C'est d'ailleurs ce qui nous motive en créant les observatoires des contenus et des pratiques. Pour réformer, il faut savoir parfois être à contre-courant, être visionnaire tout en prenant appui sur l'expérience. Si ces qualités n'émergent pas spontanément d'un collectif, d'un syndicat, fût-il majoritaire, c'est encore plus vrai pour tout individu, fût-il ministre.

Les réformes dans l'éducation qui marquent se construisent par l'échange, la confrontation d'opinions et d'expériences professionnelles diverses, par la prise en compte des besoins sociaux et par l'anticipation. On ne peut réformer sans souci du débat, sans respect des autres et sans vigilance démocratique. Nous souhaiterions que ces qualités soient mieux partagées par ceux qui assurent les responsabilités de l'Etat, dont l'un d'entre eux étala sa préférence pour une conception de la réforme commençant par invalider l'apport d'une profession et des organisations syndicales, « *sur-tout quand elles sont représentatives* ». Va-t-on enfin comprendre que la diversité des points de vue et des expériences est une richesse si on sait être à l'écoute de ce qu'apporte chacun ? Là est la voie d'une nouvelle dynamique du service public d'éducation.

Toute la société vit au rythme de la formation de sa jeunesse. Les familles mettent beaucoup d'elles-mêmes dans leurs projets pour leurs enfants. L'école doit contribuer à bousculer les hiérarchies sociales. La société le veut-elle ?

Monique Vuailat est professeur certifié d'économie-gestion, cosécétaire générale de la Fédération syndicale unitaire.

par Xavier Darcos

LA profusion des livres parus lors de la dernière rentrée scolaire sur le thème de l'éducation révèle au moins que le débat reste vif et que la passion française pour l'école ne tarit pas. On a toujours le sentiment qu'il y a en France soixante millions de spécialistes de l'école.

Cependant, à lire les comptes rendus de ces divers ouvrages, souvent pessimistes, on pourrait avoir la trompeuse impression que tout se réduit à une opposition obtuse entre les « *pédagogues* » (généreux et progressistes) et les intégristes des disciplines (réactionnaires et frileux). L'utilité médiatique de la polémique et des face-à-face explique en partie cette réduction à une dialectique vainement ressassée.

Pourtant, il est absurde de vouloir établir une antinomie entre la technique pédagogique et la culture scolaire. Le métier de professeur (qui le conteste ?) ne consiste pas à réciter devant des bûches un discours figé, puisqu'on n'enseigne moins des résultats que des méthodes. Il ne s'agit pas de remplir un vase mais d'allumer un feu.

Il est regrettable que ces jeux de rôle occultent l'essentiel, qui peut se résumer en trois évidences, sur lesquelles un consensus est possible.

Premièrement, l'école française reste profondément inégalitaire et le premier facteur de réussite scolaire pour un enfant résulte du niveau d'études de ses parents, de sa mère en particulier. Le nombre d'enfants issus de milieux défavorisés qui accèdent aux études supérieures ou aux grandes écoles ne cesse de diminuer. Les hiérarchies sociales et culturelles se reproduisent très tôt selon les types d'établissements, de classes et de filières.

Contre ce fléau, la chasse au mammoth est un leurre. Les projets de réforme qui mettent en cause le gigantisme de la structure ne sont pas efficaces. Il est même à craindre que la dérégulation et l'autonomie ne renforcent les disparités, où seuls les initiés savent tirer leur épingle du jeu. Et quand on aura dispersé la décision, l'hétérogénéité des politiques éducatives en sera accentuée et l'inégalité devant le savoir accrue, surtout quand, dans le même temps, on demande à l'école de s'ouvrir sur son environnement. Or, si l'école ne joue plus son rôle de promotion sociale et culturelle, qui s'en chargera ?

Deuxièmement, vu l'effort considérable que la nation consent dans ce secteur déterminant, elle ne peut pas accepter que tant d'élèves arrivent au seuil de l'adolescence sans culture commune, sans posséder ensemble un « noyau dur » de connaissances et de compétences fondamentales. Trop sollicités par des activités et des informations périphériques, mal encadrés dans une école ouverte à tous les spasmes sociaux, invités à singer les lubies du moment, sans hiérarchie ni durée ni mémoire, les élèves sont de plus en plus nombreux à mal lire, écrire et compter. Le collège, en particulier, doit être entièrement repensé. Aucune argutie ne

convaincra personne du contraire. Le savoir, source du libre arbitre, doit redevenir la fin de l'enseignement, au moment où nous semblons passer d'une civilisation de la transmission à une civilisation de l'information.

Troisièmement, l'échec ou le succès de l'enseignement se jouent dans la classe, dans cette cellule où le maître donne le désir de connaître, les outils du savoir, les objectifs à atteindre. Dans la mémoire de chacun de nous brille le souvenir d'un instituteur ou d'un professeur qui nous a stimulés et exhaussés, et non de bureaucrates ou de théoriciens de la scolastique éducative. C'est l'acte pédagogique lui-même, centré sur les besoins de l'élève, qu'il faut protéger, en lui ménageant un espace de paix et d'ordre, donc, en renforçant l'encadrement des établissements, qui ne doivent pas se laisser altérer par la turbulence sociale. Il n'est pas avéré non plus que l'apprentissage suppose l'absolu primat de la spontanéité ludique. On s'est trop fié à l'autonomie de l'enfant, à son propre projet, à ses sensations immédiates. La liberté n'est pas un point de départ mais d'arrivée, ce qui suppose de l'effort et des exigences.

Dès lors, rien ne justifie que la question scolaire continue à se traiter dans le champ clos et infécond des supposés spécialistes ou des syndicalistes. Pourquoi le politi-

La liberté n'est pas un point de départ mais d'arrivée, ce qui suppose de l'effort et des exigences

que, qui s'estime justement fondé à se pencher, par exemple, sur le droit d'ingérence, le nucléaire ou la bioéthique, serait-il incompétent pour fixer les objectifs de l'école, ses programmes, son ambition, ses moyens ? Les questions de la violence dans les établissements, de l'égalité des chances, des compétences dévolues aux collectivités, de la mission des enseignants, de l'évolution des champs disciplinaires, des contours du savoir (entre autres) sont-elles hors du ressort des élus de la nation ?

La refonte de l'école républicaine mérite un grand débat parlementaire et une ambitieuse loi scolaire digne de succéder aux salubres orientations édictées jadis par Jules Ferry. Le ministère de l'éducation nationale est celui du destin. De quel sujet la nation doit-elle se saisir, sinon de celui qui embrasse l'avenir des générations futures ? Qu'elle regarde son école en face et en redessine l'évolution émancipatrice et unificatrice. C'est par là que la France rédigera son nouveau contrat social.

Xavier Darcos, ancien doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale, est sénateur (RPR) de la Dordogne, maire de Périgueux.

INTERNET Le géant allemand des médias Bertelsmann s'est allié au site américain de musique en ligne Napster, accusé de violer les droits d'auteur. Le groupe dirigé par Tho-

mas Middelhoff entend faire payer les services de Napster. ● LES UTILISATEURS protestent et cherchent des solutions pour continuer à écouter gratuitement de la musique en ligne.

Les sites alternatifs, parfois plus performants que Napster, se multiplient. ● LE PARI de Bertelsmann est de rallier les autres majors de l'industrie musicale, EMI, Warner, Sony, et Uni-

versal. Les analystes doutent qu'il puisse y parvenir, estimant que le penchant du public pour la gratuité l'emportera. ● UNE RUMEUR persistante attribue à la firme allemande

la volonté de racheter l'éditeur de disques britannique EMI. Un tel projet, non confirmé, conduirait à la création d'un groupe qui contrôlerait 25 % du marché mondial.

Les internautes cherchent déjà à contourner l'accord Napster-Bertelsmann

En s'alliant à la start-up américaine, le géant allemand des médias souhaiterait en faire le Microsoft de la distribution musicale en ligne. Les habitués de l'échange gratuit risquent de se tourner vers des logiciels ou des sites encore plus performants, qui garantissent l'anonymat

L'ALLIANCE entre le géant allemand des médias Bertelsmann et la start-up d'une douzaine d'employés Napster va-t-elle permettre à l'industrie du disque d'enterrer la hache de guerre avec les pillards de la nouvelle économie et de réinventer le commerce de la musique ? Le pacte de Bertelsmann avec le « diable » du piratage de la musique sur Internet prouve que les éditeurs musicaux peuvent difficilement combattre des technologies diffusées sans contrôle sur Internet et massivement adoptées par les consommateurs.

La stratégie de Bertelsmann obéit à une logique évidente. Le groupe allemand a voulu donner un signal à la communauté du Net en apprivoisant Napster. Quitte à pactiser avec lui et à prendre une participation – elle pourrait s'élever à 58 % du capital selon le site Internet CNET – dans celui qui le narguait en se moquant des droits sur la propriété intellectuelle. Grâce à un petit logiciel, téléchargeable gratuitement sur www.napster.com, les internautes sont reliés en réseau et peuvent s'échanger des fichiers musicaux pour les écouter, ou même les graver sur un CD. On évalue le nombre des utilisateurs à 38 millions.

En s'alliant avec Napster, Bertelsmann prend le pari de ramener les pirates dans le droit chemin en payant les artistes et les producteurs. Le groupe allemand veut facturer 5 dollars par mois (environ 40 francs) l'accès à son catalogue, BMG. Bertelsmann peut espérer conserver une partie, même minime, des fidèles de Napster, qui devrait lui permettre de récupérer son investissement : 10 % de ces internautes représenterait un chiffre d'affaires annuel de 228 millions de dollars, soit plus de quatre fois le prêt consenti par le groupe pour que Napster développe des techno-



logies de cryptage. Les plus optimistes se réfèrent à une récente étude de Webnoise selon laquelle 68 % des « napstériens » seraient prêts à payer 120 francs par mois pour utiliser leur service préféré. Bertelsmann pourrait aussi se servir de Napster comme d'une nouvelle rampe de lancement de son commerce électronique aux États-Unis en associant aux téléchargements musicaux des offres marketing très poussées (places de concerts, exclusivité en ligne...).

ÉNORME POTENTIEL

C'est un tout autre scénario qui se déroulerait si l'initiative de Bertelsmann était adoptée par l'ensemble de l'industrie. Andreas Schmidt, directeur de la division e-commerce de Bertelsmann, semble confiant : « Lors de pré-négociations, [les autres majors] nous ont assuré qu'elles nous rejoindraient

pour développer ensemble un modèle pour le futur », a-t-il déclaré à l'hebdomadaire *Welt am Sonntag* du 5 novembre. Universal, EMI, Warner et Sony pourraient renoncer au procès qu'elles intentent à Napster et l'utiliser à leur tour pour diffuser commercialement leur catalogue sur Internet. Dans ce cas, qui semble pourtant peu probable à de nombreux analystes, Napster pourrait devenir « le » canal de distribution numérique du disque, voire le Microsoft de la distribution de musique sur Internet. C'est aussi le parti de Napster. « Si vous pensez que Napster est génial, attendez voir. Ça ne fait que commencer », a déclaré son créateur, Shawn Fanning.

Les grandes maisons de disques sont capables de s'entendre, comme l'atteste la reprise conjointe, via Listen.com, de Scour.com, lui aussi poursuivi en justice pour violation des droits d'auteurs.

D'ailleurs, les rumeurs d'une reprise d'EMI par Bertelsmann ont immédiatement ressurgi après son alliance avec Napster. Selon le *Business Sunday* du 5 novembre, un tel groupe représenterait le quart du marché mondial du disque. En tout cas, le potentiel commercial de la musique en ligne s'annonce énorme. Selon le cabinet Jupiter Media Metrix, les ventes représenteront un marché de 5,4 milliards de dollars aux États-Unis en 2005, contre 840 millions en 2000.

FIDÈLES TRAHIS

De nombreux obstacles risquent toutefois de bloquer les plans de Bertelsmann. La solution technique est loin d'être évidente et les échecs de l'industrie informatique et musicale sont déjà nombreux. L'adoption d'un format sécurisé, plus lourd à manipuler, pourrait rendre caduc l'argument de la simplicité avancé par Napster. Surtout, comment empêcher ensuite les internautes possédant un fichier légal de le copier au profit d'autres internautes ? Les récents accords signés par le site MP3.com avec la plupart des majors, qui prévoyaient la facturation des téléchargements, s'étaient immédiatement traduits par l'essor de Napster.

Le principal problème auquel risque d'être confrontée la future filiale de Bertelsmann est la désaffection pure et simple d'une bonne partie de ses utilisateurs. Dès que Napster rentrera dans le rang en devenant un site payant, les internautes, séduits avant tout par la gratuité de ce que proposait Napster, pourraient s'envoler vers d'autres sites ou d'autres technologies.

Il suffit de se promener dans les forums de discussion en ligne pour mesurer la violence des réactions des adeptes de Napster (<http://forum.napster.com>). La quasi-totalité

des internautes dénoncent la trahison des dirigeants de Napster, « vendus à un grand groupe capitaliste ». Certains se proposent de réécrire des programmes informatiques pour copier sur la plateforme d'échange. « C'est très facile », explique l'un d'eux, qui donne un exemple de service déjà en place pour se substituer à Napster (www.songsby.com). « Qu'allez-vous faire quand vous commencerez à être payants, que 95 % de vos utilisateurs iront voir ailleurs et que les quelques clients qui vous resteront ne pourront plus trouver ce qu'ils

qués. Développé par Justin Frankel, un programmeur de la compagnie Nullsoft, Gnutella met en relation tous les ordinateurs reliés au réseau sans l'intervention d'un serveur central. Résultat, les maisons de disques devraient attaquer tous les internautes individuellement si elles voulaient arrêter l'hémorragie...

Déjà d'autres technologies se profilent, encore plus pernicieuses. Le logiciel Freenet, développé par Ian Clarke, vingt-deux ans, permet de relier directement les ordinateurs entre eux, tout en préservant

Départ des deux dirigeants de BMG

Quelques jours après son alliance avec Napster, Bertelsmann a annoncé une refonte de l'organigramme de sa filiale musicale BMG. Son président, Michael Dornemann, ainsi que son bras droit, Strauss Zelnick, quitteront l'entreprise l'an prochain.

Rudi Gassner, ex-président de BMG Entertainment International, qui en treize ans a triplé le chiffre d'affaires de cette filiale et l'a développée dans cinquante-trois pays, remplacera M. Dornemann. Ce dernier était considéré comme le protégé de Mark Woessner, l'ancien président du directoire de Bertelsmann, parti en octobre. La direction du groupe a voulu, dans un communiqué diffusé dimanche 5 novembre, minimiser les divergences stratégiques avec ses anciens cadres. Par ailleurs, elle a annoncé la nomination du contrôleur de gestion Arnold Bahlmann à la direction de la division de capital-risque, BeCapital.

cherchent ? », demande un internaute furieux.

« Ils ne pourront pas nous empêcher d'écouter de la musique », lance un autre. L'architecture *peer-to-peer* (internaute à internaute) se répand comme une traînée de poudre au sein de la communauté Internet. Le magazine américain *Wired* vient de publier un dossier spécial sur ce phénomène en référence à des dizaines de clones beaucoup plus évolués de Napster. Après les fichiers son, on s'échange des vidéo-clips et, demain avec le haut-débit, des films entiers. Les logiciels sont de plus en plus sophisti-

le plus parfait anonymat des internautes. Il y a fort à parier que les plus avisés basculeront immédiatement vers ces nouvelles technologies, vidant Napster de sa substance.

Le pari de Bertelsmann, comme avant lui celui d'AOL ou de Vivendi, est que la grande majorité des internautes préférera le confort d'un service simple et stable, moyennant le paiement d'une mensualité modeste, plutôt que de parcourir le réseau mondial en quête de gratuité.

Christophe Jakubyszyn
et Nicole Vulser

Des sites alternatifs

● **Napster** : le serveur central de Napster centralise la liste des fichiers musicaux présents sur tous les disques durs des internautes qui ont installé un petit logiciel sur leur ordinateur (téléchargeable sur www.napster.com ou www.macster.com pour les ordinateurs Apple). Chaque membre de la communauté peut aller se servir sur le disque dur des autres internautes et accepte que les autres copient ses fichiers.

● **Scour** : logiciel similaire dans sa conception à celui de Napster mais permettant aussi d'échanger des fichiers vidéo. Faute d'avoir pu lever de nouveaux fonds, scour.com vient d'être racheté par la société Listen.com, filiale de plusieurs majors du disque (scour.com).

● **Gnutella** : il n'y a plus de serveur central. Chaque

ordinateur communique avec les ordinateurs les plus proches qui lui répercutent l'information qu'ils ont eux-mêmes recueillie, selon le principe de la chaîne. Une fois localisé le morceau de musique convoité, l'enregistrement s'effectue d'ordinateur à ordinateur (www.gnutellaworld.net).

● **Freenet** : logiciel en développement qui permettra d'échanger toutes sortes de fichiers sans passer par un serveur central et en garantissant l' parfait anonymat des échanges (freenet.sourceforge.net).

● **Flycode** : ce nouveau service, anciennement applesoup.com, pourrait connaître le même succès que Napster. Il permet aux utilisateurs d'échanger directement leurs fichiers MP3 sans passer par une discothèque centrale (flycode.com).

● **Carracho** : clone de Napster installé en Allemagne (carracho.com).

Peoplesound.com, l'auberge espagnole des jeunes artistes

CONNAISSEZ-VOUS le groupe de rock anglais Monc, le chanteur français Raphaël ou la pianiste classique Imogen Cooper ? Ce sont les vedettes de peoplesound.com, un site Internet lancé en novembre 1999 par quatre Britanniques, qui offre aux jeunes artistes la possibilité d'être écoutés par le plus grand nombre. Peoplesound met en ligne tous les artistes qui lui en font la demande – ou presque – sous réserve que la qualité technique des enregistrements soit bonne. « Là où une major va éliminer 95 % des musiciens qui la sollicitent, nous retenons un artiste sur deux environ », affirme Fabrice Nataf, le directeur général du site français peoplesound.fr.

Chaque interprète a droit à une page sur laquelle l'internaute peut écouter, charger gratuitement deux titres et commander le disque, livré en quarante-huit heures. En moins d'un an, 9 000 musiciens ont été mis en ligne en Grande-Bretagne, en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne et aux Pays-Bas, dont huit cents pour le seul site peoplesound.fr. Aucun n'est encore devenu une star mais, souligne M. Nataf, lui-même ancien de Virgin Mu-

sic et de BMG Ariola, « trois d'entre eux ont signé un contrat avec une major ».

Peoplesound, c'est un peu l'auberge espagnole. « C'est aux artistes de faire vivre leur mise en ligne, d'assurer le relais avec leurs concerts ou leur propre site Internet », souligne M. Nataf, qui revendique douze adresses et mille visiteurs par jour. « Bien que très attachés au principe de la gratuité d'écoute, les responsables de Peoplesound rejettent toute comparaison avec Napster ou avec les autres sites pirates qui font peu de cas des droits d'auteur. Nous sommes en train de conclure un accord avec la Sacem pour assurer une rémunération de nos auteurs-compositeurs lors du téléchargement ou de l'écoute en ligne. »

UN VIEUX FANTASME

Pour l'heure, le problème est plutôt de trouver un modèle économique fiable. Les fondateurs de Peoplesound ont promis à leurs actionnaires d'atteindre l'équilibre d'exploitation en 2002. Aujourd'hui, le chiffre d'affaires (non publié) provient de la publicité. La vente de disques en ligne n'a pas vraiment décollé. « Le

meilleur de nos artistes a dû vendre au mieux 2 000 albums », lâche M. Nataf. La société s'oriente plutôt vers une activité de prestation de services musicaux. « Un producteur de longs métrages nous a contactés pour faire une bande-son, une bande en ligne va utiliser notre fonds pour sonoriser son site Internet », cite, à titre d'exemple, le patron de peoplesound.fr.

Les professionnels du disque observent le phénomène sans trop s'inquiéter. « L'autoproduction a toujours existé », rappelle Pascal Nègre, patron d'Universal Music France, farouche adversaire de la gratuité sur Internet. Détourner le système est un vieux fantasme, souligne-t-il, « mais, on n'a pas réussi à trouver mieux : un artiste n'existe pas sans une maison de disques, et une maison de disques n'existe pas sans artistes ». La filiale de Vivendi Seagram s'apprête à ouvrir son propre site de jeunes talents, baptisé balanceleson.com, avec, à la clé, pour les meilleurs, un précieux sésame, « la signature garantie d'un contrat avec Universal Music ». Le « système » contre-attaque...

Pascal Galinier

L'industrie du disque finit toujours par s'adapter

L'INDUSTRIE du disque doit-elle craindre Napster et tout site qui se fonderait sur la même idée d'échange ? Le géant allemand Bertelsmann répond par la négative. Cette industrie ne s'est-elle pas toujours sortie de crises récurrentes grâce à une nouvelle technologie

ANALYSE

L'alliance Napster-Bertelsmann renforce l'idée que la musique est gratuite

arrivant à point nommé ?

Au début des années 50, l'enregistrement sur bande magnétique et le microsillon faisaient passer de quatre à vingt-cinq minutes la durée de chacune des faces d'un disque, dorénavant incassable, si-

non inusable. Dix ans plus tard, la stéréophonie relançait le marché. L'apparition de la musique dématérialisée et gratuite sur la TSF avait déjà affolé cette industrie qui n'allait pas tarder à faire ami-ami avec celle qui l'aiderait bientôt à conquérir de nouveaux clients.

La diffusion de nouveaux produits, plus en phase avec l'évolution du style de vie de la société, s'accompagnait d'une refonte des catalogues. Les artistes réenregistraient leurs succès et leurs nouvelles œuvres. Le public renouvelait sa discothèque. Tout allait bien. Le marché du disque devait connaître sa première vraie grande crise, au tournant des années 70-80, les ventes s'effondrant juste après la vague du disco. Rompant résolument avec une technologie fondamentalement inchangée, malgré ses améliorations, depuis le dépôt du

brevet de Charles Cros, en 1877, le Compact Disc, inventé par Philips et Sony, relança les ventes. L'acheteur se rua sur ce nouveau produit, inusable à défaut d'être inaltérable, écoutable partout grâce au baladeur, globalement meilleur du point de vue sonore.

COPIEURS-ACHETEURS

N'analysant pas les causes artistiques et commerciales profondes de la chute des ventes de microsillons, l'industrie du disque publia, dans un grand désordre tarifaire, jusqu'à mille références par mois, rien qu'en France. Elle tablait sur une expansion continue du marché ; il stagne, voire baisse dans certains genres, depuis presque dix ans.

Du temps du microsillon, la copie privée sur cassettes avait été accusée de tous les maux par les édi-

teurs. Une étude du Syndicat des producteurs de matériel haute-fidélité avait cependant prouvé que les copieurs étaient aussi des gros acheteurs de disques. En 1998-1999, un glissement sémantique transforma en pirates les amateurs qui copiaient les CD sur le graveur de leur ordinateur. Or, le pirate est un industriel qui fabrique des contrefaçons dont il reproduit à l'identique et à grande échelle pochettes et étiquettes.

Dans la coulisse, certains employés des majors reconnaissent avoir induit l'idée que la musique était un bien de consommation gratuit, en nouant des liens avec des télévisions et des radios dont le nombre a été décuplé par la libération des ondes, et qui matraquent comme jamais sons et images. Dans le même temps, concentrant leurs efforts depuis l'autorisation

de la publicité pour le disque à la télévision, les multinationales sont à la recherche frénétique du ou des deux ou trois artistes qui affichent de gros scores de ventes.

Depuis quelques années, les liens capitalistiques entre le disque et le matériel pour les lire sont rompus, à l'exception de Sony qui continue de maîtriser la production artistique et la technologie. Avec l'aide de Philips – qui a vendu sa branche musicale et cinéma à Seagram, en cours de fusion avec Vivendi –, Sony a mis au point un nouveau standard, le Super Audio Compact Disc. D'autres industriels japonais ont mis au point le DVD audio, incompatible avec le SACD.

Mais cette amélioration qualitative risque de ne pas peser lourd commercialement face à l'apparition des sites et des logiciels permettant de copier gratuitement de

la musique. Et ce malgré la qualité du son numérique compressé en MP3, inférieure à celle d'un CD standard. Des lecteurs de salon équipés de décodeurs MP3 permettent déjà de lire des CD compressés copiés sur le Net qui contiennent onze heures de musique.

Ce ne sont que les débuts d'une technologie perfectible que l'apparition de lignes à haut débit révolutionnera. Prenant en marche le train du Net, l'industrie du disque et de la communication attaque les sites d'échange. Si l'alliance Napster-Bertelsmann est une rupture dans cette stratégie, elle renforce l'idée que la musique est gratuite tant est symbolique le coût de l'abonnement proposé. L'industrie s'adaptera.

Alain Lompech

La direction de Michelin exploite une divergence syndicale sur les 35 heures

Appel à une manifestation mardi 7 novembre

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

Afin d'accélérer la signature d'un accord sur la mise en place des 35 heures, la direction de Michelin s'est adressée directement à l'ensemble de son personnel en lui faisant parvenir une lettre dans laquelle elle déclare que « l'entreprise n'ira pas plus loin dans ses propositions ». Ce courrier qui, dans la forme, ressemble à un tract syndical, a été distribué dans les ateliers une semaine avant que se tiennent, les 8 et 9 novembre à Paris, la quarzième réunion paritaire sur le sujet. Réunion considérée comme celle de la dernière chance par une direction ayant décidé de jouer la carte de la démocratie directe que lui offre la deuxième loi Aubry.

Dans sa missive, après avoir souligné expressément que les organisations syndicales étaient « des partenaires incontournables », Michelin rappelle que cette loi « impose que la solution soit l'objet d'un accord validé par la signature d'au moins une organisation syndicale et d'une majorité favorable à l'accord, obtenue lors d'une consultation du personnel effectuée à la demande d'au moins une organisation syndicale ». En s'engageant sur cette voie, la direction de la manufacture entend exploiter une scission syndicale. La CGT majoritaire refuse en bloc ses propositions, tandis que la CFDT, deuxième organisation syndicale, n'hésite pas aujourd'hui à déclarer que les négociations peuvent aboutir par la voix de son négociateur principal, Jean Barrat.

Jusqu'alors, le travail du samedi constituait le principal point de blocage, la direction proposant à l'occasion du passage aux 35 heures, d'étendre à l'après-midi

et à la nuit (jusqu'au dimanche 5 heures) les horaires du samedi pour les équipes en trois huit (10 000 personnes) tout en réduisant de dix-sept à quinze le nombre de samedis travaillés par an. Depuis la dernière réunion paritaire signée, tenue le 25 octobre, elle a accepté d'éliminer de ce schéma les équipes de nuit qui, dans ce cas de figure, étaient les seules à travailler une partie du dimanche. Ce qui fait dire au négociateur de la CFDT qu'il convient désormais de recentrer les négociations sur une augmentation du nombre de jours de congé et sur un recadrage du travail le samedi. Si satisfaction était donnée sur ces points, Jean Barrat n'exclut pas alors le recours au référendum.

RÉFÉRENDUM

Ce que la CGT, par la voix de son représentant, François Boisset, exclut totalement, en estimant que « Michelin ne négocie pas les 35 heures mais bien une refondation sociale dans l'entreprise, effaçant toutes les conquêtes ouvrières jusqu'à y compris celles de 1936 ». Le syndicat se veut la locomotive d'une manifestation à laquelle se joindront la CFDT, la CFTC et Force ouvrière en organisant, ce mardi 7 novembre, une journée de mobilisation.

Dans le même temps, les six « élus indépendants » du comité d'entreprise ont adressé une lettre ouverte à toutes les organisations syndicales dans laquelle ils estiment que, « faute d'accord, elles ne peuvent refuser à l'ensemble du personnel de s'exprimer dans le cadre d'un référendum ».

Jean-Pierre Rouger

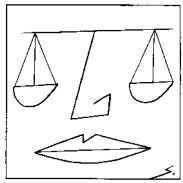
La Cour de cassation peaufine une jurisprudence marquée par la crise

La reprise économique pourrait changer son approche

Pour la deuxième année consécutive, les éditions Liaisons publient une synthèse des principaux arrêts, commentés par des juristes, rendus par la chambre sociale

de la Cour de cassation. L'ouvrage confirme que 1999 et 2000 ont été des années de consolidation d'une jurisprudence marquée par la crise économique.

RENDANT plus de six mille arrêts par an, la chambre sociale de la Cour de cassation joue un rôle central qui n'est plus à démontrer dans le domaine des relations du travail. Pour tenter de comprendre la doctrine globale de cette jurisprudence, les éditions Liaisons viennent de publier, pour la deuxième année consécutive, une synthèse des principaux arrêts commentée par des juristes.



EXPERTISE

Pierre angulaire de la relation qui unit le salarié et l'employeur, le contrat de travail fait l'objet d'une attention particulière des magistrats, comme l'a rappelé l'arrêt Perrier (Le Monde du 20 juillet) qui n'autorise que les externalisations d'une entité économique autonome et non le simple démembrement d'un service. D'autres arrêts récents protègent également les salariés. Comme elle l'avait fait pour les clauses de non-concurrence et de mobilité, la Cour n'accepte la clause d'exclusivité « que si elle est indispensable à la protection des intérêts légitimes de l'entreprise et si elle est justifiée par la nature de la tâche à accomplir et proportionnée au but recherché » (arrêt Couzin c/Larousse).

Par ailleurs, la non-réalisation d'objectifs ne constitue pas un motif de licenciement si ces objectifs ont été fixés unilatéralement par l'employeur (arrêt Gastinger c/SGEM). Comme l'analyse Françoise Champeaux, « la Cour de cassation entend aujourd'hui d'une part annuler toutes clauses qui res-

treignent sans justification les libertés des salariés, d'autre part vérifier que ces clauses sont le fruit d'une négociation entre les parties ».

Mais les magistrats savent parfois être pragmatiques. En matière de temps de travail, « le changement d'horaires consistant dans une nouvelle répartition de l'horaire au sein de la journée, alors que la durée du travail et la rémunération restent identiques, constitue un simple changement des conditions de travail et non une modification du contrat » (arrêt Feldmann c/Lacroix). Le salarié ne peut donc s'y opposer.

La Cour refuse que des intérimaires soient embauchés sur des postes ayant pu être tenus par des salariés victimes d'un licenciement économique

Cela ne concerne pas le passage aux 35 heures. Si la Cour avait pris les devants sur certains points litigieux comme la définition du temps de travail effectif, la loi Aubry 2 est encore trop récente pour avoir généré une jurisprudence spécifique.

La Cour a par ailleurs continué de se pencher sur la rupture du contrat de travail. Elle a rappelé qu'une démission d'un salarié doit

résulter d'une manifestation non équivoque de la volonté de celui-ci. Ne pas reprendre son travail après un arrêt-maladie ne constitue pas une démission (arrêt Carlavaud c/SDAB Obi Limoges). Fidèle à sa jurisprudence, la Chambre sociale a encore renforcé le contrôle des plans sociaux. Non seulement l'employeur est fortement incité à tenir compte de l'avis du comité d'entreprise (arrêt CE Lasnon c/Lasnon) mais le périmètre du reclassement qu'il faut proposer aux salariés concernés par le plan social s'étend désormais aux sociétés dites partenaires de l'employeur (arrêt Hadj Salem c/Cerval).

Enfin, la Cour refuse que des intérimaires soient embauchés sur des postes qui auraient pu être tenus par des salariés de l'entreprise victimes d'un licenciement économique (arrêt Midioni c/France Ceram).

A la lecture de cet ouvrage, il apparaît clairement que les années 1999-2000 ont été des années de consolidation d'une jurisprudence élaborée depuis plusieurs années par le président de chambre sociale, Gérard Gélinau-Larrivet et le doyen Philippe Waquet. Mais ces deux fortes personnalités prenant leur retraite en 2001, il est possible que la jurisprudence, marquée par la crise économique et les plans sociaux des années 1992-1997 évolue à partir de l'année 2002, surtout si la reprise économique se confirme.

Frédéric Lemaître

★ *Jurisprudence sociale 1999-2000*, Françoise Champeaux, éditions Liaisons, octobre 2000, 195 F.

Les Chantiers de l'Atlantique construiront le plus grand paquebot du monde

NANTES

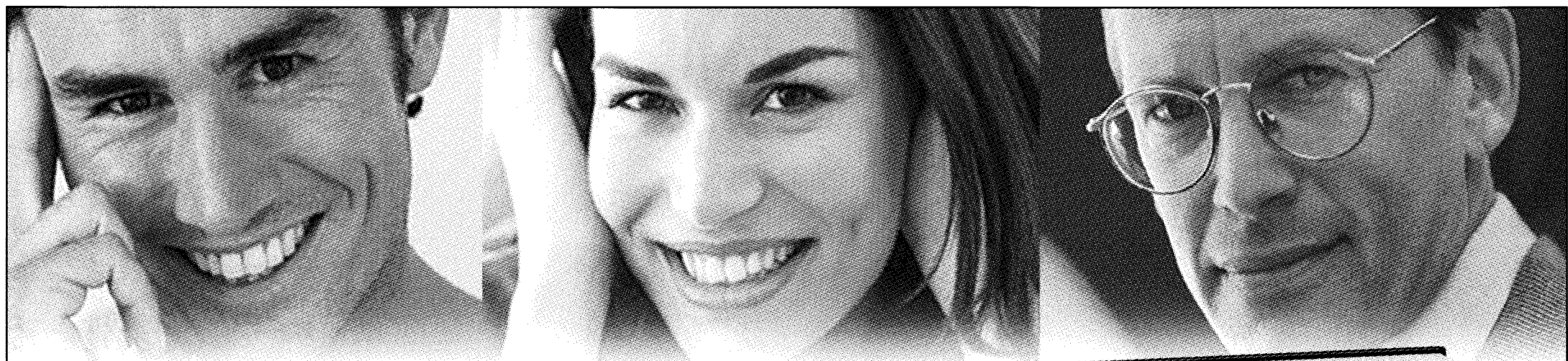
de notre correspondant

L'armateur Cunard a confirmé, lundi 6 novembre, la commande du paquebot *Queen-Mary-II* aux Chantiers de l'Atlantique, qui faisait l'objet d'une lettre d'intention signée en mars. Livrable fin 2003, le *Queen Mary II* sera le plus grand paquebot jamais construit : 345 mètres de long, 40 de large, 1 500 cabines, pour une capacité de 3 000 passagers et 1 300 hommes d'équipage. Il surclassera largement le *Voyager* construit par le chantier finlandais Masa Yard, qui compte 1 300 cabines et détient jusqu'ici le record. Le contrat porte sur un montant de 700 millions de dollars.

A la différence des paquebots actuels qui ont l'allure d'hôtels flottants, le *Queen Mary II* aura l'esthétique et les performances des « liners » qui assuraient les liaisons transatlantiques avant l'essor de l'aviation. Sa vitesse de 30 nœuds lui permettra de traverser l'Atlantique en cinq jours.

Cette confirmation porte à treize le nombre de paquebots commandés aux Chantiers de l'Atlantique à ce jour, auxquels s'ajoutent deux autres paquebots en option et deux frégates. La filiale d'Alstom emploie 4 500 personnes à Saint-Nazaire et en fait travailler autant chez ses sous-traitants installés dans l'enceinte du chantier naval. Alstom Marine, la division navale du groupe Alstom qui comprend également le chantier Alstom Leroux Naval, a réalisé un chiffre d'affaires de 1,318 milliard d'euros sur le dernier exercice.

Dominique Luneau



L'EURO, LA BOURSE, LES START-UP, LES STOCK-OPTIONS

COMMENT S'Y RETROUVER,
COMPRENDRE ...

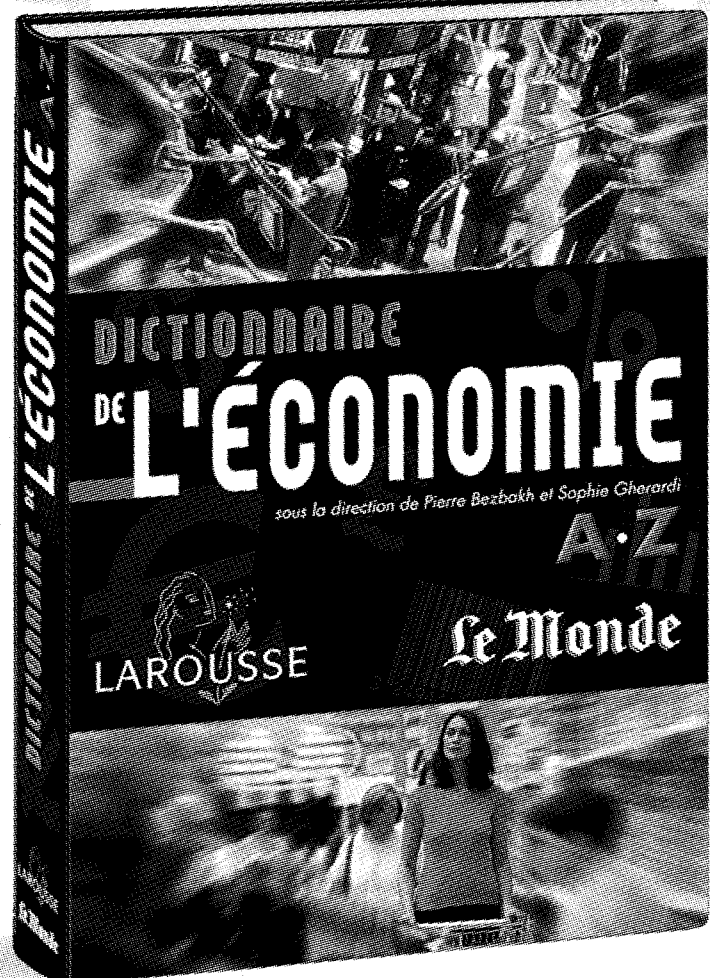
VITE, CLAIREMENT !

DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE :

• 640 pages • 320 illustrations • 800 articles

Un véritable portail d'entrée dans
l'économie d'aujourd'hui !

195 F
29,68 €



LAROUSSE

Le Monde

Quatre candidats s'affrontent pour l'achat du groupe de presse britannique Express

Considérés comme proches du New Labour de Tony Blair, les trois titres (le « Daily Express », le « Sunday Express » et l'« Evening Standard ») du groupe United News & Media sont en vente. Sur les rangs : le Hinduja Group, le canadien Hollinger, David Montgomery et l'éditeur du « Daily Mail »

LONDRES

de notre correspondant

Au hit-parade des magnats des médias qui font parler d'eux, il n'y a pas que Rupert Murdoch. Depuis quelques mois, Lord Rothermere (trente-deux ans) le suit de près. Non par goût immodéré pour l'acquisition de journaux – à chacun son registre – mais parce que le président du Daily Mail & General Trust (DMGT) veut racheter au groupe United News & Media trois grands titres de la presse quotidienne britannique : le Daily Express, le Sunday Express, le Daily Star.

DMGT est la « success story » des tabloïds londoniens. Mais la ligne éditoriale de ses principaux titres (Daily Mail, Mail on Sunday, Evening Standard) est résolument à droite et europhobe. Or, le groupe Express est considéré comme la figure emblématique du New Labour de Tony Blair. A l'évidence, pressé par la City de se désengager de la

presse écrite pour créer de la valeur à l'actionnaire après la faillite de son projet de fusion avec Carlton Communications, United News & Media a déclenché une belle foire d'empoigne en décidant de se séparer de ses journaux.

D'autres « tycoons » de la presse sont aussi sur les rangs. A commencer par le groupe canadien Hollinger de l'homme d'affaires Conrad Black. Cet ultralibéral aux dents longues se sent un peu à l'étroit en Grande-Bretagne. Son vaisseau amiral, le Daily Telegraph, est en effet confronté à une sauvage guerre des prix lancée depuis 1993 par son grand rival, le Times de Murdoch. Le clan indien Hinduja (voir ci-dessous) est également dans la course. Troisième candidat, David Montgomery, ancien PDG du Mirror Group, dont la réputation de sabreur de coûts n'est plus à faire. Partis tôt à l'assaut, les frères Barclay ont récemment jeté l'éponge.

Trop cher, trop à gauche, trop

pro-euro, le Daily Express perd un argent fou. Il est de surcroît dirigé par la féministe Rosie Boycott, croisée de la dépénalisation des drogues douces... Dans la mythologie de la presse, le centenaire Daily Express fait rêver. Fondé par Arthur Pearson, racheté en 1916 par le légendaire Lord Beaverbrook, faiseur de roi et conseiller de Churchill, ce quotidien populaire vend en 1963 4 millions d'exemplaires, le plus grand tirage du monde anglo-saxon.

« LE PASSAGER DE L'OMNIBUS »

Le secret du succès de l'Express ? De l'humour, une écriture simple, des titres accrocheurs et des articles courts. Sans parler des éditoriaux hostiles à la décolonisation, aux syndicats, au Marché commun. Voilà qui plaît à la petite classe moyenne symbolisée par le slogan de Beaverbrook : « On écrit pour le passager de l'omnibus de Clapham [banlieue de Londres]. » Mais après

son rachat en 1977 par le conglomérat Trafalgar House, les ventes déclinent faute d'investissements. Le Daily Mail s'empare du lectorat féminin. Repris en 1996 par le travailleur Lord Hollick, le groupe Express devient le porte-voix du New Labour. La refonte complète de la maquette, la multiplication des suppléments et le dynamisme de Rosie Boycott, rédactrice en chef du journal, ne permettent pourtant pas d'arrêter l'érosion des ventes. Quant au Daily Star, lancé en 1978 à Manchester, spécialisé dans le scabreux, il souffre de la désaffection du public pour la presse dite « de caniveau » depuis la mort de la princesse Diana.

« Pour un quotidien national, même en mauvaise passe, on trouve toujours un acheteur. Mais pour permettre au Daily Express de lutter à armes égales avec ses rivaux, le nouveau propriétaire va devoir investir beaucoup d'argent pour augmenter la pagination et améliorer le contenu

réactionnel », indique le consultant Roy Greenslade. A ses yeux, trois facteurs compliquent la vente des titres.

Sur le plan commercial d'abord, la question est de savoir s'il existe un réel créneau pour un tabloïd « people » de gauche capable de concurrencer un Daily Mirror « notabilisé ». Au niveau politique ensuite, le gouvernement travailliste ne tient pas à laisser filer le groupe Express à des barons de la presse de droite comme Rothermere ou Black, antieuropéens virulents, à l'approche d'élections générales. Conscient de cet enjeu électoral, le Daily Mail et le Daily Telegraph ont promis de maintenir la ligne éditoriale pro-Labour du groupe Express.

CONCEPTION PARTICULIÈRE

« La famille Hinduja aimerait se montrer plus ouverte avec les médias. Mais la tradition des journaux britanniques est trop robuste. En Inde, la

presse est plus complaisante. Elle est aux ordres » : cette conception particulière de la presse du clan Hinduja a de quoi rebouter les syndicats de journalistes. Aussi leur projet de créer une section destinée exclusivement à la communauté indienne vivant en Grande-Bretagne n'excite guère les publicitaires. Enfin, considéré comme un fossyeur de journaux, David Montgomery, dont le montage financier est critiqué par la City, n'est pas en odeur de sainteté à Downing Street.

Restent les questions de libre concurrence. Le ministère du commerce et de l'industrie redoute en particulier la domination du Daily Mail sur la presse tabloïd de milieu de gamme. Lord Rothermere a toutefois beau jeu de répliquer qu'en cas de victoire sa part du marché de la presse quotidienne britannique reste loin de celle de Rupert Murdoch, qui avoisine 40 %.

M. R.

La famille Hinduja : une fortune bâtie sur le thé et les fruits confits

NEW DELHI-LONDRES

de nos correspondants

La candidature du clan Hinduja au rachat de au groupe Express a précipité ces businessmen énigmatiques sous les feux de la rampe. Le groupe a été fondé par Parnand Deepchand Hinduja, négociant en thé et en fruits confits, originaire du Sind – aujourd'hui le Pakistan –, qui s'installe à Bombay en 1914. Cet homme d'affaires et banquier fait fortune grâce au commerce avec l'Iran et à ses liens privilégiés avec le régime du chah.

A la mort de Parnand, en 1971, son fils aîné, Srichand, reprend le flambeau. La révolution iranienne de 1979 contraint le clan à se replier sur Londres, où est situé le cœur du Hinduja Group. Naturalisés britanniques, le patriarche-président Srichand, soixante ans, et son frère Gopichand gèrent cette nébuleuse de sociétés depuis le

« bunker » niché au dernier étage de New Zealand House, le célèbre bâtiment du Haymarket. Un autre frère, Prakash, s'occupe depuis Genève des intérêts proche-orientaux. Quant à Ashok, il est basé en Inde, à Bombay, où le groupe diversifié (transport, finance, commerce, audiovisuel) est devenu plus actif depuis la libéralisation opérée en 1991.

HUITIÈME RANG DES FORTUNES DU PAYS

Ce conglomérat tentaculaire, qui emploie 25 000 personnes dans le monde, a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 6 milliards de livres. D'après le Sunday Times, les Hinduja, classés au 8^e rang des fortunes britanniques, sont les entrepreneurs d'origine indienne les plus riches du royaume. L'absence de transparence dans la structure de l'entreprise, l'obsession du secret et le refus de rencontrer la presse intriguent la City.

Le 9 octobre, Srichand et deux autres frères ont été formellement accusés par le CBI (Central Bureau of Investigation) de complicité de corruption, conspiration criminelle et escroquerie du Trésor public dans le cadre du scandale Bofors. Ils ont démenti toute implication dans cette affaire de pots-de-vin ayant accompagné la vente à l'Inde en 1986 de 400 canons de cette entreprise de défense suédoise.

Aux yeux des experts, l'acquisition d'un quotidien de la stature du Daily Express devrait leur permettre d'accroître des contacts utiles aux affaires, à Westminster comme dans le monde politique indien. Se situant au-dessus de la mêlée en Grande-Bretagne, les frères continuent d'entretenir des rapports amicaux avec les gouvernements successifs, conservateurs ou travaillistes.

Françoise Chipaux et Marc Roche

Les trois quotidiens convoités

● Filiale du groupe d'édition United News & Media, le

groupe Express compte trois quotidiens nationaux :

Daily Express (diffusion moyenne en septembre 2000 : 1 million d'exemplaires)

Sunday Express (971 000 exemplaires)

Daily Star (651 000 exemplaires).

● Les candidats à la reprise

sont au nombre de quatre :

Le Daily Mail & General Trust (DMGT) comprend le Daily Mail (2,4 millions

d'exemplaires), le Mail on Sunday (2,3 millions

d'exemplaires) et l'Evening Standard (442 000 exemplaires)

ainsi que Métro, le quotidien

distribué gratuitement dans le métro londonien.

Offre de rachat : autour de 100 millions de livres.

Le Hinduja Group n'est pas présent dans la presse écrite mais possède d'importants intérêts dans la télévision par câble en Inde.

Offre : 125 millions de livres.

Hollinger, qui se dit intéressé, comprend en Grande-Bretagne le Daily Telegraph (1 million d'exemplaires) et

l'hebdomadaire politique conservateur Spectator.

David Montgomery, dont l'offre est en voie de préparation, est financé par la banque HSBC et

le capital-risqueur 3i.

DÉPÊCHES

■ AUDIOVISUEL : le groupe américain Viacom a annoncé vendredi

3 novembre l'acquisition de BET Holdings qui possède plusieurs chaînes câblées à destination du public noir américain. La transaction par échange d'actions est estimée à 3 milliards de dollars. En reprenant BET Holdings, Viacom met la main sur la chaîne Black Entertainment Television, reçue par 62,4 millions de foyers aux Etats-Unis, mais aussi des chaînes plus thématiques comme BET on Jazz, The Cable Jazz Channel et BET International.

■ Pathé et RF2K lanceront en mars

2001 une chaîne thématique diffusée par câble et satellite, baptisée « TV Gourmand ». Pathé, déjà opérateur de Comédie 1, Pathé Sport et Voyage, détiendra 51 % de TV Gourmand et RF2K les 49 % restants.

■ PRESSE : un nouvel hebdomadaire local, Le Grand Lille Standard, a fait son apparition la

semaine dernière dans les kiosques lillois, s'inspirant directement de la presse populaire tabloïd britannique. Vendu 4 francs pour 32 pages tous les dimanches, Le Grand Lille Standard consacre une large part à la politique et aux faits divers. Les six journalistes sont également actionnaires de ce titre tiré à 8 000 exemplaires. – (AFP)

■ PRODUCTION : VM Group lance

lundi 6 novembre une télévision sur le web, baptisée « découverte.tv ». Le site proposera des petits sujets de 4 à 5 minutes, réalisés à partir des 15 000 heures de rushes dont dispose VM Group, qui produit notamment « E=M6 » (M6) et « Les grandes énigmes de la science » (France 2). L'investissement pour cette web-tv s'élève à 1,2 million de francs pour 2000 et 5 millions en 2001.

La Française des jeux et Dargaud Editeur lancent « XIII », nouveau jeu à gratter à 10 F

« IL NE SAIT PAS qui il est. Mais en grattant, vous saurez combien il vaut », c'est l'une des annonces publicitaires que La Française des jeux diffuse depuis lundi 15 octobre, par radio ou par affichage, pour lancer son nouveau jeu « XIII, la BD culte ». C'est la première fois que la société utilise le succès d'une série de bande dessinée, après avoir surfé sur celui du film Starwars ou la notoriété ancienne d'un jeu comme le Monopoly.

SAUF LE PETIT ÉCRAN

Comme ces jeux précédents, à 10 F, eux aussi qualifiés de « jeux éphémères » (ils durent en général six mois), La Française des jeux s'est associée à Dargaud Editeur, qui publie les aventures de XIII. Cet homme au patronyme de matricule est un aventurier amnésique, accusé d'avoir assassiné le

président des Etats-Unis, qui est en quête, depuis treize albums, de son identité. Le scénario est écrit par Jean Van Hamme, scénariste de BD (Le Major Jones, Le Général Carrington, La Mangouste, Maria de Los Santos, etc.) et de cinéma (Diva) et romancier ; le dessin est réalisé par William Vance. Les différents albums de XIII se vendent en moyenne à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires chacun.

Le budget brut de la campagne du nouveau jeu à gratter de La Française des jeux est de 16,8 millions de francs : 12 millions de francs pour les affiches – imprimées à 11 700 exemplaires dont plus de la moitié destinées aux flancs de bus –, et 4,8 millions pour les spots radio (Europe 1 et 2, RTL et RTL 2, NRJ, Skyrock, RFM, Nostalgie, France-Info, etc.).

Un budget « normal » pour le

lancement d'un tel jeu, puisque la société présidée par Christophe Blanchard-Dignac a l'habitude d'investir « entre 12 et 18 millions de francs pour promouvoir un nouveau jeu ». Il n'est pas question, ici, de publicité à la télévision, « l'image de cette BD étant difficile à faire passer au petit écran ».

SYMBOLIQUE MAGIQUE

Selon la technique, désormais classique en publicité, du co-branding (échange de notoriété au bénéfice d'un produit), les deux partenaires devraient tirer chacun leur épingle du jeu : La Française des jeux devrait profiter de l'image forte et dynamique de l'aventurier amnésique de la BD pour toucher un public plutôt masculin, plutôt urbain et plutôt composé de jeunes adultes (18-35 ans). Quant à Dargaud Editeur, il sait que les petites cartes vendues dans les bureaux de tabac joueront en faveur, pour le lancement du 14^e album, des aventures de XIII : Secret dé-

fense. L'éditeur prévoit d'en distribuer 500 000 exemplaires, qui devaient inonder les bacs des libraires, samedi 4 novembre.

La Française des jeux a édité 10 tickets de grattage à l'effigie des personnages marquants de cette BD culte. Le tout est axé sur la symbolique magique du « 13 » : ce treizième jeu de La Française fonctionne sur l'addition de quatre chiffres devant totaliser le

nombre 13 quand on les gratte. L'obtention d'une somme de 13 permet au joueur de toucher des gains allant de 10 à 130 000 F (en passant par 130, 1 300 ou encore 13 000 F). Après ce nouveau jeu éphémère, la cible des 18-35 ans, encore peu visée, fera l'objet d'autres projets, destinés à la fidéliser.

S. Gu.

L'analyse des retombées presse

→ **l'Argus de la Presse**
www.argus-presse.fr

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

LEGRAND
Depuis 1894

Tailleur et Chemisier sur mesures

Collections Hommes & Dames
Grand choix de tissus et de prix

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

B M W

GAP

Nouvelle adresse Internet
www.gap.fr

Villiers Etoile Concorde

3 JOURS et tout devient plus NET...

...www.interop.fr

PRÉ-ENREGISTREZ-VOUS maintenant !

PREMIER ÉVÉNEMENT EUROPÉEN INTERNET RÉSEAUX TÉLECOMS

NETWORLD+INTEROP 2000 PARIS

Exposition Hall 1 Paris expo Porte de Versailles Paris France

Rendez-vous
les 7, 8 et 9
novembre 2000

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 7 NOVEMBRE

■ **FRANCE** : enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages pour le mois d'octobre.

■ **ALLEMAGNE** : publication des chiffres du chômage d'octobre et de la production industrielle de septembre.

■ **GRANDE-BRETAGNE** : vente aux enchères de 25 tonnes d'or par la Banque d'Angleterre.

■ **ÉTATS-UNIS** : élections présidentielle et législatives américaines. Publication des statistiques sur le crédit à la consommation en septembre.

MERCREDI 8 NOVEMBRE

■ **GRANDE-BRETAGNE** : Gordon Brown, chancelier de l'Échiquier, présente son avant-projet de budget.

■ **ÉTATS-UNIS** : prix à l'importation pour octobre.

JEUDI 9 NOVEMBRE

■ **JAPON** : masse monétaire, prix de gros intérieurs et réserves de change pour le mois d'octobre.

■ **GRANDE-BRETAGNE** : annonce sur les taux d'intérêt du comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre.

■ **FRANCE** : premières rencontres parlementaires sur la sécurité alimentaire.

■ **ALLEMAGNE** : rapport mensuel de la BCE.

■ **ÉTATS-UNIS** : demandes hebdomadaires d'allocations chômage et indice des prix à la production en octobre.

VENDREDI 10 NOVEMBRE

■ **ALLEMAGNE** : publication des chiffres du commerce extérieur de septembre.

■ **POLOGNE** : date limite du dépôt d'offres pour la téléphonie mobile de troisième génération UMTS.

■ **ÉTATS-UNIS** : fermeture partielle des marchés en raison du Veteran's day.

AFFAIRES

INDUSTRIE

■ **3COM** : le groupe américain d'informatique de réseau va payer 259 millions de dollars pour régler à l'amiable une plainte en nom collectif déposée par des actionnaires et relative au rachat, en 1997, du fabricant de modems analogues US Robotics.

■ **SIEMENS** : le géant allemand de l'électrotechnique veut

reprandre seul Atecs, la filiale de Mannesmann spécialisée dans l'équipement automobile et la machine-outil qu'il devait acheter avec Bosch, indique le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* de lundi.

■ **ALSTOM** : le groupe français et l'américain General Motors vont fusionner leurs activités de maintenance de locomotives au niveau mondial, ont annoncé les deux entreprises dans un communiqué, diffusé lundi. Alstom sera majoritaire au capital de cette joint-venture.

SERVICES

■ **DEUTSCHE BAHN** : entre 20 % et 25 % des chemins de fer allemands pourraient être en partie vendus à des investisseurs étrangers afin de faire face à une situation financière difficile, a indiqué, lundi, son patron, Hartmut Mehdorn, dans une interview au quotidien *Bild*. L'Etat fédéral va injecter cette année 4,45 milliards d'euros, mais la compagnie aurait besoin du double pour entretenir son réseau.

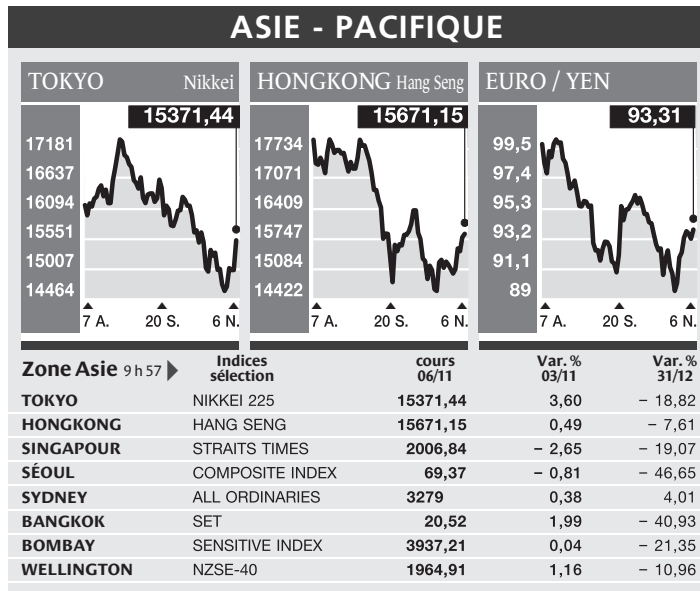
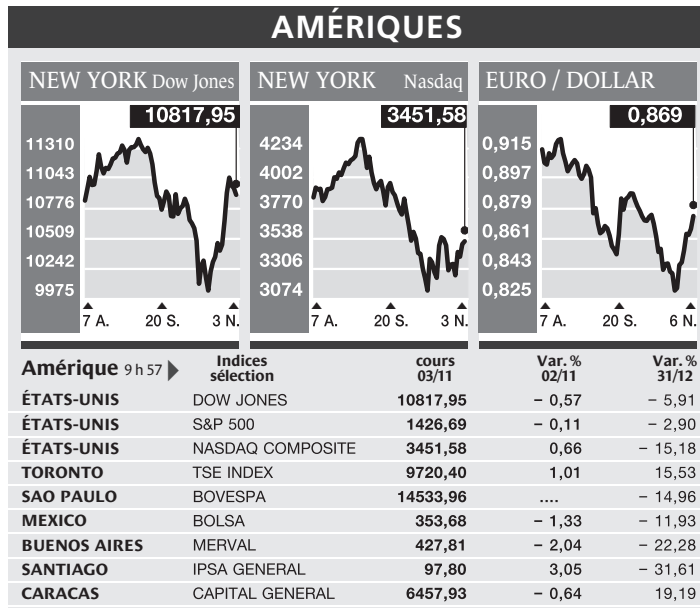
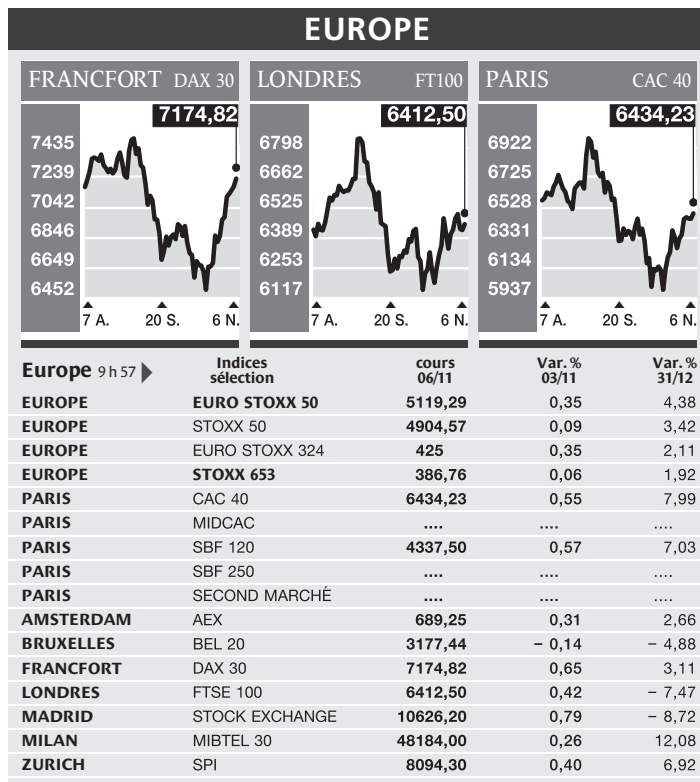
■ **BSKYB** : le bouquet satellitaire britannique a atteint le seuil des cinq millions d'abonnés numériques. Tony Ball, directeur général de BSkyB, a prévu, vendredi 3 novembre, « d'atteindre celui des sept millions d'ici à la fin de 2003 ». Avec cette progression, le bouquet passera au « tout numérique » avec six mois d'avance, en juillet 2001.

■ **FRANCE TÉLÉCOM** : l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a donné, vendredi 3 novembre, son feu vert à la baisse de 6 % des tarifs des communications locales proposées par France Télécom. Avec cette réduction, attendue pour janvier 2001, les prix des communications locales passeront de 28 centimes à 22 centimes par minute en heures pleines, et de 14 à 12 centimes en heures creuses.

FINANCE

■ **NOMURA** : la banque japonaise serait candidate à la reprise des hôtels Meridien, mis en vente le mois dernier par le groupe britannique Granada Compass et auxquels le groupe français Accor a renoncé, jugeant le prix excessif.

■ **DB INVESTOR** : la filiale de la Deutsche Bank, première banque allemande, va lancer une Offre publique d'achat (OPA) sur le fabricant allemand de piles et batteries Varta, qui valorise l'entreprise à 287 millions d'euros.



SUR LES MARCHÉS

PARIS

DANS LES premiers échanges, lundi 6 novembre, l'indice CAC 40 était en hausse de 0,95 %, à 6 459,50 points. Le baromètre de la Bourse de Paris avait clôturé sur une note quasiment stable, en repli de 0,02 %. Le marché n'avait pas réagi aux statistiques de l'emploi aux Etats-Unis et aux interventions de la Banque centrale européenne pour soutenir l'euro. Après avoir ouvert sur un gain de 0,44 %, le CAC 40 avait terminé en dessous du seuil des 6 400 points, à 6 398,92 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX progressait de 0,16 %, à 7 139,94 points, lundi matin. L'indice des trente valeurs vedettes avait progressé de 0,56 %, à 7 128,27 points, vendredi, grâce au redressement des valeurs technologiques.

LONDRES

LUNDI, en début de séance, l'indice Footsie de la Bourse de Londres était en hausse de 0,31 %, à 6 405,1 points. L'indice des grandes capitalisations britanniques avait clôturé, vendredi, en très légère baisse. L'indice avait reculé de 0,10 %, à 6 385,4 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé, lundi, en hausse. L'indice Nikkei a fini sur un gain de 3,6 %, à 15 371,44 points.

NEW YORK

WALL STREET a terminé la séance du vendredi 3 novembre en baisse. L'indice Dow Jones a perdu 62,56 points (- 0,57 %), à 10 817,95 points. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq, où sont cotées les valeurs de la nouvelle économie, s'est, en revanche, apprécié de 22,56 points (+ 0,66 %), à 3 451,58 points. La tendance boursière avait été très irrégulière, les investisseurs marquant une pause après une semaine caractérisée par une nette reprise des actions et avant le scrutin présidentiel de mardi.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert en léger recul, lundi 6 novembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat euro-notionnel du Matif cédait 10 centièmes, à 86,44 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait de son côté à 5,33 %. En Allemagne, le rendement de l'emprunt d'Etat de même échéance s'établissait à 5,22 %.

MONNAIES

L'EURO reculait légèrement face au dollar, lundi matin, sur le marché des changes, ne parvenant pas à tirer bénéfice de l'intervention de la Banque centrale européenne (BCE) vendredi pour soutenir la devise européenne. A 8 heures, l'euro cotait 0,8659 dollar, contre 0,8664 dollar vendredi soir à New York.

ÉCONOMIE

Vers une croissance de 0,6 % au quatrième trimestre

LA CAISSE des dépôts et consignations (CDC) table sur une croissance de 0,6 % au premier trimestre 2001 et a confirmé ses prévisions de croissance de 0,6 % pour le quatrième trimestre 2000 et de 3,2 % pour l'ensemble de l'année 2000, selon son indicateur avancé d'activité, publié lundi 6 novembre.

La CDC maintient sa prévision de croissance de 0,7 % au troisième trimestre de cette année.

« L'incertitude sur l'orientation de la croissance est toujours forte. Les nouvelles informations ont été très mitigées et n'ont pas modifié les projections de septembre dernier », soulignent les économistes de la CDC.

« Pour la seconde moitié de l'année, le rythme annuel de croissance serait toujours, avec les informations connues aujourd'hui, légèrement inférieur à celui de la première moitié (2,4 % contre 2,8 %) », indique la CDC.

■ **Le déficit budgétaire pour 2000 inscrit dans le collectif budgétaire, qui sera présenté le 15 novembre** en conseil des ministres, sera « légèrement inférieur » aux 215 milliards de francs inscrits dans la loi de finances initiale, a-t-on indiqué, vendredi, à Bercy.

■ **JAPON** : l'indicateur avancé de la conjoncture, censé préfigurer l'évolution de l'économie japonaise dans les six mois à venir, a reculé à 56,3 points, en septembre, contre 70 en août (chiffre révisé), a annoncé, lundi, l'agence de planification économique (EPA).

L'indicateur est cependant resté au-dessus du niveau des 50 points, qui sépare théoriquement les phases de croissance de celles de récession.

L'indicateur avancé est fondé sur une série de données financières telles que les indices des matières premières, les immatriculations automobiles et le nombre de nouveaux projets résidentiels. Cet indicateur fait souvent l'objet de fortes révisions.

■ **ROYAUME-UNI** : le ministre britannique des finances, Gordon Brown, va annoncer, mercredi, un gel des taxes sur les carburants d'avril 2001 à avril 2002, représentant pour le gouvernement un manque à gagner de 600 millions de livres (870 millions d'euros), a affirmé, lundi, le *Times*. Le chancelier de l'échiquier doit présenter aux Communes, mercre-

di, les grandes lignes du prochain budget.

■ **ALLEMAGNE** : le chiffre d'affaires du commerce de gros en Allemagne a augmenté de 7,1 % en septembre en valeur nominale comparé au même mois de l'an passé, selon un chiffre provisoire annoncé, lundi, par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

En valeur réelle (c'est-à-dire corrigée des variations des prix), le chiffre d'affaires des grossistes allemands a, en revanche, diminué de 0,4 % en glissement annuel, indique aussi l'Office dans un communiqué.

■ **Le syndicat allemand des services publics et des transports (ÖTV) a de nouveau critiqué, dimanche**, lors d'un congrès à Leipzig, le projet de réforme des retraites du gouvernement, sifflant le chancelier Gerhard Schröder qui intervenait lors de cette réunion. L'ÖTV n'acceptera pas ce plan dans sa forme actuelle, a affirmé la vice-présidente du syndicat, Jutta Schmidt, devant plus de 500 délégués.

■ **L'économie allemande va avoir besoin d'au moins 200 000 immigrés par an**, selon Klaus Zimmermann, le président de l'un des six principaux instituts allemands de conjoncture, le DIW, cité par le quotidien *Berliner Zeitung* paru lundi.

Ce chiffre est un « seuil minimal » qui ne permettra pas de couvrir entièrement les futurs besoins en main-d'œuvre des entreprises, eu égard au recul démographique de la population allemande, a ajouté M. Zimmermann.

■ **IRLANDE** : le taux de chômage en Irlande a encore baissé en octobre, pour atteindre 3,7 % de la population active, selon les chiffres publiés, vendredi, par le Bureau central des statistiques (Central Statistics Office, CSO).

Le taux de chômage s'élevait à 3,8 % en septembre et 4,4 % en août. En octobre 1999, le taux de chômage était de 5 % et, depuis, il décline tous les mois, entraînant des pénuries de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs économiques.

■ **LITUANIE** : le taux de chômage en Lituanie a enregistré une baisse de 0,1 point en octobre, comparé à septembre, à 11,7 % de la population active, a indiqué, vendredi, le Bureau national du travail.

Environ 210 000 personnes étaient recensées le 1^{er} novembre comme sans emploi dans ce pays balte de 3,7 millions d'habitants. Le taux de chômage en octobre 1999 s'élevait en Lituanie à 8,9 % de la population active.

VALEUR DU JOUR

Daewoo au bord du dépôt de bilan

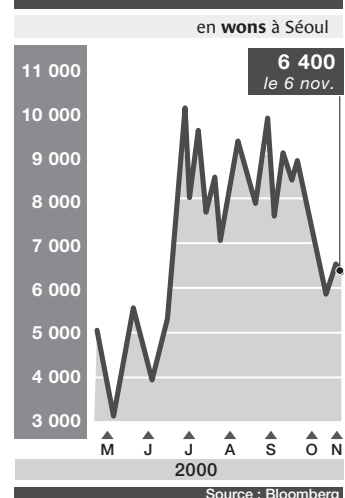
DAEWOO pourrait déposer son bilan dans les jours qui viennent s'il ne parvient pas à faire accepter son plan de redressement par le principal syndicat de l'entreprise. « A moins d'un accord, il nous sera difficile d'accorder des crédits à la société. Elle pourrait alors devoir déposer son bilan la semaine prochaine », a déclaré, samedi 4 novembre, Uhm Rak-yong, gouverneur de la Korea Development Bank, principal créancier de Daewoo.

Le constructeur automobile en difficulté doit honorer entre le 6 et le 15 novembre des créances arrivées à échéance pour un montant total de 170 millions de wons (149,7 millions de dollars). Le plan de redressement a été jusque-là rejeté par les salariés, car il prévoit la suppression de plus de 18 % des effectifs de Daewoo, qui emploie 17 000 personnes en Corée du Sud. Cette décision est contraire à l'engagement de la direction signé en août de ne procéder à aucun licenciement pendant cinq ans.

Le syndicat s'oppose également à une reprise du groupe par General Motors (GM). Le constructeur américain est pourtant considéré comme la dernière chance de sauver Daewoo depuis la défection de son rival, Ford, en septembre. GM est en train d'étudier un plan de reprise, dont le principal obstacle reste l'énorme dette de Daewoo, estimée à 18 000 milliards de wons (16 milliards de dollars), pour des actifs ne dépassant pas 12 000 milliards de wons fin 1999.

A l'étranger, le plan de restructura-

Action Daewoo



tion a déjà abouti à la suppression de 5 000 emplois en Pologne. Une délégation du gouvernement polonais devait entamer, lundi 6 novembre, à Séoul, des discussions avec les autorités sud-coréennes dans l'espoir d'y obtenir des garanties pour l'avenir des usines polonaises du groupe.

Le ministre des finances coréen, Jin Nyum, a quant à lui insisté sur la nécessité absolue pour le constructeur de mettre en œuvre des réformes radicales. « Les efforts réalisés par Daewoo Motor depuis un an pour se transformer n'ont pas été satisfaisants, a-t-il déclaré dimanche. Si l'entreprise ne parvient pas à mettre en œuvre un plan radical pour son propre sauvetage, elle ne survivra pas. »

Stéphane Lauer
(avec Reuters)

Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	03/11
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4508
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	7,9770
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,5408
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	34,6800
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6520
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3354
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1750
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97860	DRACHME GRCQUE	339,9000
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	1,6520
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	3,9287

Cours de change croisés

06/11 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,93236	0,86995	0,13262	1,45050	0,56987
YEN	107,25500	93,31000	14,19500	155,59000	61,09500
EURO	1,14949	1,07170	1,15245	1,66875	0,65485
FRANC	7,54060	7,03085	6,55957	10,94710	4,29565
LIVRE	0,68942	0,64270	0,59925	0,09135	0,39245
FRANC SUISSE	1,75540	1,63675	1,52730	0,23270	2,54840

Taux d'intérêt (%)

Taux 03/11	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,86	4,86	5,34	5,69
ALLEMAGNE	4,80	5,08	5,23	5,59
GDE-BRETAG.	6,38	6,01	5,15	4,55
ITALIE	4,80	5,02	5,58	6,02
JAPON	0,34	0,37	1,83	3,05
ÉTATS-UNIS	6,47	6,38	5,81	5,83
SUISSE	2,88	3,41	3,84	4,27
PAYS-BAS	4,75	5,02	5,36	5,67

Matières premières

En dollars	Cours 03/11	Var. % 02/11
MÉTAUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1824,50	- 0,52
ALUMINIUM 3 MOIS	1494	- 0,20
PLOMB 3 MOIS	487,50	- 0,51
ETAIN 3 MOIS	5290	- 0,19
ZINC 3 MOIS	1086,50	- 0,05
NICKEL 3 MOIS	7155	- 0,76
MÉTAUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,77	

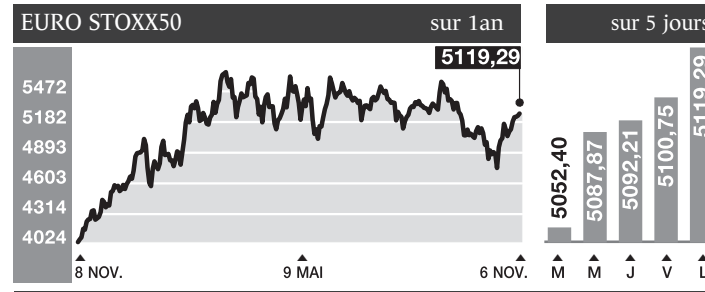
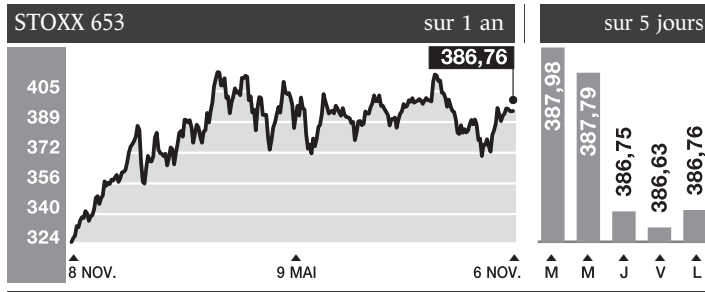
VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du gestionnaire du réseau autoroutier italien, **Autostrade**, a fini la séance, vendredi 3 novembre, en recul de 1,42 %, à 6,89 euros. La famille Benetton, qui contrôle Autostrade, souhaiterait se désengager de l'opérateur téléphonique Blu, après le retrait de la candidature de ce dernier des enchères pour l'attribution de licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS). Autostrade détient une part de 32 % dans Blu tandis qu'Edizione Holding, la holding familiale des Benetton, détient 9 % de Blu.

● Le cours de Bourse de **Seat Pagine Gialle**, la société spécialiste des pages jaunes en Italie qui est en cours de fusion avec Tin.it, la filiale Internet de Telecom Italia, a clôturé

en hausse, à l'issue de la journée de vendredi. L'action a progressé de 5,61 % par rapport au cours de la veille, terminant à 3,48 euros. Jeudi soir, Telecom Italia avait annoncé que la fusion entre Tin.it et Seat PG serait effective à partir du 15 novembre. A l'issue de l'opération, le groupe de télécommunications italien détiendra une majorité du capital de Seat PG. L'action **Telecom Italia** a terminé la séance en hausse de 0,75 %, à 13,75 euros.

● L'action du groupe agroalimentaire **Unilever** s'est appréciée, vendredi, à la suite de l'annonce, dans la matinée, de son bénéfice net en légère hausse de 1 % pour le troisième trimestre 2000. Le titre a pris 5 %, à 62,35 euros.



06/11 10h12

	Code pays	Cours en euros	% Var. 03/11
AUTOMOBILE			
AUTOLIV SDR	SE	25,64	- 0,45
BASF AG	BE*	45,70	+ 0,22
BMW	DE*	39,70	+ 0,51
CONTINENTAL AG	DE*	18,15	+ 0,39
DAIMLERCHRYSLER	DE*	56,20	+ 1,26
FIAT	IT*	27,75	- 0,11
FIAT PRIV.	IT*	17,61	- 1,62
MICHELIN	FR*	33,89	- 0,88
PEUGEOT	FR*	222,10	+ 0,73
PIRELLI SPA	IT*	3,45
DR INC PORSCHE	DE*	3855	+ 0,13
RENAULT	FR*	56,70	- 0,35
VALEO	FR*	53,60	+ 1,32
VOLKSWAGEN	DE*	60,70	+ 1
▶ DJ E STOXX AUTO P 241,80 + 0,82			

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	17,33	+ 0,19
ABN AMRO HOLDING	NL*	27,99	- 0,29
ALL & LEICS	GB	10,51	- 0,16
ALLIED IRISH BA	GB	20,12	- 0,82
ALPHA BANK	GR	41,50	- 3,22
B PINTO MAYOR R	PT*	26
BANK AUSTRIA AG	AT*	63,63	- 1,04
BANK OF IRELAND	GB	14,88	- 0,56
BANK OF PIREAUS	GR	17,70	- 1,15
BK OF SCOTLAND	GB	11,64	+ 1,45
BANKINTER R	ES*	44,69	+ 0,65
BARCLAYS PLC	GB	32,68	- 0,61
BAYR.HYPO-UVER	DE*	64,80	- 0,61
BCA AG.MANTOVAN	IT*	9,65	+ 0,21
BCA FIDEURAM	IT*	18,50	+ 0,54
BCA INTESA	IT*	4,92	- 0,40
BCA LOMBARDIA	IT*	10,72	- 0,74
MONTE PASCHI SI	IT*	4,81	- 0,62
BCA P.BERG.-CV	IT*	20,47	+ 1,29
BCA P.MILANO	IT*	7,31	- 0,41
B.P.VERONA E S.	IT*	13,18	- 0,68
BCA ROMA	IT*	1,23	- 0,81
BBVA R	ES*	16,21	- 0,25
ESPIRITO SANTO	PT*	17,98
BCO POPULAR ESP	ES*	36,60	- 0,41
BCP R	PT*	5,90
BIPOP CARIRE	IT*	9,41
BNL	IT*	3,92	+ 0,51
BNP PARIBAS	FR*	101,50
BSCH R	ES*	11,92	+ 0,17
CHRISTIANIA BK	NO	6,09
COMIT	IT*	7,01	+ 0,72
COMM.BANK OF GR	GR	52,81	- 0,83
COMMERZBANK	DE*	33,30	+ 0,30
CREDIT LYONNAIS	FR*	42,35	+ 1,32
DANSKE BANK	DK	173,14	+ 0,78
DNB HOLDING -A-	NO	5,24
DEUTSCHE BANK N	DE*	99,65	+ 0,15
DEXIA	BE*	178,90	- 0,45
DRESDNER BANK N	DE*	49	+ 0,82
EFG EUROBK ERCA	GR	31,13	+ 0,57
ERSTE BANK	AT*	47,48	+ 0,06
FOERENINGSSB A	SE	17,62	+ 0,67
HALIFAX GROUP	GB	10	+ 0,33
HSBC HLDG	GB	17,10	- 0,48
IKB	DE*	16,30	+ 0,62
KBC BANCASURAN	BE*	51,60
LLOYDS TSB	GB	11,87
NAT BANK GREECE	GR	44,04	- 0,27
NATEXIS BQ POP.	FR*	90,70	+ 0,39
NORDIC BALTIC H	SE	8,66	- 0,67
NORDIC BALTIC H	DK	9,93	- 0,67
ROLO BANCA 1473	IT*	21,72	- 0,50
ROYAL BK SCOTL	GB	26,33	+ 1,34
S-E-BANKEN -A-	SE	14,11	+ 0,84
SAN PAOLO IMI	IT*	19,31
STANDARD CHARTE	GB	17,25	- 0,29
SV GENERAL-A-	FR*	66,45	- 0,45
STE HANDBK -A-	SE	19,26	+ 0,61
SWEDISH MATCH	SE	4,23	+ 0,28
UBS N	CH	162,91	- 1,29
UNICREDITO ITAL	IT*	6,08	- 0,49
UNIDANMARK -A-	DK	85,90
▶ DJ E STOXX BANK P 355,54 - 0,06			

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES*	9,20	+ 0,66
ACERINOX R	ES*	32,83	+ 1,74
ALUMINIUM GREEK	GR	43,69	+ 0,88
ANGLO AMERICAN	GB	63,33	- 0,70
ASSIDOMAEN AB	SE	21,08	+ 0,28
BEKAERT	BE*	48,99	- 0,02
BILLITON	GB	4,46	+ 1,13
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	36,70	+ 0,14
BUNZL PLC	GB	6,82	+ 0,99
CORUS GROUP	GB	1,08	+ 3,17
ELVAL	GR	4,07	- 0,72
ISPAT INTERNATI	NL*	4,75	+ 2,15
JOHNSON MATTHEY	GB	17,58	- 4,52
MAYR-MELNHOF KA	AT*	47,40	- 4,51
METSAE-SERLA -B	FI*	7,50	+ 1,21
HOLMEN -B-	SE	30,91	- 0,19
OUTOKUMPU	FR*	8,80	+ 3,53
PECHINEY-A-	FR*	42,99
RAUTARUUKKI K	FI*	3,90	+ 2,63
RIO TINTO	GB	18,28	- 0,90
SIDENOR	GR	4,57
SILVER & BARYTE	GR	29,71	- 8,18
SMURFIT JEFFERS	GB	2,11
STORA ENSO -A-	FI*	12,10	+ 0,83
STORA ENSO -R-	FI*	12,10	+ 0,50
SVENSKA CELLULO	SE	22,95	+ 0,51
THYSSENKRUPP	DE*	17,27	+ 1,29
UNION MINIERE	BE*	41,75
UPM-KYMMENE COR	FI*	32,30
USINOR	FR*	12,83	- 0,93
VIOHALCO	GR	13,62	- 1,59
VOEST-ALPINE ST	AT*	27,25	- 1,80
J D WETHERSPOON	GB	5,04	+ 0,33
▶ DJ E STOXX BASI P 174,71 + 0,11			

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR*	142	+ 0,71
AKZO NOBEL NV	NL*	55,40	+ 0,82
BASF AG	DE*	45,70	+ 0,22
BAYER AG	DE*	51	- 0,68
BOC GROUP PLC	GB	16,10
CELANESE N	DE*	20,80	- 1,42
CIBA SPEC CHEM	CH	69,77
CLARIANT N	CH	364,71	+ 0,54
DEGUSSA-HUELS	DE*	31,95	+ 2,08
DSM	NL*	34,87	+ 0,78

EMS-CHEM HOLD A	CH	4836,60	+ 0,48
ICI	GB	7,42	- 0,89
KEMIRA	FI*	5,50
LAPORTE	GB	9,41	+ 5,20
LONZA GRP N	CH	583,66	+ 1,48
NORSK HYDRO	NO	48,14
RHODIA	FR*	14,90	- 0,13
SOLVAY	BE*	62,60	- 1,42
TESSENDERLO CHE	BE*	34,10	- 0,73
▶ DJ E STOXX CHEM P 388,43 - 0,29			

CONGLOMERATS

D'ETEREN SA	BE*	258,50	+ 0,39
AZEO	FR*	79,50	+ 2,85
GBL	BE*	280
GEVAERT	BE*	43,25	+ 0,60
INCHCAPE	GB	4,46
MYTILINEOS	GR	11,86	- 0,49
UNAXIS HLDG N	CH	291,83	- 0,45
ORKLA	NO	21,31
SONAE SGPS	PT*	1,57
TOMKINS	GB	2,73	+ 0,61
▶ DJ E STOXX CONG P 329,98			

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	3,29	+ 2,59
EIRCOM	IR*	3,28	+ 0,92
BRITISH TELECOM	GB	12,72	+ 2
CABLE & WIRELES	GB	14,14	- 0,82
DEUTSCHE TELEKO	DE*	42,20	+ 2,68
E.BISCOM	IT*	152,35	+ 0,36
EIRCOM	IE	3,28	+ 0,92
ELISA COMUNICA	IE	34	- 0,03
ENERGIS	GB	9,21	+ 0,18
EQUANT NV	DE*	38,50
EUROPOLITAN HLD	SE	10,36	- 0,56
FRANCE TELECOM	FR*	122,70	+ 0,74
HELLENIC TELE (GR	19,61	- 0,52
HELSTELEPH E	FI*	102,60
KINGSTON COM	GB	5,01	- 1,95
KONINKLIJKE KPN	NL*	21,78	+ 1,30
LIBERTEL NV	NL*	15,10	+ 1,34
MANNESMANN N	DE*	108
MOBILCOM	DE*	75	- 0,64
PANAFON HELLENI	GR	9,56	+ 0,93
PORTUGAL TELECO	PT*	10,42
SONERA	FI*	24,35	- 0,61
SWISSCOM N	CH	306,21	+ 3,77
TELE DANMARK -B	DK	55,30	+ 0,49
TELECEL	PT*	13,61
TELECOM ITALIA	IT*	13,89	+ 1,02
TELECOM ITALIA	IT*	6,59	+ 1,07
TELIA	SE	7,38	- 0,79
T.M.I.	IT*	10,19	- 0,20
TISCALI	IT*	36,95	+ 0,41
VERSATEL TELECO	NL*	24,70	- 2,95
VODAFONE GROUP	GB	4,16	- 1,19
▶ DJ E STOXX TCOM P 866,06 + 1,17			

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	38,15	+ 1,73
ACS	ES*	25,98	+ 0,89
AGGREGATE IND	GB	1,08	- 1,52
AKTOR SA	GR	7,18	- 0,41
UPONOR -A-	FI*	18,02
AUMAR R	ES*	17,79	+ 0,23
ACESA R	ES*	9,02	+ 0,22
BLUE CIRCLE IND	GB	7,32	- 0,68
BOUYGUES	FR*	63,35	+ 0,64
BPB	GB	3,83
BRISA AUTO-ESTR	PT*	9,16
BUZZI UNICEM	IT*	9,16	- 0,54
CARADON	GB	3,13
CRH PLC	GB	29,94
CIMPOR R	PT*	26,18
COLAS	FR*	59	+ 3,42
GRUPO DRAGADOS	ES*	11,25	- 2,09
FCC	ES*	22	+ 0,23
GROUPE GTM	FR*	140	+ 0,79
GRUPO FERROVIAL	ES*	14,40	+ 0,63
HANSON PLC	GB	6,19	+ 1,09
HEIDELBERGER ZE	DE*	55,60
HELLTECHNODOR	GR	7,65	- 1,33
HERACLES GENL R	GR	14,43	- 1,11
HOCHTIEF ESSEN	DE*	27	+ 1,89
HOLDERBANK FINA	CH	1241,83
IMERYS	FR*	112	- 0,18
ITALCEMENTI	IT*	9,19	+ 0,77
LAFARGE	FR*	84,40	+ 0,12
MICHANIKI REG.	GR	5,41	- 1,60
PILKINGTON PLC	GB	1,55	- 2,11
RMC GROUP PLC	GB	9,78	+ 0,86
SAINT GOBAIN	FR*	155,90	+ 1,17
SKANSKA-B-	SE	45,60	- 0,38
TAYLOR WOODROW	GB	2,89	- 0,57
TECHNIP	FR*	149,50	- 0,47
TITAN CEMENT RE	GR	42,98	- 0,27
WIENERB BAUSTOF	AT*	21,75	- 0,68
WILLIAMS	GB	5,55
▶ DJ E STOXX CNST P 226,11 + 0,25			

CONSUMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR*	46,23	- 1,64
ADIDAS-SALOMON	DE*	57,20	+ 1,42
AGFA-GEVAERT	BE*	25,80	+ 1,57
AIR FRANCE	FR*	20,79	- 0,48
AIRTURIS PLC	GB	3,38	+ 1,50
ALITALIA	IT*	2,10	+ 1,94
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	12,45	+ 3,58
AUTOGRIFF	IT*	13	+ 3,17
BANG & OLUFSEN	DK	57,44
BENETTON GROUP	IT*	2,24
BRITISH AIRWAYS	GB	5,75	+ 4,85
BULGARI	IT*	14,49
CHRISTIAN DIOR	FR*	60,55	- 0,49
CLUB MED	FR*	98,40	+ 2,50
DT.LUFTHANSA N	DE*	23,50	+ 0,86
ELECTROLUX -B-	SE	15,51	+ 1,92
EM.T.V & MERCHAN	DE*	35	+

SPORTS L'équipe de France de rugby s'est inclinée (13-18) devant les Australiens, samedi 5 novembre, au Stade de France, à l'occasion du premier match de la tournée des

champions du monde en Europe. ● **LES BLEUS** ont marqué le seul essai du match (Fabien Galthié, 76^e minute) mais ont encaissé six pénalités inscrites par Matthew Burke. ● **L'EN-**

TRAÎNEUR AUSTRALIEN, Rod MacQueen, a souligné que les Français s'étaient ingéniés « à commettre des fautes à chaque fois que les Wallabies se retrouvaient en position dan-

gereuse ». ● **THOMAS CASTAIGNÈDE**, victime d'une rupture du tendon d'Achille gauche lors de l'échauffement, est indisponible pour six mois. ● **LE PUBLIC** a boudé

ce rendez-vous puisque le Stade de France n'était pas plein (68 000 spectateurs), et l'ambiance est restée tiède sur les gradins pendant la majeure partie du match.

Le XV de France échoue face à l'Australie, comme d'habitude

Dans un Stade de France dégarni, les joueurs de Bernard Laporte se sont inclinés après avoir tenu tête aux champions du monde de rugby. De cette défaite, les Bleus ont nourri quelques regrets. « On aurait pu gagner, on aurait dû gagner », a commenté le troisième ligne Fabien Pelous

C'EST BEAU, un stade qui s'endort. C'est beau et c'est rare, mais cela s'est brièvement produit à Saint-Denis, où le XV de France recevait l'Australie, samedi 4 novembre. Le peuple du rugby français est généreux, mais conservateur, voire grincheux. Aussi a-t-il puissamment renâclé à l'idée de changer ses habitudes et de se rendre au Stade de France en nocturne, à l'heure du *prime time* de la télévision. Peu importe la présence des champions du monde en titre, les spectateurs ont attendu le dernier moment pour s'installer en tribune, prenant bien soin de laisser quelques banquettes dégarnies, manière de montrer la désapprobation générale de la base du rugby français.

Ils n'étaient que 68 000, la plus faible affluence jamais enregistrée au Stade de France pour un match international de rugby. Ils ont boudé, mais ils ont chanté, pas trop fort. Ils ont râlé, mais ils ont poussé leurs en mêlée, pas trop longtemps, le temps de regarder les Bleus de Bernard Laporte laisser filer de belles chances de marquer, faute de patience ou de discernement. Et puis ils ont commencé à s'assoupir, discrètement. Ils n'ont pas trouvé la force, ou l'envie, de protester lorsque les deux juges de touche ont refusé d'accorder une

pénalité de Richard Dourthe qui avait pourtant franchi la barre entre les poteaux (45^e).

Le marchand de sable était déjà passé au-dessus de l'ellipse de Saint-Denis et, sur la pelouse, si le spectacle n'avait rien de déshonorant, il était simplement désespérant, trop conforme aux prévisions les plus raisonnables. Il était ce à quoi se résument souvent les affrontements entre Français et Australiens : un beau combat, engagé, mais dénué d'émotion. Il s'est soldé sur la sixième victoire consécutive de l'Australie sur la France (18-13). Il a laissé aux Bleus le même sentiment de travail inachevé, une frustration identique à celle qui a suivi leurs défaites depuis 1993. « C'est rageant, c'est dommage, ne pouvait que constater le demi de mêlée Fabien Galthié. Nous avons eu beaucoup de temps forts, mais, quand on a ces temps forts, il faut marquer. » « On aurait pu gagner, on aurait dû gagner », ajoutait Fabien Pelous, péremptoire.

Le capitaine français n'avait « rien à reprocher » à ses coéquipiers. Ils ont tenté, plus souvent dans le petit périmètre qu'au large. Ils ont appliqué les consignes. « A quoi ça sert d'envoyer les ballons aux ailes si c'est pour se fragiliser ? », indique Fabien Galthié. Il faut d'abord jouer là où on peut, là où on est, pour les déstabiliser.



OLIVIER MOKIN/AFP

Le trois-quarts-centre français Franck Comba échappe à la défense australienne.

ser. Je crois que les Australiens jouent comme cela, non ? C'est tout de même eux qui ont le jeu le plus élaboré. Il ne faut pas avoir honte de s'inspirer de ce qui se fait de mieux. »

Les Wallabies revenaient sur la scène internationale après deux mois de vacances bien méritées, et bien occupées à fêter un titre de champions du monde et un premier

succès dans le Tournoi des Tri-Nations. Ils sont arrivés à Paris avec un seul match dans les jambes – une nette victoire sur le Japon – et la conviction que le moins peut toujours le plus. Si des coups de pied de pénalité suffisent pour s'assurer l'emprise sur un match, ils en feront toujours leur affaire.

PLACIDITÉ INCROYABLE

Pendant dix minutes, ils ont éprouvé le peu de patience des Français, sans jamais s'affoler, conformément à leur trait de caractère dominant, une placidité incroyable dans les moments les plus chauds d'une partie. Ils n'avaient plus, ensuite, qu'à faire parler leur méthode. Etouffer avec une rigueur scientifique les nouveaux assauts français. Rattraper les impétrants, comme Franck Comba, au moyen d'une cuillère portée du bout du doigt sur le dernier crampon. Contre-attaquer avec toute la vivacité requise. Provoquer des fautes. Transformer les pénalités – Matthew Burke en a réussi six sur six, les 18 points de la victoire.

Dans le grand silence de Saint-

Eric Collier

Thomas Castaignède sera absent des terrains pendant au moins six mois

SIX MOIS minimum. Le diagnostic – le plus optimiste – est tombé dimanche 16 novembre en fin de matinée. Thierry Hermerel, le médecin de l'équipe de France, qui aux premières heures avait accompagné Thomas Castaignède à la Clinique du sport, à Paris, n'a pas ergoté. « Thomas sera opéré au plus tard mardi 7 novembre à l'hôpital de la Salpêtrière à Paris par le professeur Saillant », a-t-il déclaré. Le nouveau numéro 15 des Saracens de Londres devra ensuite porter un plâtre durant six semaines et subir une longue rééducation. Thomas Castaignède en a fini avec sa saison 2000-2001, qu'il avait entamée fin août dans le championnat anglais après son départ du Castres olympique.

Comme le laissaient craindre la veille au soir les pires augures, l'arrière du XV de France souffre d'une rupture du talon d'Achille. A peine une demi-heure avant le coup d'envoi du match France-Australie, alors qu'il terminait l'échauffement, Thomas Castaignède a ressenti une très vive douleur au bas de la jambe gauche, a bloqué sa foulée avant de s'effondrer. Le 30 octobre déjà, lors d'un entraînement, le doute l'avait tarabudé. Une sensation inquiétante derrière la cheville gauche l'avait poussé à consulter. L'IRM n'avait rien décelé d'irréversible.

Las. Samedi soir, la cheville a lâché. « Ça a pété comme du verre », a-t-il raconté ensuite à Max Godemet, l'ancien préparateur physique

des Tricolores, joint au téléphone par *Le Monde* dimanche après-midi. « Thomas éprouvait une petite douleur au tendon depuis plusieurs semaines. Il m'a dit qu'il y a deux mois les médecins du club de Saracens lui avait fait une infiltration. » Dès lors, n'aurait-il pas fallu envisager une période de repos afin que le joueur récupère ? « Il faut bien voir que maintenant, à l'heure du professionnalisme, Castaignède est un produit », explique Max Godemet.

Un produit qui, en l'espace de quelques saisons, a dû adapter sa morphologie aux exigences du rugby moderne. Celui qu'on surnommait il y a seulement trois ou quatre ans, le « petit » Castaignède, est devenu un athlète de près de 83 kilos pour un mètre soixante-quinze. Sa silhouette s'est étoffée au cours de ces dernières années. Le jeune homme a pris du muscle. Trop ? Mais force est de constater cette succession de malchance qui chaque année depuis 1998 renvoie Thomas Castaignède aux fragiles réalités de ce corps meurtri.

DÉCHIRURE À L'ÂME

Une épaule récalcitrante qu'il faut opérer le prive d'une tournée en Argentine à l'été 1998. Rétabli, il fait sa rentrée huit mois plus tard, le 21 février 1999, au Stade de France contre l'Ecosse et se blesse après seulement quatre minutes de jeu et une percée de 60 mètres. Puis le 5 octobre 1999, trois jours avant France-Na-

mibie, lors de la Coupe du monde, une déchirure à l'âme tout autant qu'à la cuisse gauche l'empêche de poursuivre l'aventure qui mènera les Bleus à Cardiff en finale contre l'Australie le 6 novembre, il y a un an jour pour jour.

Thomas Castaignède, vingt-cinq ans, demi d'ouverture formé au Stade montois, déplacé au centre de l'attaque toulousaine de 1994 à 1997, remis à l'ouverture avant de devenir arrière, semble comme équipé d'une armure trop lourde pour un gabarit aux mensurations « naturelles » raisonnables. Un peu comme s'il avait enfilé une carcasse trop grande sous une peau devenue de ce fait trop étroite. Joueur aux accélérations aussi inspirées que fulgurantes, cet attaquant pétri de talents s'inscrit dans la lignée des Jo Maso, André Boniface ou Didier Codorniou.

Quelle place réserve désormais à ces « joueurs de ballon » un rugby où la dimension physique et la capacité à supporter les chocs l'emportent sur l'art du « cadrage-déborderment » ? Le joueur biarrot Philippe Bernat Salles – appelé pour remplacer Castaignède – qui, du haut de son mètre quatre-vingts et de ses 78 kilos, a su un jour d'octobre 1999 déplacer la montagne Jonah Lomu, dispose de deux semaines pour réfléchir à cette question.

Yves Bordenave

Deux nouvelles, une bonne et une mauvaise

C'EST UN PEU comme l'histoire du gars qui vient voir son ami et qui lui dit : « J'ai deux nouvelles, une bonne et une mauvaise ! » C'est un peu l'histoire du match France-

ANALYSE

Une défense motivée, une volonté d'être disciplinés n'ont pas suffi aux Français

Australie (13-18). La bonne nouvelle, c'est que ces Australiens, champions du monde et de l'hémisphère Sud, ne sont pas imbattables. La mauvaise nouvelle, c'est qu'on a encore perdu. C'est donc l'histoire du rugby français qui cherche « la » solution. C'est une histoire qui se répète.

Attention, avant d'attaquer toute analyse tactico-technique sur tableau noir, ou toute synthèse post-match sur le pourquoi du comment du vers où, il faut définitivement déposer une gerbe sur la tombe du rugby à l'ancienne. Le rugby a tellement changé qu'il se présente plus aux joueurs d'aujourd'hui des situations à un

contre trois plutôt qu'à trois contre un. On pourrait même dire que le rugby a changé le sport et que, n'en déplaise aux professeurs de « rugbytérature » française, c'est ce jeu-là, de cet hémisphère-là, basé sur un jeu de « camions-tamponneurs » plutôt maniables, qui gagne.

Apparemment, nous tous, spectateurs, supporters, joueurs, anciens, dirigeants, avons envie que notre rugby gagne de temps en temps. Alors, essayons de le comprendre, le rugby qui gagne. Que faut-il donc retenir de ce France-Australie ? Eh bien, déjà une chose : on n'en a pas pris quarante. Cela paraît bien restrictif mais c'est arrivé à tant d'équipes de France qu'on peut au moins s'en satisfaire. Entre nous, c'était bien la seule vraie hantise de Bernard Laporte, et de tous ceux qui aiment le rugby en France.

D'ailleurs, le système qu'il avait mis en place pour ce match était surtout fait pour ne pas en prendre quarante, justement. Un jeu simple, sans trop de risques, des lancements rigoureux, une défense motivée et la volonté d'être disciplinés constituaient à peu près la

force de frappe installée par l'entraîneur de l'équipe de France pour éviter la mauvaise surprise. Et l'on doit reconnaître que si les arrières ont eu bien du mal à faire éjecter les « Aussies » de leur trône de meilleurs défenseurs du monde, les avants tricolores ont démontré qu'ils étaient au niveau des plus forts.

En utilisant le jeu dans l'axe avec une vivacité et une adresse surprenantes, en libérant les balles dans le temps juste, ils prouvaient avec succès que les Australiens, à force de s'étaler en défense comme une famille nombreuse à la plage, autour du parasol, étaient moins étanches que leur réputation. Pour preuve, le seul essai du match, une gageure, venant après une belle récitation dans l'axe, alternée de rimes très légères au large, pour finir derrière la belle ligne blanche, cette terre promise depuis le début du match, à des Français finalement plus entreprenants.

On ne peut que regretter les échecs (inhabituels) du buteur Christophe Lamaison, qui aurait été obligé les Australiens à sortir de leur état très agaçant de self-control et donné au match une

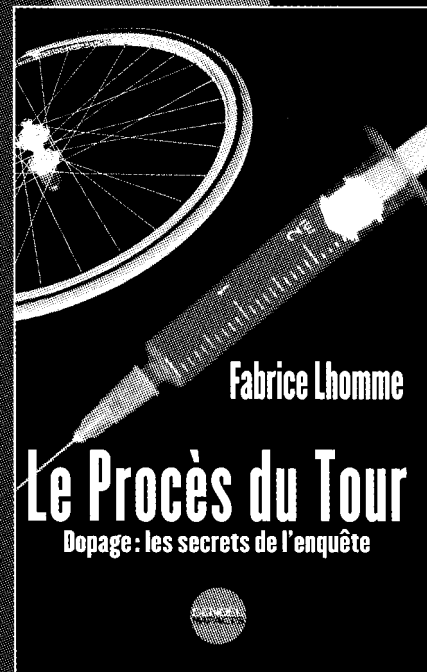
autre dimension que celle d'un gain de terrain parfois poussif et ennuyeux. On peut aussi regretter que les Français n'aient pu infliger plus de trois ou quatre temps de jeu, car, dans le Sud, c'est souvent à partir de là que les défenses s'ouvrent. On peut enfin regretter les absences de Christophe Dominici et de Thomas Castaignède, qui auraient sûrement apporté des solutions à un Franck Comba virevoltant.

Pour le reste, si l'on devine que la tournée des Australiens ressemble plus à des devoirs de vacances, on peut quand même donner une note optimiste aux Français pour cet examen blanc d'entrée aux grandes écoles. A confirmer, bien sûr, samedi 11 novembre, contre les All Blacks car là, attention, ce n'est plus un test, c'est vraiment une revanche. Sauf que dans le rôle du méchant, c'est nous. Et ça, c'est une autre histoire.

Philippe Guillard

★ Philippe Guillard a été champion de France 1990 avec le Racing Club de France.

À qui le tour ?



IMPACTS
Les documents DENOËL

Le Monde des DEBATS

Novembre

Histoire et Nation : le divorce

Michel Wieviorka, Marcel Detienne, Michel-Rolph Trouillot, François Hartog, Dominique Schnapper, Ilan Greilsammer, Marc Ferro, Jan Kren.

ISRAËL PALESTINE : TROP TARD ?

Zeev Sternhell / Mahmoud Darwich

RESTAURER LA PRÉSIDENTE AMÉRICAINE

Simon Serfaty

PRÉCARITÉ-CHÔMAGE, SPIRALE SANS FIN

Jean-Michel Belorgey Denis Clerc

TORTURE EN DÉMOCRATIE

Denys Robilliard / Paulo Sérgio Pinheiro

LE PRIX DU SANG

Michael Ignatieff

Sujet philo, Sujet socio

Alain Renaut et Alain Touraine

Mensuel.

En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Je m'abonne au *Monde des Débats* :

M. M^{me} M^{lle}
Nom : Prénom :

Adresse :
Ville : Code postal :

Tél. : Fax :

1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).

Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : *Le Monde des Débats*
Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Je règle par carte bancaire n° : _____ Date d'expiration : _____

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Date et signature : _____

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Le Monde des DEBATS

Les skippers du Vendée Globe attendent des vents meilleurs

Pour cause de tempête, le départ de la course a été reporté à mardi

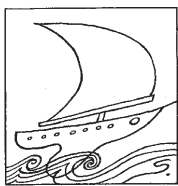
Les concurrents du Vendée Globe ont voté, samedi 4 novembre, pour un report de deux jours du départ de la course, qui était prévu dimanche, par vingt voix

contre une et trois abstentions. Les conditions météorologiques exécrables sont à l'origine de ce report, unique dans les annales.

LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)

de notre envoyée spéciale

Bichonnés, astiqués, solidement amarrés, les voiles en ordre pour la course, les vingt-quatre monocoques engagés dans le Vendée Globe semblent piaffer dans l'eau agitée du bassin de Port-



VOILE

Olona. Mais les hommes qui les mèneront autour des mers du globe pendant au moins trois mois et demi ont dit « non ». Presque d'un commun accord (vingt pour, trois abstentions et un contre), ils ont opté, samedi 4 novembre, lors du dernier briefing, pour un report de quarante-huit heures du départ, prévu à l'origine dimanche 5 novembre à 13 h 11.

Pluie cinglante, arbres et poteaux vacillant dangereusement sur leur base : le plancher des vaches n'était pourtant guère plus engageant, mais ils ont préféré s'y cantonner. La météo leur a donné raison : elle prévoyait des conditions encore maniables dans la matinée de dimanche, mais forçant au moment du départ, avec de mauvaises vagues contraires. Dimanche matin, le vent de secteur sud-ouest, soufflant en rafales à plus de 100 km/h, avait démonté la mer, rendant périlleuse toute tentative de sortie du port.

La veille, lors de la réunion des skippers, c'est le Britannique Richard Tolkien (*This-Time*) qui avait ouvert le débat. Amateur, ce banquier de la City, âgé de quarante-cinq ans, a la réputation de capituler rapidement dans ses tentatives

de courses en solitaire. Mais d'autres lui ont rapidement emboîté le pas, comme Thierry Dubois (*Solitaires*), vainqueur en 1993 d'une Mini-Transat dont le départ - donné à Brest malgré une météo exécrable - coûta la vie à un skipper et décima rapidement la flotte.

Cette « reculade » quasi générale a fait regretter à Jean-Luc Van den Heede, vétéran de l'édition 1992-1993 dont il s'était classé deuxième, que le mythe du Vendée Globe ait « vieilli ». Titouan Lamazou, victorieux de la course inaugurale en 1989-1990, s'est montré plus impitoyable encore. « C'est devenu une course de gonzesses », a-t-il lâché. Aujourd'hui, la plupart des solitaires engagés dans le Vendée Globe savent où ils vont. Marins aguerris, ils sont prêts pour des tempêtes violentes dans les mers du Sud. Mais ils disposeront alors d'un « champ de manœuvre » bien plus vaste que le piègeux golfe de Gascogne.

YVES PARIER TRÈS DÉÇU

Le Vendée Globe consiste à bouclier un tour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance. La perspective d'aller s'échouer sur les cailloux ou sur la plage après quelques minutes de course - et par conséquent d'être déclassé - ne peut séduire aucun navigateur sensé. Tous s'emploient à convaincre des sponsors d'accepter des partenariats de trois ou quatre ans. Ils peaufinent leur préparation pour le Vendée Globe, objectif principal de ces projets, comme un athlète monte en puissance jusqu'à l'ouverture des Jeux olympiques.

Pris de cours, Philippe Jeantot, l'organisateur du Vendée Globe,

n'a pas tenté d'influer sur la décision des skippers. Après une édition 1996-1997 marquée par la disparition de Gerry Roufs et par trois naufrages, il a trop insisté cette fois sur la sécurité (*Le Monde* daté 5-6 novembre) pour jouer les va-t-en-guerre.

Il s'est même entouré de précautions à terre. Dimanche, dès 15 heures, face à un avis de tempête, il a fermé le village officiel de la course et fait commencer le démontage de ses fragiles constructions provisoires. Malgré la fin des congés scolaires de la Toussaint, les curieux se pressaient encore en une file interminable sous un ciel crépusculaire pour accéder au ponton. Déçus par le report du départ, mais compréhensifs envers les skippers, ils voulaient au moins admirer les « coursiers » fin prêts et désertés pour la plupart.

Seul skipper en faveur du maintien du départ, Yves Parlier (*Aquitaine-Innovations*) était finalement l'unique vrai déçu. Partisan d'une « sélection naturelle », le rigoureux ingénieur prônait une application stricte du règlement, qui prévoit que la ligne peut être franchie à l'appréciation de chaque concurrent jusqu'à dix jours après le signal du départ. Engagé pour la troisième fois consécutive dans le Vendée Globe, le navigateur archaonien pense tenir la solution pour enfin s'imposer : l'anticipation. Il a d'ailleurs « visualisé » sa course grâce à un agenda strict, consigné à l'intérieur de son bateau. Son calendrier, qui fixe son arrivée au 11 février 2001, n'avait sûrement pas prévu ce fâcheux contretemps.

Patricia Jolly

LES PLUS GRANDS JOUEURS DU TENNIS MONDIAL SE RETROUVENT A BERCY

TENNIS MASTERS SERIES-PARIS

BERCY 13-19 NOV 2000

Fédération Française de Tennis

ATP Tour

MODALITES DE RESERVATION

PAR TELEPHONE Au service du POPB, tous les jours de 10 à 18 heures sauf le dimanche au 0.803.030.031 (0,99 F/mn).

PAR INTERNET <http://www.ticketnet.fr>

PLACES AU DETAIL	CATEGORIE 1	CATEGORIE 2	CATEGORIE 3	CATEGORIE 4
Lundi/mardi	190F	140F	85F	65F
Mercredi/jeudi	230F	175F	125F	85F
Vendredi/samedi/dimanche	285F	225F	150F	115F
ABONNEMENTS 7 JOURS	CATEGORIE 1 1300F		CATEGORIE 2 920F	

ATTENTION : PRIX HORS FRAIS DE LOCATION

Mercedes-Benz, Newsweek, BNP PARIBAS, FILA, Lacoste

Le cricket ébranlé par les rumeurs de corruption généralisée

C'EST UN GROS DOCUMENT blanc, épais de 160 pages. Sa page de garde, brandie mercredi 1^{er} novembre par Sukhdev Dhindsa, le ministre des sports indien, devant les médias de tous les pays du Commonwealth, laisse deviner l'ampleur du scandale : « Rapport sur les trucages de matches de cricket et pratiques illicites afférentes », est-il écrit en gros caractères. Cet ouvrage, explosif, a mis en émoi toute la communauté des amateurs de cricket, tenu par les Britanniques pour le « sport des gentlemen ».

Six des douze capitaines des équipes engagées dans la Coupe du monde 1999, disputée en Angleterre, sont accusés par les enquêteurs du Bureau central d'investigation (CBI) de New Delhi, auteurs du rapport, d'avoir collaboré à des trucages de matches au cours de leurs carrières. Trois autres anciens capitaines et une poignée d'autres joueurs, notamment des Indiens, figurent également dans ce que la presse anglaise a déjà surnommé le *hall of shame* (hall de la honte) du cricket mondial.

Des grands noms figurent au dossier : Brian Lara (Antilles britanniques), Martin Crowe (Nouvelle-Zélande), Salim Malik et Asif Iqbal (Pakistan), Arjuna Ranatunga et Aravinda de Silva (Sri Lanka), Mark Waugh et Dean Jones (Australie). Les faits reprochés à ces célébrités concernent le plus souvent les informations qu'ils auraient échangées avec des bookmakers illicites contre des gratifications allant de simples cadeaux à cette enveloppe de 40 000 dollars dont aurait bénéficié Brian Lara. Le batteur antillais nie tout en bloc, comme ses infortunés compagnons de disgrâce. Tous, sauf un : l'Indien Mohammad Azharuddin a reconnu avoir participé au trucage de deux matches.

ENQUÊTE ANGLAISE

Ces accusations ne sont pas nouvelles. En 1999, la réputation du Sud-Africain Hansie Cronje avait été irrémédiablement ternie par des révélations sur de petits arrangements rémunérés qu'il avait passés avec des bookmakers. Le joueur, dont la carrière internationale n'a pas résisté à ce scandale, est passé aux aveux. Ses déclarations, ainsi que celles du bookmaker indien Mukesh Kumar Gupta, ont servi de base au travail des enquêteurs indiens.

La grande nouveauté de l'affaire réside dans la variété des nationalités des joueurs mis en cause. A en croire le rapport du CBI, la plupart des grands pays du cricket seraient atteints par le fléau de la corruption. Parmi les accusés figure ainsi Alec Stewart, premier cricketer anglais jamais cité dans une affaire de corruption. Sa seule présence dans la liste de la honte a suffi à déclencher la tempête.

Le batteur anglais est en effet un des joueurs les plus respectés du Royaume-Uni : il compte 102 sélections pour des tests-matches et 137 pour des rencontres internationales d'un jour. Son père, Micky, fut capitaine de l'équipe d'Angleterre. C'est donc un joueur emblématique auquel s'est attaqué Gupta, qui l'accuse d'avoir accepté 5 000 livres sterling (environ 50 000 francs) en échange d'une batterie d'informations lors d'une tournée de l'équipe anglaise en Inde et au Sri Lanka, en 1993.

Alec Stewart, actuellement en tournée au Pakistan avec la sélection anglaise, a opposé un démenti catégorique, aussitôt relayé par Lord Mac Laurin, le président de l'honorable England and Wales Cricket Board, qui refuse de le suspendre avant que sa culpabilité soit prouvée. Au Royaume-Uni, l'affaire a pris une telle importance qu'un ancien commissaire de la police métropolitaine est parti en Inde pour enquêter sur cette salissure indigne, en compagnie de trois officiers de Scotland Yard. On ne plaisante pas avec la réputation du sport des gentlemen.

Eric Collier

Les errances de l'Olympique de Marseille ravivent le souvenir des années Tapie

Après la défaite devant Rennes (0-1), des supporters réclament le retour de l'ancien président

La défaite encaissée au Stade-Vélodrome devant Rennes (0-1), samedi 4 novembre, place l'Olympique de Marseille en position de relégable à

l'issue de la 14^e journée du championnat de France de football de D1. Robert Louis-Dreyfus, qui a annoncé qu'il allait reprendre en main le

club, dont il est l'actionnaire principal, a été hué par le public marseillais, dont une partie a réclamé le retour de Bernard Tapie.

Les footballeurs de Sedan font sensation

En battant Guingamp (0-3), l'équipe d'Alex Dupont remporte sa septième victoire de la saison et prend la tête de la D1

QUI L'EUT CRU ? Après quatorze journées de disputées, le Club sportif Sedan Ardennes (CSSA), quatorzième budget du championnat de France (130 millions de francs) occupe, seul, la première place du classement de Division 1. L'équipe dirigée depuis cette saison par Alex Dupont, l'ancien entraîneur de Gueugnon, s'est imposée, samedi 4 novembre, sur la pelouse de Guingamp (0-3). Un doublé de l'attaquant Tony Brogno, ex-meilleur buteur du championnat belge, et un but du Camerounais Pius N'Dieffé ont permis aux Ardennais d'emporter haut la main leur septième victoire de la saison.

La dernière fois que Sedan s'est retrouvé en tête du championnat de D 1 remonte à 1966. Depuis son accession de National (ex-D 3) en D 2, en 1999, le club est animé d'une dynamique que rien ne semble pouvoir freiner. Promu au sein de l'élite dix mois plus tard, il a terminé à la septième place, ce qui lui a donné le droit de disputer la Coupe Intertoto cette saison. Dans la nuit de samedi à dimanche, une centaine de personnes sont venues à l'aéroport attendre les nouveaux leaders du championnat. « Il se passe quelque chose, c'est évident », admettait Alex Dupont dans *L'Equipe* du lundi 6 novembre.

Les Sedanais ont un point d'avance sur le Paris - Saint-Germain qui a subi sa deuxième défaite consécutive en s'inclinant à Auxerre (1-0) sur un but de la tête du jeune Olivier Kapo. Les Parisiens peuvent toutefois remercier leur gardien de but Lionel Leitzi, auteur, une nouvelle fois, d'un match remarquable. Ils sont dé-

sormais talonnés par Bordeaux, revenu à la troisième place du classement après sa victoire sur Lille (1-0). Les Nordistes ont vu s'envoler le point du match nul pendant les arrêts de jeu lorsque Pascal Feindouno a trompé le gardien Grégory Wimbée.

VICTOIRE À DOMICILE

Parmi les équipes ayant fait de bonnes affaires lors de cette quatorzième journée, se trouve également le FC Nantes. Les Canaris ont battu le FC Metz (2-0), ce qui leur a fait gagner quatre places au classement. L'entraîneur Joël Muller fête son 400^e match de D 1 à la tête du club lorrain. « J'espère que la 500^e sera meilleure », a-t-il commenté. Lens, qui courait après une victoire à domicile depuis deux mois, a pu enfin satisfaire son public. Les Sang et Or ont attendu le dernier quart d'heure pour passer quatre buts à Bastia (4-0). « Un score trop sévère », a reconnu l'entraîneur lennois, Roland Courbis.

Saint-Etienne a également marqué à quatre reprises, samedi soir, face à Troyes (4-1). Le Brésilien Alex a réussi un triplé, ce qui le propulse à la première place au classement des buteurs (neuf buts, à égalité avec le Parisien Laurent Robert). Grâce à cette victoire, les « Verts » ont quitté la zone de relégation, cédant leur place à Marseille qui, en pleine tourmente, s'est inclinée au Stade-Vélodrome face à Rennes (0-1). Enfin, le match entre les deux derniers du classement, Toulouse et Strasbourg, s'est terminé sur un score nul (0-0), ce qui n'a arrangé personne.

F. P.

Le championnat de France de football de D1

14 ^e JOURNÉE		CLASSEMENT									
		Points		V	N	D	Diff.	Clépts	Séries		
Monaco-Lyon	0-2	1	Sedan	25	14	7	4	3	+7	▲	GGNGG
Auxerre-Paris-SG	1-0	2	Paris SG	24	14	7	3	4	+8	▼	NGGPP
Marseille-Rennes	0-1	3	Bordeaux	23	14	6	5	3	+6	▲	NGNGG
Bordeaux-Lille	1-0	4	Lille	22	14	6	4	4	+5	▼	NGGGP
Guingamp-Sedan	0-3	5	Nantes	21	14	6	3	5	+2	▲	NGGPG
Lens-Bastia	4-0	6	Guingamp	21	14	6	3	5	-1	▼	NNGGP
Nantes-Metz	2-0	7	Bastia	21	14	6	3	5	-1	▼	GNPNP
St-Etienne-Troyes	4-1	8	Lens	20	14	5	5	4	+3	▲	NPNGP
Toulouse-Strasbourg	0-0	9	Troyes	20	14	5	5	4	0	▼	NNNGP
		10	Lyon	19	13	4	7	2	+4	▲	PNNNG
		11	Monaco	19	14	5	4	5	+1	▼	NGNPP
		12	Rennes	18	14	5	3	6	+2	▲	PGPPG
		13	Auxerre	18	14	5	3	6	-2	▲	GNNGP
		14	Metz	18	14	5	3	6	-4	▼	PNPGP
		15	St-Etienne	17	14	4	5	5	0	▲	PPNGG
		16	Marseille	15	14	4	3	7	-4	▼	NPPNP
		17	Strasbourg	12	14	3	3	8	-18	=	NPPNN
		18	Toulouse	7	13	1	4	8	-8	=	PPPPN

LES CARTONS	
Rouges	Jaunes
1. Nantes 0	22
2. Metz 0	28
3. Lille 1	21
16. Toulouse 4	28
17. Bordeaux 4	33
18. Troyes 5	30

LES ATTAQUES	
1 Paris SG 27 buts	2 St-Etienne 23 buts
3 Sedan, Nantes 21 buts	
LES DÉFENSES	
1 Lille 10 buts	2 Lyon 12 buts
3 Rennes 13 buts	
LES BUTEURS	
1 Robert (PSG) et Alex (St-Etienne) 9 buts	
3 Née (Bastia) et Djukic (Troyes) 7 buts	

15^e JOURNÉE : Vendredi 10 novembre : St-Etienne-Monaco. Samedi 11 : Paris SG-Lyon, Sedan-Marseille, Metz-Guingamp, Lille-Auxerre, Rennes-Toulouse, Troyes-Lens. Dimanche 12 : Strasbourg-Bordeaux. Bastia-Nantes : reporté au 13 décembre

mairie de Marseille, Jean-Claude Gaudin (DL), dans les affaires du club.

Samedi soir, c'était donc aux joueurs de jouer dans ce Vélodrome devenu le théâtre de leurs malheurs. Les supporters avaient fait de leur mieux pour entretenir l'illusion : deux immenses banderoles neuves recouvraient les virages et les chants préparatoires sonnaient haut. Dans la tribune officielle, personne ne manquait : ni le maire, salué plus ou moins ironiquement comme le vrai pré-

sident du club, ni Robert Louis-Dreyfus, ni Yves Marchand, ni ses ennemis intimes Eric Di Meco et Marcel Dib, respectivement manager et directeur sportif du club, dont les jours à leurs postes respectifs semblent comptés. On y voyait aussi Pierre Dubiton, qui a récemment dénoncé tout ce monde, ou René Olmetta, candidat socialiste à la mairie, pas mécontent de critiquer la « politisation excessive de ce dossier ».

Un peu inquiet, Jean-Claude Gaudin glissait : « Si on pouvait ga-

ner, ça nous arrangerait. » Dans le virage sud, un calicot affichait un visage de Bernard Tapie surmonté d'un « Reviens » nostalgique. Mais, jusqu'à la fatidique contre-attaque rennaise de la 40^e minute, tout le monde faisait semblant d'y croire : reprenant un centre parfait de Cyril Chapuis devant une défense figée, Philippe Delaye marquait du plat du pied. Un froid glacial tombait sur le stade : chacun avait compris que ce match, l'honneur du club et la saison étaient perdus. Robert Louis-Dreyfus hochait la tête, l'éternel sourire du maire se figeait, les autres officiels semblaient tétanisés. Des virages ne sourdaient plus que la colère et les sifflets, avant qu'éclate des « Tapie, Tapie, Tapie » repris jusque dans la tribune Jean-Bouin, où se trouve le carré des officiels.

« DREYFUS, DÉMISSION ! »

Les joueurs, paralysés, sortaient du terrain sous les huées, avant de revenir disputer une deuxième mi-temps insipide. Une percée, une tête ou un tir en pivot de George Weah tentaient de faire renaître l'espoir, mais chacun sentait ce que l'impeccable Zoumara Camara résumait en fin de match : « Nous aurions pu jouer toute la nuit, nous n'aurions sans doute pas égalisé. On commence à toucher le fond. » Le dernier quart d'heure fut carrément pénible : les hauts-parleurs des virages déversaient les insultes les plus crues sur Robert Louis-Dreyfus, accompagnées de « Dreyfus, démission ! » repris à pleins poumons. C'est pourtant de lui et de ses joueurs impuissants que dépend aujourd'hui l'avenir du club.

Michel Samson

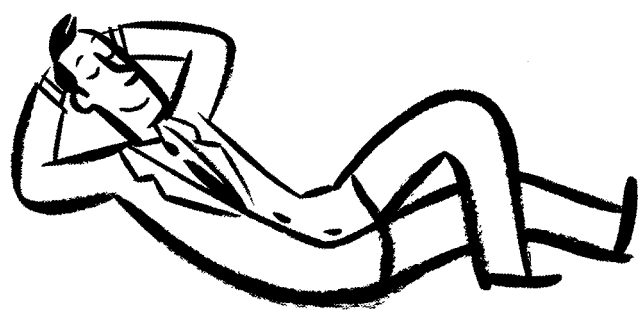
MARSEILLE

de notre correspondant régional

En perdant 0-1 devant Rennes au Stade-Vélodrome, samedi 4 novembre, l'Olympique de Marseille s'est mis en position de relégable et installé dans une crise profonde. Les déclarations de Robert Louis-Dreyfus, qui avait annoncé juste avant le match qu'il allait reprendre en main le club, dont il est le principal actionnaire, en venant « deux jours par semaine pour continuer la remise à plat de notre équipe rue Negresko [siège du club] et à La Commanderie [lieu de l'entraînement] », n'ont pas suffi à calmer la colère des supporters. D'autant que la suite de son communiqué n'annonce rien de bien concret pour remettre en marche un club dont l'administration est brisée, les joueurs démotivés et les supporters exaspérés.



Renouvelant toute sa confiance à l'entraîneur Abel Braga, dont les méthodes d'entraînement sont contestées par les joueurs eux-mêmes, « RLD » précisait : « Je n'annoncerai pas de modification de l'organisation du club avant dix jours environ. » Samedi soir, après la défaite face à Rennes, il aurait d'ailleurs refusé la démission que venait de lui présenter Abel Braga. Cet échec vient mettre une conclusion à une semaine-catastrophe qui a vu la démission du président Yves Marchand, jeudi 2 novembre, et la mise à l'écart implicite du reste de l'état-major du club, suite à une intrusion assez singulière du



Parce que vous êtes client. Parce que c'est votre argent. Parce que vous avez le droit de changer d'avis ou de sicav aussi souvent que vous le souhaitez. Voici dexiaplus, la nouvelle banque directe de Dexia, particulièrement active en gestion de patrimoine financier. Son espace Bourse, son épargneplus. Et son espace sicav remarquablement flexible où les frais d'arbitrage sont gratuits*. Alors, plus serein?

* sauf lors d'une vente d'une sicav monétaire pour l'achat d'une sicav non monétaire.

dexiaplus.fr

Le secret de l'investisseur serein, c'est l'expertise financière de Dexia.

Les pongistes se sont vite adaptés à la moins petite balle blanche

Les Internationaux de France de tennis de table ont été la première compétition disputée avec une balle légèrement plus grosse. En dépit des craintes des joueurs, cette nouveauté n'a pas bouleversé leur sport

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Qu'ils soient spécialistes de tennis de table ou simples joueurs du dimanche, les spectateurs du Palais des sports de Toulouse n'y ont vu que du feu. Aux Internationaux de France, qui se ont eu lieu du 1^{er} au 5 novembre, une balle de 2 mm plus grande a été utilisée pour la première fois dans une compétition internationale. D'un diamètre de 40 mm, au lieu des 38 mm jusque-là en vigueur, cette petite sphère de celluloid répond aux nouvelles normes exigées par la Fédération internationale de tennis de table (ITTF) depuis le 1^{er} octobre.

A Toulouse, son baptême s'est déroulé sans encombre. Aucun joueur n'a manifesté de critiques à l'issue du tournoi, ce qui a plutôt réconforté les responsables mondiaux de la discipline. Votée lors du congrès de l'ITTF de février à Kuala Lumpur (Malaisie), la décision de modifier la taille des balles avait alors plongé dans un profond désarroi la plupart des pongistes de haut niveau.

« Finalement, c'est moins perturbant que ce que l'on craignait, indique Jean-Philippe Gatien, battu en finale du double avec son coéquipier Patrick Chila à Toulouse après qu'ils eurent enlevé le bronze aux JO. Les premiers échanges furent désastreux. Une semaine fut nécessaire pour m'adapter totalement. » Christophe Legout, qui représenta lui aussi la France à Sydney, associé à Damien Eloi, se souvient également d'un premier contact difficile : « Au tout début, j'ai vraiment eu l'impression de faire un autre sport. Un cauchemar. Et puis, dès la séance suivante, les choses se sont mises peu à peu en place. »

La principale crainte que manifestait l'élite du tennis de table était surtout de voir une catégorie de joueurs, en l'occurrence les défenseurs, tirer profit de cette nouvelle balle supposée être plus flottante. « Ce n'est pas le cas. Je n'ai pas eu besoin de modifier mon toucher de balle », estime Jean-Philippe Gatien, dont le jeu est basé

sur l'attaque. « Pour dire les choses franchement, nous avions peur que la hiérarchie mondiale soit totalement chamboulée avec cette nouvelle balle, précise Damien Eloi. Cela fait vingt ans que chacun d'entre nous s'entraîne avec une balle d'un diamètre donné. Et puis, du jour au lendemain, on nous donne une autre balle. Heureusement, il ne devrait pas y avoir de gros bouleversements au classement mondial. »

« TOUT ÇA POUR ÇA ? »

Le seul véritable changement tiendrait, en fait, dans la puissance donnée lors de l'impact. « On doit réaliser des gestes plus amples et s'engager davantage dans la balle afin d'obtenir les mêmes effets qu'auparavant », note Patrick Chila. Christophe Legout ne cache pas son scepticisme : « Le but était de rallonger les temps de jeu afin d'attirer les médias. Avec cette nouvelle balle, on a dû gagner un échange de plus tous les cinq points. Tout ça pour ça ? » « Est-ce que les télévisions vont s'intéresser davantage à nous ? J'en doute », lance Jean-Philippe Gatien.

L'origine de cette réforme remonte au début des années 90. Le tennis de table venait de faire son entrée au programme olympique mais n'avait aucune certitude de s'y maintenir. « Nous avions alors demandé à Juan Antonio Samaranch, le président du Comité international olympique (CIO), comment il voyait l'avenir de notre sport. Il nous avait dit que le tennis de table devrait être plus visible, plus coloré et qu'il devrait mieux maîtriser sa durée dramatique, sinon les télévisions s'en désintéresseraient », raconte Pierre Albertini, le président de la Fédération française de tennis de table (FFTT) et vice-président de l'ITTF. Différentes expérimentations furent menées : table plus grande, filet plus haut, service à mi-distance, etc. Seule l'idée de jouer avec une balle plus grosse, gage d'une meilleure visibilité, fut retenue.

Présentée comme la modification la plus importante de l'histoire du ping-pong, cette disposition s'inscrit dans le cadre d'un

plan de modernisation bien plus vaste. A Toulouse, les pongistes présents ont également essayé, à titre expérimental, un nouveau système de comptage avec des sets en 11 points, au lieu de 21 actuellement (le premier arrivé à quatre manches ayant gagné la partie). « Le but est d'avoir davantage de fins de set et donc davantage de moments dramatiques dans un match. Souvent, dans les sets en 21 points, il se passe peu de chose en début de manche car les joueurs s'observent », explique l'ancienne championne du monde de double mixte Claude Bergeret, aujourd'hui présidente de la commission des athlètes au sein de l'ITTF.

A Toulouse, chaque joueur a été invité à donner son avis, via un questionnaire, sur ce nouveau système de comptage qui pourrait être à son tour généralisé, lors de l'assemblée générale de l'ITTF, en avril 2001 à Osaka (Japon). « Il faut bien que les membres de la fédé internationale justifient le fait d'avoir été élus », raille Damien Eloi.

Frédéric Potet

Jeannie Longo s'adjuge le record du monde de l'heure nouvelle formule

La Française a parcouru 44,767 km en soixante minutes à Mexico

Jeannie Longo a battu, dimanche 5 novembre à Mexico, le record du monde de l'heure sur vélo traditionnel en le portant à 44,767 km. Ce nouveau titre confirme

que, à quarante-deux ans, la cycliste française n'a rien perdu de son appétit de victoires, qui lui vaut d'être surnommée « la Cannibale ».



CYCLISME

Mexico. En parcourant 44,767 km, elle a même pulvérisé de plus de 1 kilomètre la distance qu'avait réalisée l'Australienne Anna Wilson (43,5 km), le 18 octobre à Melbourne. Pour améliorer ce record du monde nouvelle formule (c'est-à-dire sur vélo traditionnel), la Grenobloise a utilisé une machine composée d'un cadre triangulaire avec des tubes droits, de poignées classiques et de deux roues de 16 rayons au diamètre identique (65 cm).

Dès le départ, la Française a pris de l'avance sur la marque d'Anna Wilson. Elle a ainsi couvert les cinq premiers kilomètres en 6 min

40 s 48, soit une vitesse moyenne de 44,895 km/h. Elle n'est passée sous les 44,8 km/h qu'aux 30^e et 40^e kilomètres. « Je me suis sentie assez bien durant les vingt premières minutes. Ensuite, le vent m'a un peu gênée au point que j'ai un moment songé à renoncer », a-t-elle déclaré après son heure en piste.

« LA CANNIBALE »

Unaniment reconnue comme une perfectionniste à l'inextinguible soif de titres, celle que l'on surnomme « la Cannibale » – comme on le disait d'Eddy Merckx dans le peloton masculin, à l'époque de la gloire du champion belge – a donné ses lettres de noblesse au cyclisme féminin tout au long des années 80 et 90. Exigeante autant qu'attachante, colérique et sensible, Jeannie Longo s'est forgé un palmarès à la hauteur de son courage et de son abnégation.

Connue d'abord pour ses qualités de skieuse, elle a décroché son premier titre de championne de France en 1979, avant de dompter les courses en montagne et les contre-la-montre, deux domaines

qui resteront ses « chasses gardées » jusqu'à la fin des années 80 (trois Tours de France consécutifs, en 1987, 1988 et 1989). Il lui faudra attendre sa quatrième participation aux JO, à Atlanta en 1996, pour décrocher sa première médaille d'or olympique. Toujours aussi insatiable, la « Jeanne d'Arc » du cyclisme a enlevé son 12^e titre mondial, en 1997, à l'âge de trente-neuf ans. Cette année, elle a terminé à la deuxième place du contre-la-montre des championnats du monde en octobre et pris la médaille de bronze aux Jeux olympiques de Sydney dans la même discipline.

Déjà détentrice du record du monde de l'heure ancienne formule (48,195 km en 1996), Jeannie Longo, dès sa première tentative, a donc ajouté une ligne supplémentaire à son élogieux palmarès. Ayant réservé son vélodrome « fétiche » jusqu'au 12 novembre, elle n'exclut pas de pouvoir l'enrichir encore un peu plus en améliorant son nouveau record.

Pierre Lepidi (avec AFP)

Si elle sert vos priorités stratégiques, si vos collaborateurs y adhèrent, si vos clients l'achètent, et si votre technologie l'autorise...

Une idée peut éclairer votre avenir.

Pour vous proposer une idée comme pour la réaliser, nos équipes sont là.



DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME** : le Marocain Abdelkader El Mouaziz a gagné dimanche 5 novembre le marathon de New York (2 h 10 min 09 s), après avoir pris la tête peu avant le 20^e kilomètre. La course féminine a été enlevée en 2 h 25 min 46 s par la Russe Ludmila Petrova.

■ **BASKET-BALL** : Villeurbanne, Chalon-sur-Saône et Le Mans ont préservé leur invincibilité, respectivement contre Cholet (70-59), à Montpellier (73-92) et face à Dijon (83-79), samedi 4 et dimanche 5 novembre au cours de la 4^e journée du championnat de France. Avec un point d'avance, ils devancent un trio composé de Nancy, Paris-Basket et Dijon.

■ **FOOTBALL** : Niort, qui a écrasé Martigues (6-1), a rejoint Sochaux, auteur d'un match nul à Nice (2-2), en tête du championnat de France de D 2, samedi 4 novembre au cours de la 18^e journée. Les co-leaders comptent une longueur d'avance sur Montpellier, tenu en échec à Créteil (1-1), et Lorient, vainqueur à Wasquehal (0-1).

■ **Manchester United et Arsenal, vainqueurs respectivement** à Coventry (1-2) et Middlesbrough (0-1), ont pris le large en tête du Championnat d'Angleterre, au terme de la 12^e journée, samedi 4 novembre. Ces deux clubs possèdent désormais cinq points d'avance sur Leicester, auteur d'un court succès à Manchester City (0-1).

■ **Valence, bien que défait** contre l'Espanyol Barcelone (1-0) samedi 4 novembre lors de la 9^e journée du Championnat d'Espagne, a conservé sa place de leader avec deux points d'avance sur Alavès, auteur d'une large victoire sur Oviedo (4-0).

■ **Udinese, qui a battu** Lecce (2-0), a pris la tête du Championnat d'Italie après le match nul d'Atalanta Bergame au Milan AC (3-3), à l'issue de la 5^e journée dimanche 5 novembre. L'AS Rome, victorieuse à Brescia (2-4), se classe deuxième devant la Juventus Turin, vainqueur (0-2) à la Reggina grâce à un doublé du Français David Trézeguet, et la Lazio Rome.

■ **HANDBALL** : Montpellier, qui a dominé Dunkerque (30-25) lors de la 5^e journée du Championnat de France samedi 4 novembre, a conservé sa place de leader et préservé son invincibilité. Les Héraultais comptent trois longueurs d'avance sur Chambéry, vainqueur à Sélestat (21-26).

■ **RUGBY À XIII** : l'équipe de France s'est largement imposée, dimanche 5 novembre à Albi, face à l'Afrique du Sud (56-6) et s'est ainsi qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe du monde. Les Tricolores rencontreront la Nouvelle-Zélande ou le pays de Galles, le 12 novembre en Angleterre.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 89 effectués samedi 4 novembre. Premier tirage : 1, 8, 23, 30, 34, 37 ; numéro complémentaire : 17. Rapports pour 6 numéros : 8 050 755 francs (1 227 329 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 84 685 francs (12 910 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 344 F (52,44 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 172 francs (26,22 €) ; 2 numéros et le complémentaire : 32 francs (4,87 €) ; 1 numéro et le complémentaire : 16 francs (2,43 €). Second tirage : 8, 16, 22, 24, 41, 44 ; numéro complémentaire : 9. Rapports pour 6 numéros : 11 366 040 francs (1 732 741 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 60 560 francs (9 232 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 260 francs (39,63 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 130 francs (19,81 €) ; 2 numéros et le complémentaire : 28 francs (4,26 €) ; 1 numéro et le complémentaire : 14 francs (2,13 €).

Temps instable et assez venteux

MARDI. La dépression sur la Bretagne se déplace lentement vers la Manche. La perturbation se décale rapidement hors des frontières de l'est. C'est un temps de traîne qui va s'installer sur l'ensemble du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages seront très nombreux avec de la pluie des averse ou des orages. Une légère accalmie se produira l'après-midi. Le thermomètre indiquera 11 à 13 degrés. Le vent de nord-ouest atteindra encore 100 à 110 km/h sur les côtes et faiblira ensuite l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel sera le plus souvent gris avec des averse parfois orageuses. Le vent sera modéré.

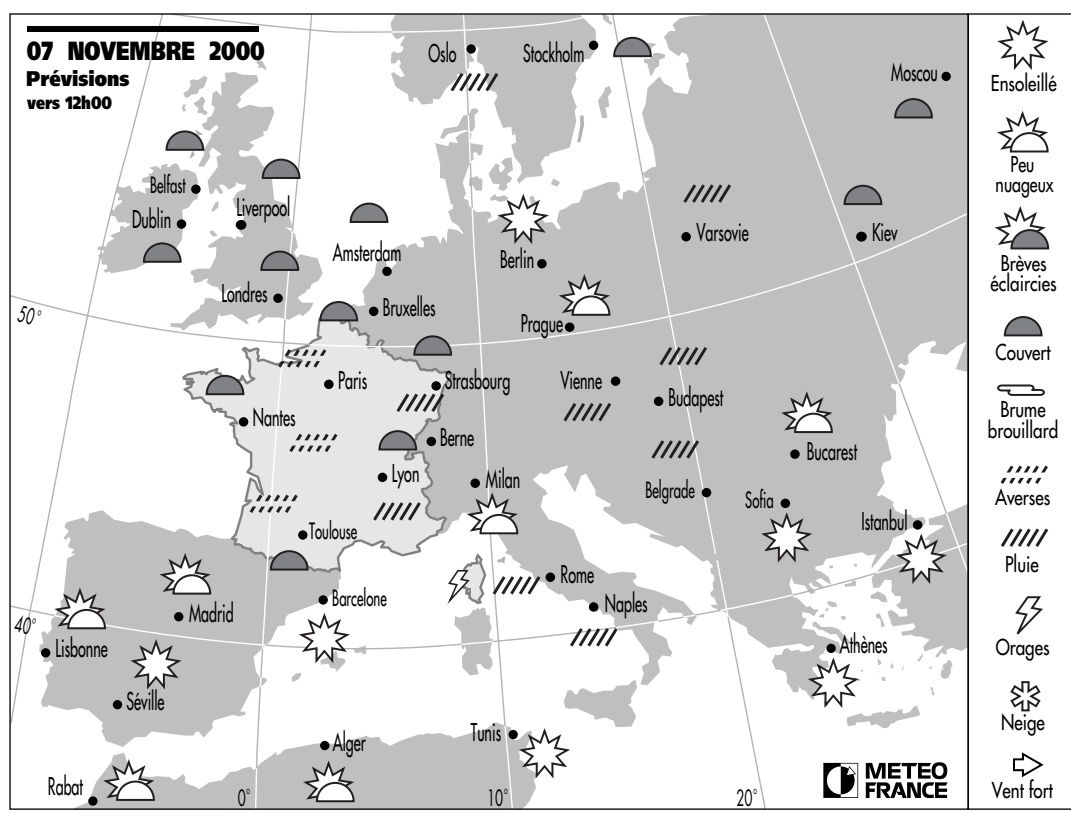
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les nuages nombreux donneront des averse parfois orageuses l'après-midi. La neige tombera au dessus de 1 200 mètres. Le vent de sud sera modéré. Les températures seront

de l'ordre de 9 à 12 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le ciel va être couvert, avec de la pluie ou des averse, orageuses près des côtes. Le vent d'ouest soufflera entre 70 et 90 km/h et faiblira légèrement l'après-midi. Il neigera sur les Pyrénées au dessus de 1 300 mètres. Le thermomètre indiquera 11 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Précipitations assez soutenues sur l'ouest du Massif Central et des Alpes. Il neigera au-dessus de 1 200 mètres. Les températures seront de l'ordre de 10 à 12 degrés. Le vent atteindra 80 km/h en vallée du Rhône.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Quelques éclaircies entrecoupées d'averse en Languedoc-Roussillon. Sur les autres régions, les nuages seront nombreux et donneront des pluies orageuses et assez fortes. Les températures seront de l'ordre de 14 à 17 degrés.



KELKOO
COMPARE TOUS LES PRIX D'UN COUP

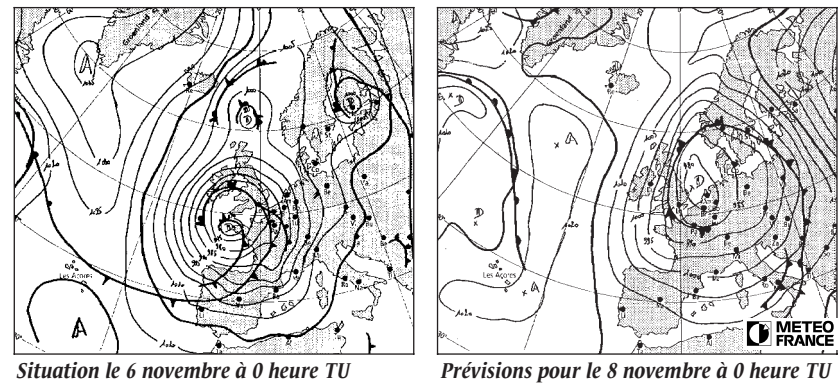
www.kelkoo.com
Votre Guide d'Achat sur Internet

PRÉVISIONS POUR LE 07 NOVEMBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; *: neige.

FRANCE métropole			
AJACCIO	11/15 P	NANCY	8/11 P
BIARRITZ	10/13 P	NANTES	8/12 P
BORDEAUX	10/12 P	NICE	10/15 P
BOURGES	8/11 P	PARIS	8/11 P
BREST	8/11 P	PAU	6/11 P
CAEN	9/11 P	PERPIGNAN	9/15 N
CHERBOURG	8/11 P	RENNES	8/11 P
CLERMONT-F.	8/11 P	ST-ETIENNE	7/13 P
DIJON	7/11 P	STRASBOURG	9/13 P
GRENOBLE	6/9 P	TOULOUSE	10/13 P
LILLE	7/10 P	TOURS	8/10 P
LIMOGES	7/9 P	FRANCE outre-mer	
LYON	9/11 P	CAYENNE	23/29 P
MARSEILLE	11/15 P	FORT-DE-FR.	24/30 P
		NOUMEA	22/27 S

PAPEETE	25/31 S	KIEV	10/11 C	VENISE	11/14 S	LE CAIRE	16/25 S	
POINTE-A-PIT.	24/30 P	LISBONNE	10/13 S	VIENNE	8/13 P	NAIROBI	17/27 S	
ST-DENIS-RÉ.	22/27 S	LIVERPOOL	9/12 C	AMÉRIQUES		PRETORIA	17/28 S	
EUROPE			LONDRES	9/11 C	BRASILIA	19/24 P	RABAT	11/18 S
AMSTERDAM	8/10 C	LUXEMBOURG	5/9 P	BUENOS AIR.	13/21 C	TUNIS	17/23 S	
ATHENES	17/24 S	MADRID	5/9 S	CARACAS	24/27 P	ASIE-OCÉANIE		
BARCELONE	10/16 S	MILAN	10/14 S	CHICAGO	6/15 S	BANGKOK	18/32 S	
BELFAST	6/8 C	MOSCOU	5/7 C	LIMA	14/20 S	BEYROUTH	18/24 S	
BELGRADE	11/22 P	MUNICH	1/13 S	LOS ANGELES	13/19 S	BOMBAY	23/34 S	
BERLIN	9/12 P	NAPLES	16/20 P	MEXICO	6/23 S	DJAKARTA	28/31 S	
BERNE	4/11 C	OSLO	0/6 P	MONTREAL	2/10 S	DUBAI	20/28 S	
BRUXELLES	8/9 C	PALMA DE M.	11/17 S	NEW YORK	7/15 S	HANOI	18/29 S	
BUCAREST	7/15 S	PRAGUE	9/11 S	SAN FRANCIS.	11/16 S	HONGKONG	24/29 C	
BUDAPEST	10/13 P	ROME	13/18 P	SANTIAGO/CHI	10/20 C	JERUSALEM	15/25 S	
COPENHAGUE	9/10 P	SEVILLE	9/17 S	TORONTO	3/12 C	NEW DEHLI	17/31 S	
DUBLIN	6/8 C	SOFIA	8/17 S	WASHINGTON	2/18 S	PEKIN	-2/3 S	
FRANCFORT	7/11 C	ST-PETERSB.	5/8 C	AFRIQUE		SEOUL	7/16 S	
GENEVE	7/10 C	STOCKHOLM	4/8 C	ALGER	11/20 S	SINGAPOUR	26/31 S	
HELSINKI	4/7 C	TENERIFE	14/19 C	DAKAR	23/28 S	SYDNEY	15/17 C	
ISTANBUL	16/22 S	VARSOVIE	5/14 P	KINSHASA	22/29 S	TOKYO	15/20 S	



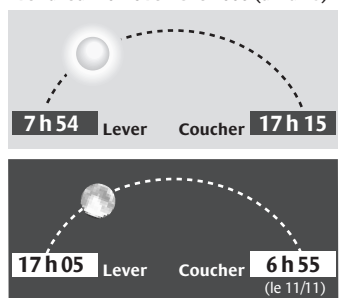
ASTRONOMIE

Découverte d'une lune autour de l'astéroïde Pulcova

MALGRÉ leur petite taille, les astéroïdes peuvent être accompagnés d'un satellite. Une équipe internationale dirigée par William Merline, du Boulder Office of Southwest Research Institute (Colorado, Etats-Unis), a annoncé le 26 octobre la découverte d'une « lune » autour de l'astéroïde Pulcova. Le petit corps, d'un diamètre de 150 km, fait partie de la ceinture principale des astéroïdes située entre Mars et Jupiter. Le satellite, dix fois plus petit que sa planète « mère », en est séparé d'environ 800 km.

La détection du nouveau satellite a été faite en février par le télescope Canada-France-Hawaï

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE



(CFHT) de 3,6 mètres de diamètre installé au sommet du Mauna Kea. Mais les astronomes ont préféré attendre le congrès de la division pour les sciences planétaires de la Société américaine d'astronomie, qui s'est tenu récemment à Pasadena, en Californie, pour faire leur annonce officielle. A la même date, la même équipe a démontré que l'astéroïde Antiope, que l'on prenait pour un corps unique, est en fait un astéroïde jumeau, dont chaque composant a un diamètre de 80 km.

Pour arriver à mettre en évidence la nouvelle lune, les astronomes ont utilisé un système d'optique adaptative. Ce procédé permet de corriger en temps réel les effets de la turbulence atmosphérique lors des observations optiques. « Une telle correction est nécessaire car la tache lumineuse qui représente un couple d'astéroïdes est très petite. Ils ne sont souvent séparés que de trois quarts d'une seconde d'arc », explique François Ménard, chargé de recherches au CNRS, qui a participé à la découverte du satellite de Pulcova. Une telle opération est indispensable pour distinguer deux minuscules corps qui étaient situés à 150 mil-

lions de kilomètres de la Terre le jour de leur observation. Les astronomes choisissent en général un moment où les astéroïdes sont les plus proches de la Terre pour les étudier. Une tâche qui est beaucoup plus difficile quand leur course autour du Soleil les éloigne de nous de quelque 750 millions de kilomètres.

UN PHÉNOMÈNE RARE

C'est la quatrième fois que l'on détecte un objet gravitant autour d'un astéroïde. En 1993, la sonde Galilée américaine a ouvert la voie en mettant en évidence Dactyle, qui accompagne l'astéroïde Ida. La seconde observation, réalisée en 1997 par deux astronomes de l'Institut allemand de planétologie à partir de l'un des télescopes de l'Observatoire européen austral (ESO) au Chili, a découvert que l'astéroïde Dionysos possédait une lune. La troisième observation a été obtenue en 1999 avec le télescope Canada-France-Hawaï, en utilisant le même système d'optique adaptative que pour Pulcova. Elle a mis en évidence Petit-Prince, satellite d'Eugenia.

« En règle générale, les satellites de gros astéroïdes et les astéroïdes

jumeaux sont plutôt rares », a expliqué William Merline à Pasadena. « Nous avons dû étudier environ deux cents petits corps pour finalement n'en détecter que deux dotés d'un satellite (Eugenia et Pulcova) et seulement un double (Antiope). Mais il est possible que d'autres nouveaux satellites émergent lorsque nous aurons analysé toutes les données accumulées. »

Les découvertes effectuées à partir du sol sont importantes. La possibilité de répéter les observations plusieurs jours de suite per-

met de mesurer l'orbite de la petite lune et de mesurer aussi l'attraction gravitationnelle entre les deux corps. On calcule ainsi leur masse et leur densité. Les mesures récentes réalisées au CFHT indiquent que l'astéroïde Pulcova, de même qu'Eugenia, est léger, et que sa densité est à peine supérieure à celle de l'eau. Il ne s'agit donc pas d'un gros caillou compact, mais plutôt d'un amas assez poreux de glace et de gravier.

Les astéroïdes peuvent être aussi observés par de puissants radioté-

lescopes. Celui d'Arecibo, à Porto-Rico, a permis la découverte de Cléopâtre, un astéroïde qui a la forme d'un gros os pour chien (*Le Monde* du 16 mai). Un travail qui a été conforté un peu plus tard au CFHT, avec l'optique adaptative, par François Ménard. « Cette convergence de résultats confirme la fiabilité de cette technique », précise l'astronome.

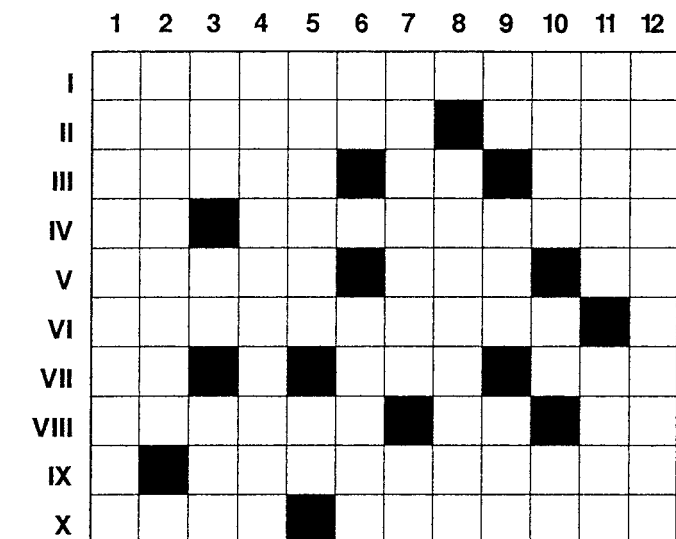
Ce fourmillement de résultats montre que les astronomes s'intéressent de plus en plus aux astéroïdes. Contemporains des tout premiers instants du système solaire, ils ont été très peu modifiés depuis 4,5 milliards d'années et nous renseignent sur les conditions initiales qui ont prévalu à la naissance de notre monde. Bien du chemin a été parcouru, depuis la découverte de Cérès, premier astéroïde de l'histoire, en 1801, par l'astronome italien Giuseppe Piazzi. Ensuite, pendant longtemps, ces petits corps célestes ont été appelés « vermines du ciel », car les petites traînées qu'ils laissaient sur les plaques photographiques étaient considérées comme des nuisances.

Christiane Galus

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 266

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Evitent de prendre les mesures. - II. Se retrouve souvent sur le carreau. Garantit le paiement. - III. Monnaie d'échange qui ne devrait pas avoir cours. Sur les façades républicaines. Attention de ne pas en manquer. - IV. Note. Prépare l'avenir. - V. Difficile à convaincre. Bien mal accueilli. Possessif. - VI. Qui devrait durer bien longtemps. - VII. Préposition. Fait l'égalité. Noble sous les coups. - VIII. Relance le bâtiment. Cité d'Abraham. Deux points en

opposition. - IX. Décidée à manger froid. - X. Coules de partout. Renfort en sous-sol.

VERTICALEMENT

1. La féminisation des métiers la laisse de glace. - 2. Donne à chacun sa part. - 3. Découvre l'amour chez les *Maîtres chanteurs*. Lettres de récompense. Prière. - 4. Travaillent à leurs toiles dans les coins. - 5. Comme des peaux retournées. En main. - 6. Fait tomber le roi. Pour l'avoir, il faut partir en campagne. - 7. Mis plus haut.

Pronom. - 8. Reste à la périphérie des villes. - 9. Essaie de tout suivre à l'intérieur. Pareil. Liaisons rapides. - 10. Coup de main. Voyelles. Possessif. - 11. Ramasse tout au passage. Délicatement coloré. - 12. Peuvent enfin faire ce qu'elles veulent.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 265

HORIZONTALEMENT

I. Stupéfaction. - II. Cône. Abreuvé. - III. Ruineuses. Eu. - IV. Urée. Tôt. Ost. - V. Te. Ruées. - VI. Attrait. Cive. - VII. Parcelles. - VIII. Ea. Nie. Aar. - IX. Unité. Lit. La. - X. Ralenteur.

VERTICALEMENT

1. Scrutateur. - 2. Touret. Ana. - 3. Unie. TP. II. - 4. Pénétrante. - 5. Arien. - 6. Fautrice. - 7. Absoute. Li. - 8. Crête. Lais. - 9. Tes. Eclats. - 10. Iu. Osier. - 11. Oves. Vs. Lu. - 12. Neutre. Par.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 196

Quelle cruche ?

JE DOIS tirer 1 litre d'essence d'une grande cuve. Je suis « cruche », j'ai oublié de me munir d'un récipient adéquat et ne dispose que de deux bidons : l'un de 10 litres, l'autre de 7 litres.

Pourrai-je me servir exactement 1 litre, et si oui, en combien de mouvements au minimum ? Quels nombres entiers de litres entre 1 et 17 demandent le

plus de mouvements (un mouvement est l'action de remplir ou de vider un récipient) ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2000

Solution dans *Le Monde* du 14 novembre.

Solution du problème n° 195 paru dans *Le Monde* du 31 octobre.

4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17
18 19 20 21 22 23 24 est un dragon de vingt et une écailles.

Il n'existe pas de dragon de vingt-quatre écailles. Plus généralement, un dragon de 3n écailles existe à condition que n soit impair. Il commence alors par (n+1)/2. En effet, en appelant (a+1) (a+2) ... (a+2n) (a+2n+1) ... (a+3n) un tel dragon, on devrait avoir : 2na+1+3+...+2n = na+(2n+1)+...+3n. Soit na = [3n(3n+1)]/2 - 2n(2n+1), ou encore a = (n-1)/2.

Chaque mardi avec

Le Monde
DATÉ MERCREDI

retrouvez

LE MONDE INTERACTIF

SPECTACLE C'est en chanson que Zizi Jeanmaire a choisi de revenir sur scène. A l'amphithéâtre de l'Opéra-Bastille, et presque en famille puisque son spectacle est mis en scène

par son compagnon de toujours, Roland Petit, et qu'elle y donnera deux chansons écrites par sa fille, Valentine Petit – c'est la première fois qu'elle travaille avec une femme.

● ZIZI EST NÉE d'un coup de ciseaux, en 1949, lorsque Roland Petit demande à la jeune Renée, danseuse de l'Opéra de Paris, de se couper les cheveux à la garçonne pour le rôle de

Carmen. Avec son style unique, elle relance le music-hall et séduit les foules de Paris à Hollywood et Broadway. Au cours de sa carrière, elle s'est entourée d'artistes prestigieux :

Raymond Queneau, Boris Vian, Serge Gainsbourg... ● « MON TRUC EN PLUMES », « J'suis snob », « D'aventure en aventure » et ses autres succès ont été rassemblés sur un disque.

Zizi Jeanmaire passe en revue sa carrière à l'Opéra-Bastille

Sacrée star dès ses débuts en Europe et aux Etats-Unis, elle a su imposer un nouveau style de music-hall alliant le ballet classique, la danse en talons hauts et la chanson. Elle donne neuf représentations dans le temple du ballet et de l'opéra

DANS LE HALL de l'Hôtel Scribe, Zizi Jeanmaire arrive droite comme un « i », ses guiches en accent aigu accrochent ses pommettes, très hautes, le casque de cheveux – noir, c'est noir – souligne le teint blanc, les yeux pâles, inattendus. Malgré le jean et les mocassins, les jambes sont là, longues à perte de vue ; des jambes qu'on voit sur toutes les affiches placardées dans Paris annonçant le prochain tour de chant à l'Opéra-Bastille.

Des jambes immenses qui grimpent jusqu'en haut des hanches, enserrées dans des résilles. « Pardon ! J'ai horreur des résilles, interrompt Zizi Jeanmaire avec une grimace. Je porte toujours des bas noirs extrafins. » La voix est là, avec ses « a » qui traînent sur le macadam de Paname. Gouaille parisienne, comme il a été beaucoup écrit ? On dirait plutôt : sophistication extrême qui se lit jusqu'au bout de son nez si spirituel, retroussé d'un coup quand elle rit. L'âge ? « Ma longévité, vous voulez dire ? Mais c'est une jouvence que de monter sur scène ! Je me retrouve à l'Opéra-Bastille, comme quand j'avais quinze ans à Garnier. Inexplicable ambiance de petite ville dans la grande, avec ses codes, ses traditions. La boucle serait-elle bouclée ? J'ai toujours conservé une âme de danseuse ! Quel exutoire pour se libérer ! Paris est ma ville, j'y suis née. J'y ai le souvenir de tant de sensations fortes, car, avec Roland, seule la création a guidé nos vies. »

Opéra de Paris, Ballets des Champs-Élysées, Ballets de Paris, Alhambra, Casino de Paris, Olympia, Bobino, shows TV, Zénith. Mais aussi Broadway et Hollywood. Autant danseuse que chanteuse, Zizi Jeanmaire devient l'héroïne d'un music-hall singulier créé à son image par le chorégraphe Roland Petit, qu'elle épousait en 1954. Sur scène, elle ose mêler, et c'est tout à fait nouveau, avec le même étourdissant brio, fruit d'un travail au fil du rasoir, le ballet classique, la danse en talons hauts et la chanson. Quarante ans après Mistinguett, Maurice Chevalier, Joséphine Baker, elle relance le music-hall.

Un talent immense qui ne croît obstinément qu'au travail : « J'ai préparé ce spectacle pendant quatre mois, explique-t-elle. La puissance émotionnelle, on l'a ou on ne l'a pas. Il faut beaucoup vouloir sans être pour autant carriériste. Il faut être illuminé. Entre la coulisse et la scène, il y a un passage magique à franchir au cours duquel on se dédouble, on



Zizi Jeanmaire photographiée dans le hall de l'Hôtel Scribe, le lundi 30 octobre : « C'est une jouvence que de monter sur scène. »

se transforme. » Zizi est née d'un coup de ciseaux. Celui du coiffeur Antoine qui, en 1949, coupe ses boucles de poupée, sous les ordres précis de Roland Petit. Ce dernier exige une créature androgyne pour son futur ballet *Carmen*. Adieu Renée, salut Zizi.

« PARIS NOUS MANQUAIT TROP »

On connaît la suite. Un triomphe fou sur toutes les scènes du monde, huit mois d'affilée au Winter Garden, à New York. Puis Roland Petit imagine un ballet où il y aurait une chanson : *La Croqueuse de diamants*. Il pense à Colette Marchand, car il trouve que Zizi chante faux. « Je n'aurais jamais fait cette carrière si cela avait été vrai ! », rectifie la chanteuse. Roland Petit demande à Raymond Queneau de rejoindre la compagnie à New York, pour écrire les paroles de la *Croqueuse*. « A Chicago, à Boston, Queneau, mon cher Queneau, allait tous les soirs dans les boîtes de strip-tease, où se rodaient souvent les grands comiques améri-

cains, raconte Zizi Jeanmaire. Là, il a pris toutes ses notes pour écrire la *Croqueuse*. Queneau avait un rire de sorcière ! » Au cours de la tournée américaine de *Carmen*, Zizi travaille sa voix tous les soirs, après la représentation. De retour à Paris, elle demande une audition : « Elle a commencé à chanter... On pleurait tous ! », se rappelle Roland Petit.

Hollywood tombe crazy de cette femme, antithèse radicale de la blonde peroxydée, avec son mètre cinquante-huit et sa silhouette de gosse. Le riche patron de la RKO, Howard Hughes, l'installe dans sa villa. En 1952, elle tourne *Hans Christian Andersen*, de Charles Vidor, où elle chante en duo avec Danny Kaye. En 1956, dans *Anything goes*, de Robert M. Lewis, elle a pour partenaire Bing Crosby. Elle subjugue Yul Brynner. Et bien d'autres : « De Paris, Boris Vian m'envoyait des mots d'amour. Il voulait que je chante J'suis snob. » Tandis qu'à Broadway elle mène la comédie musicale *The Girl in Pink*

Tights, Roland Petit, à Hollywood, chorégraphie, aux côtés de Fred Astaire, des séquences de *Daddy Long Legs*, de Jean Negulesco.

« On avait trente ans, et déjà une carrière derrière nous. Cette situation nous a permis de résister à Hollywood. Paris nous manquait trop ! Nous sommes rentrés en France. La vie est faite de ces choix », dit Zizi Jeanmaire. Roland Petit, qui connaît par cœur tous les shows de Broadway, et adore la chanson, s'est forgé sa propre idée d'un music-hall à la française. Zizi va faire l'Alhambra. Elle vient de finir *Folies-Bergère*, un film d'Henri Decoin avec Eddie Constantine. On est en 1957.

A l'Alhambra, elle pousse un cri qui deviendra légendaire. « Maurice Chevalier qui adorait être en scène n'en finissait pas de me présenter. J'étais tordeuse par la trouille dans les coulisses. Je suis entrée sur le plateau en criant, déchargeant toute ma tension. J'ai souvent pensé à ce que me racontait mon père, aux soldats qui,

lors de leur premier contact avec le feu, montaient à l'assaut en hurlant "maman !" A mon premier Alhambra, il y avait en première partie de spectacle, Jacques Brel qui débutait, Raymond Devos, Michel Legrand et son grand orchestre. Jean Ferrat était avec nous pour le deuxième Alhambra. » En 1961, toujours à l'Alhambra, bingo, avec *Mon truc en plumes* de Jean Constantin. La descente d'escalier, les plumes en éventail, les chaises, les boys, la danse : Zizi Jeanmaire vient de trouver son emblème éblouissant.

Paris n'a d'yeux que pour le couple Zizi Jeanmaire/Roland Petit : les décorateurs Erté, Clavé, Wakhéwitch, les musiciens Maurice Jarre, Jean-Michel Damase, Marius Constant. Bernard Buffet, René Gruau. Yves Saint Laurent, à peine sorti de chez Dior... « Roland, déjà à quatorze ans, quand il était à l'Opéra, possédait cette qualité de curiosité qui ne l'a jamais quitté. Il demandait à rencontrer Cocteau, tous ceux qu'il admirait. Ces artistes guidaient

ses débuts. Plus tard, il a su aller chercher à son tour les jeunes talents. »

Boris Vian parle de Serge Gainsbourg, alors inconnu, à Roland Petit. Gainsbourg donnera à Zizi vingt-trois chansons, dont le fameux *La Vie Zizi*. On est déjà au Casino de Paris, lieu mythique que Roland Petit vient de racheter en s'endettant. En 1970, son premier spectacle réunit Soto, Vasarely, Guy Pellaert et César. Les musiciens viennent de chez Johnny Hallyday : Jean-Jacques Debout, Roger Dumas, Jean-Claude Vannier. En 1972, un million et demi de spectateurs adorent *Zizi je t'aime*. Erté, fidèle au poste, dit : « Moi qui les ai toutes habillées, je vous jure : on ne demandait pas à la Miss le quart de ce que Zizi fait ! » Zizi reconnaît : « C'était un tour de force. Parfois je me suis fait mal en tirant trop sur mon corps. » Les paillettes du music-hall, ça coûte plus cher que le vison, Roland Petit demande des subventions, n'obtient rien. Le Casino de Paris ferme le 1^{er} janvier 1976. Et Zizi claque son talon d'Achille.

Aujourd'hui, elle a une nouvelle parolière. C'est Valentine Petit, sa fille, qui a écrit pour sa mère *Entre rires et chagrins* et *Verser une larme pour Lucifer* sur des musiques impeccables de Richard Galliano. « Quand on aime les gens on ne leur fait pas de cadeau. Ces deux chansons m'ont plu. Serge Gainsbourg a transmis à Valentine les clés du métier, mais ce qu'elle fait ne ressemble pas du tout à du Gainsbourg. » Exactement trente-neuf ans, mois pour mois, après sa création, Zizi dansera avec ses boys son *Truc en plumes*, plumes de z'oiseaux, inusable autant qu'inoubliable. Celle qui a vu tous ses « rêves de mère » se réaliser, meurt d'envie – c'est palpable tellement elle crépite – de brûler les planches de l'Opéra-Bastille. Encore vingt-quatre heures d'attente.

Dominique Fréard

★ Amphithéâtre de l'Opéra-Bastille, du 7 au 10 novembre, puis du 14 au 18, 20 heures. 120, rue de Lyon, Paris, 11^e. M^o Bastille. Tél. : 0-836-69-78-68. 150 F.



IDENTITÉ

« Très jeune à l'Opéra de Paris, j'avais jeté mon dévolu sur Roland. Il a fallu que je me donne du mal pour le séduire ! », dit Zizi Jeanmaire. Elle épouse en 1954 celui qu'elle s'est choisi pour Pygmalion. Pour lui, elle perdra aussi ses joues rondes.

Du ballet au music-hall

CARMEN, FÉVRIER 1949

Alors qu'il assistait à une représentation de *Carmen*, l'opéra de Bizet, à Baden-Baden où il était en tournée, Roland Petit quitte précipitamment la salle : il « a » son ballet dans la tête. Il en fait le découpage dans la nuit. Celle qui n'est pas encore Zizi, mais Renée Jeanmaire, une danseuse classique à la technique irréprochable, exige le rôle. Donnant-donnant. Elle sera Carmen si elle accepte de se transformer en androgyne : « Je me suis adorée avec cette coupe », dit Jeanmaire. Le ballet *Carmen* est créé à Londres. A la première variation de l'héroïne, affolante dans une guépière dessinée par Antoni Clavé, la salle est debout et le ballet interrompu : « Ça m'a donné des ailes, se rappelle Zizi. C'est vrai qu'à un moment Roland qui faisait Don José a cru que je n'arriverais pas à aller jusqu'au bout de la représentation. On dit qu'il m'a giflée, disons qu'il m'a sérieusement bousculée. Ça allait avec l'intrigue ! ». Le ballet, très érotique dans ses postures, tranche radicalement avec l'esprit et le vocabulaire classique.



TRUC EN PLUMES

Le truc en plumes photographié ci-dessus, bien qu'il soit lui aussi en plumes de « z'oiseaux », plus exactement de faisans vénérés, est extrait du livret qui accompagne le nouveau disque de Zizi, où l'on trouve les chansons suivantes : *Le Caviar*, de Frédéric Botton, *Les Feuilles mortes*, de Prévert et Kosma, *J'suis snob*, de Boris Vian, *D'aventure en aventure*, de Serge Lama, et... *Mon truc en plumes*, de Jean Constantin. Ces plumes de faisans, superbes, costumaient déjà Zizi Jeanmaire dans *Folies Bergère*, le film dans lequel Eddie Constantine s'essayait à danser. Ce costume a été repris à l'Alhambra. (CD, édité par Yvon Chateigner, distribué par Musidisc.)

PREMIER ALHAMBRA, FÉVRIER 1957

Zizi et ses boys. Pour la première fois, la chanteuse se retrouve seule devant une salle de 3 000 personnes. Quitte ou double. Maurice Chevalier la parraine. Elle gagnera son public et une réputation de meneuse de revue. Chacun loue sa présence extraordinaire, ses jambes éblouissantes. Après cinq Alhambra, cinq triomphes, la chanteuse, et néanmoins danseuse, tentera, toujours mise en scène par Roland Petit, le Casino de Paris. En janvier 1970, Lucien Bodard, journaliste-baroudeur, prendra le temps de raconter dans *France-Soir* la saga du couple Petit sur quatre numéros. Titre : *Zizi de Paris - De Tarzan à la Madone des sleepings* : Roland Petit rassemble tous les genres en une féerie.



Les photos de Jean Rouch entre science et fiction

Le Musée de l'homme, à Paris, présente une partie des 20 000 clichés réalisés par l'ethnographe au cours de ses missions en Afrique

ON CONNAÎT Jean Rouch, monument d'un « cinéma vérité » aux croisements de l'ethnographie, du documentaire et de la fiction, avec l'Afrique noire pour principal terrain d'exploration. On ne savait rien ou presque du photographe, dont un aperçu prometteur est dévoilé par le Musée de l'homme, son port d'attache. Bon pied, bon œil, Jean Rouch, quatre-vingt-trois ans, découvre la cinquantaine d'images, noir et blanc et couleurs, choisies par Christine Barthe et Laurent Pellé. « Beau travail ! », dit-il, comme si l'auteur était un autre. Et pourtant, pas moins de 20 000 photos sont entrées au Musée de l'homme - 5 000 sont à consulter sur un écran -, soit « la plus importante collection donnée à la photothèque », dit Christine Barthe.

L'exposition fait l'impasse sur les images liées aux tournages de films, notamment « son œuvre immense sur les Dogons », explique Laurent Pellé, qui privilégie les grandes missions : un travail halluciné sur les rituels de possession au Niger, un autre, remarquable, sur « les villes tentaculaires » (Accra, Abidjan, Bamako) transformées par l'urbanisation des années 50 et les mouvements de population qui échappent aux « exodes dramatiques » tout comme aux stéréotypes de « l'Afrique éternelle ».

L'exposition s'ouvre sur la première mission, après la guerre, en 1947, la descente de 4 200 kilomètres du fleuve Niger par trois jeunes ingénieurs des Ponts et Chaussées épris d'aventure : Pierre Ponty, Jean Sauvy et Jean Rouch. « La terre était un endroit où on pouvait aller se promener », raconte ce dernier, qui témoigne d'une stupéfiante mémoire du récit, entre

documentaire et fiction : « Pour financer notre escapade, nous avons, avec Ponty et Sauvy, inventé un journaliste-photographe à partir de nos trois prénoms - Jean Pier-rejean - qui pouvait se trouver à trois endroits à la fois et vendait des articles et des photos à l'AFP. Au Niger, on se partageait le travail : développer les films sur la pirogue, la nuit ou sous un sac ; les sécher au mat ; tirer une épreuve-contact et faire les tirages avec un agrandisseur à pile, la nuit ; envoyer les épreuves depuis les escales. Nous n'avions pas d'information, pas de journaux. Le monde, c'était raconter notre aventure, avec le fleuve pour fil conducteur. Ce journal de reportage, avec le temps, est devenu une fenêtre ouverte sur la réalité. »

Après l'expédition, les trois amis récupèrent chacun leurs photos dans des boîtes rouillées de pharmacie américaines. Celles de Rouch témoignent d'un sens étonnant de la composition, donnent des informations chères à l'ethnographe - tressage d'une nasse, couture d'une pirogue - et assemblent avec harmonie des personnes dans le paysage.

« PLUS BELLES QUE LA RÉALITÉ »

D'où vient sa culture du cadrage ? « Comme tous les gens de ma génération, je faisais des photos. Ma famille m'a appris à faire des images réfléchies. J'ai aussi appris la composition, notamment le cadrage champ-contre-champ en regardant beaucoup de films. J'ai été formé par Langlois, le père de la Cinémathèque. J'ai aussi eu la chance de rencontrer les grands maîtres, comme Brassai. Je me suis rendu sur les lieux de ses photos pour son Paris de nuit : les photos sont bien plus belles que la réali-

té. » Ce constat n'est pas anodin. Jean Rouch traduit le « vivant » par le biais du récit fictionnel. Il en déduit son manifeste : « Mes images, comme mes films, sont littéraires et ethnographiques, comme chez Flaherty ou Loti. La photographie est un mensonge plus vrai que tous les souvenirs. » Christine Barthe explique ainsi que Jean Rouch collait dans des cahiers ses épreuves « contacts », dont il bouleversait l'ordre des prises de vue pour créer une narration proche du cinéma.

Mais à quoi servaient les images prises par milliers, sans accalmie, avec trois appareils précis, un Rolleiflex 6 x 6, un Leica 24 x 36 et un format 12 x 24, alors que leur utilisation est improbable ? Dans la discussion déjà, Rouch digresse. Vers les paysages traversés, les gens rencontrés, le cinéma surtout, qui a l'avantage d'avoir « le mouvement, la durée, le son ». Rouch grossit le long malentendu des ethnographes, comme Lévi-Strauss, qui utilisent la photo avec bonheur et méfiance.

Puis il lâche : « Les photos sont une documentation précieuse. Notre cerveau accumule trop de savoir, dans lequel la photo nous permet de replonger. Elle me rend la mémoire. Mais avec la mémoire, la nostalgie surgit, ce qui est moins vrai pour un film. Le souvenir de jeunesse que l'on donne, c'est une photo, pas un film. J'ai donc tendance à laisser dormir les photos dans un tiroir. »

Devant chaque image, Jean Rouch peut disserter trois heures, mêlant informations et détails poétiques. « Si on décortique, ça n'a pas de fin. » Il distingue celles qui sont « inspirées sur le moment ». Il montre un génie hauka, possédé à cause d'un offi-



COLL. MUSÉE DE L'HOMME

L'exposition présente notamment des clichés réalisés lors d'une mission consacrée aux rituels de possession au Niger.

cier blanc, dont la colère est traduite et rejetée par la bave blanche qui perle de sa bouche. Il y a des portraits d'amis, notamment celui d'une ethnographe, le visage radieux après avoir reçu une distinction des Dogons. « C'est une photo exacte par rapport à ce qu'elle ressent. La photo est sentimentale au même titre que Lévi-Strauss nous a appris que l'ethnographie crée des relations sentimentales. »

Et si ces images servaient d'abord à éclairer la biographie de Jean Rouch, à faire le tri, comme disent Christine Barthe et Laurent Pellé, entre « la vérité et le mythe » ? Partie difficile, à en juger par ce dernier sentiment de

l'intéressé : « Je me sens un étranger face à des photos prises il y a cinquante ans. Je suis un peu épaté d'en avoir pris autant. Je dois me persuader que j'en suis l'auteur. Je ne me considère pas comme un photographe, ou alors je le suis comme je suis un être humain. »

Michel Guerrin

★ « Jean Rouch, récits photographiques ». Musée de l'homme, Palais de Chaillot, 17, place du Trocadéro, Paris 16^e. M^o Trocadéro. Tél. : 01-44-05-72-72. Tous les jours (sauf mardi), de 9 h 45 à 17 h 15. 20 F (3,05 euros) et 30 F (4,57 euros). Jusqu'au 31 décembre. Brochure : 32 p., 30 F (4,57 euros).

Ahmad Jamal, l'âme du jazz

Le pianiste qui a influencé plus d'une génération de musiciens fête ses soixante-dix ans sur scène

DANS UN ENTRETIEN, le pianiste Jacky Terrasson disait : « Les grands trios, comme ceux de Bill Evans ou d'Ahmad Jamal, coupent l'herbe sous les pieds, mais ils laissent très libres aussi » (Le Monde du 13 mars 1995). Une manière de dire que pour tout musicien désireux de se frotter à ce fameux triangle piano, basse, batterie, le poids de l'histoire du jazz était un sacré défi.

De fait, avec Ahmad Jamal, né à Pittsburgh (Pennsylvanie) le 2 juillet 1930, la barre a été placée au plus haut. A partir de 1956, avec Israel Crosby (contrebasse) et Vernell Fournier (batterie), Ahmad Jamal redistribue les rôles. Ce n'est plus le soliste d'un côté et la rythmique de l'autre, mais un tout collectif, une même poussée qui n'est pas sans frottements, chevauchements, voire un « certain rapport conflictuel »,

comme le souligne Xavier Prévost dans *Le Dictionnaire du jazz* (Robert Laffont). Ahmad Jamal n'est pas le seul à explorer cette voie, mais il est l'un de ceux qui l'accomplissent avec le plus d'élégance, de maîtrise, de finesse et ce qu'il faut de rugissements et de flamboiements. Le batteur Jack DeJohnette compose et joue pour lui, au piano, *Ahmad the Terrible*. Miles Davis, dans l'un de ses rares compliments accordés à un pianiste, le présente comme une influence prépondérante. Aux prodiges des claviers qui l'entoureront, il demandera d'ailleurs toujours de penser à Jamal.

« Avant tout je suis un compositeur, nous confiait récemment le musicien (Le Monde du 23 mars 1999). La pensée musicale est ma priorité. L'application de cette pensée m'a fait, au cours des années, considérer le piano

comme un orchestre à part entière. » Et d'ajouter que pas une formule orchestrale ne lui avait été étrangère. Jamal enregistre parfois seul, écrit pour des formations symphoniques, s'éloigne de temps à autre, revient avec d'autres groupes, d'autres idées.

JOUER AVEC SA MÉMOIRE

Aujourd'hui, âgé de soixante-dix ans, rayonnant, Ahmad Jamal est en France pour une tournée de concerts. Il n'a pas d'autres exigences que celles qui servent la musique : un bon lit pour arriver serein au concert ; une salle à l'acoustique excellent ; un instrument de grande qualité (il a un contrat d'exclusivité avec Steinway & Sons) ; du temps pour découvrir son piano avant de se présenter au public. D'ailleurs, quand il le peut, il le choisit. Comme nombre

de musiciens de jazz, il lui a fallu batailler pour obtenir ces conditions. « Je ne suis pas riche, dit-il, mais je peux me permettre de refuser de jouer dans certains endroits. Pourquoi devrais-je abaisser les moyens d'exprimer mon art ? »

Avec amusement, pour faire plaisir à ses proches, Ahmad Jamal célébrera sur scène son anniversaire. Son nouvel enregistrement, *Picture Perfect*, qui affiche en sous-titre « 70^e Birthday », a été réalisé pour le producteur français Jean-François Deiber, qui a remis le musicien au grand jour au début des années 90. Il parle de lui comme d'un ami. Au concert, il y a beaucoup à entendre chez Ahmad Jamal. Cette manière de se placer au-dessus de tout, même parfois des musiciens qui sont avec lui, de jouer avec sa mémoire (des traces de *But not for Me*, *Billy Boy*, *Poinciana*, *Ahmad's Blues*... peuvent surgir au cœur de nouvelles compositions), sa rigueur et sa vigueur rythmique qui donnent du fil à retordre aux accompagnateurs comme au public, la lucidité dans le choix des notes, l'immense plaisir à faire sonner au mieux une mélodie.

Il y a beaucoup à voir aussi. Une assurance infinie face au clavier, le corps qui dit la certitude de savoir pourquoi, pour qui, la musique doit naître. C'est à une écoute et à une vision rare qu'invite Ahmad Jamal. Sur scène, dit-il « je me tiens toujours prêt à agir ».

Sylvain Siclier

Un nouvel album et une tournée

- **Picture Perfect**, avec James Cammack ou Jamil Nasser (contrebasse), Idris Muhammad (batterie) et O. C. Smith, chant, en invité. 1 CD Birdology 8573-85268-2, distribué par Warner Music.
- **Concerts**. Ahmad Jamal sera le 6 novembre à l'Olympia (Tél. : 01-47-42-25-49), le 9, au Théâtre Sébastopol de Lille (Tél. : 03-20-65-28-82), le 10, au Manège/scène nationale à Maubeuge (Tél. : 03-27-65-65-40), le 14, au Théâtre de Caen (Tél. : 02-31-30-48-00), le 16, à la Maison des arts de Créteil (Tél. : 01-45-13-19-19), le 18, à la Maison de la culture de Nevers (Tél. : 03-86-89-09-09), le 19, à l'Opéra-Berlioz de Montpellier (Tél. : 04-67-61-67-61), le 20, à l'Espace Malraux/scène nationale de Chambéry (Tél. : 04-79-85-55-43), le 21, à la Salle du Vigean de Bordeaux/Eysines (Tél. : 05-56-57-80-01) et le 22, au château Pommery à Reims (Tél. : 03-26-61-62-63).

Le Waterloo de « Napoléon » à Londres

La comédie musicale anglaise réécrit l'histoire impériale et ne trouve pas son public

LONDRES

de notre correspondant

Curieusement, aucune comédie musicale n'avait été tirée de la saga du Premier Empire. Dès lors, pourquoi ne pas imaginer qu'une *musical* consacré à l'ennemi français puisse remporter un triomphe au box-office britannique ? Les Anglais, même après sa défaite à Waterloo et l'exil à Sainte-Hélène, n'ont cessé de respecter et d'admirer l'empereur des Français. Il y avait sans doute moyen de tirer du personnage une super-production politico-guerrière style *Les Misérables*.

Hélas ! Le *Napoléon* à l'affiche du Shaftesbury Theatre n'est rien de tout cela. Pour la critique londonienne, ce *musical* riche en clichés échangés par des personnages caricaturaux ne vaut pas tripette. « Ce show va rapidement connaître son Waterloo », prédit le *Daily Telegraph*. « Il ne manque qu'un Wellington en béret jouant l'accordéon en fumant une Gauloise », tempête le *Times*. « Comme le rêve de conquêtes n'est pas le matériel rêvé pour un spectacle grand public, on a tourné la difficulté par le ridicule », ironise le *Guardian*.

BIOGRAPHIES À L'EAU DE ROSE

« Nous avons voulu sortir des clichés en mettant l'accent sur un *Napoléon sentimental* plutôt que sur le conquérant autocrate », affirme Francesca Zambello, qui signe une mise en scène effervescente. Mais la dimension de spectacle total, les décors étonnants, les beaux costumes d'époque cachent-ils la faiblesse du livret tiré de biographies anglo-saxonnes à l'eau de rose de Joséphine de Beauharnais ? On est ainsi surpris de lire dans le programme que Napoléon a perdu la guerre parce qu'il a répudié la loyale Joséphine.

Qui s'attend à voir un empereur peu viril, timide, maladroit en présence des dames ? Joséphine est transformée en vraie croqueuse d'hommes. Créole de la Martinique, l'impératrice est devenue sur scène une courtisane enlaidie et

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA** : La Pagode, va ouvrir ses deux salles au public le 8 novembre, annoncent Gaumont et l'exploitant indépendant Jean Honochsberg, partenaires pour l'exploitation de ce haut lieu de la cinéphilie à Paris. Ancien pavillon de réception de l'ambassade de Chine construit en 1895, converti en cinéma en 1931, la Pagode était fermée depuis 1997 pour des raisons de sécurité. Les travaux réalisés, la commission de sécurité de la préfecture de police a donné son accord pour la réouverture au public. Deux films sont à l'affiche du 8 novembre : *In the mood for love* du chinois Wong Kar-wai, avec Tony Leung (prix d'interprétation masculine à Cannes) et *Merci pour le chocolat* de Claude Chabrol, avec Isabelle Huppert et Jacques Dutronc.

■ **ART** : la Yougoslavie va restituer 8 000 œuvres d'art pillées lors du conflit serbo-croate (1991-1995), a annoncé Milan Komnenic, ministre serbe de la culture. La restitution de ces œuvres, en grande partie volées à Vukovar, notamment une collection privée de peintures et de sculptures connue sous le nom de collection Bauer, était l'une des conditions de Zagreb à la normalisation de ses relations avec Belgrade. (- AFP.)

■ **OPÉRA** : le successeur de Wolfgang Wagner, directeur du Festival de Bayreuth (Allemagne), devra peut-être être trouvé en dehors de la famille Wagner. Dans un entretien diffusé par la Bayerischer Rundfunk, Hans Zehetmair, ministre de la culture de Bavière et membre influent du conseil de direction de la Fondation Richard-Wagner, a déclaré : « Beaucoup, beaucoup de choses vont de travers, ce qui laisse craindre qu'il n'est peut-être plus possible de trouver une solution au sein de la famille ». La perspective de voir désigner un directeur du festival qui n'appartiendrait pas à la famille Wagner est un nouvel épisode de l'interminable guerre de succession qui déchire le clan familial depuis que Wolfgang Wagner, directeur à vie par contrat du festival, a annoncé qu'il quitterait son poste, au cours de l'année 2001.

revêche. Sur fond de guerre, le couple chante sa romance avec une improbable sincérité portée par un sirop lyrique. Il n'y a pas de quoi s'attendrir. D'autant que rôde un Talleyrand-Kissinger légèrement félix-faurisé, conseiller manipulateur et retors qui ne rêve que de Restauration. Transformé en terroriste républicain, ennemi juré du régime autocratique institué par son frère, Lucien Bonaparte se mue en duc d'Enghien, l'opposant enlevé et fusillé sur ordre de Bonaparte en 1804.

Retranchée au Shaftesbury Theatre derrière son rideau de brumes et de pluies, l'odyssée impériale s'est ainsi « anglicisée » avec l'accent mis sur sa dose de complots, d'assassinats, de persécutions finies dans le sang, mais aussi de dirigeants shakespeariens saisis de vertige du pouvoir et de femmes frivoles et idiots.

Cette étonnante réécriture de l'Histoire n'explique pas à elle seule l'hostilité des journaux britanniques, aussi bien francophiles que francophobes. L'absence de stars ou de monstres sacrés pénalise la location. Ensuite, aucune chanson n'est à même de s'échapper du plateau pour monter aux premières places du hit-parade.

Où est passé l'hymne emblématique, l'immortel équivalent d'un *Don't Cry for Me Argentina* qui fit le bonheur d'Evita et aura fait le succès de la comédie musicale dont la première dame d'Argentine était l'héroïne, à Broadway, Los Angeles, Sydney, Toronto ? Et puis, l'art du *musical* qui exploite la danse, le théâtre et la chanson sur un mode mineur, réclame de l'humour, à Londres. *Napoléon* est totalement dépourvu de wit (sel), cette petite musique amusante ou grinçante.

La mauvaise réception de *Napoléon* tout comme les déboires de *Notre-Dame de Paris* et de *Lautrec* incitent les experts à s'interroger : dans sa forme actuelle, le *musical* historique serait-il un genre en voie d'épuisement ?

Marc Roche

A l'École des beaux-arts de Paris, des peintres et leur réalité

L'exposition « Ce sont les pommes qui ont changé » suscite quelques interrogations

CE SONT LES POMMES QUI ONT CHANGÉ. La réalité d'aujourd'hui 1987-2000. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 13, quai Malaquais, Paris-6^e. M^o Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-47-03-50-74. De 13 heures à 19 heures. Fermé le lundi. 25 F (3,81 €). Jusqu'au 19 novembre.

Le titre de l'exposition : « Ce sont les pommes qui ont changé », est joli, mais trompeur. On attend des natures mortes et quelques réflexions, nouvelles ou pas, à propos de la modernité depuis Cézanne et ses pommes sur table. Au lieu de pommes, les peintures rassemblées sont pour la plupart des paysages urbains, dans la tradition d'Utrillo et de Montmartre. Leurs auteurs s'appellent François Boisrond, Marc Goldstain, Emmanuel Lacroix ou Pomié.

Boisrond, qui a été, avec Combas et Di Rosa, un des champions de la Figuration libre, peint désormais sagement des coins d'immeubles parisiens, des croisements de rues, des voitures, des parkings et des bouts d'autoroutes. C'est à propos de lui qu'Hector Obalk, le commissaire de l'exposition dont on va reparler, titrait, sûrement par goût de la provocation, un de ses articles : « Bête comme un peintre ». Lequel peintre, depuis l'automne 99, enseigne à l'École nationale supérieure des beaux-arts (ENS-

BA), où les pommes sont censées avoir changé. Goldstain, qui a trente ans et un petit CV lui aussi, peint les rues, les voitures, les gens, sans froid ni chaud, banalement. Lacroix, sorti en 1997 diplômé de l'ENSBA, où il a été élève assidu de Bioulès, peint des fleurs dans des bouteilles de plastique coupées, une avenue ou le quai du métro. Pomié, de son vrai nom Hugues Pissarro, est le plus âgé. Contestataire dans les années 70, il a commencé par faire des pastiches des tableaux de son grand-père, Camille Pissarro, et semble y avoir pris goût.

Trois autres peintres sont de la partie : Gilles Aillaud, Vincent Bioulès, justement, et Philippe Cognée. Cognée fait des peintures à l'encaustique qu'il chauffe au fer à repasser. Ses immeubles en grisaille, trop systématiquement flous, comme vus à travers des essuie-glaces, font penser aux images troubles de Richter. Sa baignoire vide que l'on prend de face, est un morceau de bravoure qui le sauve.

Bioulès, ancien de Supports-Surfaces, a continué d'interroger les formes et les contenus de la peinture, en se promenant dans les tableaux des autres, ceux de Matisse, ou des abstraits américains des années 60. Aujourd'hui, il cherche la lumière du côté de Marseille et du néo-impressionnisme. Peintre contestataire de la Figuration narrative post-soixante-huitarde, Gilles Aillaud a longtemps peint les zoos. Mainte-

nant il peint la lumière et la chaleur à fleur de peau, le sable à marée basse, ou le soleil en surchauffé sur un carré d'herbes sèches. Il n'a vraiment pas grand-chose à faire dans cette histoire bête et confuse de pommes, sinon à servir de faire-valoir à des peintures sans intérêt, vides de sens, qui ne sont même pas mal peintes (on pourrait, alors, se réjouir, au second degré bien sûr, de pareilles croûtes), et font au mieux penser à Edward Hopper, sans avoir un soupçon de son poids de solitude et de silence.

Goldstain, qui a 30 ans et un petit CV, peint les rues, les voitures, les gens, sans froid ni chaud, banalement

Comment pareille exposition, qui a la prétention de traiter de la réalité d'aujourd'hui, parce qu'elle montre des lignes jaunes et des Fiat rouges (les pommes qui ont changé !), et ne traite rien, sinon des goûts d'un commissaire dont les considérations sur l'état des beaux-arts sont beaucoup plus fumeuses que celles de Jean Clair, comment une

exposition aussi peu, aussi mal, problématisée, peut-elle inaugurer la saison de l'école du quai Malaquais ? Sinon qu'il y a derrière l'idée de foutre la merde ? Une idée qui reviendrait à Didier Semin, ancien conservateur au Centre Pompidou, professeur à l'école depuis peu. Dans sa postface au catalogue et recueil d'articles d'Obalk (qui fait d'une pomme deux coups), celui-ci se joue du commissaire auquel il a donné carte blanche, avec pas mal de perversité, en avançant comme positifs tous les arguments susceptibles de servir au démontage de l'exposition : son « *anachronisme* », ses « *croûtes modernes* », dont il revendique le droit de les aimer. Parfaitement.

Mais qu'en pense Henri-Claude Cousseau, le nouveau directeur de l'ENSBA, obligé d'entériner une exposition qui n'est pas de son fait – elle a reçu le feu vert de son prédécesseur, Alfred Pacquement – et de calmer les esprits, non pas du côté des étudiants, mais des enseignants. D'où cette décision sans doute d'organiser une table ronde maison avec le commissaire Hector Obalk, Didier Semin, Jean Clair, Bernard Blistène, de la délégation aux arts plastiques, et les artistes Bertrand Lavier et François Boisrond. Ils débattront sérieusement, le lundi 6 novembre, à 18 h 30, des pommes.

Geneviève Breerette

Le cabaret maniéré de Meret Becker

MERET BECKER. Odéon-Théâtre de l'Europe, à Paris, le 5 novembre.

Le cabaret n'est pas seulement un genre, un peu désuet, un tantinet décadent. Il n'est ni réservé à l'ambivalence sexuelle, ni à l'encanaillement des bourgeois. Genre purement européen, ancêtre du music-hall, le cabaret est une école de la variété. Pour avoir oublié trop souvent la part de la comédie dans un récital, de nombreux chanteurs ont peu à peu appauvri la scène, se contentant de reproduire leur prestation discographique sans souci de la gestuelle ou du symbole. A l'inverse, en excluant la chanson de son répertoire, la Berlinoise Meret Becker évite le genre, préférant le maniérisme à l'émotion. Pourtant, ce n'est pas la matière première qui manque. En France, des artistes tels que le musicien Pierre Sauvageot et son partenaire le comédien Serge Hureau, auteur de *Gueule de Piaf* (Edith Piaf), d'*Au bon p'tit Charles* (Trenet) ou de *Green* (les chansons de Rimbaud et Verlaine), ont montré par exemple qu'il était possible, à la lumière du cabaret, de relire les œuvres, qu'elles soient musicales ou poétiques, de façon très moderne. Pour toutes ces raisons, les Comedian Harmonists, à qui le réalisateur Joseph Vilsmaier a consacré un film où apparaît Meret Becker, furent, en Allemagne, de détonants précurseurs.

A l'égal de Meret Becker à l'Odéon, Serge Hureau s'était produit dans des théâtres et autres lieux où l'on ne sert pas à boire, où l'on ne parle pas pendant les chansons. Cela change tout à la performance. Une salle religieuse fige ; une salle dissipée oblige au surpassement, à la polémique. *Nachtmahr*, le récital végétarien tendance thé vert proposé par Meret Becker, est à mille lieux de la perdution. Il comblera sûrement les plus germanophones des spectateurs, sensibles à quelques-uns des textes (Heinrich Heine, Peter Möbius, Thomas Brasch, Gottfried Keller...) dits par la jeune chanteuse, également comédienne de cinéma et excellente joueuse de scie musicale. Quant aux mélomanes...

Une heure et demie d'ennui avant d'avoir une mélo-

die à se mettre sous la dent, un peu de joie, un peu d'émotion (une chanson yiddish pour célébrer la cuisine de grand-mère), étouffée sous un esthétisme presque numérique, comme l'on dit d'une photo retouchée par ordinateur, antithèse d'un Doisneau des rues... Les musiciens font des mimiques : Ulrike Haage, directrice musicale, aux claviers, imite le chat, gestes félins à l'appui, c'est agaçant au plus haut point ; Alexander Hacke, guitariste dans le groupe expérimental électro-industriel Einstürzende Neubaten, est une caricature de rocker sur le tard.

ANTICHAMBRE DE LA PSYCHANALYSE

Proche de la tradition du cabaret, Nina Hagen, enfant de la balle, comme Meret Becker, fut l'héroïne absolue de l'exagération, de la caricature, de l'extrême, chamboulant les bases de la musique allemande et du rock international avant de sombrer dans une folie trop évidente. Avec Meret Becker, qu'elle avait découverte en 1993 au Bar Jeder Vernunft, cabaret berlinois où se produit aussi Georgette Dee (invitée récemment à l'Odéon), Nina Hagen avait monté deux ans plus tard *Toutes les deux, on s'appelle Anna*, inspiré des chansons de Bertolt Brecht. Dans *Nachtmahr* – démon nocturne et cauchemardesque du folklore germanique –, Meret Becker ne met nul excès. Si les frères Grimm, Lewis Carroll, Heinrich Heine lui ont inspiré ses textes peuplés de femmes-enfants dérangées, de Lolitas perverses, de morts empoussiérées, aucun bon génie de la musique n'est venu les servir. Ces jeux sur lamellophone à pouces, échantillonneurs, calebasse, accordéon, timbales, appeaux (pour *Das Vögelchen*) ne sont pas plus appuyés par l'humour ou le second degré. La ravissante jeune femme à la classe certaine et à la voix possible transforme ainsi le cabaret en une antichambre de la psychanalyse où les déclarations d'amour et de guerre ne dépassent pas le lapsus.

Véronique Mortaigne

tkowiak. Avec Jet Li, Aaliyah, Russel Wong. (1 h 55.)

COYOTE GIRLS

■ Une jeune fille part pour New York avec l'intention d'y devenir chanteuse. La vie, souvent cruelle, se charge de sonner le glas de ses illusions : elle ne décroche qu'un emploi de barmaid dans un bar chaud de la ville. Produit par Jerry Bruckheimer, à qui l'on doit *Armageddon*, *Con Air* et *60 Secondes chrono*, productions inoubliables qui se démarquaient par une esthétique inspirée du clip et une fascination pour les voitures et les avions, *Coyote Girls* se distingue par une vision strictement mécanique de la femme. Les superbes Tyra Banks et Piper Perabo, dans des rôles sous-écrits, ne doivent leur présence qu'à leur plastique. Le scénario de *Coyote Girls* se rapproche d'un mélodrame improbable, souvent incohérent, mais qui importe peu en regard d'un film qui ne cherche qu'à exhiber ses comédiennes.

S. Bd

Film américain de David McNally. Avec Piper Perabo, Adam Garcia, Maria Bello, Tyra Banks. (1 h 40.)

SORTIR

PARIS

Anne Sylvestre

Pour accompagner la sortie du *Partage des eaux* (EPM/Universal), Anne Sylvestre s'installe pour un mois à Saint-Germain-des-Prés. Armée d'un humour caustique, dont un concentré est offert dans une nouvelle chanson intitulée *Ça ne se voit pas du tout*, l'auteur des *Blondes* ou de *Lazare* et *Cécile* est l'un des auteurs-compositeurs les plus originaux de la chanson française. En scène, elle n'est jamais décevante, jouant la comédie, usant d'une voix très typée et soutenue par le piano de Philippe Davenet et les arrangements de François Rauber. *Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris-6^e. M^o Odéon. Du 7 novembre au 9 décembre, 20 h 30. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 01-44-07-37-43. 110 F et 130 F.*

Mié Coquempot, K 622

Fine interprète de Daniel Larriou et Odile Duboc, Mié Coquempot, passée à la chorégraphie depuis deux ans, centre sa seconde pièce intitulée *Motifs* sur le métier et l'art de l'interprète en danse contemporaine. Sous la houlette d'un maître-danseur burlesque, une série de courtes séquences s'enchaînent, déclinant les possibilités chorégraphiques qui s'offrent à un danseur contemporain : de l'abstraction la plus formelle à la narration la plus décalée. Avec huit danseurs triés sur le volet, Mié Coquempot s'amuse encore et toujours sur le métier à remettre son ouvrage. *Centre national de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4^e. M^o Saint-Paul. 19 heures, les 7, 8 et 9 ; 18 heures, le 10. Tél. : 01-42-74-06-44. 50 F et 60 F.*

NOISY-LE-GRAND (93)

Christian Bourigault

De Christian Bourigault, le chorégraphe Dominique Bagouet, dont il fut l'interprète entre 1985 et 1988, disait qu'il était « *une sorte de héros romantique mais suffisamment tordu dans les coins pour que ça*

devienne intéressant ». Chorégraphe lui-même depuis dix ans, Christian Bourigault éprouve aujourd'hui le besoin de se frotter à une œuvre conçue et dansée en 1983 par Bagouet intitulée *F. et Stein, réinterprétation* (pour Frank et Stein ou Frankenstein) dans laquelle ce dernier se montrait sous un jour extravagant, grotesque, déchiré, à l'opposé de ce style gracieux et subtil qui a fait sa réputation. Sur la musique rock du guitariste Sven Lava, ce solo reprend vie et corps à travers la présence aiguisée de Christian Bourigault. *Noisy-le Grand (93). Espace Michel-Simon, 36, rue de la République. 21 heures, les 7 et 8. Tél. : 01-45-92-27-75. De 55 F à 70 F.*

STRASBOURG

Forum du cinéma européen

La 5^e édition du Forum du cinéma européen, qui aura lieu à Strasbourg du 9 au 14 novembre, a reçu un coup de pouce de la présidence française de l'Union européenne, permettant de décerner un prix spécial de 1 million de francs (150 000 €) et d'investir l'Opéra du Rhin. Ce Prix de la présidence française se fera sous la forme d'aides à la distribution remises par le Centre national de la cinématographie (CNC) pour favoriser la circulation du film vainqueur dans l'Union. Quinze films, illustrant le thème « Avoir vingt ans en l'an 2000 en Europe » sont en compétition. On pourra également découvrir à l'Opéra national du Rhin,, spécialement équipé pour l'occasion, le film du réalisateur belge Gérard Corbiau, *Le roi danse*, en avant-première mondiale. A mi-chemin entre festival de cinéma et entreprise de lobbying auprès des eurodéputés, le Forum organise les 11, 12 et 13 cinq table rondes pour les professionnels, ainsi qu'une journée du cinéma, le 14 novembre, au Parlement européen. *Du 9 au 14 novembre, sur différents sites de la ville de Strasbourg (67). Tél. : 03-88-75-06-95.*

(Publicité)

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Médée

d'Euripide, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Isabelle Huppert, Jean-Quentin Châtelain, Emmanuelle Riva, Bernard Verley...

Maison des arts, place Salvador-Allende, Créteil (94). Du 7 au 10, 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. De 55 F à 100 F.

La Nuit juste avant les forêts

de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Kristian Frédéric, avec Denis Lavant.

Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18^e. M^o Abbesses. Du 7 au 18 novembre. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; le dimanche, 15 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. De 70 F à 140 F.

Trois versions de la vie

de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Richard Berry, Catherine Frot, Stéphane Freiss et Yasmina Reza.

Antoine-Simone-Berriau, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10^e. M^o Strasbourg-Saint-Denis. Du 7 novembre au 31 décembre. Du mardi au vendredi, 21 heures ; le samedi, 18 heures et 21 heures ; le dimanche, 15 h 30. Tél. : 01-42-08-77-71. De 80 F à 290 F.

Compagnie Toujours après minuit

Brigitte Seth, Roser Montllo-Guberna : El Como Quieres (chorégraphie).

Espace Michel-Simon, 36, rue de la République, Noisy-le-Grand (93). 19 h 30, les 7 et 8. Tél. : 01-45-92-27-75. De 55 F à 70 F.

Vytautas Landsbergis (piano)

Ciurlionis : Préludes, Variations sur un thème à neuf tons « Sefaa Esec », Chants populaires lituaniens.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7^e. M^o Solferino. 19 heures, le 7. Tél. : 01-40-49-47-57. De 60 F à 80 F.

Ensemble InterContemporain

Carter : *What Next ?* (création). Saariaho : *Graal Théâtre*. Simone Nold, Lucy Shelton (sopranos), Hilary Summers (contralto), Martyn Hill (ténor), Olivier Lalouette (baryton), Maryvonne Le Dizès (violin), Voix d'enfants de la Maîtrise de Paris, Kent Nagano (direction). *Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 heures, le 7. Tél. : 01-44-84-44-84. De 110 F à 160 F.*

Le Vaisseau fantôme

de Wagner. Chœur des grandes écoles, Orchestre national d'Île-de-France, Pascal Rophé (direction), Didier Kersten (mise en scène).

Massy (91). Opéra-Théâtre, 1, place de France. 20 heures, les 7 et 10 ; 16 heures, le 12. Tél. : 01-60-13-13-13. De 275 F à 325 F.

Archie Shepp

Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14^e. M^o Gaîté. 22 heures, le 7. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

La Tordue, les Femmouzes T.

Trappes (78). La Merise, place des Merisiers. 20 h 30, le 7.

Tél. : 01-30-13-98-51. 90 F.

DERNIERS JOURS

12 novembre :

Gaston Chaissac (1910-1964)

Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8^e. Tél. : 01-42-60-69-69. 28 F et 38 F.

EN VUE

■ « Elle allait bien encore hier soir », a affirmé, jeudi 2 novembre, **Lesley Powell**, directrice de la maison de retraite anglaise où **Eva Morris** s'est éteinte six jours avant ses cent quinze ans.

■ « Et vous c'est qui ? », avait demandé à **Elizabeth II**, en mai 1991 à l'issue d'un banquet à la Maison Blanche, **George W. Bush** – alors âgé de 45 ans – qui, pour l'occasion, s'était fait graver des « *God Save the Queen* » sur ses bottes de cow-boy.

■ **George W. Bush**, candidat à la Maison Blanche, descendrait en ligne directe de **Guillaume le Conquérant**, d'**Henry III**, d'**Henry VII** et de **Charles II**, affirme **Harold Brooks-Baker**, éditeur du *Burke's Peerage*, ouvrage de généalogie nobiliaire, référence des Britanniques.

■ « J'ai dû me faire aider par ma famille », explique **Jozsef Torgyan**, populiste hongrois, ministre de l'agriculture, chef du Parti des petits propriétaires, « défenseur des petites gens », qui, après avoir fraudé le fisc, se fait construire une villa avec piscine et ascenseur dans les beaux quartiers de Bucarest.

■ Les laboratoires de la police sud-africaine analysent des pipes retrouvées dans la maison de **Shakespeare** à Stratford-on-Avon pour savoir si les « *sombres images* » et « *les longues pérégrinations mentales* », fréquentes dans l'œuvre du poète, ne lui seraient pas venues d'un usage immodéré de cannabis.

■ Les doses découvertes dans les toilettes de la Chambre des communes et de la Chambre des lords auraient suffi, selon le *Sunday Times*, à tenir éveillés pendant plusieurs heures de débats quatre parlementaires « sniffant chacun une ligne de coke ».

■ « Il s'agit d'une première dans l'histoire de la médecine et elle ne doit pas échouer pour des raisons d'argent », s'alarme **Nadey Hakim**, chirurgien londonien, dont le patient **Clint Hallam**, incapable d'acheter ses médicaments anti-rejet – environ 100 000 francs par an –, doit endurer la main du mort qu'on lui a greffée en 1998 lors d'une opération retentissante à Lyon.

■ « Grâce à cette méthode, on pourra séparer Asiatiques, Européens et Africains », souligne **Bernd Brinkmann**, chercheur de Münster, en félicitant les biologistes de l'université Humboldt de Berlin, dont les travaux sur l'ADN permettront de déterminer l'origine ethnique des individus.

■ Les missionnaires du Guyana qui avaient demandé à **John Blashford-Snell**, colonel britannique à la retraite, de livrer au cœur de la jungle un piano à queue aux Indiens Wai-Wai, leur font depuis jouer « *God Save the Queen* » sur l'instrument arrivé à bon port.

Christian Colombani

Vingt ans d'« Alternatives économiques »

Ce mensuel « d'information critique sur l'actualité économique et sociale », édité par une société coopérative, dépasse désormais les 100 000 exemplaires en restant fidèle à sa devise d'origine : « Regard critique, volonté pédagogique »



tif est modeste : « Nous avons besoin de mille abonnés. »

Octobre 2000. La société coopérative Alternatives économiques

emploie vingt-huit personnes, dont sept journalistes. Son chiffre d'affaires est de 23 millions de francs et, malgré très peu de publicité, les comptes sont équilibrés depuis 1998.

Le bimestriel, devenu mensuel en 1985, a franchi, dix ans plus tard, le seuil des 100 000 numéros vendus. Celui de septembre 2000 s'est même vendu à plus de 108 000 exemplaires. Un seul que l'équipe espère bien renouveler ce mois-ci avec le numéro exceptionnel (132 pages) en partie consacré aux vingt ans du journal.

Dans son éditorial, Philippe Frémeaux, rédacteur en chef depuis 1988, est un journaliste satisfait – « Alternatives économiques est lu (...) par plus de 700 000 personnes (...) Avouons-le, nous sommes fiers de ce succès » – mais un mili-

tant déçu : « Le monde de 1980 ne nous plaisait guère. Vingt ans après, tout a changé, trop souvent pour le pire. »

DEUXIÈME GAUCHE

Le cahier consacré aux vingt ans du journal témoigne d'un parcours proche de celui de la deuxième gauche. L'autogestion a laissé la place à la régulation. « Ce journal est né d'une conviction : l'économie doit être un moyen et non une fin en soi, écrit Philippe Frémeaux. Il faut constamment travailler à la réguler afin qu'elle profite à l'ensemble de la société. C'était vrai hier. Cela le restera demain. » Plusieurs personnalités ont été invitées à « penser l'avenir ». Des économistes (Jean Pisani-Perry, Michel Beaud, Robert Boyer, qui prévoit un « capitalisme pluriel »), deux socio-

logues (Robert Castel et Margaret Maruani), un démographe (Hervé Le Bras), un historien (Pierre Rosanvallon), un philosophe (Dominique Méda), un intellectuel américain (Jeremy Rifkin). Le dossier central – « L'après-pétrole a commencé » – est à la fois écologique et économique. « L'avenir appartient aux énergies renouvelables », estiment ses auteurs.

Mais rien ne résume mieux le positionnement d'Alternatives économiques que le point de vue de son fondateur, Denis Clerc, sur l'attribution du dernier prix Nobel de l'économie à deux Américains, James Heckman et Daniel McFadden. « Alter éco n'avait jamais cité leurs noms. Pas par oubli, mais parce qu'il ne vaut pas la peine d'en parler », explique-t-il. Il ne s'agit pas d'un parti pris idéologique : « Milton Friedman, Friedrich von Hayek et Robert Lucas, bien qu'ils ne soient pas en odeur de sainteté dans nos colonnes, ont eu droit à de nombreux articles plus explicatifs que critiques. »

Mais Denis Clerc s'offusque : « On récompense deux personnes parce qu'elles ont fait progresser la connaissance non pas sur la façon dont se comportent les gens en société, mais sur les techniques permettant de rendre compte de ces comportements. Ce n'est sans doute pas négligeable, mais a-t-on attribué le Nobel de médecine aux inventeurs du scanner ? »

Pour Alter éco, il n'y a évidemment pas d'économie sans politique.

Frédéric Lemaître

DANS LA PRESSE

THE ECONOMIST

■ Depuis que les magistrats français ont commencé à montrer leur force au milieu des années 1990, des centaines d'hommes d'affaires et d'hommes politiques ont été mis en examen (...) Cela signifie-t-il que la France est corrompue d'une manière endémique ? Transparency International, un organisme qui lutte contre la corruption à l'échelle mondiale, met la France en vingt et unième position sur une liste de quatre-vingt-dix pays. Ce qui la place devant la Grèce et l'Italie, respectivement trente-cinquième et trente-neuvième, mais derrière la Grande-Bretagne, dixième, ou l'Allemagne, dix-septième.

me. Il est facile de jeter le blâme sur une culture dont le réflexe est de cacher plutôt que de révéler. Les hommes politiques, par exemple, n'envisageraient pas de rendre public le montant de leurs impôts ; et il a fallu attendre cette année pour que les chefs d'entreprise acceptent de révéler le montant de leurs salaires et de leurs stock-options.

FRANCE-INTER

Pierre Le Marc

■ La séparation s'était faite à l'amiable, à la fin du mois d'août, entre Jean-Pierre Chevènement et Lionel Jospin (...) Hier critique, le discours de l'ancien ministre de l'intérieur prend aujourd'hui le ton du réquisitoire, et du réquisitoire violent. Là

où Lionel Jospin voit une chance de rétablir enfin la paix civile et une démocratie apaisée en Corse, Jean-Pierre Chevènement discerne « une machine infernale » pour l'île de Beauté et pour la République. « Machine infernale » dont l'architecte est le chef du gouvernement lui-même (...) On imagine l'effet que peut avoir cette opposition frontale quand il s'agira pour Matignon de trouver une majorité parlementaire susceptible de valider son projet.

LE FIGARO

Dr Martine Perez

■ Paradoxalement, c'est à l'heure où les pouvoirs publics prennent le plus de mesures de précaution pour réduire le risque de contami-

nation de la viande par l'agent de la maladie de la « vache folle » que l'inquiétude grandit le plus. Nous avons allégrement consommé des quantités astronomiques de viande britannique avant l'embargo, avalé des abats à risques jusqu'en 1996, sans sourciller. Aujourd'hui, avec les dernières mesures visant à interdire les intestins, les graisses animales et bientôt la viande à l'os dans l'alimentation humaine, ainsi que les colonnes vertébrales dans les farines, le dispositif sera assez complet. Reste la question de l'interdiction totale des farines animales pour tous les animaux d'élevage, déjà mise en œuvre en Grande-Bretagne, bientôt en Suisse, et réclamée unanimement en France.

www.cs.princeton.edu/sip/sdmi

Des universitaires anéantissent un projet de « musique sécurisée » testé par l'industrie musicale



FACE à l'ampleur du piratage de musique sur Internet, les majors américaines tentent de lancer des contre-attaques technologiques. A l'initiative de l'Association de l'industrie du disque (RIAA), 180 entreprises informatiques et audiovisuelles ont rejoint le consortium Secure Digital Music Initiative (SDMI), qui a pour mission d'inventer des systèmes de verrouillage sélectif. La SDMI travaille notamment sur le « filigrane numérique », procédé consistant à insérer dans la musique numérisée un signal spécial, lisible par les appareils hi-fi et les ordinateurs, qui interdit les duplications sauf dans les cas prévus à l'avance.

Le 15 septembre, la SDMI annonce qu'elle a mis au point six procédés différents, et lance un concours inédit : elle va diffuser sur Internet des fichiers musicaux verrouillés, et met au défi tous les hackers et spécialistes de la sécurité de les pénétrer, puis de lui renvoyer des copies débarrassées du filigrane. Les vainqueurs gagneront 10 000 dollars par filigrane neutralisé, à condition

d'expliquer à la SDMI comment ils ont fait, et de signer un contrat de confidentialité.

Aussitôt, plusieurs associations de défense des droits des internautes, dont l'Electronic Frontier Foundation (EFF), lancent un appel au boycott du concours : pas question

de leur CD, mais seulement détenteurs d'une licence d'utilisation très restrictive.

En revanche, plusieurs groupes d'universitaires, qui souhaitent rester neutres dans cette polémique, décident de relever le défi. Dès le 12 octobre, une équipe de neuf chercheurs des universités Princeton et Rice et du centre de recherche de Xerox annoncent qu'ils ont désactivé tous les filigranes des fichiers SDMI, sans altérer leur qualité sonore. Conformément à leur déontologie, ils refusent l'argent du concours et vont publier sur Internet un rapport technique expliquant leur exploit en détail. Ils en profitent pour recommander aux majors de renoncer à ce projet.

Pour la SDMI, la déroute est totale. Après plusieurs jours de silence, elle publie une série de communiqués obscurs, d'où il ressort que 447 internautes prétendent avoir réussi à neutraliser ses filigranes, et qu'elle n'est pas encore en mesure de donner une liste des vainqueurs.

Yves Eudes

Les seins d'Elsa par Luc Rosenzweig

FRANÇOIS BAYROU était l'invité de Michel Drucker dans ce « Vivement dimanche » de novembre. Le chef de l'UDF est un homme très instruit, bardé de diplômes, et qui connaît *Le Chat*, *la Belle et le Petit Lapin* par cœur, presque jusqu'à la fin. Comme tous les hommes de culture, il a une citation pour toutes les situations : quand il s'agit de recevoir Claude Nougaro, qui aurait dit que la chanson est la poésie des temps modernes. Cela ne casse pas des briques, mais permet au passage de signaler que Bayrou, l'homme de droite, n'est pas sectaire dans ses choix littéraires. Et cela nous permet de trouver un titre pour la présente rubrique, qu'il va falloir justifier si l'on ne veut pas passer pour un vil racoleur de lecteurs de bas de page.

Rappelons les « fondamenteaux » de l'émission de Drucker : divertissement familial d'après-gigot, où tout le monde est gentil

avec tout le monde, et où il est désormais établi que les hommes et les femmes politiques se précipitent parce que c'est bon pour l'image. Au début, pour Bayrou, tout a très bien marché. Cet homme d'origine modeste, et qui ne manque pas de le faire savoir en toutes occasions, a connu des gens bien dans sa jeunesse béarnaise, comme les sœurs Laborde, qui ont réussi, elles, surtout Catherine, qui fait la météo sur TF1. On ne néglige pas le troisième âge en exhibant une photo montrant Bayrou en témoin d'un mariage tardif de Marcel Amont, alors que ce dernier se prend, sur la scène, pour un Mexicain en quête de parasol.

Se pointe alors sur le célèbre canapé de « Vivement dimanche » l'actrice Elsa Zylberstein. On passe sur le prétexte futile invoqué par Bayrou pour justifier son invitation, et nous nous concentrons sur l'essentiel, sa tenue. Sa robe, dont dans notre émotion nous avons oublié la

couleur, comportait un vaste découpage en U, partant des épaules pour aller jusqu'au nombril. Au passage, les reliefs situés de part et d'autre de l'axe central (imaginaire) de ce décolleté étaient apparents jusqu'à un point très rapproché de leur sommet. Tout cela est d'autant plus époustoufflant qu'Elsa Zylberstein ne se positionne pas, de coutume, dans le créneau des meneuses de revue du Crazy Horse. Quel était donc le sens de cette intervention qui est proche d'une « performance » artistique ? Elsa est-elle à ce point persuadée que Bayrou deviendra président de la République qu'elle cherche à se placer comme future modèle de Marianne ? Ou bien, au contraire, est-elle tellement rétive aux idées et au programme de l'UDF qu'elle s'est donné comme objectif de mettre, ce jour-là, son chef dans l'embarras ? Il y avait là de quoi animer les discussions autour des tables familiales, en ce gris dimanche de novembre.

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom :			
Prénom :			
N°rue Ville :			
Code postal : [] [] [] [] [] []			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N°rue Ville :			
Code postal : [] [] [] [] [] []			
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi. Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{TTT}/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 11.10 Le Monde des idées. Parole de philosophe. Jacques Derrida. LCI
- 22.40 L'Écran témoin. Les élections américaines. RTBF 1
- 22.55 Rome, les jeux du cirque. Forum
- 0.20 Je pourrai toujours dormir quand je serai mort. Arte

MAGAZINES

- 18.15 et 23.45 Procès Barbie. Histoire
- 18.30 L'Invité de PLS. Jacques Barot. LCI
- 18.50 Nulle part ailleurs. Le groupe de rap 113 ; St Germain. Canal +
- 19.00 Nature. Arte
- 19.15 Lundi, c'est Julie. France 2
- 19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.50 Vache folle : la grande peur. M 6
- 21.00 La Route. Invités : Michèle Bernier ; Marianne James. Canal Jimmy
- 21.05 Le Point. Les transsexuels de l'île Yale. Le plagiat scolaire et l'Internet. TV 5
- 23.00 Argent public, argent privé. La bataille de l'eau. Les camions sur les trains, c'est pas pour demain ! Dette à vie ! Invité : Dominique Voynet. France 2
- 0.30 Strip-tease. Les gens d'en face. La grossesse de Gilles. La femme qui murmurait à l'oreille des chevaux. France 3
- 1.00 L'Entretien. Max Gallo. France 2

DOCUMENTAIRES

- 20.15 360°, le reportage GEO. [1/4]. Au-delà des limites du corps. Arte
- 20.30 Oliver North. Un candidat idéal. Planète
- 20.30 Les Envahisseurs. Odyssée
- 20.50 Légendes. Diàhann Carroll, Jean Harlow. Téva
- 21.00 La France. L'inventaire des campagnes. [5 et 6/6]. Histoire
- 21.20 Marsabit, l'oasis magique du désert. Odyssée
- 22.30 Danger réel. Les forces du mal, sorcières. 13^{ème} RUE
- 23.35 Les Bébés de la science. Vingt ans de fécondation in vitro. France 3
- 23.35 Campagna. Planète
- 0.05 Satan, une biographie non autorisée. [3/3]. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 20.55 Football. Championnat d'Angleterre (12^e journée) : Derby County - West Ham. Canal + vert

MUSIQUE

- 20.55 Soirée « Orphée Eurydice ». Opéra de Gluck. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Raymond Leppard. Muzzik
- 22.40 « Requiem », de Mozart. Par les English Baroque Soloists et le Monteverdi Choir, dir. John Eliot Gardiner. Mezzo

- 23.45 Zubin Mehta dirige... L'Orchestre et les chœurs de l'Opéra d'Etat de Bavière. Œuvres de Gabrieli, Haydn, Verdi. Mezzo
- 0.00 Les Découvertes Adami (n° 5). Avec Andras Adorjan, flûte ; Nicolas Dauricourt, violon ; Jonathan Gilad, piano. Muzzik
- 0.25 Jazz 625. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 19.00 Rendez-vous à la Maison Blanche. Alex Zamm. O. Disney Channel
- 22.20 Le Chien. François Chalais. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 22.25 Court - circuit. Aubade ; Fausses alertes ; Les Fleurs magiques. Arte

SÉRIES

- 20.15 Friends. Celui qui se souvient. RTL 9
- 20.55 Florence Larrieu, le juge est une femme. Cadeau d'entreprise. TF 1
- 21.00 Zoe, Duncan, Jack & Jane. A Midsummer Night's Nightmare (v.o.). O. Série Club
- 21.25 3^e planète après le Soleil. Gobble, Gobble, Dick, Dick (v.o.). O. Série Club
- 21.45 New York Police Blues. Linge sale en famille. O. Canal Jimmy
- 23.25 Taxi. The Apartment (v.o.). Série Club
- 23.45 The Practice. Hiérarchies (v.o.). O. Série Club

FILMS

20.30 **Boule de Suif** ■■ Christian-Jaque (France, 1945, N., 100 min) O. Ciné Classics



20.45 **Le Journal du séducteur** ■■ Danièle Dubroux. Avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud (France, 1995, 100 min) O. Arte

20.45 **L'Étoffe des héros** ■■ Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, 190 min). O. RTL 9

20.45 **Abysse (version courte)** ■■ James Cameron (Etats-Unis, 1989, 140 min) O. Cinéfaz

21.00 **La Femme infidèle** ■■■ Claude Chabrol (France, 1968, 100 min). O. Paris Première

21.00 **Cet obscur objet du désir** ■■ Luis Buñuel (France, 1977, 105 min) O. Cinétoilette

22.00 **La Fête à Henriette** ■■ Julien Duvivier (France, 1952, N., 105 min) O. Ciné Classics

22.30 **Martha** ■■■ Rainer Werner Fassbinder (Allemagne, 1973, 110 min). O. Arte

22.30 **Annie Hall** ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1977, 90 min) O. Téva

22.35 **Short Cuts, les Américains** ■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1992, 185 min) O. Canal Jimmy

22.40 **Jugatsu** ■■ Takeshi Kitano (Japon, 1990, v.o., 94 min) O. Canal +

22.45 **La Chamade** ■■ Alain Cavalier (France - Italie, 1968, 100 min) O. Cinétoilette

23.45 **Entrée des artistes** ■■ Marc Allégret (France, 1938, N., 95 min) O. Ciné Classics

0.00 **Wild Man Blues** ■■ Barbara Kopple (Etats-Unis, 1997, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 1

0.05 **Deux** ■■ Claude Zidi (France, 1988, 90 min) O. Cinéstar 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 17.30 Sunset Beach.
- 18.20 Exklusif.
- 18.58 Etre heureux comme...
- 19.00 Le Bigdil.
- 19.55 Hyper Net.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Florence Larrieu, le juge est une femme. Cadeau d'entreprise.
- 22.45 Célébrités.
- 0.10 Football.
- 0.45 Exklusif.
- 1.15 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 17.20 Qui est qui ?
- 17.55 70's Show.
- 18.25 JAG.
- 19.15 Lundi, c'est Julie.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 La Raçon. Film. Ron Howard O.
- 23.00 Argent public, argent privé.
- 0.35 Journal, Météo.
- 1.00 L'Entretien.
- 1.50 Mezzo l'info.

FRANCE 3

- 17.35 A toi l'actu@.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 C'est mon choix... ce soir.
- 20.55 Lautrec. Film. Roger Planchon. O.
- 23.00 Météo, Soir 3.
- 23.35 Les Bébés de la science.
- 0.30 Strip-tease.
- 1.30 C'est mon choix.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.40
- 18.25 Les Simpson.
- 18.50 Nulle part ailleurs.
- 20.40 Ma meilleure ennemie. Film. Chris Columbus. O.
- 22.40 Jugatsu ■■ Film. Takeshi Kitano (v.o.). O.
- 0.20 Boxe hebdo.
- 1.20 Football. Derby County - West Ham.

ARTE

- 19.00 Nature.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 360°, le reportage GEO. Au-delà des limites du corps [1/4].
- 20.45 Le Journal du séducteur ■■ Film. Danièle Dubroux. O.
- 22.25 Court - circuit.
- 22.30 Cycle Fassbinder : Martha ■■■ Film. Rainer Werner Fassbinder (v.o.).
- 0.20 Débat. Je pourrai dormir quand je serai mort.
- 1.05 Court - circuit.
- 1.40 Les Mercredis de l'Histoire. Les mutineries de 1917 au Chemin des Dames : adieu la vie, adieu l'amour.

M 6

- 17.45 Kid et compagnie.
- 18.30 Dharma & Greg.
- 19.00 Charmed.
- 19.50 I-minute.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille.
- 20.39 Conso le disé.
- 20.40 Décrochages info, Cinésix.
- 20.50 Vache folle, la grande peur.
- 23.10 Un divan à New York ■■ Film. Chantal Akerman O.
- 1.05 Jazz 6.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Décibels. Anouar Brahem.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Raison de plus. Invité : Paul Rebeyrolle.
- 0.05 Du jour au lendemain. Eric Holder (La Correspondante).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Les Muses en dialogue. Concert. Par le Capriccio Stravagante, dir. Skip Sempé, Pierre Evreux, ténor ; Karina Gauvin, soprano. Œuvres de Purcell (Harmonia Sacra ; Harmonia Profana).
- 22.30 Jazz, suivez le thème.
- 23.00 Le Conservatoire.
- 0.00 Tapage nocturne. Invité : Pascal Contet.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Bernard Haitink et l'Orchestre du Concertgebouw.
- 22.35 Les Rendez-vous du soir (suite).

Le Monde TELEVISION

CINÉ CLASSICS

20.30 **Soirée Henri Jeanson**
A l'occasion de la publication du passionnant ouvrage de René Chateau, *Jeanson par Jeanson* (Ed. René Chateau, 2000), Ciné Classics consacre toute une soirée à ce scénariste dialoguiste au-delà du talentueux. Trois films pour en juger : *Boule de suif*, *La Fête à Henriette* et *Entrée des artistes*, une rareté qui offre l'occasion d'une véritable redécouverte. En tout cas, trois modèles de l'art de Jeanson.

ARTE

22.30 **Martha** ■■■■
Au sein du cycle « Fassbinder », actuellement programmé par la chaîne franco-allemande, ce film de presque deux heures réalisé en 1973 raconte, sous une allure de mélodrame au charme décadent, la façon dont un homme s'ingénie à faire souffrir sa jeune épouse, sublimement incarnée par Margit Carstensen. Une vision filmiquement parfaite mais cruelle des rapports amoureux.

M6

23.10 **Un Divan à New York** ■■
Une comédie d'une des plus originales cinéastes francophones, Chantal Akerman. Elle y décrit une situation riche de quiproquos et d'usurpation d'identité, en transplantant une jeune Française effectuant un échange d'appartements avec un psychanalyste new-yorkais. Et obligée, du coup, de traiter ses patients qui la prennent pour sa remplaçante. Juliette Binoche et William Hurt sont parfaits.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.45 et 1.00 Le Club LCI.
- 21.00 1914 - 1945, de Sarajevo à Auschwitz. Forum
- 22.00 Quand on est seul face à soi-même. Forum
- 23.00 Israël, les dangers intérieurs. Forum

MAGAZINES

- 14.35 La Cinquième rencontre... Justice - Société : Quand le sport et la philosophie se mêlent. Invités : Jean-Luc Rouger ; Isabelle Giordano. La Cinquième
- 15.20 Lucy, Ramsès et Cie. Histoire
- 16.30 Les Ecrans du savoir. L'écho du siècle : Public enfantin : éducation ou hypnose. Vers l'autre rive [8/13] : La mosquée. La Cinquième
- 16.35 90 minutes. Paris sous la loi du silence. Les réseaux pédophiles. Algérie : La grande manip. Canal +
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Colette Renard. Maxime le Forestier. Paris Première
- 18.15 et 23.45 Procès Barbie. Histoire
- 18.30 L'Invité de PLS. LCI
- 18.50 Nulle part ailleurs. Jean Yanne ; JJ72. Canal +
- 19.00 Archimède. Voir : Moïssissure. Pourquoi : Le vent. Expérience : Contamination. Sciences animées : Epaisseur. Portrait : Georges Bram. Application : Une momie numérique. Livre : « Victor de l'Aveyron ». Arte
- 19.00 La Quotidienne. Un jour, un thème : mon travail, mon argent. Téva
- 19.15 Mardi, c'est Julie. France 2
- 19.30 et 0.45 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. TV 5
- 21.00 Le Gai Savoir. La France et les Français. Invités : Raymond Barre ; Gilles de Robien ; Thierry Desjardins. Paris Première
- 23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Les grandes erreurs de l'histoire [3/3]. L'erreur cambodgienne. France 3
- 0.10 LCA, la culture aussi. LCI

DOCUMENTAIRES

- 20.00 Les Souvenirs de l'horloger. Planète
- 20.00 Inde, naissance d'une nation. [10/10]. L'avenir. Odyssée
- 20.15 360°, le reportage GEO. [2/4]. Au-delà des limites du corps. Plongée en apnée. La recherche des abysses. Arte
- 20.40 La Vie en face. Terminus Manhattan. La vie à la gare de Grand Central. Arte
- 21.00 Abraham Lincoln. Histoire
- 21.05 Les Grands Fleuves. Le Mississippi. TV 5
- 21.40 Maudite soit la guerre. Planète
- 21.41 Thema. Y a-t-il un génie mathématique ? La Bosse des maths. Le Dernier Théorème de Fermat. Garry Kasparov, le joueur d'échecs. Arte
- 21.50 Roland Barthes. [4/4]. Histoire
- 22.25 La Quête du futur. [18/22]. Le plein d'énergie. Planète
- 22.30 Des crèches, pour quoi faire ? Festival
- 22.45 Passions d'enfants. Lucumi, le rumbero de Cuba. Canal J
- 22.55 Oliver North. Un candidat idéal. Planète
- 23.40 L'Égypte. [1/5]. Les rois et le chaos. Odyssée
- 0.20 La Case de l'oncle Doc. Dire l'indicible. La quête d'Elie Wiesel. France 3
- 0.55 Danger réel. Les forces du mal, sorcières. 13^{ème} RUE

SPORTS EN DIRECT

- 20.40 Football. Ligue des champions (1^{re} phase, 6^e journée) Groupes D : Glasgow Rangers - Monaco. Canal + vert
- 20.45 Football. Ligue des champions (1^{re} phase, 6^e journée) Groupe C : Lyon - Olympiakos. Canal +
- 21.00 Boxe. Poids super-plumes : Pedro Miranda Rosales - Jérôme Serrano. Eurosport

MUSIQUE

- 18.30 Leonard Bernstein. Songfest. Avec Clamma Dale, soprano ; Rosalind Elias, mezzo-soprano ; Nancy Williams, alto ; Neil Rosenshein, ténor ; John Reardon, baryton ; Donald Gramm, basse. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Leonard Bernstein. Mezzo
- 20.20 « Andante cantabile », du Quatuor à cordes n° 1 de Tchaïkovski. Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein. Mezzo

DOCUMENTAIRES

- 21.00 Soirée Penderecki. Penderecki dirige Chostakovitch. Par le Sinfonietta Cracovia, dir. Krzysztof Penderecki. 21.35 Penderecki dirige Penderecki. Avec Tabea Zimmermann, alto ; Mariusz Pedzialek, hautbois ; Irena Grafenauer, flûte. Muzzik
- 21.30 Robert Schumann. Avec Wilhelm Kempff, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Rafael Kubelik. Mezzo
- 22.35 « Sonate pour alto et piano », de Brahms. Avec Agathe Blondel, alto ; Irène Blondel, piano. Mezzo
- 23.15 « Pelléas et Mélisande ». Opéra de Debussy. Mise en scène de Pierre Strasser. Par l'Orchestre et le Choeur de l'Opéra de Lyon, dir. John Eliot Gardiner. Mezzo
- 23.20 Christoph Schweizer. Par l'Ensemble Normal Garden en 1998. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.55 Meurtre sur le Rio Grande. Instinct de survie. O. France 3
- 21.20 Un pique-nique chez Osiris. Nina Companean [1/2]. RTBF 1
- 22.30 Le Roi du kickboxing 2. Lucas Lowe. RTL 9
- 22.35 Rage. Joseph Merhi. O. M 6
- 23.30 Une petite fille particulière. Jean - Pierre Prévost. Festival

SÉRIES

- 18.20 Les Simpson. Le pire du Soleil Levant. O. Canal +
- 19.00 Charmed. De l'amour à la haine. O. M 6
- 19.55 21, Jump Street. Pères et fils. 13^{ème} RUE
- 20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie, les enfants sont jaloux. Disney Channel
- 20.40 Le Visiteur. La capture. O. Série Club
- 20.45 Invasion planète Terre. Résurrection. O. 13^{ème} RUE
- 21.35 Friends. The One With Joey's Porsche (v.o.). O. Canal Jimmy
- 22.20 Twin Peaks. Episode n° 5 (v.o.). O. 13^{ème} RUE
- 22.30 Ally McBeal. Cro-Magnon (v.o.). O. Téva
- 22.55 Sex and the City. Gramm, basse. O. Téva
- 23.20 Dharma & Greg. L'ex de Dharma (v.o.). O. Echanges standards (v.o.). O. Téva
- 23.25 Taxi. Alex's Romance (v.o.). Série Club
- 23.45 The Practice. Les mains sales (v.o.). Série Club

FILMS

14.10 **Mon oncle d'Amérique** ■■ Alain Resnais (France, 1980, 125 min) O. Cinétoilette

16.20 **Poussières d'ange** ■■ Edouard Niermans (France, 1987, 95 min) O. Ciné Cinémas 2

18.00 **La Tentation de Vénus** ■■ Istvan Szabo. Avec Glenn Close, Niels Arestrup (GB, 1990, v.o., 115 min) O. Ciné Cinémas 1

18.35 **Starship Troopers** ■■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1997, 125 min) O. Cinéfaz

20.30 **Le Dernier Round** ■■ Buster Keaton (EU, muet, 1926, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics



20.50 **La vie est un long fleuve tranquille** ■■ Etienne Chatiliez. Avec André Wilms, Christine Pignet (France, 1988, 105 min) O. M 6

20.50 **Les Habitants** ■■ Alex Van Warmerdam (Pays-Bas, 1992, v.o., 105 min) O. Cinéfaz

21.00 **La Leçon de piano** ■■■ Jane Campion (Fr. - Austr., 1992, v.o., 120 min) O. Ciné Cinémas 3

21.50 **Simon du désert** ■■ Luis Bunuel (Mexique, 1965, N., v.o., 45 min) O. Ciné Classics

22.15 **Monsieur Smith au Sénat** ■■ Frank Capra (Etats-Unis, 1939, N., 100 min) O. TV 5

22.15 **Harry dans tous ses états** ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1997, v.o., 95 min) O. Ciné Cinémas 1

22.30 **Le Don du roi** ■■ Michael Hoffman (Etats-Unis, 1995, 115 min) O. Cinéstar 1

22.35 **Robocop** ■■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1987, 100 min) O. Cinéfaz

23.50 **The Gingerbread Man** ■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1998, 110 min) O. Ciné Cinémas 1

0.00 **Les Griffes jaunes** ■■ John Huston (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 95 min) O. Cinétoilette

0.15 **Les Frissons de l'angoisse** ■■ Dario Argento (Italie, 1975, v.o., 125 min) O. Cinéfaz

0.20 **Ronde de flics à Pékin** ■■ Ning Ying (Chine, 1995, v.o., 95 min) O. Arte

1.25 **Cela s'appelle l'aurore** ■■ Luis Bunuel (France, 1955, N., 100 min) O. Ciné Classics

20.50 **La vie est un long fleuve tranquille** ■■ Etienne Chatiliez. Avec André Wilms, Christine Pignet (France, 1988, 105 min) O. M 6

20.50 **Les Habitants** ■■ Alex Van Warmerdam (Pays-Bas, 1992, v.o., 105 min) O. Cinéfaz

21.00 **La Leçon de piano** ■■■ Jane Campion (Fr. - Austr., 1992, v.o., 120 min) O. Ciné Cinémas 3

21.50 **Simon du désert** ■■ Luis Bunuel (Mexique, 1965, N., v.o., 45 min) O. Ciné Classics

22.15 **Monsieur Smith au Sénat** ■■ Frank Capra (Etats-Unis, 1939, N., 100 min) O. TV 5

22.15 **Harry dans tous ses états** ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1997, v.o., 95 min) O. Ciné Cinémas 1

22.30 **Le Don du roi** ■■ Michael Hoffman (Etats-Unis, 1995, 115 min) O. Cinéstar 1

22.35 **Robocop** ■■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1987, 100 min) O. Cinéfaz

23.50 **The Gingerbread Man** ■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1998, 110 min) O. Ciné Cinémas 1

0.00 **Les Griffes jaunes** ■■ John Huston (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 95 min) O. Cinétoilette

0.15 **Les Frissons de l'angoisse** ■■ Dario Argento (Italie, 1975, v.o., 125 min) O. Cinéfaz

0.20 **Ronde de flics à Pékin** ■■ Ning Ying (Chine, 1995, v.o., 95 min) O. Arte

1.25 **Cela s'appelle l'aurore** ■■ Luis Bunuel (France, 1955, N., 100 min) O. Ciné Classics



PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 15.45 Les Dessous de Palm Beach.
- 16.35 7 à la maison.
- 17.30 Sunset Beach.
- 18.20 Exklusif.
- 18.58 Etre heureux comme...
- 19.00 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 La Totale ■■ Film. Claude Zidi.
- 22.38 Le Temps d'un tournage.
- 22.40 Ciel mon mardi !
- 1.00 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

- 15.40 Tiercé.
- 15.50 La Chance aux chansons.
- 16.45 Des chiffres et des lettres.
- 17.10 et 23.05 Un livre.
- 17.15 Qui est qui ?
- 17.55 70's Show.
- 18.25 JAG.
- 19.15 Mardi, c'est Julie.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Lancelot ■■ Film. Jerry Zucker. O.
- 21.10 Fous d'humour.
- 1.05 Journal, Météo 2.
- 1.25 Ciné-club.
- Cycle Vittorio Gassman. Les Monstres ■■ Film. Dino Risi (v.o.).

FRANCE 3

- 14.58 Questions au gouvernement.
- 16.05 Les Pieds sur l'herbe.
- 16.35 MNK.
- 17.35 A toi l'actu@.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 C'est mon choix... ce soir.
- 20.55 Meurtre sur le Rio Grande : Instinct de survie. Téléfilm. Robert Iscove O.
- 22.30 Météo, Soir 3.
- 23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Les grandes

Je crains, donc je suis !

par Pierre Georges

AU NOM du principe de précaution, ne lisez pas cette chronique ! On ne saurait vous la garantir « indemne » ou immune. Indemne de quoi ? Indemne de tout. De prions orthographiques. D'erreurs factuelles. D'emportements contagieux. De faiblesses coupables. De considérations oiseuses. L'on en passe et de pires.

Ne lisez plus ! C'est mauvais pour la vue. Ne mangez plus ! C'est pas bon pour la santé. Ne vous informez plus ! C'est débilitant pour le moral. Les chroniqueurs sont nourris aux farines de l'Apocalypse. Tout va mal, plus mal que mal ! Les chimistes coulent. La tempête rôde. La mort fait de la promotion en bout de gondoles. Internet rend idiot. La télé rend sourd. L'école vous fait analphabète. Et l'amour tue.

Nous avons avec l'époque des rapports amoureux exquis. As-tu bien pris, chéri, tous tes principes de précaution ? Vive la côte de bœuf sans côte ! Et sans bœuf, d'ailleurs. Le tabac sans tabac. La route après testament. La voiture à quadruple airbag. L'air sans particules. La couche d'ozone pleine d'ozone. Vive les pneus pluie pour la pluie, neige pour la neige, sec pour le sec. Vive la navigation à voile sans tempête dans les voiles. Vive le nucléaire sans atomes et le solaire sans UV. Vive la vie des audaces molletonneuses ! Ceinture et bretelles, parachute dorsal et ventral, sécurité devant, sécurité derrière.

Vive la vie, en somme, conçue comme une assurance tous risques et tous temps. La vie de tous les dangers, permanents, constants et sans cesse évités. Comme si vivre, cela pouvait être désormais le simple et permanent art d'échapper au pire. Je

crains, donc je suis ! Admirable proposition ! Avoir peur de tout, puisque rien n'est plus pareil. Ni le temps, ni la bouffe, ni l'air, ni l'eau, ni l'avenir, ni le lendemain, ni le travail, ni la famille, ni la patrie, ni le mariage, ni les enfants, ni l'état, ni le civisme, ni la police, mais que fait la police, ni l'éducation, ni le sexe, ni le Concorde, ni le service public, ni le cinéma, ni la musique, ni la courtoisie, ni la politesse.

Rien n'est sûr, sauf le pire. Et le pire est à portée constante de chacun, de chacune. Le pire est devant nous, jamais plus derrière. Le pire, partout embusqué, sur l'évier, dans le frigo, dans la rue, la plaine, les champs et les bois, les océans et les cieux, est à venir. Toujours et constamment. Comment allez-vous ? De mal en pis ! Et cela ne va pas s'arranger. Vivre, c'est à peine survivre. Passer frileusement entre les gouttes et les risques, échapper miraculeusement à une salmonelle fulgurante pour braver une légionelle terrifiante.

Vivre, c'est déjà survivre, en ce concours psychotique, alimenté autant par la réalité, hélas, que par la grande machine à peurs. Ce que les plus grands scientifiques ne savent pas toujours trancher, les docteurs Knock de l'apocalypse quotidienne l'annoncent gaiement : tout vivant, bien vivant, est désormais un mortel qui s'ignore. Un sursitaire à peine sursitaire, un précautionneux qui ne prend jamais trop de précautions, un jeune vieux avant l'âge et malade avant l'heure. Ah ! zut, résistance ! Ce midi, en compagnie d'un héroïque et brave compagnon, on va aller au bout du courage et de l'insensé : côte de bœuf et « Viva la muerte ! ».

La tempête annoncée par Météo France a été moins puissante que prévu

Inquiétude pour l'équipage d'un voilier coulé au large de la Bretagne

UN VOILIER ANGLAIS avec dix-huit personnes à bord a coulé lundi 6 novembre au large de la Bretagne. Son équipage a pu se réfugier sur les canots de sauvetage, et les secours étaient en route lundi matin dans des conditions difficiles. Le *Creightons-Naturally*, un voilier de 80 pieds (près de 27 m) a quitté Plymouth (Grande-Bretagne) vendredi 3 novembre malgré l'avis de coup de vent et a actionné sa balise de détresse lundi vers 8 h 30, très au large de la Bretagne, à 180 miles des côtes (plus de 300 km).

Le voilier a coulé pour des raisons inconnues, tout l'équipage a embarqué sur les radeaux de survie. Un cargo, le *Wismark-Gloria*, s'est dérouter pour le secourir, un avion Breguet-Atlantique et un hélicoptère Super-Frelon de la marine nationale ont aussitôt décollé pour repérer et hélitreuiller l'équipage. « Mais il fait un temps de cochon, peste un officier chargé des secours. Il y a des creux de 8 à 9 mètres, il faut vraiment être fou pour partir dans des conditions pareilles. » Ailleurs en France, le coup

de vent n'a pas provoqué de grands dommages.

« Objectivement, la tempête de ce week-end n'a pas été plus puissante que celle de la semaine dernière », reconnaît Michel Daloz, ingénieur prévisionniste à Météo France, pour qui néanmoins « le bulletin d'alerte était justifié, même si les vents ont été moins forts que prévu sur le nord du pays ». Météo France prévoyait dimanche matin une tempête « plus forte et plus étendue » que celle du 30 octobre, « sans toutefois atteindre la violence et le vitesse de déplacement des événements de décembre 1999 ». Les vents attendus dès l'après-midi de dimanche devaient atteindre 120 à 140 km/h sur les côtes et 100 à 120 km/h dans l'intérieur du pays.

FOURCHETTE D'IMPRÉCISION

En fait, le nord de la France, placé sur la trajectoire de la dépression, s'est retrouvé dans « l'œil du cyclone », une zone relativement calme par définition, la dépression ayant évolué « plus au sud que prévu », indique Michel Daloz. On attendait une valeur minimale de

965 hectopascals, mais la pression la plus basse observée a été de 970 hpa.

Météo France, a qui l'on avait reproché en décembre 1999 de n'avoir pas su prévoir la force réelle des vents, a-t-elle cette fois surestimé la tempête ? « On reste dans les fourchettes d'imprécisions en météorologie », répond Michel Daloz. De fait, le coup de vent n'a pas été totalement anodin : des rafales ont été enregistrées à 133 km/h à Belle-Île (Morbihan), à 126 km/h à Biscarosse (Landes) et à 130 km/h au Cap-Ferret, en Gironde, où la production d'électricité de la centrale nucléaire de Blayais a été interrompue de façon préventive dimanche à 13 h 00. Des bâtiments de deux des quatre réacteurs de la centrale avaient été inondés le 27 décembre 1999.

Dans l'intérieur du pays, des pointes à 105 km/h ont été enregistrées à Clermont Ferrand (Puy-de-Dôme), à 110 km/h à Saint-Yan (Saône-et-Loire), à 140 km/h au mont Saint-Vincent en Bourgogne et à 180 km/h aux Ménuires (Savoie). Les précipitations ont aussi

été abondantes, notamment à La Rochelle (Charente-Maritime) où elles ont atteint 37 millimètres, soit la moitié de la moyenne mensuelle, et où le coup de vent est considéré comme « une tempête d'automne normale ». Il est tombé 77 mm de pluie durant la nuit de dimanche à lundi à Nice (Alpes-Maritimes), 42 mm à Toulon (Var) et 52 mm à Aubenas (Ardèche). L'électricité a été coupée quelques heures dimanche sur l'île d'Ouessant, la marine nationale ayant dû dépêcher un technicien d'EDF par hélicoptère. Le maire de l'île a déploré qu'EDF n'ait plus qu'un agent d'astreinte sur l'île contre trois auparavant.

La fin d'alerte a été annoncée lundi à 7 heures pour la Bretagne, la Normandie, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et l'Île-de-France. Paris n'a connu que quelques rafales atteignant 60 à 70 km/h dimanche. En revanche, l'alerte était maintenue jusqu'à lundi 18 heures pour le centre et l'est de la France.

Hervé Morin
avec nos correspondants

Nouvelle intervention de la BCE pour soutenir l'euro

LA BANQUE centrale européenne (BCE) est à nouveau intervenue sur le marché des changes, lundi 6 novembre, en début de matinée, pour soutenir l'euro. La monnaie unique s'est hissée au-dessus du seuil de 0,87 dollar, jusqu'à 0,8726 dollar, avant de se replier légèrement. « Nous pouvons confirmer que nous intervenons à nouveau sur le marché. Cela est conforme à notre déclaration du 3 novembre et au communiqué de septembre du Groupe des Sept », a indiqué un porte-parole de la BCE.

La banque centrale, qui était déjà intervenue à deux reprises, vendredi 3 novembre, sans grand succès, avait alors justifié son geste par « son inquiétude concernant les répercussions internes et externes du taux de change de l'euro, y compris son impact sur la stabilité des prix. La BCE confirme son point de vue que la valeur externe de l'euro ne reflète pas les conditions favorables de la zone euro », avait-elle indiqué dans son communiqué.

L'action déclenchée lundi par la BCE, à laquelle toutes les banques centrales des pays membres de la zone euro ont pris part, a été réalisée sans l'aide de la Réserve fédé-

rale américaine et de la Banque du Japon. Pour certains opérateurs, cet isolement expliquerait le manque d'efficacité des interventions.

IMPORTANTES FLUCTUATIONS

Haruhiko Kuroda, le vice-ministre japonais des finances chargé des affaires internationales, a déclaré, lundi, qu'il partageait les préoccupations du G7 à propos de la faiblesse de l'euro. « Nous continuerons à suivre avec attention l'évolution du marché des changes et nous coopérerons si nécessaire », a-t-il précisé. Vendredi, le secrétaire américain au Trésor Lawrence Summers avait indiqué que les Etats-Unis partageaient « les inquiétudes exprimées par la BCE quant aux conséquences des importantes fluctuations de l'euro pour l'économie mondiale ».

Lundi matin, un porte-parole du ministère allemand des finances, interrogé par l'agence Reuters, tout en refusant de commenter l'opération de la BCE, a déclaré qu'un euro fort était « dans l'intérêt » de l'Allemagne.

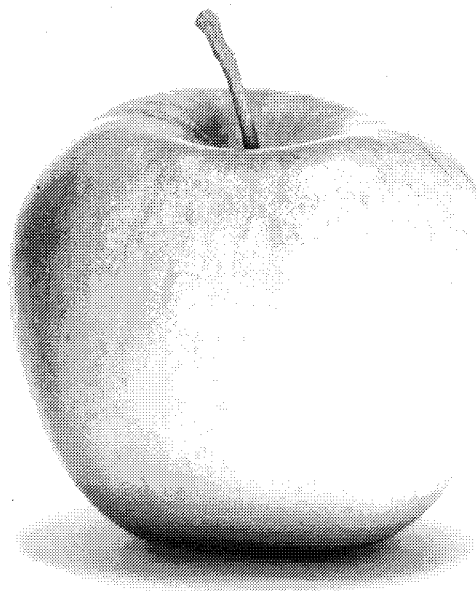
Cécile Prudhomme

DÉPÊCHES

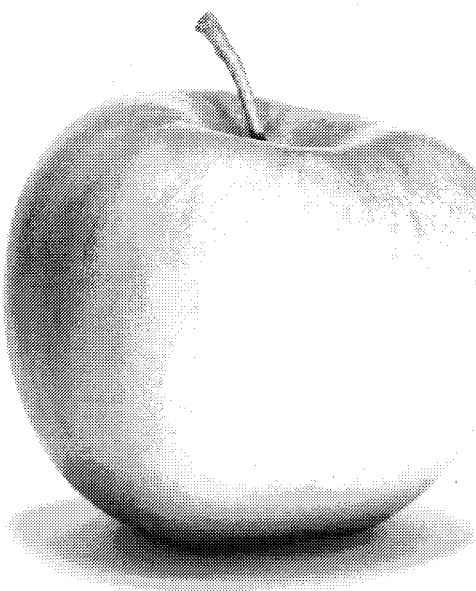
■ **BÉZIERS** : la droite serait largement en tête du premier tour des élections municipales à Béziers (Hérault), le PCF devançant légèrement le PS, selon un sondage IFOP réalisé par téléphone du 24 au 25 octobre sur un échantillon de 601 personnes, et publié dans le *Journal du Dimanche* du 5 novembre. Une liste UDF-RPR-DL conduite par le maire sortant, Raymond Couderc (UDF), obtiendrait 43 % des suffrages. A gauche, une liste conduite par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot (PCF), recueillerait 23 % des voix, contre 21 % au socialiste Alain Barrau.

■ **NIGERIA** : au moins 200 personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route dans le sud du Nigeria après qu'un camion citerne a percuté plusieurs véhicules avant de s'enflammer, a-t-on appris, lundi, de source policière. - (AFP)

■ **IMMIGRATION** : l'Allemagne va avoir besoin d'au moins 200 000 immigrés par an, selon Klaus Zimmermann, le président de l'un des six principaux instituts allemands de conjoncture, le DIW, cité par le quotidien *Berliner Zeitung* du lundi 6 novembre. « Même avec un solde net des entrées à 200 000 par an, la population active allemande va diminuer d'environ 3 millions de personnes d'ici à 2020 », a-t-il affirmé, ajoutant qu'il sera, en conséquence, nécessaire de reculer l'âge de la retraite, d'avancer l'âge de l'entrée dans la vie active. Dans le même temps, les entreprises devront abaisser leurs prétentions en matière de formation.



S'IL S'AGISSAIT DE FOURNISSEURS D'ACCÈS INTERNET, VOUS SAURIEZ LEQUEL A UN VER.



Il n'y a jamais eu autant de fournisseurs de services Internet qu'aujourd'hui. Mais dans une telle profusion, comment faire le bon choix ? C'est là qu'intervient NSIratings (labels NSI). Lorsque vous voyez un fournisseur d'accès Internet arborant le

logo NSIrated (labellisé NSI), vous avez la garantie qu'il possède le service, le savoir-faire technique et la stabilité financière qui vous aideront à tirer le meilleur profit de l'Internet, sans mauvaises surprises.



EUROPE

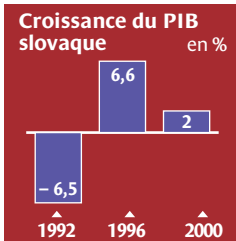


Michaela Schreyer, la commissaire au budget, appartient aux Verts allemands. Antinucléaire et critique à l'égard d'une politique

agricole commune jugée trop productiviste, elle fait toutefois passer la rigueur avant ses convictions idéologiques (page IV)

BOUSSOLE

La Slovaquie emprunte à tâtons « sa » troisième voie. Les exportations du pays, devenu le trentième membre de l'OCDE fin septembre, sont en hausse de 22 % au premier semestre 2000 par rapport à l'an dernier (page V)



LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DU MANAGEMENT

- **21 %** L'augmentation du volume de travail réalisé en intérim durant le premier semestre 2000 par rapport à 1999. Les entreprises de travail temporaire vantent leur contribution positive à l'emploi et souhaitent convaincre les pouvoirs publics d'assouplir les réglementations de leur secteur (page IX)
- Albert Rosse a lancé l'association Délics, qui salarie de jeunes artistes au SMIC pendant cinq ans (page X)
- L'Allemagne ne taxera pas Internet au bureau (page XI)



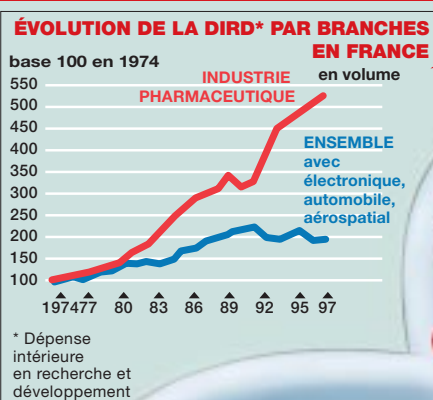
OFFRES D'EMPLOIS

De la page XII à la page XXXII

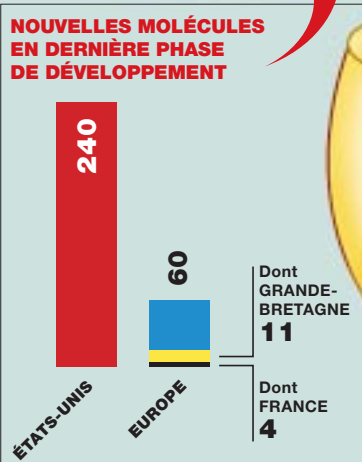
Les avancées de la recherche annoncent un âge d'or pour l'industrie pharmaceutique et attirent les investisseurs

La génomique, « nouvelle économie » de la santé

Un marché dopé par l'espoir des profits



	1997	1999
CHIFFRE D'AFFAIRES	2,32	5,4
DÉPENSES R & D*	2,03	3,2
CAPITALISATION BOURSIÈRE	10,7 (1998)	17,8



À u cœur de l'été 2000, alors que les valeurs Internet continuaient la chute entamée en avril, 28 sociétés de biotechnologies axées sur la recherche médicale sont entrées en Bourse aux Etats-Unis, levant 2,2 milliards de dollars. En Europe, on dénombre à la même période 9 entrées en Bourse.

Au premier semestre 2000, les fonds levés aux Etats-Unis par ce type de sociétés représentaient, selon le cabinet Bain, 15 milliards de dollars. Si les investisseurs, déçus par les valeurs Internet, se reportent vers celles des biotechnologies, alors que celles-ci, pas plus que les premières, n'affichent de résultats financiers positifs, c'est parce que le moment où nombre d'entre elles vont pouvoir annoncer la mise sur le marché de nouveaux médicaments semble proche. Les prémices d'une nouvelle « nouvelle économie », que l'on pourrait baptiser « g (pour gène)-business » apparaissent.

Depuis la découverte de l'existence de l'ADN en 1953, les progrès de la recherche en génomique sont sur le point d'aboutir à une révolution médicale équivalente au chemin qui a mené Louis Pasteur, il y a cent quinze ans, de la découverte du fonctionnement microbien à l'invention de la vaccination.

Aujourd'hui, 50 % des médicaments en attente d'autorisation de mise sur le marché aux Etats-Unis sont issus de la génomique, comme le sont les 300 molécules (principes actifs de médicaments) en dernière phase d'essais dans les laboratoires. D'ici à 2004, 80 à 90 % des « cibles thérapeutiques », c'est-à-dire des cibles soumises à l'action de molécules au cours des essais préalables à la mise sur le marché, seront déterminées par l'analyse génomique, contre 20 % aujourd'hui. Le géant pharmaceutique Novartis va inaugurer à Huningue, en Alsace, sa première usine de production à grande échelle de nouveaux médicaments génomiques : elle fonctionnera en 2001.

Une révolution qui vient à point pour l'industrie du médicament : 50 % des produits qui constituent aujourd'hui ses meilleures ventes mondiales seront tombés dans le domaine public d'ici à 2005 ! Produire de nouveaux médicaments, trouver de nouvelles applications aux anciens, réduire considérablement les coûts de développement de nouvelles molécules, grâce à un meilleur « ciblage » des essais cliniques, constitue une manne pour le marché mondial du médicament, qui devrait déjà passer de 337,2 milliards de dollars aujourd'hui à

506 milliards en 2004. Les années 2005 à 2025 seront, estime Fred Hassan, directeur du laboratoire américain Pharmacia & Upjohn, « l'âge d'or de l'industrie pharmaceutique » (Le Monde du 21 octobre 1999).

Mais les incertitudes sont encore énormes. Le fonctionnement du génome humain s'avère plus complexe que prévu. Les échecs répétés d'essais thérapeutiques expliquent les doutes régulièrement exprimés sur les promesses de la génomique ; ils expliquent surtout les énormes efforts consentis par l'industrie et les Etats pour financer la recherche. Les géants de la pharmacie, nés des fusions de ces cinq dernières années, ont doublé leur capacité de recherche depuis 1994.

Les incertitudes ne sont pas seulement scientifiques. Des organisations de la société civile, telles que The Council for Responsible Genetics, créé en 1983 aux Etats-Unis, ou encore The Genetics Forum, en Grande-Bretagne, contestent l'utilisation de tests génétiques par les compagnies d'assurances ou les

employeurs, le prix élevé des futurs médicaments, et surtout le risque de création de positions dominantes construites sur la propriété de brevets.

La déclaration sur le génome humain et les droits de l'homme, adoptée au printemps 1998 par l'Organisation des Nations unies, assimile le génome à un patrimoine commun de l'humanité ; la directive européenne de juillet 1998, tout comme la décision Clinton-Blair (mars 2000) reprise par le sommet du G 8 en juin dernier, interdit le brevetage des séquences de gènes. Ces initiatives réduisent les domaines dans lesquels l'industrie pourra tirer profit de ses investissements. Mais de nombreuses ambiguïtés demeurent, qui contraindront les législateurs et la jurisprudence à prendre plus clairement position. Selon l'endroit où passera la limite entre domaine public et domaine privé, la configuration de l'industrie issue de la génomique sera différente.

Antoine Reverchon

ISM INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

Programmes accrédités* USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants.
Séminaires en anglais avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.
Admissions : janvier, avril, octobre

◆

ieMBA International Executive
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ «part-time» sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York, 520 heures plus thèse

◆

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent, «part-time» sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs, 320 heures plus thèse

◆

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
In International Management

■ «full-time» : 4 mois à Paris et 6 mois à New York, 520 heures plus thèse

et :

e-PROGRAMS MBA - ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
http://www.ism-mba.edu

ISM

BIOTECHNOLOGIES

Questions-réponses

1 Quelles ont été les différentes étapes de la recherche en génomique ?

En 1953, à Cambridge, les chercheurs britanniques Watson, Crick et Wilkins découvrent l'existence et la structure hélicoïdale de l'acide désoxyribonucléique (ADN) au sein des cellules vivantes. En 1957 est mis en évidence le rôle des acides ribonucléiques (ARN), qui permettent la traduction des gènes dans les cellules, sous forme de protéines, constituants fondamentaux des cellules. En 1966 est démontré que l'ADN porte le code génétique de chaque individu et le transmet héréditairement.

En 1990 est lancé officiellement le décryptage du génome humain, c'est-à-dire la description systématique de l'information génétique contenue dans le noyau d'une cellule. Le 26 juin 2000 est publié le « premier brouillon » du génome humain (le décryptage complet devant aboutir en 2002 ou 2003).

Mais les chercheurs et les start-up de la génomique, dont les premières ont été créées il y a vingt ans, n'ont pas eu besoin d'attendre la fin du décryptage pour identifier les gènes porteurs d'un millier de maladies entre 1980 et 2000, et pour explorer les premières voies thérapeutiques.

2 Qu'est-ce que la thérapie génique ?

La thérapie génique consiste à remplacer un gène déficient par un gène sain, le « gène-médicament ». Cette voie, jugée la plus prometteuse au départ, reposait sur l'idée qu'à une maladie pouvait être associé un gène donné.

Mais l'échec de nombreux essais cliniques a montré qu'on ne sait pas encore faire parvenir le gène-médicament dans sa cellule cible. Aussi l'obtention de résultats est-elle sans cesse repoussée à plus tard, suscitant du coup l'incrédulité du public et de certains investisseurs face aux promesses de la génomique. Alors qu'il existe en fait d'autres voies possibles.

3 Quels sont les autres champs d'application thérapeutique possibles pour la génomique ?

Une seconde voie est issue de la « génomique fonctionnelle », c'est-à-dire de l'analyse du fonctionnement du gène dans ses interrelations avec d'autres gènes, avec ses traductions protéiques et avec l'environnement du malade. Cette analyse permet de déterminer une « cible thérapeutique », c'est-à-dire une protéine vecteur de

l'action du médicament, mais qui peut être différente selon le profil génétique du patient, la physiologie de sa maladie, son environnement. Le médicament pourra agir sur une (des) protéine(s) afin d'en stimuler l'effet positif ou en bloquer l'effet négatif sur la santé humaine.

Cette logique pourrait conduire, à terme, à une prescription « sur mesure » pour un groupe de patients caractéristiques, voire pour chaque individu. C'est cette voie qui va mener aux prochaines mises sur le marché d'un nombre croissant de nouveaux médicaments, et a permis l'apparition de médicaments tels que l'insuline humaine (diabète), l'EPO (leucémie), l'AZT (sida).

Bien entendu, de telles thérapies ne pourront pas guérir « le cancer » en général, mais chacune d'entre elles pourra guérir telle forme de cancer dans telles circonstances. L'extension de l'éventail des solutions thérapeutiques ne sera donc que lente et progressive.

La troisième voie est la génomique préventive, actuellement la plus utilisée mais aussi la plus contestée parce que posant de graves problèmes éthiques pour une utilité discutable. Il s'agit, en utilisant des tests génétiques, de détecter la probabilité d'être atteint par une maladie et de prescrire alors une thérapie préventive, ou encore de déterminer la sensibilité du sujet aux thérapies classiques (effets secondaires, efficacité), afin de lui prescrire la mieux adaptée.

4 Quel peut être le calendrier de la mise au point des thérapies issues de la génomique ?

L'Institute for Prospective Technological Studies (IPTS), organisme de la Commission européenne, a dressé, en tenant compte des différents stades de développement des traitements aujourd'hui à l'essai, une « carte » de l'évolution la plus probable des résultats de la génomique.

Selon l'IPTS, les fonctionnalités des gènes responsables des maladies cardio-vasculaires ne devraient pas être décrites avant 2012, et des traitements pourraient être mis sur le marché d'ici 2004.

Pour le cancer, les fonctionnalités seraient décrites en 2014, les thérapies disponibles entre 2009 (pour les premières) à 2020, les thérapies préventives connues entre 2010 et 2013.

Pour les maladies de dégénérescence neurologique (Parkinson, Alzheimer...), les thérapies devraient être mises sur le marché entre 2013 et 2016.

Les géants de l'industrie pharmaceutique cherchent à capter la créativité des start-up

Les nouveaux venus sur le marché auront du mal à damer le pion aux laboratoires traditionnels

Des souris obèses et nourries au régime « *café-téria* » (gras et sucré) maigrissent déjà, en laboratoire, grâce à l'injection de Famoxin, une protéine naturelle permettant l'oxydation des graisses dans les muscles. Un homme, soumis à la même cure, devrait perdre 3 kilogrammes par mois. Les essais cliniques de la Famoxin qui débiteront dans quelques mois, en France, permettront de déterminer l'intérêt réel de cette protéine sur des malades atteints d'obésité.

Pour Genset, qui a découvert la molécule à partir de l'analyse du gène de l'obésité, 2001 sera l'épreuve de vérité. La petite start-up française, née il y a à peine plus de dix ans, a décidé d'entrer sur le marché du médicament. Son PDG-fondateur, Pascal Brandys, s'est retiré de l'affaire et un ancien d'Abbott, après vingt-six ans de carrière chez le pharmacien américain, a été appelé aux commandes de la société cet été. La petite grenouille veut devenir aussi grosse que le bœuf.

Partout dans le monde, de petites start-up grossissent, se réorganisent et se préparent à mettre sur le marché « les médicaments du futur ». Vont-elles le faire avec ou contre l'industrie pharmaceutique, qui constitue, à ce jour, leur principal client ? Seuls quelques fleurons de la biotechnologie américaine ont su relever le défi de vendre eux-mêmes leurs médicaments. C'est le cas de l'américain Amgen, père de l'épogène (le fameux EPO rendu célèbre par le Tour de France) et star de la biotechnologie mondiale. D'autres entreprises s'y sont perdues corps et biens. Il y a deux ans, la société Agouron développait le

meilleur antiprotéase du marché. La direction décide de vendre le produit en direct... et voit son cours s'effondrer en Bourse. Toutes les ressources de la start-up sont passées dans la mise sur pied d'une force de vente, au détriment de sa capacité à développer de nouveaux produits. L'an dernier, Agouron a été racheté par l'américain Warner-Lambert.

L'histoire récente pourrait ainsi donner raison à George Post, de SmithKline-Beecham, ou à Peter Meanrose, de Bristol Meyers Squibb. Ces responsables de la recherche des deux grands laboratoires pharmaceutiques estiment que la recherche de base se fera prioritairement dans les start-up,

dont la petite taille et la flexibilité encouragent l'innovation. Une fois les produits découverts, elles les confieront aux majors pharmaceutiques qui disposent d'une force de frappe commerciale inégalée.

Mais ce scénario est jugé guère probable par André Pernet, PDG de Genset, qui observe que « *l'industrie pharmaceutique investit chaque année des sommes considérables dans une recherche intégrant la chimie combinatoire, le criblage à haut débit, la cristallographie ; elle recrute les mêmes chercheurs que les start-up* ».

Non contents de continuer leurs propres efforts de recherche, les grands laboratoires s'efforcent de capter à leur profit la créativité des start-up. Dans un premier temps, ils s'étaient fait fort de racheter ces sociétés et leur savoir-faire. Mais une fois absorbées par de grands groupes, il est apparu que le dynamisme des start-up se tarissait. L'industrie adopte désormais une méthode plus pragmatique : elle tisse des alliances, prend des parts majoritaires au capital de petites

sociétés, en prenant bien soin de ne pas étouffer leur génie et en leur offrant les moyens de leur développement.

COHABITATION

Le 23 octobre 2000, le groupe pharmaceutique danois Novo Nordisk a par exemple décidé de transformer sa filiale américaine ZymoGenetics en une société indépendante. Non seulement son action a grimpé, mais l'opération a permis de faire entrer un nouveau partenaire qui apporte 150 millions de dollars de capitaux afin d'accélérer ses programmes de développement de nouvelles protéines thérapeutiques.

Vingt ans après la naissance des start-up de biotechnologies, une cohabitation inévitable semble s'être imposée. « *C'est une question de partage des risques*, souligne Oscar Mendoza-Vega, analyste chez Cap Gemini Ernst & Young. *Les start-up vont aller plus loin dans l'établissement des preuves de l'activité de la molécule, jusqu'à la phase clinique précoce. Les laboratoires, qui ont plus de potentiel et de force de frappe, prendront le relais jusqu'à la naissance des médicaments.* »

Mais David ne résiste pourtant pas à l'envie d'affronter Goliath. « *Si notre médicament contre l'obésité remplit nos espoirs, nous cherchons un partenaire aux Etats-Unis. Mais nous nous pensons capables de le vendre nous-mêmes avec une équipe commerciale d'une centaine de visiteurs médicaux en Europe* », confie André Pernet, chez Genset. Un défi qui a déjà coûté à la société une chute de moitié de sa valorisation boursière.

Véronique Lorelle

Des placements à risque

« *Jamais la valeur boursière de sociétés n'aura autant dû de des communiqués de presse.* » Cette observation sarcastique d'un expert des start-up de la biotechnologie illustre l'extrême volatilité du secteur. La déclaration Clinton-Blair contre le brevetage des séquences du gène humain aura suffi à faire s'effondrer les cours en avril 2000 ; mais cet été, la chute des valeurs Internet a permis d'attirer à nouveau l'attention des investisseurs. Selon Ernst & Young, les pertes cumulées des start-up européennes cotées du secteur s'élevaient à 410 millions d'euros en 1999, et celles des américaines à 2 290 millions : c'est dire si les investisseurs se basent sur des promesses plutôt que sur la rentabilité réelle de ces compagnies. La valeur de chacune d'elles varie ainsi en fonction de l'échec d'essais cliniques, de publications scientifiques dont la date de parution est soigneusement calée sur celle du prochain tour de table...

Les malades, moteurs de la recherche

Une association à but non lucratif qui draine et gère de l'argent charitable par centaines de millions peut-elle aussi détenir des participations financières dans des sociétés qui sont – ou aspirent à être – cotées en Bourse, financer directement des recherches susceptibles de déboucher sur des brevets, engranger des redevances sur des brevets déjà déposés... le tout sans déroger à sa déontologie d'origine ?

A priori, la juxtaposition de fonctions de marché et d'intérêt général au sein d'une même structure heurte le sens commun. Cette contradiction s'est pourtant révélée riche de possibilités au cours de ces dix dernières années.

Que l'argent dit charitable vienne soutenir la recherche publique n'est pas chose nouvelle. Au-delà du scandale qui l'a récemment éclaboussée, l'Association de recherche sur le cancer (ARC) a longtemps joué un rôle important et reconnu dans le financement de laboratoires peu ou mal dotés par l'Etat. Mais en quinze ans, des associations comme Aides (sida), l'Association contre les mucoviscidoses ou l'Association française contre les myopathies (AFM) sont passées du rôle de soutien de la recherche à celui

d'acteur. L'AFM avec son Téléthon (près d'un demi-milliard de francs de recettes en 1999) finance ses propres recherches, a monté son propre laboratoire (le Généthon d'Evry) et surtout garde le contrôle de ses objectifs de recherche. Pour l'AFM, la demande de malades prime sur la proposition du chercheur. « *Il faut voir nos conseils d'administration*, explique Eric Molinié, directeur général de l'AFM. *La seule question qui les préoccupe est : quand débouche-t-on sur une thérapie ?* »

CHARTRE DÉONTOLOGIQUE

Le modèle AFM a évidemment fait école. D'autres associations aspirent elles aussi à « devenir acteur de la recherche », selon les termes de Marie Chéron, responsable de la communication de la Fédération pour la recherche sur le cerveau (FRC). Née au début de l'année du regroupement de cinq associations de malades (Alzheimer, épilepsie, Parkinson, sclérose en plaques, sclérose latérale amyotrophique), la FRC a commencé à élaborer un modèle d'action médiatique et financier dans le but de promouvoir des recherches sur le cerveau. Les résultats sont encore modestes, mais la volonté semble là.

L'idée que l'Etat n'ait plus le « monopole de l'intérêt général », selon l'expression de Pierre Tambourin, directeur de la génopole d'Evry, oblige les associations – à commencer par l'AFM – à clarifier leur charte déontologique. A partir de 1998, sur demande gouvernementale, l'AFM a choisi d'isoler ses brevets et prises de participation (dans Genset, Transgène et Trophos, une start-up non cotée) dans un « secteur distinct d'activité » (SDA) soumis à l'impôt et qui ne doit pas représenter plus de 25 % des revenus de l'association – l'argent de la solidarité ne saurait être investi en totalité en Bourse !

« *Le SDA ne dépasse pas 10 millions de francs aujourd'hui* », affirme Eric Molinié. Mais la participation dans Genset a dégagé une plus-value de 30 millions de francs ; la décision de vendre les titres Transgène pourrait être prise en 2001.

Au-delà de ce SDA, l'AFM travaille à « clarifier » plus précisément encore les règles de son action. « *Le statut associatif montre ses limites et nous avons proposé des modifications de statut concrètes au gouvernement* », conclut Eric Molinié, qui ne souhaite pas en dévoiler davantage.

Yves Mamou

De la bio-informatique à la mise au point de nouveaux médicaments

Toutes les entreprises de la génomique ne se concentrent pas, loin de là, sur la seule mise au point de nouvelles thérapies. Etant donné les difficultés de leur mise au point, les marchés ont même tendance, en attendant des résultats concrets, à valoriser d'autres types d'activités, en particulier la production des pelles et des pioches de la ruée vers l'or génomique.

Le décryptage du génome, la prise de brevets sur certains gènes ont ainsi attiré les investisseurs vers des entreprises comme Celera Genomics ou vers les propriétaires de gigantesques bases de données contenant des informations génétiques sur des espèces animales ou des populations entières – telle Myriad Genetics, une start-up issue de l'université de l'Utah qui, disposant de la généalogie et du code génétique d'un million de Mormons, a pu identifier l'un des gènes responsables du cancer du sein.

Ces données constituent la matière première pour la mise au point des thérapies nouvelles. Mais la déclaration Clinton-Blair limitant les possibilités de brevetage des séquences de gènes, le versement d'un nombre croissant de données dans le domaine public, sous la pression des législa-

Les investisseurs se tournent vers les entreprises capables de fournir les « pelles et les pioches » de la ruée vers l'or

teurs comme de la jurisprudence, rendent de moins en moins évident le bénéfice que les investisseurs peuvent retirer de la propriété de telles bases.

L'intérêt des investisseurs s'est donc déplacé vers la bio-informatique, c'est-à-dire vers des entreprises comme Affymetrix ou Incyte, qui peuvent fournir des puissances de calcul ou des programmes capables de gérer les milliards de données nécessaires à l'analyse du comportement des gènes.

C'est ainsi qu'IBM s'est associé aux grands laboratoires pharmaceutiques pour développer un ordinateur d'une puissance jamais égalée, baptisé Blue Gene. IBM et Motorola sont également associés depuis

avril 1999 à douze laboratoires pharmaceutiques au sein du SNP Consortium, dont l'objectif est d'identifier les Single Nucleotide Polymorphisms (SNP), c'est-à-dire les variations génétiques entre individus : un travail indispensable à l'identification des cibles des nouvelles molécules, qui pourrait faire tomber le taux d'échec des essais de 75 % à 50 %. Mais l'arrivée de tels géants risque de réduire l'intérêt porté aux petits de ce secteur.

Reste alors l'activité aujourd'hui la plus valorisée par les investisseurs, celui de la génomique fonctionnelle : au-delà de l'identification et du séquençage de gènes responsables de la maladie, c'est la description du comportement de ce(s) gène(s), des protéines produites, de leurs interactions entre elles et avec leur environnement qui permet d'identifier, pour des catégories données de malades, les cibles sur lesquelles devront agir les médicaments.

Les entreprises CuraGen, GeneLogic, OrchidBioSciences, etc., arrivent, dit Bernard Gilly, PDG de Transgène, à « remplacer la méthode traditionnelle de l'industrie pharmaceutique – essayer des molécules sur des millions de cibles, avec un taux de réussite d'un sur cent millions – par un ciblage beau-

coup plus fin, réduisant ainsi de façon spectaculaire le coût de développement ». Ces start-up ont pour clients de grands laboratoires qui leur sous-traitent une part croissante de leurs développements.

Mais, explique Bernard Gilly, « *il faut une quinzaine d'années pour que soit décrite précisément toute la fonctionnalité d'un gène. Les recherches des entreprises se concentrent sur les applications thérapeutiques des éléments de fonctionnalité déjà détectés, en commençant par les plus simples, les plus évidentes* ».

Bibliographie

- **Le Siècle biotech**, de Jeremy Rifkins (Pocket, 2000, 445 p., 42 F, 6,4 €).
- « **Le génome industriel** » (Pour la science, n° 275, 1999, 113 p., 38 F, 5,79 €).
- **La Grande Saga des gènes**, de Jean-Pierre Rogel (Lanctot, 2000, 239 p., 130 F, 19,82 €).
- « **De la connaissance des gènes à leur utilisation** », de Jean-Yves Le Déaut (rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, AN n°1054, Sénat n° 545, 1998, 2 t., 70 F, 10,67 €).

- « **Développement et applications de la génomique. L'après-génomique** », sous la direction de François Gros (Académie des sciences, éditions Tec et Doc, juillet 1999, 250 F, 38,11 €).
- **www.biotechcentury.org** site de la Foundation on Economic Trends, dirigée par Jeremy Rifkins.
- **www.gene-watch.org** site du Council for Responsible Genetics (Etats-Unis)
- **www.geneticsforum.org.uk** site de l'organisation britannique du même nom.

A.R.

Maurice Cassier, chercheur au Centre de recherche médecine, sciences, santé et société

« La génomique suppose une négociation entre la logique industrielle et l'intérêt de la santé publique »

« La génomique peut-elle tenir ses promesses, tant thérapeutiques qu'économiques ?

— Dans la mesure où la génomique offre de grandes potentialités pour la mise au point de nouvelles solutions médicales, elle représente un formidable enjeu en termes de santé publique. Cette dimension de bien public en matière de recherche et de santé justifie à mon avis l'intervention de l'Etat et de la société civile. La génomique ne peut être réduite à sa dimension d'activité industrielle. Son développement et son usage supposent une confrontation et une négociation continues entre la logique industrielle et l'intérêt de la santé publique.

» Les recherches sur le génome humain ont été développées par des agences publiques, comme les National Institutes of Health (NIH) aux Etats-Unis, et des fondations privées, comme le Centre d'étude sur le polymorphisme humain (CEPH) en France ou la fondation Wellcome au Royaume-Uni. Le secteur privé de la recherche génomique, les start-up, est lui-même issu des institutions scientifiques et coopère largement avec les chercheurs académiques. Quant à l'industrie pharmaceutique, elle collabore avec les laboratoires publics et les start-up, ce qui dessine un réseau d'échanges triangulaire.

» Historiquement, le développement de nouvelles solutions médicales a souvent reposé sur des coopérations entre la recherche publique et la recherche privée. Louis Pasteur lui-même avait créé une entreprise qui commercialisait ses vaccins à l'étranger ; il protégeait son savoir-faire par le secret, des contrats et une marque de fabrique ; il avait aussi créé une société de valorisation des méthodes pastorales. Si ces coopérations et transferts entre le public et le privé sont indispensables, il faut veiller à l'équilibre entre la libre circulation et l'appropriation privée des connaissances.

— Pour vous, le secteur de la génomique est un modèle original de relations entre acteurs d'un marché économique...

— Effectivement, les grands laboratoires privés ne peuvent guère se passer de la recherche publique et des start-up qui explorent ces nouveaux domaines, même s'ils possèdent, en dernier ressort, le savoir-faire de chimiste, de médecin et... de marketing, nécessaires à la production et à la vente des solutions mises au point ailleurs.

» Les start-up jouent ici le rôle d'interface entre le monde académique et l'industrie, et permettent également une division du travail au sein du secteur, entre ceux qui mettent au point les outils, ceux qui analysent le génome, ceux qui fabriquent de nouvelles molécules, etc. Les associations de malades, sans doute pour la première fois dans l'histoire de l'industrie pharmaceutique, sont également devenues des acteurs scientifiques et économiques du secteur. Les grands laboratoires privés, quoique concurrents, collaborent également entre eux.

» En fait, cette organisation en réseaux d'acteurs très différents exploite les avantages de l'invention collective, c'est-à-dire la réunion de grandes collections de données, la coordination de savoirs complémentaires, la mutualisation des coûts de recherche-développement. Deux questions se posent alors : celle de la répartition de la propriété et des bénéfices économiques entre ces acteurs, et celle du bien commun pour la santé humaine, à savoir l'accessibilité des nouvelles solutions médicales pour les populations.

— Quel est l'impact des dépôts de brevet sur la mise au point de solutions thérapeutiques ?

— Lors des débats au Parlement européen sur la directive européenne relative à la protection des inventions biotechnologiques, le rapporteur de la directive, Willy Rothley, a

défendu l'idée selon laquelle il était indispensable de breveter la « substance du génome qui contient les informations nécessaires », entendez les gènes, afin de garantir une protection efficace à l'industrie biotechnologique en Europe et de favoriser le développement de nouvelles thérapies.

» Or si le brevet couvre le gène, il assure un pouvoir de monopole très étendu au premier découvreur puisqu'il n'existe qu'un seul génome ! Les sociétés qui possèdent de tels brevets utilisent ce pouvoir en proposant des licences très restrictives et en construisant de véritables monopoles commerciaux dans le domaine de la santé, à l'image de Myriad Genetics pour les tests génétiques du cancer du sein (l'exa-



Maurice Cassier

● Sociologue, chargé de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Maurice Cassier est chercheur au Centre de recherche médecine, sciences, santé et société (Cermes - CNRS, Ehes, Inserm).

● Docteur en socio-économie de l'innovation de l'Ecole des mines de Paris (1995), il travaille sur les relations entre science, médecine et industrie, et sur les enjeux de l'appropriation des connaissances sur le génome pour la santé publique.

minateur de l'Office européen des brevets vient de rendre un avis positif pour le brevet de Myriad).

» L'impact de tels brevets est double : sur la recherche - de nombreux laboratoires abandonnent les développements de tests génétiques lorsqu'un brevet est demandé - et sur l'accès aux soins - les laboratoires cliniques doivent arrêter la réalisation des tests sous peine d'être poursuivis pour contrefaçon.

» Des cliniciens et des associations de malades, notamment britanniques et allemandes, demandent que l'on ne brevète pas les gènes et que l'on établisse des régimes de licences très ouverts pour les applications issues de la génomique. De telles dispositions stimuleraient la pluralité des développements et favoriseraient l'accessibilité des solutions médicales. Il est indispensable d'équilibrer les forces du marché en régulant l'usage de ces innovations.

— Vous revendiquez pour l'hôpital une meilleure place parmi les acteurs de la génomique...

— Les connaissances engrangées à l'hôpital sur la biologie des maladies sont d'une grande utilité pour interpréter et utiliser les connaissances génomiques. La réussite de la thérapie génique du professeur Alain Fischer sur les bébés-bulle de Necker tient précisément à une collaboration étroite entre un hôpital, une association de malades (Association française contre les myopathies - AFM) et des laboratoires publics (Institut national de la santé et de la recherche médicale - Inserm).

» Il est assez surprenant que l'appel d'offres pour la constitution des génopoles en France ne mentionne pas l'hôpital. Car dans la tête de nos décideurs, la génomique n'est qu'une affaire de science et d'industrie, et non de médecins et de malades ! »

Propos recueillis par Antoine Reverchon

CHRONIQUE

par Serge Marti

Les surprises de l'effet yen

Même si les investisseurs japonais font mine de bouder le titre Nissan en Bourse (alors qu'il a grimpé de près de 70 % depuis le début de l'année à Tokyo), au prétexte que le deuxième constructeur nippon a vu sa part du marché local reculer à 17,4 %, sa plus mauvaise performance depuis vingt-six ans, le redressement de l'entreprise dont Renault est l'actionnaire principal depuis dix-huit mois est indéniable. En annonçant, fin octobre, un résultat net de 170 milliards de yens (1,78 milliard d'euros) contre 60 milliards initialement prévus pour le premier semestre et en anticipant un résultat d'exploitation proche de 200 milliards de yens pour l'ensemble de l'exercice, Carlos Ghosn, son directeur général, pouvait justifier le martial *Nissan is back !* qui a scandé la présentation de son bilan d'activité, un an, jour pour jour, après l'engagement d'un retour à meilleure fortune.

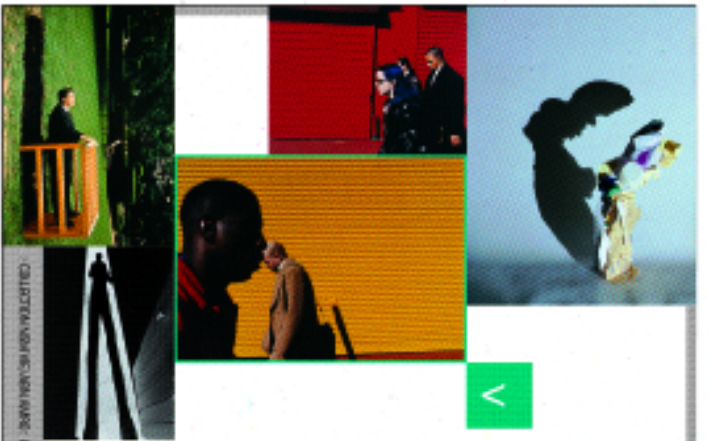
Les commentaires, généralement élogieux, ont surtout porté sur les effets bénéfiques du plan de sauvetage et sur le détail des meilleurs résultats que la firme ait connus depuis dix ans. En revanche, ils ont peu mentionné un facteur pourtant vital pour les comptes d'une multinationale : l'effet taux de change. Grâce à l'envolée du yen et à l'appréciation du cours de Bourse, la valeur de l'investissement de Renault dans le constructeur japonais a plus que doublé en deux ans, passant de l'équivalent de 31 milliards de francs à un peu plus de 70 milliards à ce jour. Mais, dans le même temps, la fermeté de la monnaie nipponne a pesé sur les comptes locaux du groupe, en réduisant de plusieurs milliards de yens son compte d'exploitation.

La forte hausse du yen face au dollar mais surtout contre l'euro, a conduit les responsables de Nissan à établir leurs comptes prévisionnels du deuxième

semestre sur la base d'une parité de 95 yens pour 1 euro contre 114 précédemment. De son côté, un autre constructeur automobile nippon, Honda Motor, vient d'annoncer une vaste réorganisation de sa production en Europe destinée à pallier le problème posé par la faiblesse de l'euro et, *a contrario*, par la fermeté de la livre sterling.

En revanche, les exportations japonaises n'ont pas véritablement souffert de la forte appréciation du yen. Elles ont même sensiblement progressé à partir du printemps 1999, ainsi que l'a confirmé Hideo Hayakawa, le chef économiste de la Banque du Japon, de passage à Paris à l'invitation de la Caisse des dépôts et consignations. Venu « vendre » les prévisions de conjoncture établies par la banque centrale - les premières du genre - avec, notamment, l'anticipation d'une croissance du produit intérieur brut nippon comprise entre 1,9 % et 2,3 % pour l'année fiscale en cours, M. Hayakawa a expliqué la bonne tenue, à l'extérieur, des entreprises du Soleil-Levant par la vigueur de la reprise quasi générale dans les pays est-asiatiques qui avaient le plus souffert de la grave crise monétaire de 1997.

Pour l'avenir, l'économiste de la Banque du Japon n'escompte pas de nouvelle hausse marquée du yen. Mais si la monnaie nipponne est conduite à se stabiliser, c'est, selon lui, surtout dû au ralentissement de la croissance qui semble se confirmer aux Etats-Unis plutôt qu'à tout autre facteur. Voilà pour ce qui est de la parité yen/dollar. Et au sujet de la parité yen/euro ? Là, Hideo Hayakawa, lève les bras au ciel. « C'est un vrai problème. Mais personne n'y voit vraiment très clair. »



Pour en finir avec les clichés sur la banque,

voyez en rubriques Banque/Assurance et Juristes/RH

La France est dans la course, mais plus en tête

On a longtemps stigmatisé le retard français en matière d'Internet. En sera-t-il de même en génomique, cet autre pilier de la nouvelle économie ? Apparemment non. Car si les pouvoirs publics français, aveuglés par le déploiement du Minitel, ont mis longtemps à reconnaître l'importance du réseau des réseaux, ils ont été plus clairvoyants dans le domaine de la génomique. D'autant que l'Association française contre les myopathies (AFM) leur a permis, dans un premier temps, de pallier l'insuffisance des financements publics : en novembre 1994, les ministères de la santé et de la recherche lançaient de concert le plan « Génome et Santé » grâce au soutien de l'AFM.

La recherche publique française compte des chercheurs de renommée internationale, comme Alain Fischer, à l'origine de la première thérapie génique sur les « bébés bulle », ces enfants souffrants de graves déficits immunitaires, et actuellement conseiller de Roger Gérard Schwartzberg, ministre de la recherche. En 1992, un chercheur français, Daniel Cohen, fut le premier à présenter la carte d'un chromosome humain. Plus récemment, en mai, Jean Weissenbach, directeur du Génoscope d'Evry, sema le trouble parmi ses pairs en déclarant que le nombre de gènes humains réellement utiles pouvait être trois fois moins important que prévu. « On est dans la course », estime Alain Fischer.

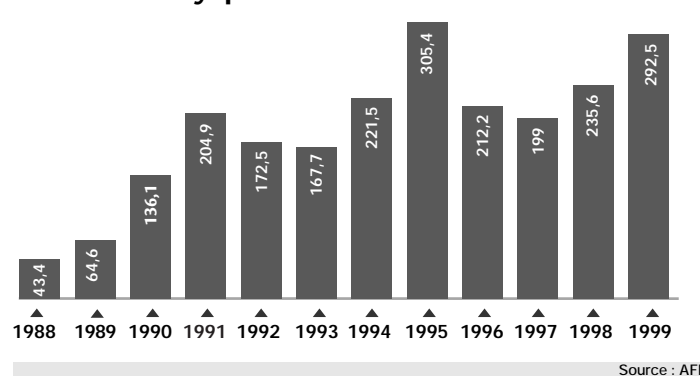
Intellectuellement, certes. Mais la France souffre néanmoins de nombreux handicaps, financiers en particulier. En juillet 1999, un rapport de l'Académie des sciences avait tiré la sonnette d'alarme sur « le retard français ». Ce diagnostic a conduit à la création du programme Génomique doté d'un budget annuel de 420 millions de francs (dont 350 à la charge de l'Etat et des collectivités locales, le reste étant assuré par l'AFM). Le Centre national de séquençage

Le très bon niveau des chercheurs risque de ne pas suffire à pallier le manque de moyens financiers

(Génoscope), le Centre national de génotypage, la Collection nationale des copies des gènes de l'homme et de la souris (ADNC), le Centre de ressources en informatique appliquée à la biologie (Infobio-gen), tous quatre basés à Evry, et enfin le réseau des génopoles (Evry, Lille, Strasbourg, Montpellier, Toulouse, Aix-Marseille, Lyon-Grenoble et Bordeaux) font, entre autres, partie de ce programme.

Afin d'exploiter au mieux ses résultats et d'en assurer les retombées industrielles, les pouvoirs publics contribuent également pour moitié au budget du réseau GenHomme, doté de 400 millions de francs par an et destiné à financer des projets associant des laboratoires publics à un chef de file industriel. Enfin, le fonds d'amorçage Bioam (200 millions de francs dont environ 40 venant de l'Etat), lancé en juillet 2000, participe au capital d'entreprises de biotechnologies innovantes.

▼ Budget de recherche de l'Association française contre les myopathies



Mais ces chiffres ne constituent qu'une fraction de l'effort public ; l'essentiel est réalisé au sein d'institutions telles que le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), l'Institut Pasteur, l'Institut national de la recherche en informatique et automatique (Inria), etc. Mais, ces organismes n'étant pas dotés de comptabilités analytiques homogènes, il est impossible de chiffrer l'effort français en la matière, encore moins de le comparer à ce qui existe à l'étranger.

LOURDEURS

Grâce à leur connaissance du terrain, les acteurs du domaine peuvent néanmoins se livrer à de grossières extrapolations. Et ils ne sont guère optimistes. « Pour faire de la recherche spécialisée sur la génomique, il faut que l'effort de recherche soit important de manière générale », explique Jacques Haiech, directeur du programme génomique au ministère de la recherche. Or, depuis de nombreuses années, les dépenses de recherche ramenées au PIB sont plus faibles en France que dans la plupart des pays développés.

« A cette tendance inquiétante s'ajoute la lourdeur des mécanismes

d'attribution des fonds », s'inquiète Pierre Tambourin, ex-directeur du département des sciences du vivant au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), aujourd'hui directeur de la génopole d'Evry.

La faiblesse des moyens financiers a également pour conséquence un manque de moyens humains. La France fut pourtant le premier pays à mettre en place un cursus de bio-informatique en 1986. Mais, aujourd'hui, un maître de conférences peut tripler voire quintupler son salaire en traversant l'Atlantique...

La répartition du travail mené dans le cadre du projet international de séquençage du génome humain donne une idée du rapport de forces : les Etats-Unis en assurent plus de 55 % ; viennent ensuite le Royaume-Uni (33 %), le Japon (10 %), la France (2,5 %), l'Allemagne (1,5 %) et la Chine (1 %).

Loin en tête, les Etats-Unis bénéficient de leur effet de taille habituel, mais aussi de choix scientifiques et technologiques engagés depuis plus de trente ans, époque à laquelle « la biologie fut considérée comme stratégique, comme un élément-clé de la croissance économique », explique Pierre Tambourin. En Angleterre, la contribution du Wellcome Trust (450 millions de dollars sur dix ans) compense largement la faiblesse de la participation publique.

La situation de la France ne serait néanmoins pas dramatique. Si elle n'a pu tenir un rôle de premier plan dans le séquençage, elle ne serait pas trop mal placée pour l'étape suivante, celle du post-séquençage, qui permet d'établir quelles sont les fonctions associées aux gènes, les liens entre malformations génétiques et maladies, autant d'étapes essentielles à la mise au point de médicaments. Si la France « ne tient pas le haut du pavé, elle conserve un rang honorable », estime finalement Pierre Tambourin.

Annie Kahn

L'épargne des particuliers révèle de profondes différences entre les pays de l'Union

Au cours de l'été ont été publiés, dans la plupart des pays de l'Union européenne, les comptes nationaux pour 1999 : il est donc possible d'avoir, en ce qui concerne les placements financiers des particuliers, une vue assez détaillée de l'année 1999, voire, parfois, des premiers mois de 2000.

L'importance relative de ces placements financiers varie encore beaucoup d'un pays à l'autre. Si l'on choisit comme indicateur le flux nouveau de placements rapporté au revenu des ménages, l'éventail s'ouvre largement en 1999 : moins de 8 % du revenu en Autriche contre 23 % aux Pays-Bas, l'Allemagne et la France faisant ressortir, quant à elles, un taux proche de 11 %. Pour comprendre ces différences de niveaux, plutôt que de recourir à des variables telles que le revenu par tête ou les seules structures démographiques, mieux vaut faire appel aux spécificités nationales : réglementation, développement des différentes institutions financières, mentalités, etc.

Globalement, l'année 1999 se situe dans les tendances apparues en Europe dans la seconde moitié des années 1990 : réduction de la part des placements bancaires, forte augmentation des contrats d'assurance-vie, accroissement de la détention directe d'actions en raison de la poursuite des opérations de privatisation. Mais ce mouvement est souvent suivi d'une revente des titres détenus en direct au profit de la souscription de parts de placements collectifs du type OPCVM.

De 1997 à 1999, deux sous-tendances sont apparues : dans les contrats d'assurance-vie, avec les bonnes années boursières et selon le modèle anglais, le surgissement sur le continent des contrats en unités de compte au détriment des contrats en monnaie nationale ; parallèlement, au sein des placements collectifs, l'arbitrage en faveur de pla-

La part des placements bancaires se réduit, tandis que les contrats d'assurance-vie sont en forte augmentation

acements à support actions alors que la majorité de ces placements chez les ménages étaient jusque-là de type obligataire ou monétaire.

Correspondent bien à cette description les évolutions enregistrées dans des pays comme l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Italie et, dans une moindre mesure, le Portugal. La France suit aussi à peu près ce schéma, mais en mettant l'accent sur l'assurance-vie et les plans d'épargne-logement et moins, jusqu'ici, sur les placements à support actions.

Sur ces tendances de moyen et long termes se manifestent, au cours des années récentes, soit des spécificités institutionnelles dont la permanence dépasse la durée des cycles longs, soit, à l'opposé, des mouvements browniens qui peuvent alors relever de l'infra-annuel.

Spécificité institutionnelle à coup sûr, le choix de la capitalisation pour les systèmes de retraite du second « pilier » : ce choix explique largement le niveau très élevé des placements financiers aux Pays-Bas (existence de fonds sectoriels importants) ; l'augmentation des créances des ménages sur ces fonds a représenté, en 1999, près de 40 % de l'ensemble des placements financiers des Hollandais. Ce phénomène existe aussi au Royaume-Uni, où les augmentations des créances des salariés sur les fonds de pension ont atteint 45 % du total des placements financiers.

Mouvement brownien en revanche dans les dernières semaines de 1999, la montée des espèces dans les patrimoines financiers des ménages de plusieurs pays européens dans la crainte des conséquences du passage à l'an 2000 ! Réaction également de court terme, aux dépens des sociétés de placements collectifs le retour massif des Espagnols, en 1999, sur les dépôts bancaires à terme, en raison d'une réforme fiscale qui leur était favorable. Une évolution comparable, mais de moindre ampleur, a été observée au Portugal.

Fin 1999, quel classement pouvait-on faire des patrimoines financiers des ménages en Europe selon leur composition ? Les créances sur les fonds de pension et les sociétés d'assurance-vie (l'épargne retraite est souvent à cheval sur ces deux types de placement) représentaient 55 % du patrimoine des Hollandais et 52 % de celui des Britanniques, mais seulement 10 % à 15 % de celui des Belges, des Italiens, des Espagnols et des Autrichiens. L'Allemagne et la France se situaient, à cet égard, en position intermédiaire, avec une part comprise entre 30 % et 33 %.

ACTIONS

Du point de vue des actions cotées, de gros écarts apparaissent également ; viennent en tête, avec une part du patrimoine financier située entre 33 % et 35 %, l'Italie et l'Espagne, pour lesquelles il s'agit d'une évolution très récente ; en seconde position, on voit apparaître, entre 20 % et 25 %, le Royaume-Uni et la Belgique ; l'Allemagne et la France viennent ensuite avec une proportion de 10 % à 12 % : pour l'Allemagne, c'est un progrès également récent, car, jusqu'à la privatisation de Deutsche Telekom en novembre 1996, l'épargnant allemand était surtout obligataire ; pour la France, qui partait ici de plus haut que l'Allemagne, on peut estimer que le niveau actuellement atteint reste fort modeste. En lanter-

ne rouge figure l'Autriche, dont la part des actions dans le patrimoine des ménages est inférieure à 4 %. S'agissant de la détention directe des emprunts publics et des obligations, les différences d'un pays à l'autre restent aussi notables : leur part est en effet encore de 19 % en Belgique et 16 % en Italie, mais seulement de quelque 2 % en France et au Royaume-Uni.

Pour ce qui concerne les sociétés de placements collectifs dont le succès a été considérable au cours des années récentes, c'est l'Italie qui est en tête (20 % dans les actifs financiers des ménages) ; la France, la Belgique et l'Espagne viennent ensuite avec une part comprise entre 13 % et 16 %, l'Allemagne est à 11 %, l'Autriche à 9 % et la lanterne rouge est, cette fois, le Royaume-Uni, avec 5 % seulement.

Enfin, pour ce qui a trait à l'épargne bancaire, on constate une diminution de son importance, mais les écarts entre pays européens demeurent encore considérables : cette épargne constitue, fin 1999, près des trois cinquièmes des actifs financiers des Autrichiens, mais environ un tiers seulement de ceux des Allemands, des Espagnols et des Français, et moins encore (entre 20 % et 25 %) en Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

Les patrimoines constituent souvent un bon résumé de l'histoire économique. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, les pays européens ont commencé à rapprocher leurs économies. Mais les patrimoines ne suivent qu'avec retard, d'où la diversité des situations encore observées aujourd'hui. La prochaine décennie pourrait être marquée par une convergence plus rapide, très probablement vers des placements plus longs pour faire face au commun vieillissement de nos populations.

André Babeau

Président du conseil scientifique de l'Observatoire de l'épargne européenne (OEE)

Michael Schreyer, l'écologiste vert pâle qui tient les cordons de la bourse de la Commission

BRUXELLES

de notre bureau européen

Elle n'est pas frimeuse », affirme l'un de ses proches. D'autres, moins aimables, estiment que, besogneuse dans son expression, elle n'est guère brillante intellectuellement. Et de fait ses prestations publiques, en salle de presse ou devant les deux commissions du Parlement de Strasbourg s'occupant de ses dossiers – la commission du budget, ou « cobu », et la commission du contrôle budgétaire, dite « cocobu », celle-là même qui fit « tomber » Jacques Santer, l'ex-président de la Commission – ne laissent pas de soulever des impatiences.

Timide, stressée, mais n'esquissant aucun affrontement et, finalement, ne détestant pas les tensions, la commissaire au budget fait une impression très différente à ceux et celles qui la rencontrent. A bientôt cinquante ans et après dix ans de carrière politique à Berlin, Michael Schreyer n'a pourtant rien d'une débutante...

ACHARNEMENT

Le contexte politique de son arrivée à Bruxelles n'a pas été des plus faciles. Après la démission de la commissaire Santer début 1999, le chancelier Schröder avait désigné deux commissaires appartenant à la coalition au pouvoir, dont pour la première fois, une personnalité – Michael Schreyer – appartenant aux « Grünen », les « Verts » allemands. Les chrétiens-démocrates de la CDU-CSU, considérant comme un droit d'être représentés à la Commission, en éprouvèrent un ressentiment considérable au point de tomber (à l'instar de leurs amis conservateurs britanniques qui, comme la CDU-CSU, siègent au groupe du Parti populaire européen) vers une certaine forme d'euroscépticisme.

M^{me} Schreyer était toute désignée pour faire les frais de ces états d'âme et, à la « cocobu » sur-

Dans sa gestion, la commissaire au budget fait passer la rigueur avant ses convictions idéologiques

tout, cette droite activiste lui rendit la vie très difficile. Deux députés chrétiens-démocrates allemands menèrent l'assaut : Diemut Theato, la présidente, et Gabriele Stauner, chargée du rapport pour la « décharge » du budget de l'année 1998. Toutes deux lui ont reproché, en substance, de ne pas prendre assez vite les mesures nécessaires pour que les défaillances passées ne se reproduisent pas.

Elles ont cherché à rouvrir des procédures disciplinaires anciennes et, pour faire bonne figure, menaçaient une fois de plus de retarder le quitus budgétaire. Cet acharnement ne fut pas du goût des gouvernements qui le firent savoir. Du coup, les choses retrouvèrent un cours plus normal. M^{me} Schreyer put rétablir un dialogue civilisé avec le Parlement.

JOUTES

Sur la réforme en cours de la Commission, elle intervient aux côtés de Neil Kinnock, le responsable du projet, ce qui n'est pas une opération toujours facile. Lui, brillant à défaut d'être toujours convaincant, s'exprimant en « bel anglais », « capable de tenir une heure avec une seule idée », comme le souligne ironiquement un habitué de ces joutes et elle, sans assurance, s'exprimant le plus souvent en allemand (une langue difficile à bien traduire) : la comparaison ne lui est pas favorable.

Néanmoins, elle ne rechigne pas devant l'obstacle et lorsqu'il le faut, y compris face à Neil Kin-

nock, elle sait défendre fermement son territoire.

Car en dépit de ses handicaps, c'est une femme de pouvoir. « C'est une bossueuse incroyable, comme les Allemands savent l'être, de A à Z ; elle a une connaissance totale, presque excessive, de ses dossiers, ce qui la rend évidemment pointue et exigeante », commente un de ses collaborateurs.

Ses relations avec l'administration bruxelloise ont été difficiles, au début : « On lui en avait dit tellement de mal, qu'elle est arrivée plutôt méfiante. Mais la page est désormais tournée, les relations sont devenues très détendues. » Cette femme intelligente, honnête, presque puritaine, dont on sait qu'elle n'abusera pas de ses fonctions, sait susciter de la sympathie. Le côté politique du personnage l'ex-



Michael Schreyer

● Née à Cologne, Michael Schreyer, 49 ans, a fait des études d'économie et de sociologie. Pendant dix ans, elle a mené une carrière universitaire, avant de devenir chercheur à l'IFO, l'un des plus fameux centres de recherche économique en Allemagne. ● Ministre de l'urbanisme et de l'environnement au gouvernement local de Berlin de 1989 à 1990, elle poursuit ensuite sa carrière politique au niveau régional.

pliérait-il, en partie ? Elle fait preuve de solides convictions qui ne sont pas forcément sans conséquences budgétaires : un peu féministe, foncièrement antinucléaire et critique à l'égard d'une politique agricole commune jugée trop productiviste.

COMPÉTENCES

Mais dans l'exercice de ses fonctions, elle apparaît comme une modérée, trop réaliste même aux yeux des écologistes qui siègent au Parlement européen. Ils se montrent fiers de cette commissaire « issue du terreau écologiste », comme le dit Paul Lannoye, un eurodéputé belge francophone, mais qui ajoute, un peu déçu : « J'aimerais qu'elle apporte davantage une touche verte ».

De fait, dans sa gestion budgétaire, elle fait clairement passer la rigueur avant ses convictions idéologiques. Elle s'est jusqu'ici montrée très soucieuse de ne pas franchir les seuils de dépenses fixés en mars 1999 dans l'accord de Berlin. Ainsi sa proposition de financer l'aide aux Balkans – un programme qui lui tient très à cœur – en réduisant l'enveloppe agricole, pour être maladroite politiquement, tenait parfaitement la route sur le plan budgétaire. D'autant plus que, régulièrement, les dépenses agricoles à financer sont largement inférieures aux sommes inscrites dans le budget.

Après une grosse année à Bruxelles Michael Schreyer n'est pas parvenue, en s'appuyant sur son poste de commissaire, à se dessiner un nouveau profil. Mais ses compétences sont acquises, incontestées.

Il lui reste à jouer un rôle plus politique, et, en particulier, à mettre plus visiblement le Conseil devant ses responsabilités lorsque, par souci d'économie, il traite de manière inconséquente les engagements qu'il a pris lui-même au nom de l'Europe.

Philippe Lemaître

EN DIRECT DE BRUXELLES

par Philippe Lemaître

Une Europe malade de son avarice

L'Union européenne (UE) dispose-t-elle des ressources nécessaires pour mener une politique extérieure ambitieuse et pour financer, à compter de 2005, son élargissement aux pays d'Europe centrale ? La réponse devrait être rassurante : l'Agenda 2000, couvrant la période 2000-2006, qui a été adopté en mars 1999 à Berlin, lui donne des moyens suffisants pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.

En fait, les difficultés rencontrées ne sont pas comptables – l'argent est là –, mais tiennent au comportement parcimonieux des Quinze. Ceux-ci semblent refuser l'idée que les dépenses communautaires puissent avoir leur logique propre, que la construction européenne en plein devenir puisse s'affranchir du carcan imposé aux budgets nationaux par le pacte de stabilité adopté avec la monnaie unique. L'Europe thésaurise donc et, sans véritable raison, prend le risque de fragiliser certaines de ses actions qu'elle décrit pourtant comme prioritaires.

Jusqu'ici, la Commission et le Parlement européen ont subi avec résignation cette obsession de la rigueur. Mais la paix budgétaire ainsi maintenue depuis l'Agenda 2000 est acrimonieuse, et donc menacée. Elle incite un nombre grandissant d'eurodéputés, se sentant dupés, à s'interroger sur l'opportunité de rompre l'accord inter-institutionnel qui les lie au conseil des ministres et qui permet une gestion en douceur du budget européen. Les budgets 2000 et 2001 ont donné lieu à quelques passes d'armes qui, même si elles s'avèrent sans suite – rien n'est sûr aujourd'hui puisque le budget 2001 n'est pas encore voté – révèlent les dégâts produits par cette ambiance ratiocineuse.

L'Agenda 2000 fixe pour chacune des grandes rubriques du budget européen et pour les sept années de la période couverte, des plafonds calculés au plus juste. Au total, les « perspectives financières » ainsi définies restent sensiblement en deçà des 1,27 % du PIB fixés comme maximum pour les « ressources propres » de l'Union. Bref, la marge est appréciable : 0,3 % du PIB en fin de période compte tenu de la croissance.

Un problème a surgi l'année dernière à propos de l'aide aux Balkans. L'Agenda 2000, adopté le jour du déclenchement de l'offensive de l'OTAN contre la Yougoslavie, renvoyait l'examen du sujet à des

Les Quinze semblent refuser l'idée que les dépenses communautaires puissent avoir leur logique propre, que la construction européenne, en plein devenir, puisse s'affranchir du carcan imposé aux budgets nationaux par le pacte de stabilité adopté avec la monnaie unique

jours meilleurs. Romano Prodi, dès qu'il eut pris ses fonctions de président de la Commission à l'automne 1999, proposait de prévoir une aide de 5,5 milliards d'euros en faveur des Balkans pour la période 2000-2006. Les gouvernements protestèrent.

Il fallait, néanmoins, dégager des crédits pour la reconstruction du Kosovo. Considérant que les moyens disponibles pour les aides extérieures (la rubrique 4 du budget) étaient insuffisants, la commissaire Michael Schreyer proposa, en prenant soin de ne pas toucher au plafond total fixé pour les dépenses à Berlin, un réaménagement entre les différents postes du budget : les sommes affectées à l'agriculture (rubrique 1) seraient diminuées de 300 millions d'euros par an, lesquels seraient transférés à la rubrique 4... L'initiative fut rejetée par le Conseil comme par le Parlement : elle se heurtait à l'hostilité conjuguée de ceux (députés ou gouvernements) qui sont peu enclins à augmenter les dépenses extérieures et de ceux qui craignent pour la politique agricole commune (PAC) !

Le Parlement aurait bien vu une révision plus audacieuse des « perspectives financières », autrement dit une simple augmentation du budget des aides extérieures (sans compensation par diminution d'un autre poste) qui aurait donc significativement dépassé le montant total des dépenses autorisées par l'accord de Berlin. Le Conseil a refusé, y voyant comme un sacrilège, et les fonds pour le Kosovo ont été trouvés en puisant dans « l'instrument de flexibilité » attaché à chaque rubrique. Un tour de passe-passe technique dépourvu de tout message politique.

Le problème se pose avec encore plus d'acuité cette année : la Serbie s'est libérée de Milosevic, 200 millions d'euros ont été prévus pour qu'elle puisse passer l'hiver, et l'effort en faveur du Kosovo doit se poursuivre... Mais le Conseil refuse toujours de revoir les perspectives financières et la répétition de la manipulation de l'année précédente ne suffit pas pour boucler le budget. Que faire ?...

A côté des Balkans, l'autre grande zone bénéficiaire de l'aide extérieure est la Méditerranée. Enfermé dans sa logique étriquée, le Conseil a retenu pour le programme MEDA d'aide au développement des pays du sud de la Méditerranée des sommes sensiblement inférieures à ce qu'avait proposé la Commission. La France, jusqu'ici soucieuse de maintenir l'équilibre entre l'Est et le Sud, s'est accommodée du signal négatif ainsi adressé à nos voisins méridionaux. L'affaire, déjà délicate en 2001, pose de vraies interrogations pour l'avenir.

L'extrême prudence budgétaire manifestée par les Quinze est parfois expliquée par leur volonté de garder des réserves pour l'élargissement. « Il n'existe pas d'obstacles budgétaires à l'élargissement », répète M^{me} Schreyer. Outre le fait que l'Agenda 2000 lui affecte déjà des sommes significatives, le trésor de guerre disponible d'ici la fin 2006 serait de l'ordre de 20 milliards d'euros. Or, selon l'entourage de M^{me} Schreyer, le coût des aides directes agricoles, dans l'hypothèse où elles seraient versées aux paysans de l'Est aux mêmes conditions qu'à ceux des Quinze (ce qu'ils revendiquent mais n'obtiendront probablement qu'en partie) atteindrait 6 milliards d'euros. Ce qui laisse une enveloppe suffisante à la fois pour prendre en charge une aide aux régions des pays adhérents, que les Quinze entendent plafonner à 4 % du PIB, et pour compléter la réforme de la PAC, notamment son volet laitier différé à Berlin. A vrai dire, c'est bien cette réforme qui pose problème, avec ce qu'elle implique de sacrifices pour les agriculteurs et d'arbitrages difficiles entre les pays membres.

La période suivante, à compter de 2007, exigera plus de souplesse budgétaire : les nouveaux venus auront voix au chapitre et réclameront une révision des conditions imposées pendant la négociation. Cela devrait se vérifier en matière de politique régionale (le mécanisme que les Quinze ont en tête aboutit à moins aider les plus pauvres...), mais c'est une autre histoire, avec, pour animer le débat, des protagonistes différents !

EUROPE

▼ Davantage de forêt pour lutter contre la pollution

	Superficie boisée dans le territoire (%)	Accroissement net en millions de m ³	% d'équivalents CO ₂ fixés par l'accroissement net
UNION EUROP.	42,0	459,5	14
BELGIQUE	22,0	5,1	4
ALLEMAGNE	30,1	89,0	9
GRÈCE	49,4	3,5	4
ESPAGNE	51,4	28,6	11
FRANCE	30,9	92,3	24
ITALIE	36,0	18,7	4
AUTRICHE	46,8	27,3	44
PORTUGAL	37,7	12,9	26
FINLANDE	67,3	72,5	114
SUÈDE	66,9	85,4	145

Source : Eurostat

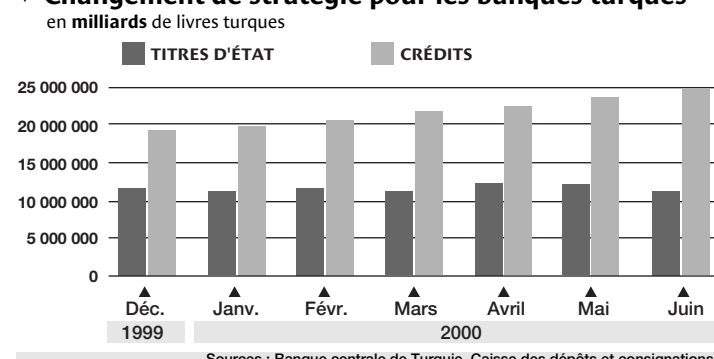
■ **AVEC UNE SUPERFICIE** qui occupe 42 % du territoire de l'Union européenne (UE), la forêt tient une place analogue à celle des zones agricoles. Cette proportion varie néanmoins beaucoup d'un Etat membre à l'autre. Elle est de 10 % (ou moins) en Irlande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, mais atteint près de 70 % en Suède et en Finlande.

■ **DANS TOUS LES PAYS** de l'UE, la forêt se développe. La France est le plus gros contributeur, en valeur absolue (+ 92 millions de mètres cubes entre 1990 et 1999), devançant légèrement la Suède dont la superficie boisée est près de deux fois plus grande.

■ **CONVERTI** en équivalent CO₂ (gaz carbonique), l'accroissement des forêts a permis de fixer 14 % du CO₂ émis au niveau de l'UE. La Suède et la Finlande, avec des taux supérieurs à 100 %, ont été les seuls Etats à absorber la totalité du gaz carbonique émis. Avec un taux de 24 %, la France fait sensiblement mieux que la moyenne européenne.

PAYS ÉMERGENTS

▼ Changement de stratégie pour les banques turques



Sources : Banque centrale de Turquie, Caisse des dépôts et consignations

■ **LA PRIVATISATION** des banques publiques, l'une des conditions principales du plan de désinflation signé entre le Fonds monétaire international (FMI) et la Turquie en décembre 1999, prend du retard. Pourtant l'achèvement de ce plan est crucial, car il doit entraîner la baisse des taux d'intérêt sur les titres d'Etat, un revenu important pour les banques turques, qui changent leur stratégie au profit des crédits.

■ **LES FONDIS PROPRES** des établissements bancaires turcs restent très faibles et sont en baisse continue en raison des pertes subies incorporées dans le capital. Le déséquilibre actif/passif en devises reste également important et poserait un problème en cas de crise de change.

■ **LA RECAPITALISATION** des banques transférées au Fonds d'assurance des dépôts coûterait encore 8 milliards de dollars.

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (août 00, en %)											
Sur un an	5,5	6,3	7,2	3,9	6,3	2,9	7,9	2,3	0,9	6,1 (juin)	6,4 (juin)
Sur un mois	0,4	0,2	0,3	-0,7	2,5	0,0	1,2	-1,2	0,6	0,5 (mai)	0,2 (mai)
PRIX À LA CONSOMMATION (sept. 00, en %)											
Sur un an	2,5	2,8	2,6	3,9	3,7	2,3*	2,6	2,9*	1,0	3,5	-1,3 (août)
Sur un mois	0,6	0,5	0,5	0,8	0,4	0,6*	0,3	0,9*	0,8	0,5	-0,1 (août)
PIB EN VOLUME (2^e trimestre 00, en %)											
Sur un an	3,7	3,7	3,6	4,4	3,9	3,4	2,6	4,2	3,2	6,1	0,8
Sur trois mois	0,9	0,9	1,1	0,3	0,9	0,7	0,3	0,8	0,9	1,4	1,0
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
1999	-0,7	-1,3	-1,4	-0,7	-1,1	-1,8	-1,9	1,0	1,3	1,0	-7,6
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
1999	68,1	72,2	61,1	116,1	63,7	58,9	115,1	62,9	45,7	59,3	105,4
SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, juillet 00)											
	4,9*	-4,2*	6,0 (juin)	1,8	-3,0 (juin)	0,1	3,1	0,4	-4,1 (juin)	-37,2 (avril)	10,0 (avril)
INVESTISSEMENT (FBCF) (1^{er} trimestre 00, en %)											
Sur trois mois	0,5	0,7	1,2	3,1 (1 ^{er} trim.)	2,4	1,7	1,0	1,6 (1 ^{er} trim.)	-1,0	2,0	1,4

* provisoire ** source Commission européenne *** Luxembourg inclus

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

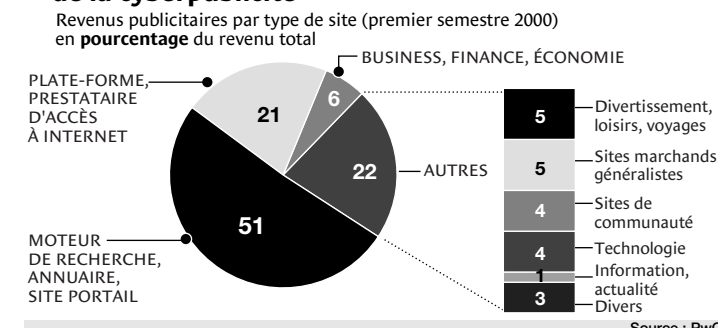
Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)	-1,2 % (septembre)	+3,9 %
TAUX D'ÉPARGNE	15,5 % (1 ^{er} trim. 00)	-0,9
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+0,3 % (1 ^{er} trim. 00)	+1,8
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)	-1,6 (août 00) (CVS, CJO) +53,6 (00/99)	-8,1 73
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*	-8 (septembre)	-5 **
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	+28 (septembre)	+20 **
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	23 600 (septembre)	+3,0 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***	2 378 (août)	-18,5 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

▼ Les moteurs de recherche attirent une grande partie de la cyberpublicité



Source : PwC

■ **L'INVESTISSEMENT** publicitaire sur Internet en France a atteint 462 millions de francs durant le premier semestre 2000. Ce chiffre est plus que trois fois supérieur à celui enregistré l'an dernier à la même période, selon une étude réalisée par PricewaterhouseCoopers pour le compte de l'Internet Advising Bureau.

■ **LES PRINCIPAUX ANNONCEURS** sont les nouveaux médias (37 %) et les sociétés de vente par correspondance. Parmi celles-ci, les marques traditionnelles réalisent un tiers de l'investissement publicitaire et les sociétés qui se sont lancées dans le commerce électronique les deux tiers restants.

■ **LA BANQUE** génère 6 % du chiffre d'affaires publicitaire, suivie par le tourisme, avec 5 %.

UN CHIFFRE

50 %

LA PART DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE CHINOIS MISE EN PÉRIL PAR LA FUTURE ADHÉSION DU PAYS À L'OMC

D'après Li Shijing, directeur adjoint du syndicat patronal des industries agroalimentaires à Pékin, la moitié seulement des 10 000 entreprises du secteur devraient survivre à l'entrée future de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les produits alimentaires occidentaux occupent déjà la moitié du marché chinois en termes de ventes. Les importations dominantes sont le lait, le chewing-gum, le chocolat, la farine, les crèmes glacées... Les trois quarts des produits les plus vendus en Chine ont des noms étrangers, a expliqué Li Shijing, « les produits locaux ne sont pas compétitifs en termes de qualité, d'emballage et de marketing ». « En outre, nos entreprises sont des PME à qui il sera difficile de tenir tête aux multinationales étrangères », a-t-il poursuivi.

Le chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire chinoise est d'environ 80 milliards de dollars, « soit le quart de son homologue américaine », a indiqué Li Shijing. L'ouverture des frontières après l'adhésion du pays à l'OMC entraînera une restructuration en profondeur et « les petites entreprises sans réelle spécialisation seront éliminées du marché », a-t-il prédit. Soit 5 000 entreprises au moins.

La Chine a un énorme pouvoir d'achat potentiel dans la mesure où l'épargne de la population est relativement « dormante ». Les experts estiment que les achats des biens agroalimentaires pourraient doubler d'ici à 2010 pour atteindre 100 milliards de yuans (14,4 milliards d'euros).

La Slovaquie emprunte à tâtons « sa » troisième voie

La Slovaquie, qui est devenue, le 28 septembre, le trentième pays membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), présente depuis le début des années 90 une physiologie ambivalente. Entre l'Europe centrale, où les réformes sont mieux parties, et les Balkans et la CEI, où elles se sont vite enlisées, ce pays est toujours resté dans une position intermédiaire.

Ainsi, jusqu'en 1999, un gouvernement nationaliste et autoritaire, une ouverture lente à l'Ouest et une privatisation des entreprises au bénéfice de leurs dirigeants rapprochaient clairement la Slovaquie de ses voisins de l'Est. Pour autant, elle n'a pas connu d'effondrement social et financier comme la Bulgarie, la Roumanie ou la Russie. En particulier, la reprise de 1995-1998 ne peut pas s'assimiler aux « feux de paille » qui, dans des économies peu restructurées, se sont finis par autant de désastres.

En revanche, l'économie slovaque n'a pas pu soutenir les longues phases d'expansion rapide de ses voisins hongrois ou polonais : la forte croissance de 1995 à 1998 a porté le déficit courant au-delà de 10 % de PIB et entraîné un gonflement rapide de la dette extérieure.

Apparemment, le tissu économique n'est donc pas assez dynamique pour supporter durablement une croissance supérieure à 3 % ou 4 % l'an. C'est mieux que rien, mais c'est insuffisant pour converger vers les niveaux de revenu ouest-européens.

Ces contraintes structurelles expliquent qu'en mai 1999, peu après son arrivée au pouvoir, une nouvelle coalition gouvernementale, à orientation « pro-européenne », a dû freiner brutalement la croissance (à 1,5 % en 1999) afin de rétablir les équilibres financiers.

Depuis le printemps de cette année, l'économie slovaque sort lentement de cette phase de repli, avec une croissance de l'ordre de 2 % correspondant toutefois à une demande interne au mieux stagnante : politique budgétaire toujours restrictive, investissement privé en

Au premier semestre 2000, les exportations du trentième pays membre de l'OCDE sont en hausse de 22 % par rapport à la même période de l'an passé

baisse, consommation atone, en raison notamment de la stagnation du revenu réel et d'un chômage élevé (20 %). Le seul élément de dynamisme est venu des exportations, en hausse de 22 % au premier semestre 2000 par rapport à la même période de l'an passé.

Il y a en fait dans ce chiffre deux bonnes nouvelles : la première est que les exportations ont évité de trop reporter l'effort d'ajustement sur la demande interne, et donc sur le revenu de la population, comme c'est la règle dans les économies peu restructurées. Ensuite, cette croissance plus rapide que celle des marchés ouest-européens témoigne de la compétitivité des entreprises slovaques et de leur capacité à s'insérer dans les échanges internationaux.

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Cela est d'autant plus remarquable que les règles du jeu microéconomique interne ont évolué lentement, comme en témoignent de nombreux indicateurs. Ainsi, les plus grosses firmes, à caractère monopoliste, résistent encore aux restructurations ; dès que l'activité ralentit, comme en 1999, les arrières sur les crédits-fournisseurs et sur les impôts s'accroissent, ce qui témoigne d'un problème de discipline financière ; la spécialisation extérieure est aussi restée très proche de ce qu'elle était en 1990 ; enfin, le volume des investissements directs étrangers en Slovaquie est maigre, ce qui témoigne d'un problème de « attractivité » : 1,4 milliard de dollars au total,

entre 1995 et 1999, contre plus de 9 milliards en Hongrie.

Sur le plan de l'efficacité productive de l'économie, on obtient aussi un bilan en demi-teinte. A 5 % l'an depuis 1995, les gains de productivité du travail témoignent d'un ajustement non négligeable des entreprises, mais qui reste inférieur à celui observé en Hongrie et en Pologne, où ces gains s'établissent entre 8 % et 10 %. Par ailleurs, un taux d'investissement de 35 % du PIB, entre 1995 et 1999, est exceptionnellement élevé pour une économie en transition : ce devrait être un atout pour financer le rattrapage économique.

MAUVAIS CRÉDITS

Le problème est que sur la même période, avec un taux de croissance, un niveau de développement et une structure industrielle proches, la Pologne affiche un taux d'investissement de 22 % seulement. Toutes choses égales par ailleurs, sa croissance a donc été 37 % plus économique en capital que la croissance slovaque.

Cela donne l'impression que trop d'entreprises ont pu continuer d'accroître leurs capacités de production sans modifier en profondeur leurs modes de gestion et l'organisation interne de la production. Elles ne sont pas restées inertes face aux nouveaux enjeux, mais moins alertes que leurs voisines, en raison sans doute d'une « gouvernance » faible, de contraintes financières plus souples et d'une concurrence moins forte sur le marché intérieur. Dans l'immediat, une conséquence est un moindre revenu disponible pour les ménages. Au-delà, le risque est qu'une allocation peu rigoureuse de l'investissement se traduise par l'accumulation de pertes en capital, qu'il faudra bien un jour éponger.

Restructurations et réductions de capacités seront à nouveau à l'heure du jour. On retrouvera alors au premier plan les banques commerciales, dont le bilan est bien plus mauvais que celui de l'industrie : au début de 1999, 40 % du crédit total du système bancaire était classé comme non-performant.

Cela implique des pertes sous-jacentes de l'ordre de 20 % du PIB,

qui, *in fine*, devront être supportées principalement par l'Etat. Ces mauvais crédits sont surtout concentrés dans les trois grandes banques publiques, aujourd'hui en cours de privatisation, et dont la faiblesse peut expliquer en partie le manque de pugnacité des dirigeants industriels.

L'arrivée de puissants opérateurs étrangers pourrait, dans ces conditions, imposer un surcroît de discipline financière et faciliter le passage de l'économie à la vitesse supérieure. L'enjeu est décisif au moment des négociations d'adhésion à l'Union européenne.

Au total, deux interprétations de l'expérience slovaque peuvent être proposées. La plus banale conclut à un processus de réforme tout juste passable, permettant d'éviter l'échec mais dont les résultats sont loin des promesses initiales.

Une autre option identifierait ici la meilleure approximation disponible de la fameuse « transition gradualiste », tant évoquée au

début des années 90 : la Slovaquie aurait trouvé une troisième voie, entre le libéralisme consécutif de la Pologne et de la Hongrie, et le dérapage incontrôlé de la Russie ou des Balkans. En particulier, elle aurait établi un arbitrage à peu près viable entre des réformes lentes, une ouverture progressive à l'extérieur, la reprise de la croissance et la stabilité financière.

L'alternance de 1999 et l'ouverture de négociations d'adhésion témoigneraient, dans ce cadre, de l'acceptation progressive de l'ouverture européenne et des contraintes impliquées par le marché unique. Il resterait alors à mesurer les bénéfices de ces réformes graduelles pour la population, puis les coûts qui lui restent encore à acquitter, sur le plan des recapitalisations bancaires ou du chômage.

Jérôme Sgard

Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii)

Conservatoire National des Arts et Métiers
INSTITUT DES ETUDES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION

Vous souhaitez développer votre expertise sur les marchés porteurs de l'organisation et du consulting
L'IESTO - CNAM vous propose le
Diplôme d'Études Supérieures des Techniques de l'Organisation (DESTO)

Homologué niveau I (3^{ème} cycle) de l'Enseignement Supérieur

IESTO
CNAM - IESTO
292, rue St Martin
75 003 - PARIS
01 40 27 25 08
e-mail : iesto@cnam.fr

- Formule continue : 1 an à temps plein dont 4 à 6 mois de mission en entreprise
- Formule discontinu adaptée à votre projet personnel et professionnel
- Niveau d'accès : Bac +4
ou Bac +2 avec expérience professionnelle significative
- Possibilités de financement

REUNIONS D'INFORMATION
(débouchés, programmes, conditions d'admission, financement)
les jeudis 9 et 23 novembre de 18 à 20 heures
Rez-de-Chaussée 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS
Métro Arts et Métiers

Etats-Unis : la croissance n'est plus à la fête

Dix mille milliards de dollars ! Telle est la valeur de l'ensemble des biens et services qui ont été produits aux Etats-Unis, en rythme annuel, au troisième trimestre 2000. Le franchissement de cette barre historique a pourtant une valeur doublement paradoxale. Elle marque la puissance de la machine productive américaine, autant que son... risque d'essoufflement (premier paradoxe).

Après un taux de croissance à 4,8 % en rythme annuel au premier trimestre et à 5,6 % au second trimestre, le PIB américain n'a progressé au troisième trimestre 2000 « que » de 2,7 %. Mais c'est le second paradoxe, ce ralentissement économique est considéré comme « la » bonne nouvelle de la saison par les observateurs, les marchés et les banquiers centraux.

La raison en est simple : si la croissance ralentit, les tensions inflationnistes se calment également. Après six hausses successives de taux d'intérêt à court terme entre juin 1999 et l'automne 2000, la Banque centrale américaine a entrepris de calmer le rythme de croissance pour mieux le préserver sur la durée. Les 2,7 % de hausse du PIB annoncés fin octobre sont donc le premier signe qui vient récompenser sa politique monétaire.

De là à conclure à la fin de la remontée des taux et à la disparition des risques d'inflation, il y a une marge que peu d'économistes se risquent à franchir. Pour la bonne raison que le dynamisme des entreprises est intact et que le moral des consommateurs frise toujours l'euphorie.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Comment s'explique alors cet essoufflement apparent du PIB ? Par la chute des dépenses de l'Etat fédéral (-3,6 %) et un moindre investissement des entreprises. Du côté de l'Etat, les dizaines de milliers de personnes qui avaient été embauchées pour mener à bien le recensement de la population ont été remises sur le marché du travail. Quant au ministère de la

Le ralentissement enregistré au troisième trimestre 2000 est bienvenu pour la Banque centrale américaine

défense, grand boulimique des fonds publics, il s'est montré moins dépensier que prévu. Cette chute des dépenses publiques a donc eu un effet « récessif » qui s'est traduit par une baisse du taux de progression du PIB au troisième trimestre 2000.

Quant aux entreprises, leurs dépenses globales d'investissement (+8,5 %) semblent avoir chuté de moitié par rapport au second trimestre (+17,9 %), notamment dans le secteur des transports. Les dépenses d'investissements dans de nouvelles usines et de nouveaux équipements industriels n'ont augmenté que de 2,9 %, ce qui contraste avec le taux de 11,2 % enregistré au second trimestre.

En revanche, l'investissement informatique demeure à un niveau élevé (+19,6 %). La faiblesse apparente des ventes de micro-ordinateurs semble toujours compensée par la baisse continue des prix des machines, ce qui pousse les entreprises à renouveler leur équipement.

Cette question des technologies de l'information est centrale car il s'agit de savoir si les gains de productivité (+3,8 % au troisième trimestre) vont réussir à promouvoir une croissance régulière débarrassée des tensions inflationnistes. Les investissements étrangers, qui étaient en hausse de 14,6 % au second trimestre, se sont eux aussi ralentis (+6,9 %), ce qui a contribué à la décélération de la croissance du PIB au troisième trimestre.

Même du côté des ménages, les préoccupations semblent s'apaiser. Malgré une chute de leurs plus-values boursières et un pouvoir d'achat érodé par la hausse des prix du pétrole, les ménages ont continué de consommer à un rythme particulièrement élevé. Leurs dépenses tirent le PIB aux deux tiers et représentent encore aujourd'hui l'un des principaux baromètres suivis par les banquiers centraux.

CONSUMMATION

Or, là aussi, un premier signe de décélération a été enregistré. A la fin octobre, l'indice de confiance des consommateurs a chuté de manière significative (de 142,5 à 135,2), ce qui est couramment interprété comme un ralentissement prochain de la consommation des ménages.

Pour l'instant, la consommation des ménages, après avoir plafonné entre 5 % et 7 % de hausse tout au long de 1999 et jusqu'à la fin du pre-

mier trimestre 2000, a fléchi à 3,1 % au deuxième trimestre. C'était pour mieux rebondir à 4,5 % au troisième trimestre. Rebond technique ? Difficile à croire tant les achats de biens durables, comme les logements, demeurent à un niveau très élevé qui diffère peu de celui de 1998 (plus de 5 millions de transactions par an). Si la Réserve fédérale voulait réduire le cycle immobilier à 4 millions de transactions, nul doute qu'elle doit encore augmenter ses taux.

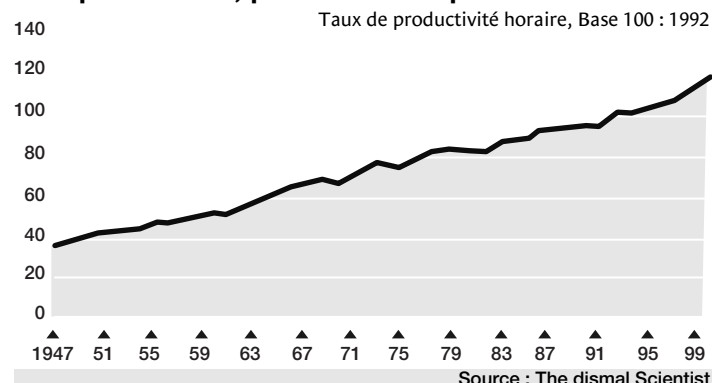
Le crédit à la consommation demeure lui aussi exceptionnellement élevé (13,4 milliards de dollars en août, soit 3 milliards de plus que la moyenne). Mais les observateurs estiment qu'il devrait décroître au cours des prochains mois, plus en raison de la prudence accrue des banques que de celle des consommateurs. Les ventes de voitures (17,8 millions d'unités en septembre en rythme annuel) demeurent elles aussi à un niveau élevé qui continue de préoccuper la Banque centrale.

Si le rythme de la consommation peut devenir préoccupant, c'est qu'il va de pair avec une hausse lente mais régulière de la masse salariale versée aux ménages. Pourtant, malgré un tassement des créations d'emplois et une chute des heures supplémentaires effectuées par les salariés, le revenu des ménages augmente : +1,1 % en septembre pour le revenu disponible et +0,8 % pour les dépenses de consommation.

L'Employment Cost Index (ECI), l'indice du coût de la main-d'œuvre, a déceléré au troisième trimestre (0,9 % contre 1 % au deuxième trimestre), mais sa hausse régulière montre que les entreprises doivent consentir des efforts salariaux importants pour garder leurs salariés ou en embaucher de nouveaux. Il est vrai que le chômage continue d'être particulièrement bas aux Etats-Unis : 3,9 %, un chiffre record lui aussi, qui ne contribue pas peu à l'euphorie des ménages.

Yves Mamou

▼ La productivité, prochain relais pour la croissance ?



Christian Parisot, économiste chez Aurel Leven

« La cagnotte américaine est conjoncturelle »

« En janvier 2001, le nouveau président des Etats-Unis prendra les rênes du pays avec une situation budgétaire exceptionnelle. Est-ce un résultat à mettre à l'actif de Bill Clinton ?

Après la courte mais violente récession du début des années 90, les Etats-Unis ont redressé leur situation de façon spectaculaire. Sur l'année fiscale qui s'est achevée en septembre, le budget fédéral devrait se solder par un excédent historique de 237 milliards de dollars, soit 2,3 % du produit intérieur brut.

Avec une hausse de 11 %, les recettes fiscales ont enregistré leur plus fort taux de croissance depuis 1987, offrant au département du Trésor une cagnotte inespérée de 17 milliards de dollars. Mais il serait faux de croire que ce résul-

tat exceptionnel est le fruit d'une politique volontariste. Ce n'est vrai qu'en partie. Les caisses de l'Etat débordent surtout grâce à l'accumulation de cagnottes que le gouvernement n'avait pas anticipées, du fait de l'extraordinaire dynamisme de l'économie américaine. L'évolution des dépenses budgétaires cette année, 5 %, soit un rythme jamais atteint depuis 1991 et beaucoup plus rapide que la croissance initialement prévue, prouve le relâchement du gouvernement en la matière.

Néanmoins, cette aisance financière place le futur président dans une situation très confortable...

Oui, ces surplus budgétaires donnent aux autorités américaines des marges de manœuvre très appréciables. Potentiellement, le

futur président dispose de 230 milliards de dollars pour relancer l'économie au cas où l'atterrissage en douceur de l'économie américaine, aujourd'hui programmé, se transformerait en scénario plus brutal. Peu de pays disposent d'un tel atout.

Mais cette richesse peut être fragile dans la mesure où elle est conjoncturelle. L'explosion des recettes budgétaires repose sur un poste bien particulier : celui de la taxation des revenus financiers des ménages américains.

L'impôt sur le revenu des ménages - plus de 1 000 milliards de dollars - représente la moitié des recettes fiscales du budget fédéral. L'impôt sur le revenu croît beaucoup plus vite que le revenu disponible des ménages, grâce, précisément, à la taxation sur les tran-

sactions financières. Entre 1994 et 1998, le produit de ces taxes a été multiplié par deux.

Personne ne croit vraiment à un accident sur la croissance américaine à court terme. Y a-t-il vraiment lieu de s'inquiéter ?

Les recettes budgétaires sont moins sensibles à la conjoncture économique qu'à la conjoncture boursière. Que Wall Street s'effondre, et c'est une bonne partie de ces recettes qui s'envolerait d'un seul coup. Une baisse de 10 % de la Bourse engendrerait 68 milliards de dollars de rentrées fiscales en moins, l'équivalent de 30 % de l'excédent du budget fédéral.

Dans ce contexte, le programme de remboursement de la dette publique serait beaucoup plus difficile à mener, sans compter que les deux candidats à la présidence ont fait des promesses de baisse d'impôts qu'il leur serait plus difficile d'honorer. »

Propos recueillis par Laurence Caramel



Christian Parisot

Agé de 30 ans, détenteur d'un diplôme d'économie appliquée, Christian Parisot a rejoint le service des études économiques de la société de Bourse Aurel Leven il y a trois ans. Spécialiste des questions financières, il est chargé du suivi conjoncturel des Etats-Unis et de la France.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Bernard Kapp

Du corned-beef à la Ford T

Henry nous a fourni une image forte des abattoirs de Chicago pendant les années 1930 dans une page mémorable de *Tintin en Amérique*. « Vous voyez cette énorme machine ? Eh bien, les bœufs arrivent par ici, sur un tapis roulant, à la queue leu leu, expliquait-on au petit reporter, et ils en sortent de l'autre côté, sous forme de corned-beef, de saucisses, de graisse à frire... Tout se fait automatiquement. » Cette présentation était évidemment fantaisiste : il n'y a jamais eu d'usines automatisées de ce genre. Mais Tintin nous indiquait l'essentiel : l'existence, aux Etats-Unis, d'une industrie alimentaire toute-puissante, technicienne à l'ouest et apparemment dépourvue du moindre scrupule quant à la qualité de ses produits...

Le développement de l'industrie américaine de la viande date en fait de la guerre de Sécession. Située au centre des plaines à maïs de l'Ohio et de l'Indiana, la ville de Cincinnati avait alors su profiter du conflit pour multiplier par six sa production de porc salé qu'elle expédiait - par bateau via le Mississippi, le golfe du Mexique et l'océan Atlantique - vers les Etats belligérants de la côte Est. Mais la construction accélérée des réseaux ferrés, au cours des années 1850 et 1860, avait ensuite favorisé Chicago, devenu un point de passage presque obligé entre les grands espaces d'élevage, à l'ouest, et les centres de consommation des métropoles urbaines, à l'est.

Une véritable ville du bétail et de la viande avait été construite à partir de 1865, sur plusieurs dizaines d'hectares de terrains vagues, au sud de Chicago, à l'initiative conjointe des organisations professionnelles et des compagnies de chemin de fer. Un immense ensemble de parcs à bestiaux d'une capacité initiale de 75 000 porcs, de 21 000 bovins et de 22 000 moutons en occupait le centre. Ce qui facilitait le commerce des bêtes sur pied (1,5 million de têtes y furent échangées la première année) et permettait aux divers abattoirs, installés tout autour des enclos, d'éviter toute rupture d'approvisionnement en maintenant des stocks d'animaux en

attente. Les volumes à traiter s'accroissant rapidement, les industriels firent des efforts considérables pendant les décennies suivantes pour améliorer l'organisation du travail. Gus Swift (1839-1903) et Philip D. Armour (1832-1901), qui bâtirent deux empires concurrents pendant le dernier quart du XIX^e siècle, multiplièrent les innovations techniques dans leurs « usines à viande ».

S'inspirant de méthodes expérimentées à petite échelle à Cincinnati, ils développèrent notamment la parcellisation des tâches et le travail à la chaîne, qui furent appliqués de façon systématique à partir des années 1880. Après avoir été tuées et saignées, les bêtes étaient suspendues à des crochets en mouvement permanent et passaient devant des ouvriers qui devaient effectuer chacun une opération simple : couper la tête, effectuer une incision, tirer sur la peau, etc. Progressant lentement dans l'atelier, chaque carcasse passait ainsi entre les mains de plusieurs dizaines d'hommes, avant d'être stockée dans les entrepôts réfrigérés. Ce système de production permit à Swift et à Armour de faire considérablement baisser leurs coûts de main-d'œuvre. Les tâches à effectuer étant désormais très faciles à apprendre, ils pouvaient les faire effectuer par des travailleurs n'ayant aucune expérience de la boucherie. C'est-à-dire, en l'occurrence, par des immigrants de fraîche date, prêts à travailler dans les pires conditions pour des salaires de misère...

La majeure partie des bêtes étaient ensuite transformées sur place selon les mêmes principes. Après avoir été élevés sur les carcasses en mouvement, les divers morceaux étaient acheminés par des glissières vers des ateliers spécialisés dans la préparation de la viande fraîche ou dans la confection de produits à longue conservation (jambons, lard, saucisses, dans le cas du porc ; corned-beef dans celui du bœuf). Quant aux résidus, ils étaient soigneusement collectés pour être valorisés dans de petites unités attenantes : les déchets gras étaient transformés en savon, les os et les cartilages en colle, les cornes de bovins en peignes et en boutons...

Au tout début du XX^e siècle, Swift et Armour avaient atteint leur objectif en contrôlant chacun un immense réseau de vente dans l'ensemble des Etats-Unis, qu'ils approvisionnaient en viande fraîche comme en produits carnés avec leurs propres flottes de wagons réfrigérés. Ils rencontrèrent toutefois quelques difficultés à cette époque. D'abord ébranlés par une série de conflits sociaux très durs, ils furent ensuite accusés publiquement de pratiques extrêmement dangereuses pour la santé publique, comme l'utilisation d'animaux malades ou du maquillage de viandes avariées. Ce qui poussa le président Theodore Roosevelt à faire voter, en 1906, la première loi sanitaire applicable aux industries alimentaires.

Mais il ne s'agissait que de péripéties. Les deux grandes maisons de Chicago sortirent presque indemnes de la tempête et reprirent peu à peu leur progression sur le marché intérieur. Curieusement, les techniques de production mises en œuvre dans les abattoirs n'eurent longtemps aucun écho dans les autres industries. Il fallut attendre 1913 pour qu'un visiteur de passage, le constructeur Henry Ford, ait le premier l'idée de les adapter aux besoins de la construction mécanique.

Il fallut attendre 1913 pour qu'un visiteur de passage, le constructeur Henry Ford, ait le premier l'idée de les adapter aux besoins de la construction mécanique.

Si l'on peut aisément décomposer les opérations de dépeçage d'un bœuf pour les confier à des ouvriers non qualifiés, pourquoi ne pas faire de même pour monter une machine faite de pièces interchangeables ? On connaît la suite.

Dès l'année suivante, Henry Ford fit une première expérience dans son usine de Dearborn en installant une ligne mobile pour assembler des dynamos. Puis il décida d'étendre le système à toutes les opérations de montage de sa nouvelle voiture, le fameux modèle T. Résultat : une immense usine de conception révolutionnaire où il appliqua, dans toute leur rigueur, ces techniques de production que les économistes et les sociologues regroupent depuis lors sous le terme commode de... fordisme !

PROMOTION 2001

La qualité du corps professoral de Dauphine, l'expertise des consultants de la CEGOS

Osez le 3^e cycle DAUPHINE-CEGOS !

Sans quitter votre entreprise !

Acquérir une vision stratégique des entreprises.
Donner un nouvel élan à votre carrière.
Évoluer vers la nouvelle économie.

Management Global des Entreprises, diplôme de l'université Paris-Dauphine.

- Formation sur 12 mois
- 2 ou 3 jours en fin de semaine, 2 fois par mois

UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE

Renseignements et dossier de sélection :
UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE
Michèle de Boisvilliers
01 44 05 44 76 ou
www.dep.dauphine.fr
CEGOS Claire de Bechillon
01 55 00 93 09
www.cegos.fr

LIVRES

par Philippe Arnaud

Paradoxaux lacunes

LES TROUS NOIRS DE LA SCIENCE ÉCONOMIQUE,

de Jacques Sapir
Albin Michel, 2000, 320 p., 140 F, 21,34 €

Sale temps pour les économistes ! Alors qu'une émission de la cinquième chaîne de télévision lance un vindicatif « A poil les économistes », Jacques Sapir, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, s'adonne aux joies de l'effeuillage. Son essai, souvent ironique, est original à deux titres. D'abord parce qu'il est le résultat « théorique » des recherches que mène sur le terrain, depuis près de dix ans, ce spécialiste de l'ex-URSS. Ensuite, parce qu'il affirme clairement une ambition : « *refonder* », ni plus ni moins, la science économique. Ceux qui trouvent le débat actuel languissant retiendront cette phrase de Jevons, citée par Jacques Sapir : « *Un calme despotique est le triomphe de l'erreur ; dans la République des Sciences, la sédition et même l'anarchie sont dans le long terme favorables au plus grand bonheur du plus grand nombre.* »

L'auteur se livre, pour commencer, à un « *état des lieux* » de la « *raison Economie* »... et n'a pas de mots assez durs (« *autisme* », « *machine à déceler* »...) pour condamner, après d'autres, l'économie telle qu'on l'enseigne. Après un rappel bienvenu du devoir de mémoire en économie : « *une discipline qui ne garde pas la trace de ses débats passés ne peut, par définition, produire de critères valables de vérification* », il en vient à sa thèse principale : la théorie économique s'est construite, paradoxalement, en excluant les questions du temps et de l'argent. L'ouvrage porte d'ailleurs en sous-titre : *Essai sur l'impossibilité de penser le temps et l'argent.*

Le propos de Jacques Sapir est donc, d'abord, de « *réintroduire le temps dans l'analyse économique* », à partir d'une intuition centrale, que l'on trouve aussi chez un auteur comme Paul Virilio : la prise en compte du temps et le souci de la chose publique vont de pair. Ainsi, par exemple, la garantie des contrats temporels qui nous lient (nos emprunts, nos retraites...) ne se pose pas seulement en termes « techniques », mais en termes politiques. L'auteur défend moins le rôle de l'Etat, que celui du débat public et démocratique. « *Le temps doit être pris au sérieux* », écrit-il, parce que faire de la place au temps, c'est en faire à la délibération.

Deuxième oubli de la science économique classique, l'argent. Les économistes ont du mal à penser l'argent, ce n'est plus une découverte, depuis Keynes. Mais si l'auteur reprend à son compte certaines analyses de Michel Aglietta et André Orléan (la monnaie comme violence sociale) et Georg Simmel (la monnaie comme principe d'individuation), c'est pour critiquer l'importance excessive donnée, aujourd'hui, à la monnaie. Pour Jacques Sapir, la monnaie n'est ni neutre ni le lien social dominant. Ces deux thèses opposées, mais solidaires ont une conséquence, pour l'auteur, funeste : retirer la gestion de la masse monétaire aux gouvernements. La science économique est-elle une chose trop sérieuse pour être confiée aux seuls économistes ? En fin connaisseur de la transition chaotique à l'Est, et des « *marchands d'illusions* » qui y ont sévi, Jacques Sapir suggère que le problème est davantage celui des économistes coupables d'« *arrogance* » que celui d'une science humaine, trop humaine. Utile nuance.

Démocratie sociale : l'inévitable réforme de la Constitution

par Jean-François Amadieu

Qui craint l'autonomie des partenaires sociaux ? Pour certains, faire plus de place à l'accord collectif serait céder aux sirènes libérales. Pour d'autres, la République serait menacée dans ses fondements. Serait-on allé au bout de ce qu'il est légitimement possible de confier aux partenaires sociaux ? Renforcer la place et la représentativité des partenaires sociaux, stimuler la négociation et faire respecter les accords collectifs, n'est-ce pas souhaitable ? La réponse est pourtant claire si l'on adopte une perspective historique.

Le développement de la négociation collective et de l'autonomie des partenaires sociaux est un irrésistible mouvement. Il s'agit d'un progrès social, économique et démocratique que la construction européenne devrait accélérer. Mais cette nouvelle étape pour la démocratie sociale suppose désormais des réformes de grande ampleur, en particulier une révision constitutionnelle. La force potentielle de l'accord collectif (il est créateur de droits) et sa légitimité sont tels que son développement à long-temps été endigué. Il fallait lever les réticences d'un patronat peu pressé de permettre aux travailleurs de rééquilibrer le rapport de forces social, et convaincre les parlementaires que la reconnaissance des syndicats et de la convention collective n'était pas un renoncement aux idéaux républicains.

Depuis la négation complète de toute forme de corps intermédiaires en 1791, des progrès ont heureusement été réalisés. Il a fallu près d'un siècle pour que les embryons du dialogue social soient mis en place (légalisation de la grève, puis des syndicats). Pour la négociation collective, ce fut beaucoup plus lent et, aujourd'hui encore, dans la fonction publique, la négociation collective n'a aucune base légale.

En matière de négociation collective, nous sommes encore au milieu du gué si l'on en juge par les pratiques européennes. Le traité d'Amsterdam fait une place prééminente aux partenaires sociaux dans le domaine social. Ils doivent être consultés très en amont du processus de décision politique européen. Ils ont la possibilité de conclure un accord collectif qui entre directement en application dans chaque Etat membre.

Sur certains sujets, l'accord collectif fait l'objet d'une décision prise par le conseil, qui transcrit tel quel l'accord (la pratique veut que l'accord collectif ne soit pas modifié). Les partenaires ont donc un droit reconnu à négocier avant toute décision politique. Cette « subsidiarité sociale » ou « négociation légiférante » est exemplaire de ce que les notions d'Europe sociale, de respect des partenaires et de dialogue social enrichi peuvent signifier.

La situation française, déjà bien éloignée des règles européennes, risque rapidement de devenir paradoxale. En effet, un accord collectif conclu au niveau européen s'impose au Parlement français, alors même que nous refusons à nos propres partenaires sociaux, au niveau national interprofessionnel, une telle possibilité ! En France, la négociation collective reste sous l'étroit contrôle du pouvoir politique et son épanouissement butte sur un obstacle constitutionnel.

En France, la négociation collective reste sous l'étroit contrôle du pouvoir politique et son épanouissement butte sur un obstacle constitutionnel

La hiérarchie des sources de droit place l'accord collectif dans une position subordonnée à la loi et au règlement. Notre Constitution ne reconnaît pas clairement aux travailleurs et aux partenaires sociaux un droit à la négociation. Le préambule de la Constitution ne mentionne pas le droit des travailleurs à la négociation, alors

qu'il évoque le droit de grève, le droit syndical et la participation. Or la participation peut être une simple consultation ou une concertation, d'ailleurs facultative. C'est un processus qui n'a pas la force de la négociation collective et c'est à dessein que la négociation ne figure pas explicitement dans notre Constitution. La négociation peut, ou non, avoir lieu, selon la bonne volonté du législateur et de l'Etat. Les fonctionnaires en sont par exemple totalement privés, et la France n'a jamais ratifié la convention 151 de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui prévoyait, dès 1978, une possibilité de négociation pour les fonctionnaires.

Quant au Parlement, il ne saurait actuellement être lié par un accord collectif, sauf s'il l'a lui-même suggéré. La Constitution laisse au législateur la possibilité de restreindre, à sa convenance, la sphère d'autonomie des partenaires sociaux. Le Parlement élargit continuellement son domaine, réglant les moindres détails, ce qui, *ipso facto*, place les partenaires sociaux

devant la nécessité de solliciter l'intervention du législateur. La négociation ne devrait plus être arrachée par le conflit, la manifestation ou le blocus, mais être un droit reconnu. Le respect des partenaires sociaux lorsqu'ils veulent discuter et lorsqu'ils ont conclu ne devrait pas donner lieu à des passes d'armes entre le gouvernement et les partenaires. La démocratie sociale doit donc trouver une traduction constitutionnelle plus explicite et plus précise.

Néanmoins, cette nécessaire consécration du droit de négocier ne se suffit pas à elle-même. Des garanties, des garde-fous doivent être mis en place. Il faut que des réformes assurent l'équilibre des partenaires et leur représentativité.

Le développement de l'autonomie des partenaires sociaux a toujours été freiné par une représentativité insatisfaisante. Seules des élections à tous les niveaux, dans des conditions de libre concurrence entre les organisations patronales ou syndicales, peuvent doter les négociateurs d'une légitimité. En outre, un accord collectif ne devrait avoir aucune valeur s'il n'est majoritaire.

Par ailleurs, un accord collectif n'a aucune légitimité s'il n'est pas conclu entre des partenaires qui disposent de moyens équivalents. En effet, un déséquilibre dans le rapport de forces condamne, par définition, la démarche négociée. Pour cette raison, la négociation entre les partenaires doit d'abord être menée là où les partenaires sont indéniablement dans un rapport de forces équilibré : le niveau national interprofessionnel et certaines branches professionnelles.

Contrairement aux souhaits des éléments les plus libéraux du patronat, il n'est pas concevable d'inverser au profit de l'accord d'entreprise la hiérarchie des sources de droit. Certes, les conditions d'un dialogue social équilibré peuvent être réunies dans certaines entreprises mais, hélas, l'implantation syndicale reste trop lacunaire et les moyens d'action des syndicats trop faibles pour que des négociations décentralisées servent de base à un édifice juridique.

C'est donc d'abord au niveau national interprofessionnel que les partenaires peuvent légitimement conquérir une autonomie normative. Ces volets de la « refondation » sont urgents car l'inévitable consécration constitutionnelle de la négociation serait, sans ces préalables, illégitime et dangereuse.

Jean-François Amadieu est professeur à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

PARUTIONS

● « SERVICES PUBLICS ET MARCHÉS : L'ÈRE DES RÉGULATEURS », SOCIÉTAL, sous la direction d'Alain Vernholes

La fin des monopoles, les privatisations massives et la dérégulation de pans entiers de l'industrie et des services ont incontestablement dynamisé les économies. Mais ces mutations ont obligé à reconsidérer le lien entre Etat et marché. C'est à ce thème que la revue *Sociétal*, dirigée par Gérard Moatti, consacre l'essentiel de son dernier numéro en analysant notamment le cas de trois secteurs désormais dévolus à la concurrence : l'eau, la poste et les chemins de fer. Un sujet d'actualité, si l'on en juge par la polémique suscitée par les accidents récemment survenus sur le réseau ferré britannique, privatisé.

Ce dossier comporte également une contribution sur la « *cohabitation nécessaire* » entre service universel et concurrence, une étude sur les modèles de régulation anglo-saxons, ainsi qu'un entretien avec Jean Bergougnoux, ancien directeur général d'EDF et ex-président de la SNCF sur la façon dont « *le régulateur gagnera sa légitimité* ».

Egalement au sommaire, un examen des « *deux projets pour l'Amérique* » de George W. Bush et Al Gore, à la veille des élections présidentielles américaines (*Sociétal*, n° 30, 4^e trimestre 2000, 124 p., 90 F, 13,72 euros).

● LE TRAVAIL, textes choisis et présentés par Joël Jung

L'idée est la bienvenue. Rassembler autour de cinq thèmes liés au travail (Qu'est-ce que travailler ? ; Travail, valeur et richesse ; Le travail divisé ; Le travail soumis ; Quel avenir pour le travail ?) des textes de philosophes (Aristote, Hegel, Kant, Platon, etc.), d'économistes et de sociologues (Durkheim, Marx, Ricardo, Smith, etc.), donne un recueil dont pourraient s'inspirer nombre de chefs d'entreprise et de managers (GF Flammarion, août 2000, 255 p., 43 F, 6,55 euros).

Les banques japonaises prisonnières du passé

par Jean-Pierre Rieupeyrou

La faillite du groupe de grands magasins Sogo, survenue en juillet, après l'échec d'un plan de sauvetage bancaire, puis celle de la grande compagnie d'assurance Chiyoda, en octobre, ainsi que les hésitations de la politique gouvernementale, indiquent que la crise financière n'est pas finie au Japon. Plus précisément, que le problème bancaire n'est pas résolu. La proportion des créances douteuses s'élève encore à plus de 12 % de l'ensemble des crédits, et le rôle des banques, à la fois actionnaires et créanciers des entreprises, reste ambigu. La solution passe probablement par la mise en place d'un nouveau type de capitalisme au Japon, mais la transformation du modèle économique se heurte à de grandes difficultés.

Dans la débâcle du groupe Sogo, deux aspects sont à souligner : la passivité d'actionnaires extérieurs tels que Nippon Life ou Nomura, qui n'ont su agir et défendre l'entreprise, pourtant en difficulté depuis plusieurs années, et la responsabilité générale des banques. On sait maintenant que l'Industrial Bank of Japan (IBJ) fut omniprésente en tant que banque principale, détachant dès la fin des années 60 un de ses directeurs, qui allait exercer un pouvoir discrétionnaire. Malheureusement, IBJ n'a pu éviter une faillite qui porte un nouveau coup à la crédibilité des banques et repose la question de la politique qu'elles doivent mettre en œuvre pour assurer leur propre redressement, mais aussi participer à la rénovation du modèle économique.

La reconstruction de l'économie après 1945, suite à la fin du capitalisme familial, avait placé les banques au cœur du système économique. Le capital lui-même avait disparu et il fut reconstitué grâce à l'aide américaine, à des fonds publics et à l'intermédiation bancaire. Le crédit bancaire devint donc prépondérant, remplaçant les fonds traditionnellement apportés par des actionnaires. C'est un modèle économique spécifique au Japon qui s'est développé, qualifié de « méso-corporatiste » par l'économiste Robert Boyer, c'est-à-dire centré sur des entreprises protégées plutôt que sur le marché, ou bien d'« économie mixte » par Eisuke Sakakibara, l'ancien vice-ministre des finances, qui met même en doute sa nature capitaliste.

Les avantages étaient significatifs : le desserrement des contraintes financières, l'abaissement du coût du capital et un fort effet de levier, rendu possible par le contrôle bancaire, ont longtemps facilité les investissements et une croissance rapide.

Dans ce schéma, les trois banques de crédit à long terme : Industrial Bank of Japan, Long Term Credit Bank (LTCB) et Nippon Credit Bank (NCB) occupaient le centre du système, car elles avaient le privilège d'émettre des obligations pour se financer. Elles pouvaient prêter à long terme aux entreprises et bénéficier de la position de banquier principal dans un grand nombre d'entre elles. Leur vocation n'était pas de prendre des risques, et leur défaillance à proprement parler était inimaginable, car elle aurait mis en danger l'ensemble du système. C'est pourtant ce qui s'est passé après qu'elles eurent accumulé les erreurs et participé massivement à la mauvaise allocation du crédit.

Les milieux libéraux japonais pensent que, pour retrouver le chemin de la croissance, toute l'économie doit répondre de façon nouvelle à la question des ressources

Reprises par des investisseurs extérieurs, LTCB et NCB modifient désormais leur politique, d'autant que l'Etat a dû s'engager à reprendre leurs créances compromises. Les repreneurs américains de la LTCB, qui était la deuxième banque du groupe Sogo, ont donc, logiquement, décidé de faire jouer cette garantie. Mais ils ont ainsi déclenché une explosion de protestations contre l'utilisation des fonds publics et le retrait du plan de redressement. Depuis, le gouvernement est attaqué sur l'ensemble de sa politique vis-à-vis du secteur financier.

Ces développements annoncent-ils l'application de nouveaux principes vis-à-vis des entreprises surendettées ? Ils constituent à n'en pas douter un double échec du financement indirect et du mode traditionnel de restructuration sous l'égide des banques. La recherche de solutions nouvelles est positive. La faillite pourrait ainsi contraindre Sogo à un rapprochement avec un autre groupe de distribution, ce qui semblait auparavant exclu. Toutefois, les perspectives générales demeurent très incertaines. Une forte inquiétude est perceptible, comme le montre le récent recul de la Bourse et notamment des valeurs bancaires.

En outre, l'application du principe « pas d'argent public pour des entreprises privées »

se heurte à la réalité de l'économie « mixte ». L'argent public demeure aujourd'hui indispensable pour recapitaliser les institutions financières régionales, garantir les crédits aux PME et financer les travaux publics. Ces préoccupations sont fondées, car beaucoup d'entreprises sont menacées. Aussi, par crainte d'une crise macroéconomique et sociale de grande ampleur, le Japon hésite-t-il à entreprendre des réformes drastiques de la gestion du capital et du travail. De plus, il ne dispose pas de mécanismes rodés et efficaces pour restructurer ses entreprises dans l'urgence. La nouvelle législation sur les faillites est en place depuis seulement avril et n'est pas encore éprouvée.

Dans ce contexte, le problème des créances douteuses ne peut être résolu par la disparition pure et simple des entreprises endettées. Le rôle des banques reste donc crucial, mais leur position est singulièrement délicate. Le plus probable est qu'elles vont continuer à soutenir les entreprises de la construction, de l'immobilier, de la distribution, notamment en raison du poids de ces secteurs, au risque de mobiliser toutes leurs ressources et d'être entraînés dans de nouvelles difficultés.

On note même que, en contradiction avec les intentions de sa nouvelle direction, la LTCB envisagerait à l'avenir de ne pas demander la reprise par l'Etat de ses créances douteuses afin d'éviter les turbulences politiques. Mais, il est aussi clair que, d'un autre côté, contrastant avec cet immobilisme, les secteurs et les entreprises les plus dynamiques commencent à utiliser d'autres modes de gestion, prenant leurs distances avec les banques. C'est là un tournant historique qui vise probablement à remodeler le capitalisme au Japon.

Les milieux libéraux japonais pensent que pour retrouver le chemin de la croissance, c'est toute l'économie, y compris les secteurs protégés, qui doit répondre de façon nouvelle à la question de l'allocation des ressources. La cession des participations croisées, le recul du crédit bancaire, l'objectif de rentabilité, le développement de fonds d'investissement, le financement des start-up par le marché, la place croissante des investisseurs étrangers dans le capital des sociétés montrent que l'économie est en mouvement. Mais l'application de principes plus libéraux est une voie semée d'embûches. Le Japon hésite.

Jean-Pierre Rieupeyrou, ancien banquier, appartient à la faculté de sciences économiques de l'université Waseda.

INVITATION VIP

15, 16, 17 novembre 2000
CNIT - Paris La Défense

200 exposants
75 conférences
en accès libre
180 experts
conférenciers

le salon
Externaliser 2000
Facilities Management & Outsourcing
European Summit

Le salon de l'externalisation des fonctions et services

le salon
Outsourcing 2000

www.externaliser.com

La reprise s'est accompagnée d'une augmentation du recours au travail temporaire. Les entreprises d'intérim qui permettraient un meilleur ajustement de l'offre et de la demande d'emploi, souhaitent convaincre les pouvoirs publics d'assouplir les réglementations de leur secteur

L'intérim vante sa contribution positive à l'emploi

Quand l'intérim va, tout va... Contrairement à ce que l'on pourrait penser, quand l'emploi redémarre, les entreprises qui embauchent continuent de recourir à des travailleurs temporaires ; et réciproquement, alors qu'avec la reprise davantage de personnes trouvent des emplois permanents, d'autres, toujours plus nombreuses, font appel à l'intérim.

Depuis plus d'un an, la bonne conjoncture s'est ainsi accompagnée d'une augmentation du recours au travail temporaire. Selon la Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère de l'emploi, le volume de travail réalisé en intérim (en équivalent temps plein) a augmenté de 21 % durant le premier semestre 2000

par rapport au premier semestre 1999. Les progressions se sont légèrement tassées en juillet et août, mais restent néanmoins soutenues. La mise en œuvre de la législation sur les 35 heures « dont on pouvait attendre que le surcroît de flexibilité interne affiché dans de nombreux accords vienne concurrencer le recours au travail temporaire » n'a pas eu cet effet, estime Colette Jourdain de la Dares.

L'occasion était trop belle ; les entreprises de travail temporaire s'en sont saisi pour mettre en avant la contribution positive de l'intérim à l'emploi. Leur organisation professionnelle, le Syndicat des entreprises de travail temporaire (SETT), multiplie les initiatives, publie enquête sur enquête, à l'appui de cette thèse, pour redorer l'image d'une profession, souvent

synonyme de précarité ou de conditions de travail difficiles, et tenter ainsi de convaincre les pouvoirs publics de la nécessité d'alléger les contraintes pesant sur ce secteur d'activité.

Si emploi et travail temporaire évoluent positivement de concert, c'est que les entreprises d'intérim favorisent un cercle vertueux en contribuant, entre autres, à améliorer la flexibilité du marché du travail. Selon une étude réalisée par le cabinet McKinsey pour l'International Confederation of Private Employment Agencies, rendue publique le 26 octobre à Bruxelles, les entreprises de travail temporaire pourraient contribuer à créer 4 millions d'emplois en Europe d'ici à 2010... à condition que les réglementations qui régissent cette profession soient assouplies.

Les entreprises de travail temporaire (ETT) permettraient un meilleur ajustement de l'offre et de la demande d'emploi. De plusieurs façons. D'une part, estiment les experts de McKinsey, elles donnent leurs chances à des personnes « extérieures » à l'entreprise. En d'autres termes, elles permettent aux entreprises d'apprendre à connaître un éventuel futur salarié sans risque, quitte à l'embaucher s'il donne satisfaction.

Une autre enquête réalisée par le SETT par l'institut CSA-TMO sur le marché français du travail temporaire, et publiée le 28 septembre, montre d'ailleurs que 36 % des intérimaires interrogés en juin 1999 sont salariés, en contrat à durée indéterminée (CDI) ou en contrat à durée déterminée (CDD) un an après. Ce taux s'est amélioré depuis 1995-1996 : il n'atteignait alors que 28 %. Le travail temporaire constituerait donc « un tremplin vers l'emploi » selon le SETT. Près de la moitié des personnes interrogées occupant un emploi permanent ou bénéficiant d'un CDD après leur période d'intérim avaient été préalablement envoyées en mission chez celui qui est devenu leur employeur actuel.

Pour les entreprises aussi, le recours à des intérimaires peut être un moyen d'attirer des compétences, estiment les auteurs de l'étude. Soit parce qu'elles arrivent à convaincre des personnes qui n'auraient pas été attirées par tel profil de poste, soit parce qu'elles bénéficient des personnes formées par les entreprises d'intérim pour pallier les carences actuelles de main-d'œuvre. Ainsi Manpower vient d'annoncer une opération de formation destinée à former plus de 1 000 personnes d'ici à la fin de l'année, à des postes pour lesquels les entreprises rencontrent actuellement des difficultés de recrute-

ment (dans l'industrie, le transport, et le BTP essentiellement).

D'autre part, les ETT répondent bien à la demande de flexibilité souhaitée par les entreprises, dans le cadre de programme de « juste-à-temps », par exemple. « Les entreprises européennes ont besoin d'être plus flexibles pour demeurer compétitives dans une économie plus globale, qui doit s'adapter à des changements rapides et davantage orientée vers le client. L'irruption d'Internet dans l'économie renforce ce phénomène », note l'étude de McKinsey.

CONGÉ-MALADIE

Certes, pour l'instant, la principale raison de recourir à des intérimaires est le remplacement de salariés en congé-maladie. Il en est ainsi dans 81 % des cas. Mais, selon l'étude de McKinsey, 17 % du travail effectué par des intérimaires n'auraient pu être accomplis si les entreprises n'avaient pas eu l'opportunité de les embaucher pour la période. Autre avantage, l'intérim permet de découvrir des employés qualifiés ayant des compétences qui ne sont pas du ressort habituel de l'entreprise. Pour l'instant, ce cas de figure représente 4 % des contrats de travail temporaires. Mais « ce marché va croître rapidement », estiment les experts.

A cette demande de flexibilité de la part des entreprises, répondrait aussi une certaine demande de flexibilité de la part des employés. En France, 32 % des personnes interrogées par CSA-TMO, et qui étaient toujours intérimaires un an après l'enquête, ont déclaré se trouver dans cette situation parce que « l'intérim leur convient » (pour 27 % d'entre elles), voire « parce qu'elles souhaitent rester intérimaires » (pour 5 % d'entre elles).

Annie Kahn

Flexibilité maximale dans le secteur automobile

En présentant à la presse, fin août, le bilan et les perspectives de son activité, la direction de Peugeot-Sochaux annonçait l'embauche d'ici à la fin 2000 de 800 personnes supplémentaires... en intérim. Un renfort de main-d'œuvre destiné à permettre la création d'une troisième équipe, qui portera à 3 000 le nombre d'intérimaires dans cette usine de 17 000 salariés. Ce chiffre peut surprendre eu égard aux bons résultats enregistrés par le groupe cette année et aux prévisions d'activité fort encourageantes du site pour 2001. Le phénomène n'est cependant pas propre à PSA.

Comme le révèlent les enquêtes réalisées depuis une dizaine d'années, au sein de la filière automobile, par deux chercheurs du Centre d'études de l'emploi (CEE), Armelle Gorgeu et René Mathieu, quel que soit l'état de la conjoncture, tous les grands constructeurs et équipementiers français travaillent désormais avec un volant permanent d'intérimaires.

Permanent et conséquent. « Celui-ci peut atteindre dans certains établissements 15 % du

personnel fixe de production, voire aujourd'hui 20 à 25 % chez les constructeurs, et même bien davantage chez les équipementiers, relève René Mathieu. La bonne tenue de la conjoncture ne tend pas à réduire le phénomène. Bien au contraire. L'intérim est véritablement devenu un outil, non plus simplement conjoncturel mais structurel, de gestion des ressources humaines dans ce secteur. La flexibilité externe devient en permanence régulatrice des fluctuations d'activité. »

MAIN-D'ŒUVRE JEUNE ET DIPLÔMÉE

Pour les entreprises, la prise de risque s'en voit réduite au minimum. Pour amortir les à-coups de la production, les usines s'appuient sur cette réserve de main-d'œuvre jeune, souvent plus diplômée que le personnel permanent, et donc plus polyvalente, payée au SMIC quel que soit son niveau de qualification, et de surcroît non syndiquée, jamais absente ni malade, ou du moins immédiatement remplacée.

« Le but est de se constituer un vivier de personnel de production potentiellement embauchable,

mis à l'épreuve en situation de travail et que l'on rappelle quand besoin est, observent les chercheurs. Pour un jeune, l'intérim est le passage obligé pour devenir opérateur permanent. C'est devenu le seul canal de recrutement pour cette catégorie de personnel, insistent-ils. Et cette mise à l'épreuve s'étale sur une très longue période. Mais, précisent-ils, être dans le vivier ne signifie pas pour autant être assuré d'être un jour embauché. » Il est ainsi fréquent de trouver un personnel intérimaire ayant au moins deux ans d'ancienneté dans les usines de la filière.

Les missions d'intérim sont désormais traitées comme toute autre « fourniture » relevant de la politique d'achat : leur coût, variant selon la qualité présumée des personnes, la quantité achetée et la qualité du service de l'entreprise de travail temporaire, est négocié au niveau des directions générales, et non plus au niveau local (usines et agences d'intérim). Ce qui, évidemment, en réduit le prix et favorise leur développement.

Laetitia Van Eeckhout

Les jeunes mettent en avant la possibilité de se lancer sur le marché du travail

La reprise souffle fort dans l'agence Manpower de la rue de Vaugirard. Aline Winterberger, qui dirige l'agence, en témoigne : « La situation est en train de s'inverser par rapport aux années 90, dit-elle. Les entreprises ont compris qu'elles ne trouveraient plus automatiquement sur le marché du travail les qualifications dont elles ont besoin. » « Aujourd'hui, poursuit-elle, les intérimaires très qualifiés qui peuvent trouver facilement des missions intéressantes ne se pressent pas pour chercher un emploi fixe. » Une flexibilité sans précarité, en quelque sorte.

Même les candidats les plus âgés profitent de cette amélioration. « Nous ne rencontrons pas de difficultés pour placer quelqu'un de 58 ans, affirme la responsable de l'agence, l'entreprise se dit que c'est une chance d'avoir un salarié d'expérience. »

Les tensions du marché de l'emploi sont particulièrement perceptibles dans les secteurs comme l'informatique – « où la situation est caricaturale » – et le bâtiment. De même, les secteurs et les entreprises « qui ont des conditions de travail difficiles ou réputées difficiles, où bien qui sont en retard en matière de salaires ou d'application des 35 heures, éprouvent des difficultés à recruter une secrétaire avec le niveau Word et Excel », conclut M^{me} Winterberger.

DYNAMIQUE

L'amélioration de la conjoncture ne semble pas détourner de leurs projets les candidats à l'intérim. Ainsi de Christophe Pilleux, 33 ans, actuellement en mission chez Philips, où il actualise une base de données. Bac + 3 dans l'audiovisuel option cinéma, il a choisi l'intérim il y a trois ans : « J'avais des petits soucis d'argent et l'intérimaire est payé à la semaine. Je me suis dit aussi que je trouverai peut-être une mission à la télévision pour me rapprocher du secteur pour lequel j'avais été formé. »

Après avoir travaillé comme déménageur, carreleur et dans un service du personnel, il est parvenu

Les candidats âgés, tirant parti de leur expérience, profitent également de l'amélioration de la conjoncture

à son but à Canal + et Télé-Sport. « Je me suis rendu compte que le monde de la télévision ne me plaisait pas ». Changement de pied donc : « Si un jour je tombe sur une entreprise qui me convient vraiment, je sauterai le pas, dit-il. En attendant, j'acquiesce toutes sortes d'expériences. C'est bon pour le CV. De toute façon, je préfère me trouver dans cette logique dynamique plutôt que de m'adresser à l'ANPE où l'on devient défaitiste. »

Loïc Trujillo, 27 ans, BEP-CAP de comptabilité et BTS de commerce international, se trouve un peu dans la même situation « nomade ». « Il y a cinq ans, j'ai choisi l'intérim parce que je voulais découvrir le marché de l'emploi et que je ne savais pas trop ce que je voulais ! », raconte-t-il.

Tour à tour dans la sidérurgie, dans la gestion d'une résidence, comptable, chargé de clientèle dans la téléphonie mobile, il demeure d'une curiosité insatiable et cultive une profonde aversion pour les rigidités. Pourtant, il n'est pas satisfait ; il sent qu'il aura « besoin de construire en vieillissant ». Pour y voir plus clair, il a demandé à Manpower un bilan de compétences.

Agathe Pistel, 29 ans, a suivi une voie un peu différente. Titulaire d'un BTS de commerce international, elle travaille d'abord en intérim dans sa spécialité avant de « tomber dans le secrétariat par hasard », dit-elle. Elle s'interrompt deux ans avec la naissance de son fils. Puis elle décide de revenir à l'intérim, « parce que ça m'évitait de me casser la tête avec une

recherche d'emploi et d'éplucher les petites annonces ».

Voilà six mois qu'elle accomplit la même mission qui s'est achevée le 31 octobre. Est-elle inquiète d'un chômage possible ? « Non, car la période est propice pour ceux qui cherchent un poste en intérim. »

Va-t-elle en profiter pour chercher un contrat de travail à durée indéterminée ? « Pas dans l'immédiat pour des raisons personnelles. Mais, dans un an environ, je chercherai une place fixe par le biais d'une mission d'intérim qui correspondra à une période d'essai dans une entreprise. »

FIDÉLISATION

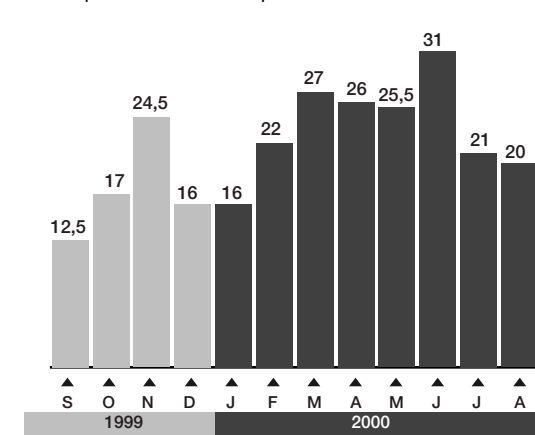
En attendant, « je vais continuer avec Manpower, ajoute-t-elle. Avant de me lancer dans l'intérim, j'en avais une mauvaise image ; et puis, j'ai constaté tout ce qu'il pouvait apporter : les patrons des entreprises de travail temporaire ont développé la fidélisation de leurs intérimaires, en nous faisant profiter des avantages d'un comité d'entreprise, d'une mutuelle ou du 1 % logement. Je vais demander un stage de formation, car je veux évoluer. Le week-end dernier, nous avons été plus de deux cents intérimaires et salariés permanents de Manpower à nous retrouver pour un rallye pédestre dans Paris suivi d'un dîner. Comme cela se fait dans une entreprise ordinaire. »

La croissance a eu aussi cette vertu de pousser les agences à peaufiner leurs « ressources intérimaires ». Elles ont développé un véritable partenariat, notamment avec les 20 % de leurs recrues qu'elles classent comme « fidèles » ou « stratégiques » et pour lesquelles elles visent le « plein emploi », c'est-à-dire de dix à onze mois d'activité par an. « Il y a dix ans, résume Aline Winterberger, nous n'avions qu'un client : l'entreprise. Aujourd'hui, la situation s'est rééquilibrée ; nous en avons deux – l'entreprise et l'intérimaire – et nous cherchons à les satisfaire tous les deux. »

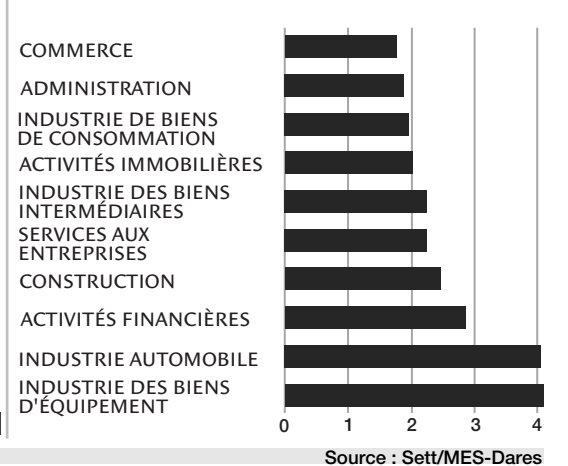
Alain Faujas

Une activité qui reste saisonnière... avec des missions courtes

Evolution en % sur un an du chiffre d'affaires des entreprises de travail temporaire



Durée moyenne en semaines des missions achevées au cours de l'année 1999



Source : Sett/MES-Dares

Tristan d'Avezac, directeur des affaires économiques du SETT

« Un excellent moyen pour attirer de nouvelles compétences »

« L'activité de l'intérim connaît un léger tassement depuis le mois de juillet. Comment interprétez-vous ce ralentissement ?

– Il faut rapprocher l'évolution de notre activité ces derniers mois de celle que nous avions connue à la même période en 1999, année où nous avons atteint des taux de croissance particulièrement élevés. Il est donc logique que notre progression soit moindre.

« La conjoncture se maintenant à un bon niveau, les entreprises se remettent à embaucher. On se retrouve, en fait, dans le même schéma que celui que nous avions connu au cours de la seconde moitié des années 80. L'activité de l'intérim avait alors été très soutenue les premières années de la reprise, de 1986 à 1989, puis s'était tassée lorsque les entreprises avaient recommencé à recruter. De la même façon, cette fois-ci, alors que l'intérim était à l'origine de 50 % des créations d'emplois en 1997, nous sommes retombés à 20 % en 1999.

– L'intérim joue-t-il toujours autant le rôle d'indicateur avancé de la conjoncture ?

– Oui, même s'il réagit de façon moins marquée aux évolutions de la conjoncture qu'hier, car les entreprises ont aujourd'hui intégré l'intérim dans la gestion de la flexibilité. D'autant que les 35 heures les ont conduites à repenser leur organisation et, dans ce cadre, elles ont pu engager une réflexion sur leurs différentes sources de flexibilité. Elles peuvent s'appuyer sur l'intérim pour tout ce qui est imprévisible ou pour tout ce qui exige une réactivité dépassant leurs capacités de flexibilité interne.

« L'existence de pénuries de main-d'œuvre les conduit aussi à se tourner vers nous. L'intérim permet à des personnes de découvrir des secteurs ou des métiers qu'elles ne connaissent pas, sans avoir à s'y engager. Les entreprises de travail temporaire, via leurs agences, peuvent jouer la carte de la proximité avec les individus, ce qui n'est pas forcément le cas des entreprises.

« Même s'il garde un caractère conjoncturel important, l'intérim a aujourd'hui plusieurs dimensions. Il peut être un outil pour

répondre à des coups de feu, un recours pour remplacer des salariés absents, mais aussi un excellent moyen d'attirer de nouvelles compétences.

– Les 35 heures ne semblent pas avoir concurrencé l'intérim comme on aurait pu s'y attendre. Comment expliquez-vous cela ?

– Il est tout à fait possible que dans les prochains mois nous connaissions un effet 35 heures. Des entreprises ont signé des accords Aubry avec 6 % de créations d'emplois à la clé, mais n'ont pas encore rempli leurs engagements, et vont devoir se mettre à recruter. Et, souvent, les recrutements dans le cadre des 35 heures se portent sur d'anciens salariés sous contrat temporaire.

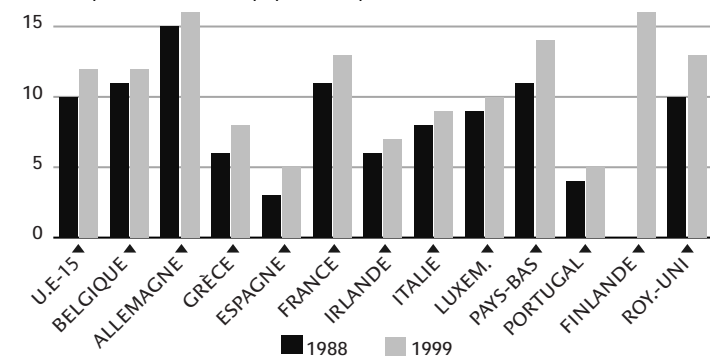
« Ce faisant, il est très difficile, dans l'évolution de notre activité, de faire la part des choses entre ce qui relève de la conjoncture et l'impact des 35 heures. Qui sait si, sans les 35 heures, l'activité de l'intérim n'aurait pas progressé davantage ? »

Propos recueillis par L. V. E.

EUROPE

▼ De plus en plus de personnes habitent seules

Part de personnes dans la population qui habitent seules



■ ENTRE 1988 ET 1999, le nombre de personnes qui habitent seules au sein de l'Union européenne (UE) a augmenté de 20 %. Elles représentent actuellement 12 % de la population totale.

■ CETTE PROPORTION augmente dans tous les Etats membres. Toutefois, on peut distinguer les pays du Sud (plus l'Irlande), où le taux est assez faible (de 5 % à 9 %), et ceux du Nord, où il atteint 17 % au Danemark, 16 % en Finlande et en Allemagne, et 14 % aux Pays-Bas. On peut imaginer que la tradition de solidarité familiale, beaucoup plus forte dans le Sud, explique, en partie, ces résultats. La France (13 %) se situe juste au-dessus de la moyenne de l'Union.

■ DANS TOUS LES PAYS, il y a plus de femmes que d'hommes qui habitent seuls. Au sein de l'UE, elles sont 7 % dans ce cas, et les hommes, seulement 5 %. 4 % de la population sont des femmes seules, âgées de 65 ans et plus.

FLASH SETT / « LE MONDE »

▼ L'intérim s'engage dans la validation des acquis professionnels

certificat de compétence professionnelle



Source : SETT

■ DEPUIS 1999, l'intérim s'est engagé dans un projet d'expérimentation de la validation des compétences professionnelles des intérimaires. Il repose sur une collaboration entre les entreprises de travail temporaire, l'association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), le Fonds d'action formation (FAF) du secteur et le ministère de l'emploi.

■ LA DÉMARCHE, naissante, donne lieu à la délivrance de certificats de compétences professionnelles (CCP). Actuellement, près d'une centaine d'intérimaires l'ont suivie. Sur 166 CCP passés – les candidats peuvent s'inscrire à plusieurs examens simultanément –, 132 ont été décrochés.

■ L'EXPÉRIMENTATION ayant fait ses preuves, les partenaires sociaux de l'intérim viennent de signer un accord (le 20 octobre dernier) pour instaurer officiellement le dispositif.

AGENDA

● RÉGULATION. Comment les entreprises internationalisées, ou en voie de l'être, abordent-elles la régulation sociale des fusions et des restructurations ? Comment le droit social appréhende-t-il cette question ? Faut-il introduire de nouvelles réglementations au niveau européen, national ou de l'entreprise ? Quel doit être le rôle des pouvoirs publics ? Au cours du colloque organisé le 10 novembre par l'Université européenne du travail, responsables d'entreprise, syndicalistes, représentants des pouvoirs publics, conseils et juristes, débattront de ces questions soulevées par le mouvement de fusions-acquisitions que connaît aujourd'hui l'économie européenne. Renseignements : 01-45-92-68-81.

● RELATIONS SOCIALES. « Libéralisme ou étatismisme : sommes-nous condamnés à choisir ? » : le 21 novembre, la CFDT lance le débat avec les acteurs de la vie économique et politique. Au cours de ce colloque, seront envisagés l'avenir des différents modèles européens de régulation sociale et les enjeux d'une démocratie sociale renouvelée. Renseignements : www.cfdt.fr

● CONDITIONS DE TRAVAIL. Des universitaires, chercheurs, psychologues, psychosociologues, psychiatres, juristes, magistrats, inspecteurs du travail, mobilisés autour du Centre d'études psychosociologiques et travaux de recherches appliquées (ESTA), organisent, le 30 novembre à Paris, avec le concours du ministère de l'emploi et de la solidarité, un colloque sur « Harcèlement et citoyenneté au travail ». L'objectif de cette journée est d'avancer dans la compréhension de cette forme d'exclusion, et de dégager des pistes d'intervention et de prévention. Renseignements : 01-45-33-47-24 ou www.cyberways.org/harcèlement

RECTIFICATIF

● Dans l'article paru dans « Le Monde Economie » du 10 octobre et intitulé « Et si l'on se mettait à notre compte... », il était indiqué que la Fondation CIC avait prêté 70 000 francs aux fondateurs de la librairie Folies d'encre de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). En réalité, ce prêt a été consenti par la banque CIC elle-même, et non par sa fondation.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3^e TRIMESTRE 1999 (en % sur un an)	1,4	1,5	0,1	1,0 (2 ^e trim.)	4,7	N. D.	1,3	N. D.	1,1	1,5	-0,6
Dont emploi salarié.....	1,7	1,9	N. D.	1,2	7,1	2	2,3	2,9	1,1	2,2	-0,4
Dont emploi à temps partiel.....	N. D.	N. D.	N. D.	N. D.	8,1	N. D.	8	2,8	2,1	1	N. D.
TAUX D'EMPLOI 1999 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	62	60	65	59	52	60	53	71	70	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	49	45	48	39	43	47	38	50	60	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 1999 (h/semaine)											
	40,4	39,7	40,1	38,4	40,6	39,6	38,5	39	43,6	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 2^e trim. 2000											
	+3,8	+3,5	+3,4	+1,8	+2,6	+5,9 (1 ^{er} trim.)	+2,9	+2,9	+5,1	+4,6	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE AOÛT 2000 (en %)											
							juil. 00	juil. 00	juin 00		
Hommes + femmes....	8,3	9	8,3	8,6	14,5	9,6	10,5	2,5	5,4	4,1	4,5
Moins de 25 ans.....	16,5	17,5	9,5	23,6	26,6	20,3	31,8	4,5	11,8	9,4	9,1
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 1999 (en %)											
	46	49	52	61	46	39	61	44	30	8 (1998)	N. D.

N. D. : non disponible

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

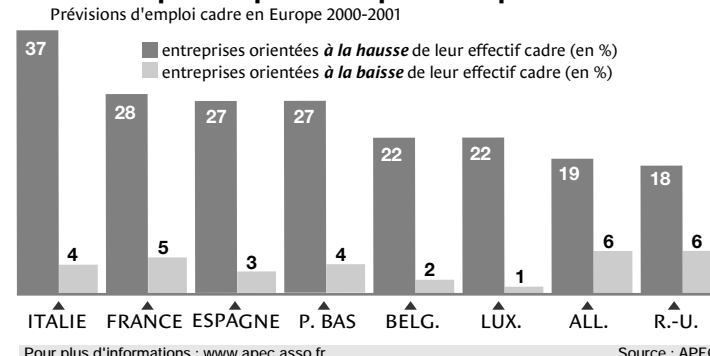
Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	17,0 % (sept)	-3,4
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	34,4 % (sept)	-3,2
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	975	+9,2 %*
INTÉRIM.....	550	+23,1 %*
APPRENTIS.....	285	+3,2 %*
CONTRATS AIDÉS.....	462	+8,8 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	7 000 (mars)	+0,9 %*
Hommes.....	8 666 (mars)	+0,6 %*
SMIC (en francs)		
Horaire.....	42,02 (juillet)	+3,2 %
Mensuel.....	7 101 (juillet)	+3,2 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)	1 137,4 (juin)**	+2,3 %***

* variation sur quatorze mois (mars 00 / janv.99) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH APEC / « LE MONDE »

▼ Les Européens optimistes pour l'emploi cadre



Pour plus d'informations : www.apec.asso.fr

Source : APEC

■ POUR L'ENSEMBLE DES PAYS d'Europe, les prévisions d'emplois cadres sont très favorables : 23 % des entreprises prévoient d'accroître leur effectif cadre, 5 % envisageant de le diminuer, entre juillet 2000 et juin 2001. Ce sont les prévisions les plus optimistes depuis dix ans.

■ AVEC 28 % D'ENTREPRISES « orientées à la hausse » concernant l'emploi de leurs cols blancs et 5 % « orientées à la baisse », la France est l'un des pays les plus optimistes d'Europe. Elle se situe nettement en tête par rapport aux deux autres grands Etats membres : l'Allemagne et le Royaume-Uni.

■ TOUS LES SECTEURS ont créé des emplois cadres. C'est dans les services que l'on enregistre les plus gros volumes d'emplois, mais les chiffres sont en baisse notable par rapport à l'an dernier.

Declics donne une chance aux jeunes plasticiens et musiciens qui « galèrent »

Eric, 29 ans, batteur du groupe de pop Léopard, était RMiste. La galère pour une passion : « 95 % des concerts sont payés au "noir", explique-t-il. Pour vivre, nous avons fait des petits boulots à côté, mais cela nous empêchait de travailler la musique. » Le cercle était vicieux. Pour accéder au statut d'intermittent du spectacle, il faut 507 heures de concert déclarées. Mais un groupe coûte à l'organisateur de l'ordre de 5 000 francs minimum pour une recette de 1 500 francs maximum. Alors l'organisateur propose 1 000 francs ou rien. Ce qui interdit de devenir intermittent, et tout simplement de vivre.

Même constat pour Stéphane, 28 ans, guitariste et chanteur du groupe Javel : « Nous courrions après des concerts, mais nous étions devenus de purs commerciaux, se souvient-il. Le soir, nous travaillions nos chansons, mais nous étions crevés. Nous avons arrêté. » Pour sortir de cette économie souterraine, Albert Rosse, fondateur des Eurockéennes, le festival de rock de Belfort, a eu l'idée d'inventer de nouveaux moyens d'accès aux professions artistiques.

Avec la complicité du cabinet de Martine Aubry, il s'est servi du système des Artistes en réseau partenaire par les emplois-jeunes (ARPEJ) : l'association pour le développement de l'emploi par la culture et les loisirs et pour l'innovation culturelle et sociale (Declics) propose, depuis 1997, aux plasticiens et aux musiciens de 18 à 26 ans de devenir ses salariés, rémunérés au SMIC pendant cinq ans.

MIROIR AUX ALOUETTES

Quarante-deux candidats (dont trois peintres et un photographe) ont été retenus dans les centres de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et de Strasbourg. Tous devaient avoir déjà donné des concerts ou organisé une exposition. La plupart sont issus de quartiers populaires. Ils sont épaulés par un

L'association propose à des artistes de 18 à 26 ans de devenir ses salariés, rémunérés au SMIC pendant cinq ans

tuteur et par un parrain qui leur permettront « de dépasser le stade amateur pour devenir professionnel, en les éclairant sur le "miroir aux alouettes" que sont parfois ces professions », affirme Albert Rosse.

Les jeunes artistes se retrouvent une fois par semaine au local de Declics pour travailler sur le projet de leur groupe, et, une fois par mois, ils mettent en commun leurs expériences. Ils s'entraident : quand l'un des groupes obtient de jouer sur une péniche, il propose à l'organisateur du concert un autre membre de Declics. C'est ainsi que Nature X.Press cohabitera, le 8 novembre, avec Javel sur la péniche La-Balle-au-bond, à Paris.

L'association perçoit une subvention de l'Etat représentant 80 % du salaire des artistes ainsi que des subventions de collectivités locales comme Saint-Denis ou Strasbourg. Elle facture aux organisateurs de spectacles les concerts au prix du « noir », certes, mais officiellement et avec une TVA à 5,5 %.

Elle propose aux jeunes trois types de formation. Deux fois par an, elle organise des rencontres avec les professionnels sur les coulisses de leur métier. Elle met en place des formations graphiques ou instrumentales à la carte, en fonction des besoins exprimés.

Enfin, il y a la « roue de secours », ou le « parachute ventral », selon le mot d'Albert Rosse. « Il faudra qu'ils aient les moyens de vivre décemment quand ils quitteront le dispositif, dit-il,

c'est-à-dire que nous les aidions à se former à un second métier en rapport avec leur passion. »

Les jeunes musiciens ne se bousculent pas encore pour ce type de formation. Céline, 30 ans, guitariste basse du groupe ACWL, explique sans ambages : « Je n'imagine pas de faire autre chose que de la musique. » D'une certaine façon, apprendre un autre métier serait anticiper un échec.

Pourtant, Eric et Jean, 30 ans, guitaristes de ACWL, pensent à devenir techniciens du son. Stéphane aimerait apprendre à enseigner le chant. Pour l'instant, les groupes se posent des questions et lancent des idées au cours d'une semaine d'introspection biannuelle. On verra bien l'an prochain pour cette « roue de secours »...

Dernière caractéristique de cette « couveuse » artistique, ses



Albert Rosse

● Ancien instituteur, Albert Rosse a fait partie des cabinets ministériels de Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement (1983-1985) et de Jack Lang, ministre de la culture (1985-1986). ● De 1982 à 1992, il crée et dirige le festival de rock Les Eurockéennes. ● Depuis 1994, il est responsable de programmes de réinsertion de publics en grande difficulté.

bénéficiaires, qui profitent d'un statut protecteur pour faire ce qu'ils aiment, doivent jouer un rôle citoyen. « Il doit y avoir un retour sur investissement », résume le président de Declics. Ils acceptent de participer à des événements culturels et sociaux de la cité : ainsi ACWL a joué dans une prison ; d'autres se sont rendus dans des quartiers sensibles et dans un hôpital psychiatrique.

Pour l'heure, tous sont satisfaits de l'expérience. Les jeunes musiciens trouvent « génial » de pouvoir se consacrer enfin à leur passion : « Quand on fait de la musique tous les jours, explique Sébastien, 27 ans, guitariste basse de Javel, on voit ce qu'on vaut et, dans cinq ans, si on n'a pas réussi, on n'aura aucune excuse. »

Albert Rosse, lui, est fier de pouvoir offrir « une chance incroyable » à ces artistes. Il cherche une friche industrielle pour leur permettre de disposer de locaux techniquement adaptés et gratuits, comme cela existe à Liverpool ou à Berlin. Il rêve que l'association puisse embaucher un « routeur », ce professionnel chargé de trouver des contrats et de programmer des concerts.

Il a bien quelques inquiétudes du côté des finances, car les subventions tardent à se concrétiser au rythme des votes budgétaires des collectivités et il est obligé de remettre à des jours meilleurs le paiement des charges sociales de ses protégés.

Mais il est fier parce qu'au bout du compte, « si l'on additionne, la TVA sur les concerts et les charges sociales sur les rémunérations, le fait que les jeunes artistes ne touchent plus le RMI et qu'ils consomment plus, donc qu'ils acquittent plus de TVA, globalement, ils ne coûtent rien à la collectivité ». Et Alfred Rosse conclut : « Si nous réussissons, on pourra arrêter de dire que la France est envahie par le monde culturel anglo-saxon ! »

Alain Faujas

Le Monde ECONOMIE

Professeurs d'économie, documentalistes...

...Faites travailler vos élèves sur le supplément ECONOMIE du Monde : un support de cours concret en prise directe sur l'actualité.

Conditions exceptionnelles pour vos classes !

Pour tout renseignement : grondard@lemonde.fr
Tél. : 01.42.17.37.64 - Fax. : 01.42.17.21.70

VIE DES ORGANISATIONS

par Jean-Pierre Le Goff

La coupure dirigeants-dirigés

Des conflits récents dans le secteur privé ont montré le manque de respect élémentaire dont font preuve certains cadres et dirigeants. Au sein des entreprises publiques, la coupure entre directions et salariés s'est manifestée ouvertement lors du mouvement de décembre 1995. Des directions et des managers, enfermés dans leurs univers, se montrent incapables de comprendre l'état d'esprit de « ceux d'en bas ». Devra-t-on faire appel à des cabinets de conseil pour « gérer les conflits » et essayer d'expliquer pourquoi les salariés se sentent méprisés ?

Nombre de cadres épris de modernité semblent avoir perdu le repère du sens commun. Le discours guerrier et les appels incantatoires à l'implication de tous dans les objectifs tombent souvent à plat, ce qui n'empêche pas les services de communication de continuer à faire comme si de rien n'était. De jeunes cadres paraissent superbement ignorer ceux dont ils ont la charge.

Lors d'une enquête dans une grande entreprise publique, nous avons rencontré un cadre qui multipliait les outils d'évaluation et de contrôle de l'activité, mais ne s'intéressait guère aux effets concrets de son super-outillage, cherchant plutôt et de nouveau un nouvel outil et un « indicateur pertinent » pour recueillir le point de vue des salariés et mesurer leur degré de satisfaction.

Ce cas est extrême, mais il montre où peut conduire la fascination pour les outils dans les services publics où le formalisme méthodologique est souvent poussé à l'extrême. Il existe chez certains cadres une sorte de croyance naïve : leur forte motivation et implication dans le travail, leur essentielle bonne volonté appuyée par des techniques de management devraient permettre de résoudre les principales difficultés qu'ils rencontrent avec leurs subordonnés.

Il est un principe et une réalité simples souvent ignorés par le management : « L'enfer est pavé de bonnes intentions » et les individus qui travaillent avec vous sont différents de vous. Les managers

L'exigence de former autrement

l'encadrement

demeure plus que

jamais d'actualité

au moment où,

dans le domaine

du management

comme dans

les autres, le fossé

entre générations

se creuse dans

les entreprises

et les services publics

manager moderniste, sans véritable expérience, éclectique et relativiste, ayant répondu à tout sans être convaincu de grand-chose, formé aux techniques modernes de la « gestion de la ressource humaine » et de la communication.

Cette différence, à vrai dire, ne concerne pas seulement l'entreprise, mais l'ensemble des sphères d'activité. De jeunes cadres arrivent à des postes de responsabilité et d'encadrement qui n'ont pas les mêmes références que les anciens. Frais émouls des universités et des grandes écoles, ayant diplômes mais peu d'expérience, ils peuvent se retrouver dans des situations difficiles et succomber aux sirènes du modernisme ambiant. Il n'y a aucune fatalité en l'affaire, pour peu qu'on se soucie un tant soit peu de la transmission des acquis et de l'acquisition de l'expérience humaine et professionnelle.

L'encadrement des hommes et des femmes dans le travail n'est pas une simple affaire de compétences et de maniement d'outils plus ou moins sophistiqués. Une telle perspective laisse de côté ce qui constitue l'essentiel pour ceux-là mêmes qui pratiquent depuis longtemps cette activité : la cohérence et la clarté dans les choix et les décisions, en indiquant clairement à ses subordonnés ce qu'on attend d'eux, la capacité d'écoute et de dialogue, la reconnaissance du travail effectué et le respect des individus avec lesquels on travaille. De telles exigences ne vont nullement de soi. Elles impliquent d'assumer ses choix et ses décisions, de ne pas se décharger sur ses subordonnés de ses hésitations et ses incohérences. Elles supposent également une capacité de décentrement pour comprendre la culture, la mentalité de ceux qu'on encadre et qui reconnaissent la légitimité des différences et des conflits.

Entre le style « copain-copain » et la posture de celui qui sait tout, il existe une autorité professionnelle qui ne s'acquiert que dans la capacité à résoudre les problèmes pratiques et dans l'équité des décisions. Dans ce domaine, rien ne peut se substituer à l'expérience, pourvu qu'on sache en dégager des leçons. Il existe déjà des pratiques qui vont dans ce sens : les formations en alternance, qui permettent la découverte des différentes facettes d'une entreprise ou d'une administration, les formations en situation de travail sur le modèle de l'apprentissage...

Mais pourquoi ne pas aller plus loin en revalorisant et en développant le « stage ouvrier » dans les écoles d'ingénieurs, en appliquant une mesure simple : tout jeune cadre embauché sortant d'une grande école et devant occuper une fonction d'encadrement devrait commencer par occuper pendant plusieurs mois des postes d'exécutant qui lui permettent de connaître les situations de travail et comprendre les points de vue de ceux qu'il devra encadrer. Ces idées sont mises en pratique ici ou là. Elles ne sont pas une panacée, mais elles devraient favoriser, sous un certain nombre de conditions, une meilleure connaissance du travail dans sa réalité concrète et un décloisonnement social. L'exigence de former autrement l'encadrement demeure plus que jamais d'actualité au moment où, dans le domaine du management comme dans les autres, le fossé entre générations se creuse dans les entreprises et les services publics.

Jean-Pierre Le Goff est sociologue au laboratoire Georges-Friedman (Paris-I, CNRS).

L'Allemagne renonce à taxer Internet au bureau

FRANCFORT
de notre correspondant
L'idée du ministère des finances a suscité une belle polémique. Avant d'être abandonnée. Au cours de l'été, les fonctionnaires allemands ont cru trouver un nouveau moyen d'arrondir les rentrées fiscales. Leur raisonnement était simple. Il s'agissait de considérer l'usage privé d'un ordinateur professionnel comme un avantage en nature. Et de lui appliquer la fiscalité en vigueur pour toute rémunération non pécuniaire.

Surfer à des fins privées à partir de son bureau devait être imposé comme les coups de fil personnels, la voiture de fonction, ou les repas de cantine subventionnés par l'entreprise. Ces avantages matériels sont impossibles en Allemagne, s'ils dépassent les 50 deutschemarks par mois (165 francs, 25,6 euros). Internet ne devait pas faire exception, aux yeux des fonctionnaires du très rigoureux ministère des finances, Hans Eichel. Mais le document préparé cet été par les services du ministère a mis le feu aux poudres.

PROTESTATIONS

A peine connue, l'initiative a déclenché de vives protestations de la part des professionnels. Les entrepreneurs de la nouvelle économie sont montés au créneau. Ils ont mis en cause le zèle du ministère. Selon eux, il n'y aurait pas de meilleur moyen pour ralentir le développement de la Net-économie en Allemagne. « Toute nouvelle taxe sur l'utilisation d'Internet bloque la diffusion des technologies de l'information », déclarait un des responsables du BDI, la Fédération de l'industrie allemande, au plus fort de la polémique.

L'usage privé concernerait des montants dérisoires. Une telle taxation se serait révélée impossible à mettre en œuvre. Selon le BDI, « les coûts d'administration et de recherche de l'usage privé d'Internet et du téléphone dépassent largement les rentrées fiscales espérées ».

Les pouvoirs publics allemands veulent faire du secteur de l'information et des nouvelles technologies, le premier employeur de l'industrie

Résultat : devant l'ampleur du tollé, Hans Eichel a décidé de ne pas donner suite aux consignes de son administration. « Il s'est agi d'un malentendu, car nous ne voulions pas créer une nouvelle taxe, mais simplement appliquer les dispositions prévues pour tout avantage en nature », justifie Elke Pedack, du ministère des finances. Le ministre fait profil bas.

Mieux même, le gouvernement prépare une loi afin d'aménager un statut spécifique à l'usage privé d'Internet et du téléphone au bureau. Le texte est à l'étude et devrait être voté dans plusieurs mois. Les employeurs pourront, comme ils le font actuellement pour le téléphone, choisir d'autoriser, ou pas, les télécommunications personnelles. Le cas échéant,

L'Europe au travail

Bruxelles a compris que la surveillance des salariés internautes était un sujet qui prenait de l'ampleur. La Commission est donc en train d'étudier si les législations nationales sont bien en conformité avec le droit communautaire. Elle devrait préparer une communication à ce sujet.

Car, pour le moment, les pays agissent en ordre dispersé. Le Royaume-Uni vient d'adopter une loi qui autorise les employeurs à surveiller le courrier électronique de leurs salariés sans les en avertir. En France, légalement, le patron a le droit de contrôler l'activité de ses employés mais en respectant un certain nombre de conditions : il doit les en informer préalablement ; le comité d'entreprise doit être informé et consulté préalablement sur les moyens ou les outils permettant cette surveillance ; l'employeur, s'il ne veut pas se retrouver sur le terrain du droit pénal pour atteinte à la vie privée, ne doit pas « abuser » de son dispositif de contrôle.

ils auront toujours la possibilité de demander le remboursement des frais occasionnés à des fins privées. Mais si ces coûts restent à la charge de l'entreprise, ils ne seront plus imposables. « Il s'agira d'une exception destinée à promouvoir l'usage des nouveaux médias », souligne-t-on à Berlin.

Le revirement est symptomatique d'une Allemagne qui s'interroge chaque jour sur sa capacité à prendre en marche le train de la nouvelle économie. La controverse a été d'autant plus vive que le gouvernement veut faire du pays la locomotive européenne d'Internet.

Le chancelier Gerhard Schröder parraine une vaste campagne de sensibilisation aux possibilités du réseau des réseaux. De toute urgence, il a autorisé la venue de 20 000 informaticiens non européens pour pallier la pénurie de main-d'œuvre du secteur de l'information et des nouvelles technologies. Cette branche doit devenir, selon les espoirs officiels, le premier employeur de l'industrie allemande, devant l'automobile et la chimie.

Pour l'instant, l'Allemagne est, comme ses voisins, loin derrière les Etats-Unis. Mais le développement de la Net-économie est très perceptible. En matière d'équipement, les Allemands sont dans la moyenne européenne, entre les Scandinaves, en pointe, et les pays latins. Un foyer sur trois sera équi-

pé d'un accès Internet d'ici à la fin de l'année.

Le fort développement du Neuer Markt, le marché des valeurs de croissance de la Bourse de Francfort, a permis le financement de quantité d'entreprises de la mouvance Internet. Les activités de capital-risque explosent. On parle d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, censée prendre la relève de celle, vieillissante, qui avait assuré le miracle économique du pays après la guerre.

DROITS D'AUTEUR

Malgré leurs récents déboires en Bourse, certains patrons de start-up sont devenus des personnalités incontournables, souvent très médiatiques. Ils ont applaudi le fléchissement gouvernemental, mais restent aux aguets. Un autre projet du gouvernement est sur la sellette. Le ministère de la justice a proposé de lever une taxe sur le matériel informatique (lecteur CD-ROM, etc.) au titre des droits d'auteur.

La génération Internet ne se prive pas de critiquer l'attitude des milieux politiques. Stephan Schambach, fondateur d'Interstep, une société très en vue dans les logiciels de commerce électronique, reconnaît que « l'Allemagne est un bon site pour la nouvelle économie ». Mais il estime, comme lors d'un récent débat organisé avec des hommes politiques par le quotidien économique Handelsblatt, que « la seule réaction raisonnable [devant la vitesse des changements] est d'avoir moins d'Etat, moins de règles, et plus de responsabilité individuelle ».

Une autre figure emblématique, Karl Matthäus Schmidt, fondateur de Consors, une des principales banques en ligne européennes, estimait dernièrement qu'« en Allemagne tout est trop régulé, de la loi sur les remises commerciales jusqu'aux toilettes où il doit obligatoirement être indiqué si elles sont pour les hommes ou pour les femmes ».

Philippe Ricard

COURRIER

MODÈLES IRRÉALISTES

A propos du dossier du « Monde Economie » daté du 31 octobre : « L'économie s'est-elle dissoute dans les mathématiques ? ».

Les auteurs du contre-appel présentent le premier appel comme « un appel contre la modélisation », ce qui est évidemment faux.

Le premier appel est un appel contre les excès des modélisations d'opérette (...) et non prise en compte de l'incertitude. Bref contre les modèles irréalistes (...).

Rappelons ce que dit Bernard Maris dans sa Lettre ouverte aux gourous de l'économie qui nous prennent pour des imbéciles : « Oui, mais à Debreu [Prix Nobel de l'économie, NDLR], il faut tirer son chapeau ; il a avoué. Il a tiré toutes les conséquences de la mathématisation de l'économie ! Il a avoué que sa science était morte et embaumée. Saint Gérard Debreu l'apostat ! »

M. Kosmanek

INTÉGRISME COMPTABLE

A propos de l'article d'Antoine Reverchon intitulé : « Les experts prêchent de plus en plus pour une comptabilité propre aux start-up » (« Le Monde Economie » du 17 octobre 2000).

Il n'y a pas qu'en matière de start-up qu'il existe un fossé entre les données comptables et les réalités économiques. A l'origine, comme le souligne l'article, il y a une confusion entre flux de trésorerie et résultat d'exploitation, car le premier ne résulte que des ventes, alors que le second découle du produit total, c'est-à-dire inclut la variation des stocks de produits finis. C'est ce qui fait qu'une entreprise peut faire état de bénéfices comptables sans avoir pour autant réellement gagné de l'argent !

Le problème qui se pose mondialement, Etats-Unis compris, est que les Etats s'accrochent à la perception d'un impôt sur les bénéfices incluant ceux comptabilisés par anticipation sur les quantités produites non encore vendues en les mettant en stock au bilan, avec une valeur incluant une quote-part des frais généraux de la période de production.

Aux Etats-Unis, les entreprises, obligées par la réglementation à s'en tenir à cette optique, n'en

sont pas mécontentes lorsqu'il s'agit d'afficher des résultats en période de surproduction ou de mévente. Mais elles ont depuis longtemps (vers 1920) choisi de tenir en parallèle deux comptabilités : la classique, pour le fisc et le public, et la comptabilité de gestion (Management Accounting en Grande-Bretagne, depuis une dizaine d'années), qui ne tient compte que des marges réalisées sur les quantités vendues (y compris celles produites dans les périodes antérieures, considérées comme en stocks à leurs coûts directs et non pas à leurs « prix de revient » complets de la comptabilité traditionnelle).

C'est là tout l'avantage, pour les besoins d'une bonne gestion, du « Direct Costing », qui tarde à être découvert et appliqué par les Français, très attachés à l'intégrisme comptable.

De plus, le « Direct Costing » permet premièrement d'avoir les comptes internes de gestion dans les cinq jours, comme le font les multinationales américaines, y compris pour leurs filiales françaises ; deuxièmement de passer en quelques jours du résultat de gestion sur coûts directs des quantités vendues au bénéfice comptable sur coûts complets des quantités produites. Ce qui explique que, début octobre, les résultats trimestriels du 30 septembre tombent à New York, tandis que ce sont les résultats semestriels du 30 juin qui sont publiés à Paris.

En plus de l'inconvénient pour les investisseurs, ce retard de trois mois constitue un lourd handicap pour la qualité du pilotage et la réactivité des entreprises.

Guy Esculier, ingénieur-conseil, Paris 75008

L'AUTONOMIE RÉGIONALE ET LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

A propos du dossier du « Monde Economie » daté du 12 septembre « L'autonomie régionale a-t-elle un avenir économique ? »

Je m'intéresse beaucoup à la politique et j'ai donc lu avec grand intérêt votre article concernant l'autonomie régionale. Je souhaitais cependant réagir à certaines

affirmations. En effet, vous écrivez : « Et il ne faut pas s'étonner que la Bretagne, l'Alsace ou encore la Savoie se rêvent désormais, elles aussi, en région souveraine. » Je pense que cette affirmation est discutable. Tout d'abord, de qui parle-t-on lorsqu'on évoque par exemple l'Alsace ? S'agit-il de la population alsacienne ? Des élus locaux ? A priori, on ne sait pas.

De plus, je ne suis pas du tout convaincu que les populations de ces régions souhaitent particulièrement plus d'autonomie régionale, voire une souveraineté.

Je suis d'ailleurs assez surpris par votre carte de France des autonomies. Pourquoi la Bretagne ou la Savoie demanderaient-elles plus d'autonomie, et pourquoi cela ne serait-il pas le cas pour la Franche-Comté ou le Limousin ?

De même, vous écrivez : « L'exemple britannique est là pour démontrer que l'importante réforme décentralisatrice engagée par Tony Blair en 1999, sous la forme d'une « dévolution » de pouvoirs accordés à l'Ecosse et au pays de Galles, n'a nullement signifié la décomposition du Royaume-Uni ».

Certes, mais qu'en sera-t-il à l'avenir ? Dans des régions comme l'Ecosse, le pays de Galles, la Catalogne ou le Pays basque, les pouvoirs régionaux de l'Etat national sont réduits à la portion congrue : la monnaie, la défense, la politique étrangère et un peu de fiscalité. Or la construction de l'Europe verra certainement le transfert de pouvoirs nationaux vers Bruxelles. C'est déjà acquis pour la monnaie et en bonne voie pour la défense. Je me permets donc de poser la question suivante : quels pouvoirs

restera-t-il à l'Etat national espagnol ou britannique lorsque la construction européenne sera bien avancée, c'est-à-dire lorsque d'autres pouvoirs régionaux seront transférés à Bruxelles ?

En d'autres termes, ne pensez-vous pas que des régions comme le Pays basque, la Catalogne, l'Ecosse ou le pays de Galles risquent à terme de devenir de facto indépendantes dans la mesure où l'Etat national n'aurait plus de pouvoirs régionaux dans ces régions ? J'ai posé cette question à plusieurs reprises dans différents forums et aucun participant ne m'a vraiment donné de réponse satisfaisante. J'ai l'impression qu'il n'y a aucun garde-fou qui permettrait d'empêcher ces régions à l'avenir de devenir indépendantes dans le cadre de l'Europe.

Antoine Carretta

● Pour écrire à la rédaction : « Le Monde Economie », 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Fax : 01-42-17-21-73. Par Internet : mdecco@lemonde.fr

● Pour écrire à un journaliste : aizicovic@lemonde.fr baudet@lemonde.fr caramel@lemonde.fr faujas@lemonde.fr kahn@lemonde.fr laronche@lemonde.fr mamou@lemonde.fr marti@lemonde.fr reverchon@lemonde.fr vaneckhout@lemonde.fr

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr